
1.4 Du sang impur... : bibliographie illustrée et commentée

C'est au Dieu des armées que nous adressons nos vœux : notre désir est d'abreuver nos frontières *du sang impur de l'hydre aristocrate* qui les infecte : la terreur est chez eux et la mort part de nos mains. Citoyens ! nous serons vainqueurs.

Lettre écrite par 45 volontaires du 3^e bataillon de la Meurthe à la municipalité de Lunéville, le 10 août 1792.

J'ai démontré la nécessité d'abattre quelques centaines de têtes criminelles pour conserver trois cent mille têtes innocentes, *de verser quelques gouttes de sang impur pour éviter d'en verser de très-pur*, c'est-à-dire d'écraser les principaux contre-révolutionnaires pour sauver la patrie.

Jean-Paul MARAT, *Journal de la République française*, 7 nov. 1792.

DANS CETTE BIBLIOGRAPHIE consacrée à l'histoire du *sang impur* et autres *impuretés*, les références sont classées par date et non par ordre alphabétique des auteurs.

Pour une meilleure compréhension, des références sont plus développées que d'autres. Lorsque je cite, je reproduis la graphie des auteurs ou des éditeurs.

Dans le tableau *Usage des expressions* : Sang impur, impur ... *Quelques exemples à travers les siècles* des pages 75 à 85, j'ai indiqué :

- ✓ la date de parution de l'ouvrage cité ;
- ✓ qui est concerné par le *sang impur* ;
- ✓ les autres références à la dialectique du *pur* et de l'*impur*, et la version résumée des commentaires.

Dans le tableau *Refrains... de la Marseillaise, de ses parodies, altérations, etc.*, des pages 86–87, j'ai indiqué :

- ✓ la date de parution de l'ouvrage cité ;
- ✓ l'auteur et le titre de l'ouvrage concerné ;
- ✓ le texte des refrains, etc.

Cette bibliographie est divisée en trois périodes :

- ✓ du 8^e–2^e siècle avant Jésus-Christ à 1791 (pages 90–99) ;
- ✓ de 1792 à 2005 (pages 100–176) ;
- ✓ de 2006 à 2018 (pages 176–200).

Ici, c'est intentionnellement que je n'ai pas poussé l'analyse de contenu.



8^e–2^e s. av. J.-C.

Rééditée en 1975–1976, à Paris, chez Jean DE BONNOT, sous le titre: *La Grande Bible de Tours*.

La traduction œcuménique de la Bible traduit, d'après l'hébr.: *sang obscur*.

Autres traductions:

– *La Sainte Bible*, traduite sur le latin de la Vulgate, par LEMAISTRE DE SACY & Pierre LALLEMANT... Paris, 1860_4 ☆: J'arroserai la terre de votre sang noir et pourri, le long des montagnes, et les vallées seront remplies de vos débris, lorsque vous vous éteindrez [p. 210].

La Sainte Bible selon la Vulgate. Traduction nouvelle avec les dessins de Gustave DORÉ. JANVIER Pierre & BOURASSÉ Jean-Jacques (traducteurs), GIACOMELLI Hector (illustrateur). Tours, A. Mame et fils, 1866_2 ☆:

ÉZÉCHIEL, 32-6: J'abreuverai la terre jusqu'au sommet de ses montagnes de ton **sang impur** [celui de Pharaon], et les vallées seront remplies de tes débris.

– *La Sainte Bible Contenant le Vieil & le Nouveau Testament...* A Paris, Chez Abel L'Angelier... [1587] ☆: l'arrouserai aussi la terre de la puanteur de ton fang fur les montagnes, & les vallées feront remplies de toy [p. 864].

– *La Sainte Bible*. Trad. ... de Pierre GIGUET, Paris, Librairie Poussielgue frères, 1872_4 ☆: Et sur les montagnes la terre s'abreuvera de la multitude de tes ordures; je remplirai de toi les vallons [p. 417–418]. – Etc., etc., etc.

677 av. J.-C. CASTILHON Jean, *Anecdotes Chinoises, Japonaises, Siamoises, Tonquinoises, &c; Dans lesquelles on s'est attaché principalement aux Mœurs, Usages, Coutumes & Religions de ces différents Peuples de l'Asie*. A Paris, Chez Vincent. M DCC LXXIV. [1774] ☆:

Page 68: ∞ [Av. J. C. 677.] ∞ Li-Vang fut un des plus mauvais empereurs que la Chine eut vus. Les impôts qu'il mit sur ses peuples, son avarice & ses déprédations le rendirent le fléau de l'empire. [...] L'empereur se sauva par la fuite; mais sa famille fut massacrée. Tchao-Kong, le plus sage des ministres de l'empereur [...] sauva le plus jeune des princes, & le cacha dans sa maison. Elle fut bientôt investie; le peuple demanda cet enfant à grands cris, pour qu'il ne refût plus une goutte du **sang impur du tyran**; [...].

Li-Vang.

1214 PLESSYS Maurice DU, « Chanson de guerre », dans *Le Gaulois...* Paris, [s. n.], 51^e année. – 3^e série. – N° 14155. Dimanche 16 Juillet 1916 ☆:

Page 2, 6^e col.: Nous recevons de M. Maurice du Plessys, le beau poète lyrique qui descend, comme on sait, des comtes de Flandre, la très curieuse et très émouvante ode qu'on va lire et qui est écrite, dit l'auteur, « dans la langue de nos pères de Bouvines* », ce qui, malheureusement, vu la distance, nous oblige à la faire suivre d'une traduction:

* La bataille de Bouvines eut lieu en 1214. Cette ode date de cette époque.



Li enfes Amauris del camp repaire:
Entre ses poins amsdos tient se boiele;
Li sans tos clers en ciet jus a le terre.

Ki moert en guerre, armes beles!
En guerre a hautisme affaire.

Mar i cria s'enseigne mais qu'en a mors
Ki n'escriont plus le paienor;

Roge s'en est s'espee tresqu'al poing d'or.

Ki moert, etc...

Oncques plus hardis homs ne fut en terre:
Nes ne fut Perchevax plus fers sor sele;
N'en ara mais forchor por rois conquerie.

Ki moert, etc...

Seu petit pas s'en vient à le capèle:
« E car me secorés, saintisme Mère! »
S'a hurté l'uis, lou bon provoire apèle:

Ki moert, etc...

« Sim béneissés, sire, por mes péciés:
Me fais à ti confès, si m'asolés
K'em paréis me fache Dius hosteles. »

Ki moert, etc...

« Païen en loinz s'enfuient: Gaye, tant mare
Fus, soer! Plus net verrai, Franche le large!
Tu, vens ki vas en Franche, li porte m'arme! »

Ki moert en guerre, armes beles!
En guerre a hautisme affaire.

Le jeune Amaury revient de la bataille; — Il tient ses entrailles à deux mains; Son sang clair coule à terre à flots. ¶ Qui meurt à la guerre, la belle mort! La guerre est la grande affaire. ¶ C'est blessé à mort que le héros a été couronné par la Victoire: Mais qu'il en a tué — De Barbares qui ne jetteront plus à nos Francs l'insolent défi de leur cri de guerre. — Son épée est rouge jusqu'à la garde de ce sang impur. ¶ Qui meurt, etc... ¶ Jamais homme plus hardi ne fut sur terre. — Perceval lui-même ne fut pas plus ferme en selle. — Il n'y en aura jamais de plus

Celui des Barbares.

fort pour vaincre les rois. ¶ Qui meurt, etc... ¶ D'un pas chancelant, Amaury s'achemine vers la chapelle. — « Sainte Vierge, mère de Dieu, à l'aide ! » — Il a heurté l'huis ; il appelle le bon chapelain. ¶ Qui meurt, etc... ¶ « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché. — Je me confesse à vous : absolvez-moi. — Que Dieu me reçoive en son paradis. » ¶ Qui meurt, etc. ¶ Les Barbares s'enfuient au loin, vaincus. Gaye, ma bonne épée, quelle pitié ! — De toi, sœur ! Je ne te verrai plus, noble France, ma mère ! — Toi, vent qui t'en vas vers cette grande reine, porte-lui avec mon dernier souffle ma dernière pensée ! » ¶ Qui meurt, etc... ¶ Maurice du Plessys

vers 1500 BACON Francis, *Œuvres de François Bacon*. Traduites par Antoine DE LASALLE, avec des notes critiques, historiques et littéraires... 15 vol. in-8. A Dijon, De l'imprimerie de L.-N. Frantin, 1799–1802 : AN XI DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE [1802_13] 🌟 :

Page 249 : [Henri VII, roi d'Angleterre]. [...] Dieu jusqu'ici a favorisé mes armes, et depuis mon avènement au trône j'ai été continuellement occupé à extirper les **sujets pervers**, et à faire l'épreuve des sujets fidèles. Mon peuple et moi désormais nous nous connoissons, connoissance réciproque qui fait naître une confiance mutuelle. Que s'il y a encore dans le royaume quelques restes de **sang impur***, une guerre honorable au dehors est le plus puissant et le plus sûr moyen pour épurer complètement l'Angleterre. *Celui des sujets pervers.



Henri VII,
roi d'Angleterre.

1560 *L'histoire du tumulte d'Amboise aduenue au mois de Mars*. M. D. LX. Ensemble, Vn auertissement & vne complainte au peuple François. [s. n.]. 1560, p. 27 🌟 :

O Dieu clement & debonnaire, est-ce maintenant qu'il te plaift venger le fang innocent espandu en ce Royaume ? Le temps est-il venu que les estrangers rauissent d'entre nos bras nos pources enfans & masles & femelles, pour en abufer en toute vilainie & ordure ?

sur lequel il existe plus de versions différentes que le tumulte d'Amboise. Les pamphlets calvinistes le représentent comme la chose la plus innocente. Voyez : *Avertissement et complainte au peuple François, ensemble l'histoire du tumulte d'Amboise*, 1560. — *L'histoire du tumulte d'Amboise aduenue au mois de mai 1560, ensemble une complainte au peuple François ; ne dites pas conspiration toutes et quantes fois le peuple dit conspiration*. Paris, 1560. — *Remonstrances à tous états par laquelle est en brief démontré la foi et innocence des vrais chrétiens, les abus auxquels sont détenus leurs ennemis et*

persécuteurs, et le jugement que Dieu en fera. Paris, 1560. — *Juste complainte des fidèles de France contre leurs adversaires papistes et autres, sur l'affliction et faux crimes dont on les charge à grand tort*. En Avignon, chez Tropicmez de Rives, 1560. Voir aussi : VATOUT J., *Souvenirs historiques des Résidences royales de France...* Tome 6 : *Château d'Amboise*. A Paris, Chez Firmin Didot Frères, 1845_6 🌟 : Page 247 : [LA RENAUDIE] ... Marchons, notre audace nous assure la victoire ! DUFOUR Valentin (abbé), « Les origines de la Marseillaise », *Le Ménestrel*... n° 49, 6 nov. 1864 🌟.

FIRMIN-DIDOT Ambroise, *Nouvelle revue encyclopédique*... publiée par M^{rs} Firmin-Didot frères... Paris, [s. n.]. 1846-05, p. 580 🌟 : Pour entretenir les esprits dans la haine des Guises, ils font publier, sous le titre de *Complainte au Peuple François*, cet appel à la nation. ¶ « Peuple François, l'heure est venue qu'il faut montrer quelle foy et loyauté nous avons à notre bon Roi. L'entreprise est découverte, la conspiration est connue ; les machinations de la maison de Guise sont révélées. Voici les étrangers à nos portes. Ah ! pourre nation française, est-ce là l'estime que l'on fait de ta fidélité ? Le temps est-il venu que les étrangers ravissent d'entre nos bras nos femmes et nos pources enfans, pour en abuser en toute vilainie ? »

CAPEFIGUE Baptiste, *Histoire de la Réforme, de la Ligue, et du règne de Henri IV*. 8 vol. in-8. Paris, Dufey, 1834_2 🌟 : Page 115, note 1 : Il n'est pas d'événement

1656 BOILEAU Nicolas, *Œuvres complètes de Boileau. Accompagnées de notes historiques et littéraires, et précédées d'une Étude sur sa vie et ses ouvrages*, par A. Ch. Gidel... 4 vol. Paris, Garnier frères, 1873_3 🌟 :

Page 27 : *Ode sur un bruit qui courut, en, 1656, que Cromwell, et les Anglois, alloient faire la guerre à la France*. [...].

Page 28 : Arme-toi, France ; prends la foudre ; | C'est à toi de réduire en poudre | Ces sanglants ennemis des lois. | Suis la victoire qui t'appelle, | Et va sur ce peuple rebelle | Venger la querelle des rois. [...].

Page 29 : Mais bientôt le ciel en colère, | Par la main d'une humble bergère [la Pucelle d'Orléans] | Renversant tous leurs bataillons, | Borna leurs succès et nos peines ; | Et leurs corps, pourris dans nos plaines, | N'ont fait qu'engraisser nos sillons*.

Mais bientôt, malgré leurs furies,
Dans ces campagnes refléuries,

Leur sang coulant à gros bouillons
Paya l'usure de nos peines.

Pascal disait : « Cromwell alloit ravager toute la chrétienté : la famille royale étoit perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même alloit trembler sous lui ; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli. » On ne voit pas, dit M. Havet, que Cromwell ait eu de tels projets, ni contre la chrétienté, ni contre Rome. Mais on craignait tout de cet hérétique, de ce chef d'une république établie par le meurtre d'un roi.

* Dans le Recueil de 1671 :

1674 DION Cassius (auteur), *Histoire de Dion Cassius de Nicée, abrégée par [Jean] Xiphilin [historien]. Contenant ce qui s'est passé de plus considérable sous les Empereurs Romains ; à commencer depuis le Grand Pompée, jusques à Alexandre fils de Mammée*. Traduite de Grec en François par Monsieur de B. G.**. Traduction française : BOIS-GUILBERT Pierre LE PESANT DE. 2 vol. in-12. A Paris, Chez Claude Barbin, M. DC. LXXIV. [1674] : 1674_1 🌟 ; 1674_2 🌟 :

Page 225 : Les Anglois ensuite s'étant foulevez une seconde fois, [Septime] Severe apres avoir assemblé ses Soldats, leur commanda de ravager toute la Contrée & de faire main basse sur tout ce qui se rencontroit devant eux, leur disant ces vers,

*Allés faire regner le sang & le carnage,
Et ne confidez point, ny le sexe, ny l'âge.*

mais comme il s'appreftoit à aller faire la guerre aux Caledoniens, qui avoient fait ligue avec les Mæares, il mourut le quatriefme iour de Fevrier. Quelques-uns ont crut que sa fin luy fut avancée par Antonin. Avant que d'expirer, il tint ce discours à ses enfans, que ie veux rapporter mot à mot, sans y rien adjoufter par ornement. Accorder vous ensemble, *faites du bien aux gens de guerre, & ne vous fouciez pas des autres.*

- 1701 FURETIÈRE Antoine, etc., *Dictionnaire universel, Contenant généralement tous les Mots françois, tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences et des Arts...* Recueilli & compilé par feu Mefire ... Seconde édition revue, corrigée & augmentée par Monsieur BASNAGE DE BAUVAL. 3 vol. in-fol. A La Haye et à Rotterdam, Chez Arnoud et Reinier Leers, 1701_2 ☆:

Page 591 du PDF : IMPUR, [...] se dit figurément en choses spirituelles, & morales. Une **vie impure**. Le peché rend une **ame impure & souillée**. Voilà une **bouche impure**, qui dit beaucoup d'ordures, & de blasphêmes. ¶ On dit aussi pour vanter une ancienne Noblesse qui ne s'est point méfaliée, qu'il n'est point entré de **sang impur** dans cette Maison.

Celui des [roturiers].

- 1718 GILLET François-Pierre, CICÉRON Marcus Tullius Cicero, *Plaidoyers et autres Œuvres de François-Pierre Gillet, avocat au Parlement*. A Paris, Chez Gabriel Martin, M. DCCXVIII. [1718_1] ☆:

Page 180 : Vous voyez, MESSIEURS, à la tête des Intervnants les noms de la Tremouille & du Cambout, & un grand nombre de Gentilshommes qualifiés d'une très-ancienne Noblesse. Tout est grand, tout est pur dans la Famille pour qui je parle : & celle avec laquelle nous ne voulons point d'alliance, est une Famille où le crime est hereditaire ; où l'iniquité coule avec un **sang impur** de generation en generation ; une Famille où les differents degrés se comptent, & se distinguent par les differents genres de peines dont ils sont notés*.

* L'on rapportoit des Sentences executées, par lesquelles le Bifayeul, & l'Ayeul de Ville-neu fils ont été condamnés à faire amende honorable : & deux Arrefts rendus contre son Pere ; l'un de la Tournelle, par lequel il a été blâmé ; & l'autre de la Cour des Monoyes, par lequel il a été condamné en dix mille liv. de dommages & interêts, pour une dénonciation calomnieuse.

- 1718 " A Paris, Chez Gabriel Martin, M. DCCXVIII. [1718_2] ☆ : [...]

Page 494 : Page 405. Et maintenant pour avoir été souillé du **sang impur d'un voleur, d'un assassin, d'un parricide**, l'on fait grand bruit.] Le terme de *parricide* s'entendoit de toute forte d'affassinat suivant les Loix des 12 Table.

- 1725 BION Jean-François (Ministre de l'Eglise Anglicane), *Narré exact et impartial de ce qui concerne la sanglante Tragedie de Thorn, Traduit de l'Anglois. Avec huit Tailles douces & un JOURNAL de tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour depuis l'exécution barbare de la sentence de VARSOVIE...* A Amsterdam, Imprimé pour l'Auteur. M. DCC. XXV. [1725] ☆:

Page 2 : Mais quoi ! vous gardez le silence, la fécondité de vos ressorts feroit-elle épuisée ? ou bien croyez-vous que le tems ralentira la plume, & la juste vengeance des Protestans ? non, car tandis que nos illustres Monarques & leurs Alliez se préparent à aller immoler Votre **sang impur** sur les tombeaux de nos genereux martyrs, nous allons continuer à transmettre à la posterité vos abominations ; nous ne dirons pas la moitié de ce que nous favons, le papier en rougiroit, mais nous nous contenterons en vous démasquant, de faire voir que sous le pretexte de votre zele furieux, vous n'avez pour but que votre intérêt, & que votre priere favorite est la même que les hypocrites, dont parle Horace, faisoient aux divinités des Payens ; *da fallere, da sanctum iustum que videri : nocem peccatis, & fraudibus objice nubem.*

Celui des jésuites (tragédie de Thorn).

- 1736 ARGENS Jean-Baptiste de Boyer (marquis d'), *Lettres juives, ou Correspondance philosophique, historique et critique, Entre un Juif Voyageur à Paris & ses Correspondans en divers Endroits*. A Amsterdam, Chez Paul Gautier. M. DCC. XXXVI. [1736] ☆:

Page 233 : [...] c'est une des principales & de nos plus inviolables Coutumes, que de ne point souffrir d'Alliance entre le Sang d'Israël & le **Sang impur des Infidèles**. Quelque Peine qu'eut Esther de passer dans le Lit d'un Roi Idolâtre, il fallut obéir : elle eut, en refusant cet Honneur, précipité les Israélites dans de

nouveaux Malheurs. La Crainte des mêmes Infortunes dispenſe aujourd'hui les Juifs Eſpagnols de la Circonſcion ; & je ne vois pas pourquoi ils ne ſont pas en Droit d'uſer des mêmes Precautions que nos Peres, lorſqu'ils ont beaucoup plus à craindre qu'eux.

- 1742 ÉGLISE CATHOLIQUE, *Bréviaire de Paris, traduit en françois*. Imprimé par l'Ordre de Monſeigneur L'ARCHEVÊQUE. Automne II. Partie. 8 vol. in-4. A Paris, Aux dépens des Libraires affiliés pour les Uſages du Diocèſe. MDCCXLII. [1742] ☆:

Cf. Job 14. Page 383 : Et vous croyez, Seigneur, qu'il ſoit digne de vous d'ouvrir ſeulement les yeux ſur lui, & de le faire entrer en jugement avec vous ? Qui peut rendre pur celui qui eſt né d'un **fang impur** : N'eſt-ce pas vous ſeul qui le pouvez ?

- 1744 ARNAUD François-Thomas-Marie DE BACULARD D', *Le Coligni. Tragédie*. NOUVELLE EDITION, Revuë, corrigée, & augmentée conſiderablement. [...] à Lausanne & à Genève, Chez Marc-Michel Bousquet & Compagnie. MDCCXLIV. [1744] ☆:

Page 24 : „ Craignez, Reine, tremblez que ce Dieu ſur vous-même
„ Ne faſſe retomber le poids de l'anathème,
„ Et pour mieux vous punir n'amaffe tous ſes traits ;
„ Il exige, il eſt vrai, le fang de vos Sujets,
„ Mais c'eſt un **fang impur**, vous devez le répandre.
„ Médecins ſ'eſt troublée, elle a cru même entendre
L'ordre d'un Dieu vengeur qui tonnait par ma voix,
Venait, le glaive en main, lui preſcrire ſes Loix.

Celui des ſujets.

- 1757 LEFEBVRE DE BEAUVRAY Claude-Rigobert (avocat parisien, d'après QUÉRARD et BARBIER), *Adresse à la Nation angloise, poème patriotique, par un citoyen, sur la guerre présente*. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, Chez Laurent PRAULT... M. DCC. LVII [1757] ☆:

Page 5 : Republicains altiers vains Deſpotes des Mers [les Anglois],
Conjurant la Tempête & bravant les revers,
Vous n'écoutez donc plus qu'un aveugle courage,
Et vous joignez le crime au plus indigne outrage ! [...]

Page 7 : Tu diſ, & de tes mains Jumonville égorgé (*)
Verſe un fang généreux, qui doit être vengé.

(*) Un des premiers & des principaux exploits des Anglois dans cette Guerre a été d'aſſaſſiner de fang froid M. de Jumonville Député vers Eux pour leur faire des propositions de Paix.

Page 11 : (9) Vers ces Lieux, où Ton fang, témoin de notre Gloire
de ta honte à jamais retrace la mémoire, (10)
achetant la vengeance au prix de mille horreurs,
tu cours aveuglément à de nouveaux malheurs.
Que tes revers paſſés, ta diſgrace préſente
pour l'avenir au moins te glaçant d'épouvante ;
arrête... Ou, ſi pour Toi la guerre a tant d'attraits,
laisſe goûter ailleurs les doux fruits de la Paix,
et dans tes murs, au gré de ta fureur extrême,
fans ceſſe chaque jour te tourmentant toi-même,
Va, pour ſ'entredétruire, armer tes bataillons,
Et de ton fang impur abreuver tes fillons
Quels murmures ! Quels cris ! Quelle horrible licence !
L'air mugit, l'éclair brille, & l'orage commence ! [...]

obtint de Tallien la promeſſe que celui-ci, dans ſon rapport, ſolliciterait leur grâce de la généroſité de ſes collègues. Mais, troublé par les clameurs des tribunes, il n'eut pas le courage de le faire. Aucune voix ne ſ'éleva en leur faveur, et huit cents prisonniers, huit cents Français ſans déſenſe, furent impitoyablement fuſillés dans une prairie voiſine d'Auray, conſacrée aujourd'hui ſous le nom de *Champ des Martyrs*. Rouget de Liſle fut d'autant plus affecté de cette barbare exécution, que parmi les victimes ſe trouvaient d'anciens compagnons d'armes, des camarades de garniſon, jetés par le ſort des révolutions dans les rangs de ceux qu'il avait eu à combattre.

(9) Deſcente des Anglois dans l'Iſle d'Aix près de la Rochelle, au nombre de 12000 hommes de débarquement dans le mois de Septembre 1757.

10) Les Anglois firent une deſcente peu glorieuſe pour eux dans l'Iſle de Rhé en 1627, lors du fameux ſiège de la Rochelle par le Cardinal de Richelieu.

■ Celui de l'amiral BYNG, commandant de la Flotte angloiſe, battue et miſe en fuite le 20 mai 1756, par le marquis de La Galissonnière, lieutenant-général des Armées navales du roi, commandant de la Flotte françoiſe.

Dans cette *Adresse*... il eſt queſtion d'équité et non d'égalité : Ainſi donc l'Équité la Franchiſe & l'Honneur [p. 5] – Nés pour donner aux Rois des leçons d'Équité [p. 6]. — Graphie : l'Europe ébloüie [p. 6].

■ Alors qu'ils ſ'étaient rendus, le général vendéen Maurice d'ELBÉE et ſes ſoldats ont été lâchement aſſaſſinés début janvier 1794 (voir G. LENOTRE, « La mort de d'Elbée », *La Revue hebdomadaire*... Paris, nov. 1924_11, p. 143 ☆).



L'exécution de d'ELBÉE et de ſes compagnons sur la place d'armes de Noirmoutier ☆.

Dans « Nécrologie de Madame Éliſe Voïart » (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*..., Nancy, Grimblot et Veuve Raybois, 1868 ☆); GINDRE DE MANCY père, écrit pages 323–324 : [Rouget de Liſle] accompagna Tallien dans l'expédition de Quiberon, dont il a même publié en 1834, dans le 2^d volume des *Mémoires de tous*, une fort intéreſſante relation (« Hiſtorique et ſouvenirs de Quiberon », pages 3–130 ☆). Là, il ſ'attacha tout particulièrement et comme aide de camp volontaire à la perſonne du général en chef, le jeune et magnanime Hoche, qu'il glorifie comme un héros des temps antiques. Il ne tint malheureusement pas à eux, ni aux autres officiers, ni aux ſoldats de l'armée républicaine, ni même aux députés conventionnels, de ſauver la vie aux émigrés, qui, acculés ſur un rocher entre la mer et les troupes victorieuſes de Hoche, avaient dû poſer les armes devant elles. La Convention en corps pouvait ſeule décider de leur ſort. Rouget de Liſle

- 1770 VAN HAREN Onno Zwier, *Agon, Sultan de Bantam*, Tragédie en cinq actes et en vers, Traduite du Hollandois De Monsieur O:Z: van HAREN, Noble Frifon. [...] A La Haye, Aux dépens du Traducteur, & se vend Chez Conſtapel, Libraire. M. DCC. LXX. [1770] ☆:

Page 17: FATIME. [...] Vous ferez des Chrétiens l'éternel ennemi:

Qu'arrachant Macaffar à leurs mains teméraires,
Vous me replacerez au Trône de mes pères:
Que le feu confumant leurs superbes cités
Eclairera par tout vos pas enfanglantés:
Qu'enfin je vous verrai punir leur arrogance,
Et dans leur **fang impur** aflouvir ma vengeance:
A ce prix de ma main vous pouvez ordonner,
Et de ce pas, Seigneur, je vais vous la donner
Sur les débris fumans de ma trifte patrie.

Celui des chrétiens.

- 1771 VIEILLARD DE BOISMARTIN Antoine, DECROIX Jacques-Joseph-Marie, *Almanzor*, Tragédie par ... Représentée pour la première fois sur le Théâtre de Rouen le 2 Juillet 1771. [...] A Rouen, Chez Behourt, M. DCC. LXXI. [1771] ☆:

Page 73: Le reste des mutins vient de rendre les armes.

Osmin & son complice atteints par vos Soldats,
Ont de leur **fang impur** payé leurs attentats: [...].

Celui d'Osmin et de son complice.

- 1772 NONNOTTE Claude-François, *Dictionnaire Philosophique de la Religion, Où l'on établit tous les Points de la Religion, attaqués par les Incrédulés, & où l'on répond à toutes leurs objections*. [...] 4 vol. in-12. [s. n.] M. DCC. LXXII. [1772_3] ☆:

Pages 376–377: Ce Pape prit le nom de Jean X, & périt dans les prisons où le retint le Prince Albéric, son frere Uterin. Son petit fils Octavien, digne encore d'un tel fang, fut aussi Pape sous le nom de Jean XI, lequel après avoir deshonoré le Siège Pontifical par ses cruautés & par ses débauches, fut assassiné par un homme avec la femme duquel il avoit eu un commerce criminel. Enfin l'Empereur Othon le Grand, s'étant rendu en Italie, mit fin à tant de désordres, en exterminant ce qui restoit de ce **fang impur**.

Celui des papes JEAN X et JEAN XI.

- 1773 AQUIN DE CHATEAU-LYON Pierre-Louis D', *Les Muses chrétiennes, ou Petit dictionnaire poétique, Contenant les meilleurs Morceaux des Auteurs les plus connus*; A l'usage des Séminaires, des Communautés Religieuses, des Collèges & des Pensions de jeunes Messieurs & de jeunes Demoiselles. [...] A Paris, Chez Ruault, 1773 ☆:

Page 89: DÉFAITE DES PHILISTINS. ¶ L'épouvante & l'horreur vont marcher devant vous. | Déjà... Que vois-je! ô ciel! Dieu fain! Dieu formidable! | Qu'offrez-vous à mes yeux! quelle main redoutable | Terrassant pour jamais l'orgueil des Philistins, | Fait de leur **fang impur** rougir les champs voisins!

Celui des Philistins.

- 1780 AQUIN DE CHATEAU-LYON Pierre-Louis D', LUCAS DE ROCHEMONT C. J. B. (rédacteurs), *Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon*... Paris, Veuve Duchesne, Moller, Laurent jeune, 1780 ☆:

Pages 149–150: Voilà comme l'Homère & le Plin des Français devaient finir leur querelle. Il semblerait que Voltaire eût créé exprès pour M. de Buffon & pour lui les beaux Vers qu'on va lire. ¶ [...] Ils vivent l'un **par** l'autre, ils triomphent du Temps, | Tandis que sous leur ombre on voit de vils Serpens | Se livrer, en sifflant, des guerres intestines, | Et de leur **fang impur** arroser leurs racines*.

* LANGEAC Égide de Lespinasse (chevalier DE), *Essai d'instruction morale, ou Les devoirs envers Dieu, le Prince et la Patrie, la société et soi-même, à l'usage des jeunes gens élevés dans une monarchie, et plus particulièrement des jeunes Français*. 2 volumes in-4. Paris, Brunot-Labbe, Le Normant, Delaunay, 1812_2 ☆:

§ II. Émulation. Discours sur l'envie. ¶ [...] Ils vivent l'un **par** l'autre, ils triomphent du temps; | Tandis que sous leur ombre on voit de vils serpents | Se livrer, en sifflant, des guerres intestines, | Et de leur **sang impur** [celui des serpents] arroser leurs racines. ¶ VOLTAIRE. [p. 233–234]

NOËL François-Joseph-Michel, LA PLACE François DE, *Leçons françaises de Littérature et de Morale, ou Recueil, en prose et en vers, des plus beaux Morceaux de notre Langue dans la Littérature des deux derniers siècles*... 9^e édition, 2 vol.

in-8. Paris, Le Normant, 1820_2 ☆:

L'Estime, l'Union qui doivent régner entre les Hommes de talent. ¶ [...] Ils vivent l'un **pour** l'autre, ils triomphent du temps, | Tandis que sous [idem LANGEAC] ¶ VOLTAIRE, *Discours sur l'Envie* [page 419].

- 1780 BERGIER Nicolas (abbé), *Traité historique et dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siècles*. 12 vol. in-12. Paris, Moutard, 1780_1 ☆:

Page 148 : [Job] pose pour principe, que l'homme est souillé par le péché dès sa naissance : *Qui peut rendre pur l'homme formé d'un sang impur, sinon Dieu seul (b)?* » Que l'homme n'est jamais exempt de tout péché aux yeux de Dieu (c). Les afflictions qu'il éprouve, peuvent donc toujours être le châtement de ses fautes.

(b) Ch. 14, V. 4.
(c) Ch. 9, V. 2.

- 1781 *Lettres iroquoises, ou Correspondance politique, historique et critique Entre un Iroquois voyageant en Europe, & ses Correspondans dans l'Amérique septentrionale.* [30 juillet 1781.] 3 vol. in-8°. Londres, Au berceau de la Vérité, 1783_3, note, pages 168–169 ☆:

Cette fameuse histoire de Gargantua & de Pantagruel, dont on amuse aujourd'hui les enfans, étoit une peinture des mœurs & des déprédations du règne de François I. On auroit pu nourrir alors tous les habitans de Paris avec les commestibles qu'il falloit pour la Cour. Quoiqu'en disent nos critiques & nos beaux-esprits, il y a encore en Europe beaucoup de Gargantua ; & cette mauvaise image que l'on trouve dans toute la France, & même dans l'étranger, fait la critique de bien des souverains actuels. Mais pour en revenir à François I, les choses étoient, dit-on, portées à un point qui n'est pas croyable. Dans les villages, les différens châteaux, & les assemblées qui se tenoient, on étoit servi comme à Paris ; tous les grands de la Cour imitoient le Roi, & même le surpassoient. La table du Connétable de Montmorency étoit semblable à celle de Lucullus. Charles - Quint, qui se trouvoit à Paris dans ce tems, voulut s'assurer par lui-même si ce qu'on disoit étoit vrai ; il fut demander à dîner au Connétable, sans l'en faire prévenir. Ce Monarque trouva une table servie comme si l'on s'étoit préparé à le recevoir ; il en témoigna son étonnement, & loua beaucoup le luxe & la magnificence des François dans leurs repas. Cet éloge étoit-il sincère, sur-tout de la part de Charles - Quint ? ... On admire encore aujourd'hui notre faste ; les étrangers viennent voir notre capitale comme on va à un beau spectacle ; mais ils sifflent ou critiquent ensuite tous nos acteurs lorsqu'ils voient la misère qui désole nos campagnes, & les malheureuses victimes qui doivent, par leur travail & leurs sueurs, fournir à ces dépenses superflues. L'Histoire de Gargantua n'a pas plus corrigé François I, que tout ce qu'on a écrit depuis contre les financiers & le luxe révoltant qu'ils affichent. Ces derniers se sont accoutumés à ne rougir de rien ; ils allient leur sang impur à celui de la plus pure noblesse ; alors leurs iniquités sont effacées. (Note de l'Editeur.)

Celui des financiers.

- 1788 CERUTTI Joseph-Antoine-Joachim, *Mémoire pour le peuple français...* Éditeur : [s. n.], 1788 ☆ ou ☆:

Page 26, note 1 : Un Gentilhomme des Etats du Dauphiné disoit, pour soutenir la primatie de la Noblesse : « Songez à tout le sang que la Noblesse a versé dans les batailles ». Un homme du Tiers-Etat lui répondit : « Et le sang du Peuple versé en même-temps, étoit-il de l'eau ? »

- 1790 *Adresse d'un aide-de-camp de la Garde nationale, à ses concitoyens, CONCERNANT l'arrivée de Louis-Philippe d'Orléans.* [s. n.] De Londres, le 30 Juin 1790 ☆:

Page 5 : Ceux qui ont exposé leurs jours pour détruire les monumens du despotisme, et le despotisme même, ne doivent point faire grâce au crime. Je suis loin de vous dire, mes chers concitoyens, de vous livrer à toute votre indignation, et de vous souiller de son sang impur dès le premier moment qu'il se présentera au milieu de vous. Non, quelque criminel qu'il soit, ce n'est point de votre main qu'il doit recevoir la mort. C'est au glaive de la justice à le frapper. Votre justice à vous, est de le lui livrer, et de veiller à sa conservation jusqu'à ce qu'il soit juridiquement atteint et convaincu. Alors vous dépêcherez dans tous les pays du monde connu, afin que l'on sache que si d'Orléans fut traître, ce même d'Orléans a péri sur un échaffaud.

Celui du despote.

- 1790 DAMADE Louis, *Histoire chantée de la Première République. 1789 à 1799. Chants patriotiques, révolutionnaires et populaires.* Recueillis par ~. Préface de Ch. Nutter. Paris, Paul Schmidt, 1892 ☆; ☆.
P. 97–98 : *Hymne à la Liberté. Chant de triomphe.* Paroles de BAOUR-LORMIAN. Musique de RIGEL, Père. 1790 : « L'arbre impur de la tyrannie ».
Pages 101–102 : *Chanson patriotique.* 1790 : « Dans le sang impur des despotes ».
Page 127 : *Le Chant des Victoires. Hymne de Guerre.* Par J. CHÉNIER, Représentant du Peuple. Musique de MÉHUL : « Disparaissez, prêtres impurs ; Fuyez, impuissantes cohortes ; ».

1790 BON CITOYEN (UN), *Le Danger de la liberté des Nègres*. A Philadelphie, De l'Imprimerie patriotique, 1790 🌟:

MONTESQUIEU Ch.-L. DE SECONDAT (baron de La Brède et de), *L'Esprit des lois...* Paris, Lavigne, 1843, p. 166 🌟:

Chapitre V. De l'esclavage des nègres. Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais: ¶ Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. ¶ Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. ¶ Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre. ¶ On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir. ¶ Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée. ¶ On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains. ¶ Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils

font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence. ¶ Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes des chrétiens. ¶ De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains: car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? **Ouvrages sur le Code noir, etc.:** – *Le Code noir, ou Edit du Roy, servant de Reglement pour Le Gouvernement & l'Administration de la Justice, Police, Discipline & le Commerce des Esclaves Nègres dans la Province & Colonie de la Louisiane*. Donné à Versailles au mois de Mars 1724. Paris, Imprimerie royale, 1727 🌟.

– *Recueils d'Édits, Déclarations et Arrêts de sa Majesté, Concernant l'Administration de la Justice & la Police des Colonies Françaises de l'Amérique, & les Engagés*. A Paris, Chez les Libraires associez, 1744 🌟.

– *Recueils de Reglemens, Edits, Déclarations et Arrêts, Concernant le Commerce, l'Administration de la Justice et la Police des Colonies Françaises de l'Amérique, & les Engagés. Avec Le Code noir...* A Paris, Chez les Libraires associez, 1745 🌟; 1765 🌟.

– *Réflexions sur le Code noir, et Dénonciation d'un crime affreux, commis à Saint-Domingue; Adressées à l'Assemblée Nationale*, par la Société des Amis des Noirs. A Paris, De l'imprimerie du Patriote François, août 1790 🌟; 🌟.

– GRÉGOIRE Henri (évêque et député), *Lettre aux Citoyens de Couleur et Nègres libres de Saint-Domingue, et autres Isles françaises de l'Amérique...* Paris, de l'impr. du patriote français, 1791 🌟; 🌟.

Pages 4–6: Dans la déclaration des droits de l'homme, il est dit: *tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits; le mot homme veut dire Français*, car vous ne prétendez point faire entendre à un Turc qu'il est égal en droits au grand Seigneur, de même le Négritien qui ne vit point sous la domination Française, a le droit de vendre son prisonnier à qui bon lui semble. Le Colon qui l'achette, acquiert une propriété dont on ne peut le déposséder sans la plus manifeste injustice. Déclarez donc que tous les hommes, nés sous la domination Française, de parens libres, de quelque couleur et religion qu'ils soient, naissent et demeurent égaux en droits. Le sacrifice de vos opinions n'en sera que plus glorieux, puisque ce ne fût qu'un excès d'humanité (*) qui vous fit passer les bornes de la justice. ¶ L'Angleterre, trop éclairée sur ses vrais intérêts, parle par instant de la liberté des Noirs de ses Colonies, c'est un piège qu'elle vous tend; méfiez vous toujours de vos rivaux, même de leurs vertus.

(*) *Humanité*, sentiment du plus grand nombre des Négrophiles de l'assemblée nationale, car le principe de la secte n'est pas l'humanité, mais bien la politique qui, consistant à faire le plus de tort à ceux que l'on craint, et le moins possible à soi, est toujours imprégnée de machiavelisme. [...].

Celui de cette « foule de forcenés ».

1790 LEMAIRE Antoine-François, *Cinquantième Lettre bougrement patriotique du véritable Père...* A Paris, de l'imprimerie de Chalon, 1790... 🌟:

Page 404 du PDF: C'est ainsi que cette foule de forcenés, plus chiens que Cerbère, plus noirs que le diable, plus dangereux que des couleuvres, plus traîtres que des chats, plus féroces que des tigres, voudroient dissoudre la Constitution, et comme ils voient bien qu'ils seroient frottés d'importance en voulant en venir à leur sacrée cochonnerie de contre-révolution, qu'ils savent bien n'avoir pas le sens commun; ils veulent à force de noirceur et de ruses en répandant des flots d'encre, inonder la raison, tromper les peuples qu'ils détestent et qu'ils méprisent, ménager leur sang impur et gangrené, et faire triompher la bougre d'infamie clique que dès long-tems l'enfer auroit engloutie si ces êtres maudits ne faisoient pas craindre au diable même, s'il ouvrait ses portes infernales pour s'en chauffer les griffes, qu'il n'empoisonassent le sombre empire qu'il habite. ¶ [...].

1790 " *Neuvième Lettre bougrement patriotique du véritable Père Duchêne...*¹ A Paris, de l'imprimerie de Chalon, 1790...² 🌟:

Page 71 du PDF: *Histoire abrégée de la vie et la mort de la ci-devant soi-disant vieille constitution* (3). ¶ Très-antique et très-radoteuse dame CONSTITUTION,

1. Notice BnF 🌟: [N° 1 (2 septembre 1790)] – [n° 400 (15 mai 1792)]. ¶ Avec un prospectus s. d. [juin 1791] à l'adresse de la Société littéraire, commun à la



➤ « Lettre bougrement patriotique du Père Duchêne, marchand de fourneaux » et au « Courrier extraordinaire ou le Premier arrivé » de Duplain ([1] f. in-8). – A donné lieu à des rééditions, à des contre-façons, et à des lettres apocryphes [...]. — Imprimé par Chalon jusqu'au n° 92, par l'Imprimerie de la Société littéraire à partir du n° 93. ¶ [...] Chaque numéro se termine par deux croix de Malte. – À partir du n° 19, le titre est surmonté d'un cartouche orné, au milieu duquel on lit sous forme de griffe les mots: « *Veritable duche-ne* »:



– Épigraphe à partir du n° 28: « *Castigat bibendo mores. Il châtie les mœurs en riant buvant.* »

étoit fille de très-magnifique, très-sombre, très-fantasque et très-mordant seigneur DESPOTISME, et de très-tenace, très-vicieuse, très-acariâtre et très-perfide dame IGNORANCE. ¶ Jamais vieille coquine ne tint mieux de son foutu brutal de père et de son imbécille guenon de mère, que l'indéfinissable sempiternelle dont je vais vous parler. Son père laissa de très-bonne heure entre ses mains un superbe royaume, après lui avoir inspiré le mépris le plus profond pour une multitude infinie d'êtres portant figure humaine. Elle rassembloit presque tous les vices, et ne dérogea point au **sang impur*** qui couloit dans ses veines. Comme elle radota dès ses premières années, je serois tenté de croire qu'elle est née décrépète, et que ce fut une vraie carcasse ambulante en naissant. Toute bobi qu'elle étoit, elle n'a pas laissé de faire des siennes et d'avoir des godelureaux par centaines qui s'engraissoient encore à côté de son squelette desséché. Elle en a tant eu à sa suite pendant près de 18 siècles qu'elle a vécu, car c'est un autre Mathusalem, qu'il étoit presque impossible qu'elle ne se fût pas épuisée en faveurs, en largesses, en prodigalités pour ses dignes favoris. ¶ [...].

2. Le titre de cette lettre n'est pas surmonté d'un cartouche orné.

(3) Comme nous n'avions pas de constitution, je n'ai voulu peindre que les vices et les abus de l'ancien régime, si vanté, si regretté par ses zélés.

Qu'on soit bien persuadé d'avance que je n'ai voulu que généraliser mes coups de pinceau, sans m'attacher personnellement à qui que ce soit.

* Celui de dame Constitution.

1790 MARIE-ANTOINETTE, reine de France, *Correspondance de la reine avec d'illustres personnages* [monographie imprimée]. 1790 ☆:

Page 124: Ma haine sera-t-elle toujours impuissante? Ne pourrai-je jamais tremper dans le **sang impur des féroces parisiens**, des mains qu'ils ont enchaînées depuis un an. Qu'ils tremblent, les monstres! ils recevront bientôt le salaire de leurs cruautés innouies.

1790 *Messe au Saint-Esprit à l'occasion du Pacte fédératif, célébrée par l'archevêque d'Aix* [BOISGELIN DE CUCÉ], et chantée par l'abbé Maury, Grand Chantre du parti aristocratique... [s. n.], 1790 ☆:

L'ABBÉ SIEYÈS

Page 8: L'ABBE SYEYES. *Epître*. ¶ Mes frères, je suis persuadé qu'un même sentiment vous anime; que vous ne désirez rien tant que la destruction de cette formidable assemblée qui s'est rendue maîtresse de tout ce qui nous appartenait; qui a dépouillé son maître de tous ses droits; qui ose lui dicter des lois; et qui, dans la fureur destructrice qui l'anime, vient d'ôter à la noblesse tous les titres qu'elle possédoit, réduit ses membres à la condition de simples particuliers. ¶ Ainsi soit-il.

Pages 17: *Après avoir béni et consacré un grand nombre de poignards, et les avoir distribués aux assistants*, [l'archevêque] dit: Que ces poignards, consacrés pour venger notre injure et celle de notre auguste monarque, deviennent dans vos mains les instruments de notre gloire et de notre splendeur: que le **sang impur** qu'ils feront répandre, cause une telle épouvante à toutes les nations, qu'elles redoutent notre puissance à jamais.

Pages 17–18: *Au Roi et à la Reine*. Nous offrons à vos majestés notre existence et nos fortunes: que les efforts que nous allons faire pour vous remettre dans tous vos droits, nous méritent votre protection et vos bienfaits. Soyez notre appui, nos forces et notre esprit sont à vous: et nous prêcherons par toute la France et vos bienfaits et votre nom.

Il [l'archevêque] se lave les mains. ¶ Je laverai mes mains du **sang impur** qui va être répandu, et je m'approcherai de l'autel des justes, et par-tout on racontera nos merveilles. Seigneur, j'ai aimé la beauté de mes palais, parce que tout y étoit en abondance.

Celui des révolutionnaires.

Celui des révolutionnaires.

1790 *Réimpression de l'Ancien Moniteur, seule histoire authentique et inédite de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat* (Mai 1789 – Novembre 1799), avec des notes explicatives. — Édition ornée de vignettes, reproduction des gravures du temps. Paris, Au Bureau central:

* Qu'il est **heureux**, Athéniens, qu'il est **heureux** d'avoir des archives publiques! là, les écrits restent fixes et ne varient point selon le caprice de **ces hommes mobiles qui changent de parti au gré des circonstances**; il est permis au peuple de les consulter quand il le veut, et de démasquer ces vieux scélérats qui veulent se transformer tout à coup en hommes de bien (*Chefs-d'œuvre de Démosthène et d'Eschine*. Nouvelle traduction française, précédée d'un discours préliminaire et accompagnée de notes ➤

Épigraphe: Qu'il est **utile**, ô Athéniens, qu'il est **bon** d'avoir des archives publiques! Là, les écrits restent fixes et ne varient pas selon le caprice de l'**opinion**. ¶ *Discours d'Eschine contre Ctésiphon* (ou sur la couronne)*.

Assemblée constituante, 1860_3 ☆:

N° 66. Dimanche 7 Mars 1790, page 433: Les Belges, asservis de nouveau, voudront-ils que leurs provinces deviennent le **réceptacle impur d'une aristocratie**?

➤ et d'analyses, par l'abbé JAGER...
Paris, A. Poilleux, 1834_2, p. 99–100 ☆.

cratie exilée et proscrite chez leurs voisins, et dans le moment où le monstre féodal paraît menacé dans l'Europe entière?

Assemblée constituante, 1861_6 ☆:

N° 333. Lundi 29 Novembre 1790, page 487: Je ne veux pas remuer ici cette **source impure** qui a si longtemps infecté l'Église de France de sa corruption profonde, ni retracer cette iniquité publique et scandaleuse qui repoussait loin des dignités du sanctuaire la portion saine et laborieuse de l'ordre ecclésiastique, qui faisait ruisseler dans le sein de l'oisiveté et de l'ignorance tous les trésors de la religion et des pauvres, et qui couronnait de la tiare sacrée des fronts couverts du mépris public et flétris de l'empreinte de tous les vices. [...].

- 1791 A. B. C. D. Th., *Parallèle entre la Constitution faite par l'Assemblée nationale, et la Constitution demandée par les Cahiers du peuple, dédié aux trois ordres du Royaume*. Par M. Th. A. B. D. C. *****.
En Brabant, Et se trouve à Paris, Chez Guerbart, 1791 ☆:

Celui des députés destructeurs.
Page 45: [...] vous croyez donc avoir glacé le sang de la Noblesse Française! vous croyez donc pouvoir aujourd'hui y assimiler le vôtre, ce **sang impur** qui entretient votre coupable existence! Et vous croyez avoir effacé des Annales de l'Histoire les noms illustres de tant de preux Chevaliers Français!

- 1791 CHARLIER Pierre-Jacques-Hippolyte, *Abrégé chronologique, pour servir à l'histoire de l'Église gallicane, pendant la tenue de l'Assemblée nationale*. Par l'abbé... Paris, De l'Imprimerie de Crapart, 1791 (Gallica ☆; Google livres ☆):

Celui des oppresseurs du peuple de Dieu.
Page 80: Vous tous qui craignez le Dieu tout-puissant, célébrez ses grandeurs et chantez ses merveilles. Il va venger le sang et les larmes de ses serviteurs. Il punira les oppresseurs de son peuple: il enivrera [sic] ses flèches de **leur sang impur**; et son épée se rassasiera de leur chair. Réjouissez-vous avec Jérusalem, vous tous qui l'aimez; unissez votre allégresse à la sienne, vous tous qui pleurez sur ses maux. Le Seigneur va faire couler un fleuve de paix dans le sein de cette mère désolée, et vous sucerez de ses mamelles [sic] le lait des consolations dont il les remplira (2).

(2) Deuteron. 32. Isaïe, 66.

- 1791 *Épître aux chevaliers français* [monographie imprimée]. [s.l.], 1791 ☆:

ÉPITAPHE D'HONORÉ GABRIEL RIQUETTI MIRABEAU.

Ci GIT un Scélérat, dont l'éloquente bouche
Professa les talens de Moloch, de Cartouche;
Qui renia son Dieu, qui prêcha les forfaits,
Qui trahit son pays, & vola les Français.
Infâme renégat, Catilina moderne,
Craignez le **sang impur de ce monstre de Lerne**.
Que sa tombe à jamais excite votre effroi:
Il diffama son père & détrôna son Roi.
Cruel comme Néron, lâche comme Thersite,
Malheur au vil mortel qui le vante, ou l'imité.....
Fuyez, passans, fuyez les restes de son corps;
Le poison de son cœur vit même après sa mort. [page 15]

- 1791 LEMAIRE Antoine-François, *Quatre-vingt-dix-huitième Lettre bougrement patriotique du véritable Père Duchêne...* A Paris, de l'imprimerie de la Société littéraire, 1791 ☆:

Page 305 du PDF: Mais tu veilles sur nous, providence infinie; nous ne verrons sans doute couler que sous le glaive de la loi, le **sang impur de nos ennemis**, et nous forcerons le reste à bientôt être jaloux du bonheur que tu nous prépares après un déluge de calamités [?]. ¶ Signé, le plus véritable des véritables Père DUCHÊNE, Md. de forneaux.

" Cent-troisième Lettre bougrement patriotique du véritable Père... :

Celui de BOUILLÉ.

Pages 341–342 du PDF: Toi [Bouillé], foutre, qui périras comme Charles IX, en voyant ton **sang impur** sortir par tous tes pores.

1. La grande dénonciation du père Duchesne, à tous les sans-culottes des départemens, au sujet des complots formés par les Brissotins, les Girondins, les Rolandins, les Buzotins, les Pétionistes, et ➤

Le passage ci-dessous, tiré du Comité des Douze, n° CCXXXIX¹, est publié dans: BUCHEZ P.J.B. et ROUX P.-C., *Histoire parlementaire de la Révolution française, ou Journal des Assemblées nationales, depuis 1789 jusqu'en 1815* (vol. 27)... Paris, Paulin, 1836 ☆:

➤ toute la foutue séquelle des complices de Capet et de Dumourier, pour faire massacrer les braves montagnards, les jacobins, la Commune de Paris, afin de donner le coup de grace à la liberté, et de rétablir la royauté. Ses bons avis aux braves lurons des faubourgs, pour désarmer tous les viédases qui pissent

Page 211: Eh bien, foutre, il n'en coûtera pas plus pour anéantir les traîtres qui conspirent contre la République. La dernière heure de leur mort va sonner; quand leur **sang impur*** sera versé, les aboyeurs de l'aristocratie rentreront dans leurs caves comme au 10 août. * Celui des traîtres qui conspirent.

le verglas dans la canicule, et qui, au lieu de défendre la République,

cherchent à allumer la guerre civile entre Paris et les départements.

- 1791 LERASLE (édit. sc.), RÉMI Joseph-Honoré (coll.), etc., *Encyclopédie méthodique. Jurisprudence*. Tome dixième, contenant la *Police et les Municipalités*. Volume 2: DANSE-VOITURE]. A Paris, Chez Panckoucke, 1782–1791: 1791_2 ☆:

Celui des parvenus, mêlé à celui de la noblesse.

Page 342: Ce fut envain que d'Agueffeau, non moins respectable que Ciceron, fit entendre sa voix à diverses reprises; elle fut étouffée, par les clameurs de l'avarice. Les parvenus l'emportèrent: leur **sang impur**, mêlé à celui de la noblesse, augmenta la cupidité des nobles, les rendit peu délicats. Au lieu des préjugés utiles, on se tranfmit, de race en race, l'avidité qui multiplie les joueurs de toute espèce.

- 1791 *Les trois regicides, Jacques Clément, Ravallac et Damien, au Club des Jacobins...* Paris, De l'Imprimerie du Club Jacobiste. L'an II^e de la Tyrannie. [1791] ☆:

Celui des ex-seigneurs.

Page 25: *Robespierre* [sic]. ¶ C'est à force de bassesses, d'intrigues, de promesses, de dépenses, qu'ils sont parvenus à un honneur dont ils se sont rendus si indignes. Cette noblesse, peu au fait des manèges qui font la science des courtisans, a été trompée, comme vous pouvez le croire. Le charlatan Necker a beaucoup contribué à l'égarer, en la flattant d'un avenir plus agréable. Aujourd'hui, ces ex-seigneurs, forts de la faveur du peuple, bravent leurs commettans, et ne se battent point, quoiqu'on puisse leur dire. Mais quand la législation actuelle, ainsi que leur inviolabilité, sera à leur fin, ils trouveront à qui parler; la noblesse outragée lavera dans leur **sang impur** l'affront qu'ils lui ont fait.

- 1791 *LETRE de Monsieur, & de M. le comte d'Artois, au Roi leur Frère, avec la Déclaration signée à Pilnitz, le 27 août 1791, par l'Empereur & le Roi de Prusse*. Paris, [s. n.], 1791 ☆:

Page 2: Si les rebelles opposent à ce desir une résistance opiniâtre & aveugle, qui force les armées étrangères de pénétrer dans le Royaume, eux seuls les y auront attirées; sur eux seuls réjailliroit le **sang coupable** qu'il feroit nécessaire de répandre; la guerre feroit leur ouvrage [...].

- 1791 PLATON. [DELISLE DE SALES Jean-Baptiste Claude (éditeur sc.)], *Ma République*. Ouvrage destiné à être publié l'an M. D. CCC. [1800]. 12 vol. in-24. Paris, J. de Sales, 1791_5 ☆:

Celui de ceux qui ne respectent pas la loi.

Page 101: Mais supposons, contre toute vraisemblance, que les gardes, sur le point d'être forcés dans leurs postes, eussent été contraints de faire feu; eh! qu'avait donc cette nécessité cruelle de si allarmant pour la vertu? est-ce que la force publique, quand elle protège l'ordre social, n'a pas le droit de verser un **sang impur**? est-ce qu'il y a des assassinats pour qui venge la loi?

Province de Belgique
située en Région wallonne.

Pages 145–146: Une guerre encore plus odieuse fait luire un jour terrible sur les fautes de mon règne; c'est celle que j'ai déclarée a [sic] mes propres sujets, aux peuples du Brabant; je suis parti de l'abominable maxime, que le pouvoir, quelques soient ses torts, ne doit jamais reculer, et j'ai appesanti un sceptre d'airain sur leurs têtes: heureusement que ce Brabant n'est pas encore assés mûr pour être libre; il croit repousser mes soldats, avec des moines armés et rendre inutile mon artillerie, en promenant dans les rues des crucifix. Si vous avez la sagesse, mon frere, d'abolir les loix de sang de mon ministère, de porter un esprit conciliateur, au milieu des discordes, de consulter des peuples égarés, pour les rendre heureux, le plus beau patrimoine de votre maison ne vous échappera pas, et l'histoire ne dattera point de votre règne, l'érection du Brabant en république...

- 1791 *Réimpression de l'Ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)...* Assemblée constituante, 1861_7 ☆:

N° 24. Lundi 24 Janvier 1791, p. 199 : « Un corps de lois qui réglerait le nombre des ecclésiastiques d'après les véritables besoins de la religion ; qui empêcherait les uns de se corrompre dans l'opulence, et les autres de s'avilir dans la misère, en enlevant aux premiers des richesses qui peuvent être plus utilement employées, en dérobant les seconds aux humiliations de la mendicité, et en assignant à chacun un salaire proportionné à l'ordre où il se trouve placé dans la hiérarchie, à ses travaux et à sa dignité ; ce corps de lois, dis-je, ferait disparaître tous les abus dont la religion est souillée : il serait son plus ferme appui, comme le garant de sa sûreté, et il raffermirait sur la même base le bonheur de l'État et la majesté de la religion. Il est aisé de voir, en effet, qu'en réduisant les ecclésiastiques à un nombre déterminé il ne serait plus si difficile de voir le sacerdoce honoré par des **mœurs pures**, et par toute la perfection qu'il exige. Alors du fond du sanctuaire on verrait sortir une foule d'hommes qui, rendus à l'agriculture et aux arts, cesseraient d'être à charge à l'État. Le nombre des célibataires ainsi diminué, l'on ne verrait plus tant de **maines impures** se poser sur l'autel du Seigneur ; la paix des familles, l'honnêteté conjugale n'auraient plus tant à redouter des crimes qui déshonorent un état de sainteté ; et la population se ressentirait moins du sacrifice qui leur est ordonné. L'excès des richesses d'un côté, et de l'autre l'extrême pauvreté, éloignés à la fois par cette réforme, les gens d'église n'irriteraient plus les hommes par leur faste, et n'exciteraient plus le mépris public par leur misère ; lorsque la nation aura pourvu à leurs besoins, lorsqu'ils pourront tous se passer d'aumônes particulières, leur bouche, qui ne doit s'ouvrir que pour annoncer les vérités de la morale et les dogmes de la religion, n'ira plus s'avilir à mendier une subsistance que leur doit l'État, puisqu'ils le servent. [...] »

N° 13. Jeudi 13 Janvier 1791, page 98 : il n'est pas question de faire « verser le **sang précieux** des citoyens ». [...]

N° 87. Lundi 28 Mars 1791, page 731 : C'est du bon, du meilleur pain que la patrie doit donner à ces malheureux soldats, car **c'est du bon sang qu'ils ont versé pour elle**.....



1792 ROUGET DE LISLE Claude Joseph (compositeur), *Chant de Guerre Pour l'Armée du Rhin, Dédié au Maréchal LUKNER*. À Paris, Chez BIGNON, Graveur et Imprimeur, Place du Louvre à l'Accord parfait¹. [1792] ♠ [voir également *Chant de Guerre national*... 1792 ♠].

Voir *Introduction*, pages 21–22, et page 105.

1. A Strasbourg, de l'imprimerie de Ph. J. Dannbach, imprimeur de la municipalité. (Original, tel qu'il a été imprimé à Strasbourg.)



MONNAIES D'ANTAN, Médaille de Rouget de L'Isle avec les paroles de la Marseillaise [gravé par David d'Angers] ♠ :
 AVERS : Tête de Rouget de L'Isle à droite. REVERS : Les six couplets de la Marseillaise.

- 1792** BOUSSEMART Charles (révolutionnaire), *Grande trahison de Louis Capet*. COMLOT découvert, pour assassiner, dans la nuit du 2 au 3 de ce mois *, tous les bons Citoyens de la Capitale, par les Aristocrates et les Prêtres réfractaires, aidé des brigands et des scélérats détenus dans les Prisons de Paris. Paris, imprimerie de Cl. F. Cagnion, 1792 🌟:
- * Massacres de septembre 1792
- Celui de Louis Capet (Louis XVI).
- Pages 5–6: Apprenons aux tyrans à trembler; et que la postérité dise un jour: à force de forfaits, Louis Capet contraignit les Français à répandre son **sang impur**, pour épargner le leur: **sa femme, monstre sanguinaire**, paya de sa tête le sang des victimes innocentes qu'elle fit égorger.
- 17 août 1792** BRAESCH Frédéric, *Procès-verbaux de l'Assemblée générale de la section des Postes, 4 décembre 1790 – 5 septembre 1792*. Thèse pour le doctorat ès-lettres présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris... Paris, Librairie Hachette et C^{ie}, 1911 🌟:
- Page 204: PROCLAMATION Sur l'établissement du Tribunal pour juger les conspirateurs. ¶ Citoyens, ¶ On a voulu vous désunir et allumer entre vous la guerre civile: vous avez été lâchement et traîtreusement assassinés. Votre sagesse a déjoué les premiers complots; vous êtes restés unis: votre courage a vaincu vos ennemis et vous vous êtes rendus maîtres du champ de bataille. Vous avez eu la générosité de ne pas vouloir souiller vos mains du **sang impur de vos assassins désarmés**, vous avez abandonné votre vengeance à la loi; votre juste impatience ne sera point trompée: citoyens, la loi est rendue; les Jurys d'accusation et de jugement nommés par vous, sont réunis; déjà ils ont commencé l'instruction des délits attentatoires à votre souveraineté. Il ne nous manquait plus qu'un tribunal également populaire et digne de votre confiance; l'Assemblée nationale vient de vous l'accorder et vous allez vous-mêmes le former sur-le-champ. Continuez donc, citoyens, à conserver la dignité qui convient à un peuple libre. Enfin vos jurés, vos juges ne tromperont point votre attente, et le glaive de la loi va frapper les têtes coupables. ¶ LÉONARD BOURDON, président. ¶ TALLIEN, secrétaire-greffier. ¶ Pour extrait conforme à la minute déposée au secrétariat de la Municipalité, le 17 août 1792, l'an 4^e de la liberté et le premier de l'égalité. ¶ TALLIEN, secrétaire-greffier.
- 1792** CONVENTION NATIONALE, 1858_14 🌟:
- Celui des Allemands.
- N° 287. Samedi 13 Octobre 1792, « Lettre des officiers municipaux de la ville de Lille », p. 191: Les Allemands s'en souviendront; leur **sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate, qui en est abreuvée.
- N° 359. Lundi 24 Décembre 1792, « Lettre du peuple souverain du Hainaut aux représentants du peuple français. », page 818: Que le **souffle impur des intrigans**, [...], ne souille plus l'air de la liberté;
- 1792** CONVENTION NATIONALE, *Procès-verbal de la Convention nationale. Imprimé par son ordre*. A Paris, de l'Imprimerie nationale: 1792_35 (séances du 16 au 30 Germinal an 2) 🌟:
- Les numéros de page sont ceux du PDF.
- Page 368: **souffle impur** du fédéralisme.
- Page 493: **refstes impurs** du despotisme; etc.
- 1792_41 (séances du 16 au 30 Messidor an 2) 🌟:
- Page 53: **refstes impurs** qui souillent cette terre bénite.
- Page 79: les **refstes impures** [sic] **des brigands coalisés**; etc.
- 1792_49 (séances du 16 au 30 Brumaire an 3) 🌟:
- Pages 490–491: Les membres du comité de surveillance du district de Castres, département du Tarn, promettent & jurent à la Convention de seconder ses efforts, en déclarant une haine éternelle aux factieux, aux intrigans, aux fripons & à tous les **refstes impurs de l'aristocratie**, & en livrant une guerre à mort aux agitateurs, aux oppresseurs, & à tous ceux qui voudroient méconnaître la souveraineté du peuple & élever une puissance rivale à côté de la représentation nationale. ¶ Mention honorable, insertion au bulletin.
- 1792_53 (séances du 16 au 30 Nivôse an 3) 🌟:
- Page 21: Le peuple de la commune de la Mothe-Heraye s'exprime ainfi: « Déjà vous aviez beaucoup fait pour l'affermissement de la liberté en livrant au glaive de la loi Robespierre & ses complices; vous venez de mettre le comble à votre gloire en fermant les jacobins, cet **antre impur** où le crime distilloit ses poisons.

Page 73 : « Un jour mémorable approche ; le 21 janvier le tyran *Louis* expia sur l'échafaud les crimes dont il avoit souillé sa vie. Ce jour doit être un jour d'algresse pour tout homme qui porte un cœur républicain : en le consacrant par une fête publique, vous satisferez au vœu du peuple & vous confondrez à jamais quelques scélérats, **restes impurs de la cour des Capets**, qui osent confier encore de coupables espérances ; vous déjouerez les manœuvres de quelques intrigans obscurs qui s'agitent autour de vous & s'efforcent de troubler l'ordre public. Nous les avons vus, ces royalistes impudens, cherchant à fomenter des divisions parmi les représentans du peuple, & pouffant l'audace jusqu'à dire que, dans cette assemblée même, il existoit encore des partisans de la royauté...

1792_57 (séances du 16 au 30 Ventôse an 3) ☆ :

Page 27 : Les citoyens de la commune de Givet, département des Ardennes, réunis en société populaire, écrivent à la Convention que le renversement de l'idole de la sanguinocratie, joint aux mémorables époques du 9 thermidor, du 22 brumaire & du 18 frimaire, apprend à cette poignée de factieux, **restes impurs du jacobinisme**, que les représentans du peuple français ne se laissent pas ébranler par leurs vociférations. Nous avons encore, disent ces citoyens, des septembriseurs ; législateurs, vous les avez réduits au désespoir ; nous les maintiendrons dans leur inaction. Retardez, ajoutent-ils, le rapport sur les dilapidations ; elles tiennent à tant d'objets isolés, qu'à l'époque du premier germinal vos comités ne vous donneroient qu'un aperçu très-imparfait, & comptez sur tous les citoyens de cette commune pour défendre les lois que dictera votre sagesse. *Vivent la République & la Convention nationale ! Mort aux tyrans, aux égorgeurs, aux hommes de sang !*

Page 143 : Des membres de la société populaire de Nuits, département de la Côte-d'Or, félicitent la Convention d'avoir, après avoir abattu la tête du féroce Robespierre, expulsé du Panthéon les **restes impurs de Marat, de ce monstre précurseur, dans la carrière du crime, de son infame collègue**. [Etc.]

1792_61 (séances du 16 au 30 Floréal an 3) ☆ :

Page 232 : Les administrateurs du district de Saint-Germain-en-Laye félicitent la Convention sur son triomphe du 12 germinal, & l'invitent à frapper les **restes impurs de cette faction liberticide** qui brûle encore de souiller le sanctuaire des lois. [Etc.]

1792_63 (séances du 16 au 30 Prairial an 3) ☆ :

Page 84 du PDF : Les administrateurs du département du Cantal [...] félicitent la Convention nationale de ce qu'elle a vomi de son sein des mandataires infidèles, & l'invitent à frapper sans ménagement les **restes impurs de cette minorité conspiratrice d'un grand peuple**.

Page 117 du PDF : L'administration du département de la Loire félicite la Convention, & demande que l'action de la justice fasse enfin disparaître les **restes impurs de cette horde féroce & barbare qui a couvert la République de sang, de destruction & de décombres** [...].

Voir aussi pages 223, 233, 313 et 547 du PDF.

1792_69 (séances du 15 au 6^e jour compl. Fructidor an 3) ☆ :

Tome 63 : nombreuses références à l'**impur** ; tome 69 : aucune.

Mardi 20 novembre 1792 *Courier de l'égalité*, Par l'auteur des *Lettres du père Duchêne*. N° 94, Du Mardi 20 Novembre 1792, page 357 du PDF ☆ :

Refrain ➡ MONTORGUEIL, 30 août 1909, page oo.

Couplet sur l'évacuation des ennemis.

Air : De l'hymne des Marseillais.

Nos ennemis, sur la frontière,
Ont enfin reculé leurs pas ;
Leur horde, de son nombre fière,
Par-tout a trouvé le trépas. (bis.)
Mais est-ce assez pour la patrie,
D'avoir repoussé ces brigands ?
Non : sur la terre des tyrans,
Vengeons-nous de leur barbarie.

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !

Celui des tyrans.

Marchez (bis), **que tout leur sang abreuve leurs sillons.**

1792 DAMADE Louis, *Histoire chantée de la Première République. 1789 à 1799. Chants patriotiques, révolutionnaires et populaires*. Recueillis par ~. Préface de Ch. Nutter. Paris, Paul Schmidt, 1892 ☆ ; ☆.

Page 196 : *Hymne* chanté sur le Théâtre de la rue de Louvois, Par un Anonyme, Sur l'*Air chéri*. 1792 : « Nous vous préférons aux grandeurs | Qu'exhalait une **source impure**. » [...] « Le **souffle impur du despotisme** ».

- 1792 DESMOULINS Camille, *Discours de Camille Desmoulins, notable, au Conseil général de la Commune, dans la séance du 24 juillet, l'an 4 de la liberté; sur la situation de la capitale*. Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris. Paris, impr. du Patriote français, 1792 ☆:

👉 Pages 26–27 : Pourquoi jusqu'ici toutes les révolutions ont-elles fini par remettre les peuples sous un joug plus pesant que l'ancien ? C'est que, dans les résolutions, tous les patriotes, tous les hommes courageux et qui ont de l'âme, tous les Jacobins volent à la défense de la liberté et périssent dans les combats, pendant que tous les lâches, les Feuillans, tous les égoïstes, tout ce qu'il y a de pourri se cache; ensorte que lorsque le tyran a triomphé par sa liste civile et ses trahisons, il n'a plus affaire qu'à la lie de la nation. Que faut-il faire pour empêcher que cette guerre ne tire au corps politique le meilleur sang et qu'il ne lui reste que du **sang impur** ? Il faut se garder de faire des enrôlemens comme hier. Nous sommes tous gardes nationales; il faut décréter que le quart des gardes nationales ira aux frontières, et que, pour cet effet, dans toutes les municipalités, il sera trié un quart de la garde nationale par la voie du sort. Par ce moyen, vous conserverez de la graine de Jacobins, comme le roi de Prusse veut conserver si précieusement de la graine d'aristocratie, en ne mettant les nobles et les émigrés qu'en troisième ligne, en les laissant à Coblenz et dans l'intérieur; par ce moyen, les Feuillans partageront, avec les Jacobins, les dangers de la patrie, et le feu tyrolien tombera sur eux comme sur nous.

Celui de « la lie de la nation », les lâches, les Feuillans, les égoïstes...

- 1792 HÉBERT Jacques-René, *Grand détail de l'exécution de tous les conspirateurs et brigands détenus dans les prisons de l'abbaye Saint-Germain, de la Conciergerie, du Châtelet, de l'hôtel de la Force, de Bicêtre et autres lieux. — Mort du ci-devant ministre Montmorin, de la ci-devant princesse Lamballe, de la bouquetier du palais-royal, avec l'explication de leur jugement qu'ils ont subis et de leur supplice. — Nombre des morts, leur nom et qualités. — Projet du ci-devant roi de faire égorger le peuple. — Découverte par un prisonnier. — Très-grande quantité de fusils trouvés à Bicêtre et destinés à armer tous les prisonniers pour faire la contre-révolution. — Massacre des prisonniers d'Orléans*. Paris, de l'impr. de la rue Sainte-Barbe, 1792 ☆:

Pages 1–2 : On ne se joue pas éternellement des droits du peuple; il est bon, généreux, mais terrible dans ses vengeances. Les scélérats auxquels il a pardonné avec tant de bonté à toutes les époques de la révolution, regardoient son humanité comme une foiblesse, et parce qu'il ne vouloit pas se souiller de leur **sang impur**, ils en étoient devenu plus audacieux. Chaque jour ils formoient de nouveaux complots contre la liberté...

Celui des scélérats.

- 1792 *Journal de l'anarchie, de la terreur et du despotisme; ou chaque jour marqué par un crime, une calamité publique, une imposture, une contradiction, un sacrilège, un ridicule ou une sottise, et comme telle la doctrine des doctrinaires*. A Paris, Chez Delaunay & Dentu, 1821_1 ☆:

Page 361 : 24 JUILLET. ¶ 1792. Brival demande la conversion en canons de toutes les statues des tyrans; c'est ce même député qui, le 22 janvier 1795, le jour où Cambacérès, dans son rapport sur la famille du roi détenue au temple, proposa de ne pas lui rendre la liberté, disait, en soutenant l'avis de Cambacérès: «Qu'après avoir coupé l'arbre, il fallait en extirper toutes les racines qui ne pouvaient produire que des fruits empoisonnés; et qu'il s'étonnait qu'au milieu de tant de crimes inutiles, on eût épargné les restes d'une **race impure**.

- 1792 *Journées des 14 et 15 décembre 1792, ou Prise des deux montagnes de Bibelhausen et de Wavren, par l'avant-garde de l'armée de la Moselle, commandée par les maréchaux-de-camp de l'AGE, PULLY et LANDREMONT, célébrée par le citoyen BONNARD, aide-de-camp du général [sic] de l'AGE*. Metz, Impr. de C. Lamort, 1792 ☆:

Voir aussi:

- 1793 R. V. (signé).
- 179- [...] *Liste générale des gagnans...*
- 1793 LENOTRE G.
- *Et cetera*.

Voir aussi: ASSELÉNEAU François,
15 janvier 2009 & 20 mars 2013.

* Fin de la page 3 : [...] abreuve ces deux monts ;

Page 1 : Air de l'hymne des Marseillois. ¶ Le vrai soldat de la patrie | Ne redoute point les frimats ; | Pour abattre la tyrannie, | En tout temps il vole aux combats. *bis.* | Guidé par le brave de l'Age, | Il escaladerait les cieus, | Pour jurer en face des dieux | D'abolir l'infâme esclavage. ¶ Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons ; | Marchez, marchez : qu'un **sang impur** abreuve tous ces monts* ! | Marchons, marchons, &c.

- 1792 *La Feuille Villageoise*... V. n° 1 à 26, 1792. A Paris, Chez les directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social... 1792 : N° 3. et troisième semaine de la troisième année [...]. Jeudi 17 octobre 1792. «La Chanson des Marseillois, ou l'Hymne National», pages 58–63 ☆:

Celui des Allemands.

Page 69 : « [...] Cette partie de l'empire français présente un sol aride, sans eau et sans bois. Les Allemands s'en souviendront ; **leur sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée. »

- 1792 MARAT Jean-Paul, *Journal de la République française*, Par MARAT, l'Ami du Peuple, Député à la Convention Nationale... N° 40. Du Jeudi 8 Novembre 1792¹, Paris, De l'Imprimerie de Marat ☆:

1. N° 40 du jeudi 8 novembre 1792, et non n° 39 du 7 novembre 1792 comme on peut le lire sur l'internet.

* Sur certains sites : J'ai demandé [!].

Celui des principaux contre-révolutionnaires.

Page 6 : Le grand cheval de bataille de mes détracteurs est de me peindre comme un homme fanguinaire, qui est sans cesse à prêcher le meurtre & l'assassinat. Mais je les défie de faire voir autre chose dans mes écrits, si ce n'est que j'ai démontré* la nécessité d'abattre quelques centaines de têtes criminelles pour conserver trois cent mille têtes innocentes, de verser quelques goûtes de **sang impur** pour éviter d'en verser de très - pur, c'est - à - dire, d'écraser les principaux contre - révolutionnaires pour sauver la patrie [...].

- 10 août 1792 POULET Henry Jean, *Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution (levée de 1791)*, Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, 1910 ☆:

Page 251 : Lettre écrite par 45 volontaires du 3^e bataillon de la Meurthe à la municipalité de Lunéville, le 10 août 1792. C'est au Dieu des armées que nous adressons nos vœux : notre désir est d'abreuver nos frontières du **sang impur de l'hydre aristocrate** qui les infecte : la terreur est chez eux et la mort part de nos mains. ¶ Citoyens ! nous serons vainqueurs [...].

- 1792 ROUGET DE LISLE Claude Joseph, *Chant de guerre national connu sous le nom d'Hymne des Marseillois*. Nota. Cette édition est conforme à une copie donnée par l'auteur. + Couplets aux Belges sur le même air. [s.l., s.n.] 1792 ☆ (voir page suivante):

LARCHEZ Lorédan (rédac. en chef), *La Petite Revue*, Paris, Librairie Richelieu, Samedi 25 novembre 1865, page 20 ☆.

Page 4 du PDF : C'est sur cet exemplaire, le seul connu, que j'ai écrit l'article publié dans *la Petite revue* du samedi 25 novembre 1865 : Deux strophes ajoutées à la Marseillaise par Rouget de Lisle. [signature illisible]

- 1792 *Recueil de lettres et autres pièces adressées à la Municipalité, ou au Conseil permanent de la Commune de Lille*, à l'occasion du Bombardement de cette Place, Commencé le 29 Septembre 1792, l'an premier de la République Française. Lille, Impr. de Jaquez, 1792 ☆:

Celui des brigands.

Page 63 : Lettre du Conseil-général de la Commune de Vire, à la Commune de Lille, du 22 octobre 1792. [...] histoire du siège de Lille [...] Les brigands ! ils ne retireront d'autre fruit de leur barbare férocité, que d'avoir acheté au prix de leur **sang impur**, la ruine de vos habitations ; ils ont trouvé au pied de vos remparts, l'opprobre, et vous dans vos murs, la gloire et l'immortalité.

Page 77 : Sans l'intrépidité de votre courage, que de carnages auroient perpétrés ces tigres affamés et sanguinaires ! vous avez, dignes Héros, par votre prudence, su déjouer les manœuvres et les efforts de la trahison ; mais en forçant, par la fermeté de votre résistance, ces **monstres impurs** à la retraite la plus honteuse, on peut dire avec vérité, que vous n'avez pas seulement défendu Lille, mais la Patrie entière.

Pages 116–118 : *Hymne aux Lillois*. Sur leur bravoure et leur fermeté au siège de leur Ville, où étoit assemblé le Corps Electoral du Département du Nord. PAR LEURS FRÈRES DE LA GARDE NATIONALE DE DOUAY. Air : *allons enfans de la Patrie*.

QUAND sur leurs murs le boulet tombe,
Les Lillois sont-ils faits pour fuir ?
Voyez-les autour de la bombe,
Voyez ces guerriers accourir, *bis.*
Voyez-les, fermes et tranquilles
Voler en foule à leurs canons,
Tandis que brûlent leurs maisons,

suite, page 106

CHANT DE GUERRE NATIONAL.

ALLONS, enfans de la Patrie!
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous, de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats?
Ils viennent, jusques dans vos bras,
Egorger vos fils, vos compagnes.....
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos fillons.

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de Rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves;
Ces fers dès longtems préparés?
FRANÇOIS!... pour nous, ah quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage.....
Aux armes, Citoyens, formez vos bataillons!
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos fillons.

Quoi! des cohortes étrangères
Feroient la loi dans nos foyers!
Quoi! ces phalanges mercenaires
Terrasseroient nos fiers guerriers!
Grand Dieu! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieroient!
Des vils despotes deviendroient
Les moteurs de nos destinées!.....
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez... qu'un sang impur abreuve nos fillons.

(3)

Tremblez, Tyrans!... Et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis!
Tremblez!.... Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix.
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tous prêts à se battre.
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos fillons.

FRANÇAIS, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups.
Epargnez ces tristes victimes
A regret s'armant contre nous.
Mais le despote sanguinaire!
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui sans pitié
Déchirent le sein de leur mere!.....
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez..... que tout leur sang abreuve nos fillons.

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté, Liberté chérie!
Combats avec tes défenseurs.
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents:
Et que les trônes des tyrans
Croulent au bruit de notre gloire....
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons.
Marchez..... que tout leur sang abreuve nos fillons.

(4)

COUPLETS AUX BELGES.

Sur le même air.

Vous habitans de ces rivages,
Nouveaux nés de la liberté,
Qui voyez, après tant d'orages,
Son culte chez vous rapporté:
Reprenez ce fier caractère
Qui fit trembler vos oppresseurs:
Aux Rois, ainsi que vos vengeurs,
Jurez une immortelle guerre.
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez..... qu'un sang impur abreuve vos fillons.

Bientôt ces Provinces fertiles
Jouiront d'une douce paix:
Heureux bientôt, libres, tranquilles,
Vous bénirez le nom Français.
Bientôt... mais l'aigle germanique
S'arrête encor dans vos climats:
Il tient des milliers de soldats
Sur les confins de la Belgique....
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:
Marchez..... qu'un sang impur abreuve vos fillons.

*J. ROUGET DE LISLE, Capitaine au Corps
de Génie, Aide-de-Camp du Général VALENCE.*

Que gardent leurs femmes et leurs filles.
 Aux armes, Citoyens; formez vos Bataillons,
 Marchez; qu'un **sang impur** abreuve nos sillons.
 (Suivent six couplets. Dernier couplet:)
 Aux armes, Citoyens; pour défendre nos Lois,
 Marchons, avec fierté, sur les pas des Lillois.

Page 119 : Le Citoyen POUPART a ajouté et chanté, à la fin de l'Hymne des Marseillois, le couplet suivant:

Tu brises les fers de la France,
 Tu les portes chez les tyrans,
 Forcés d'admirer ta constance,
 Leurs foudres tombent impuissans. *bis.*
 Célébrons, à jamais ta gloire;
 Lille! tu les a fait trembler;
 Ils n'oseront plus se montrer,
 Près du berceau de la victoire,
 Aux Armes, Citoyens! serrez vos Bataillons,
 Veillez, veillez, leur **sang impur** jaunira vos moissons.
 Veillons, veillons, leur **sang impur** jaunira vos moissons.

Celui des tyrans.

1792 Réimpression de l'Ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)... :

Assemblée législative, 1862_13 

N° 242. Mercredi 29 Août 1792, page 552 : *Anarcharsis Cloots*, admis à la barre : [...] Législateurs, vous savez apprécier la tête des philosophes, il ne vous reste plus qu'à mettre à prix la tête des tyrans. L'humanité vous conjure de pousser un cri tyrannicide contre Frédéric-Guillaume, contre le cannibale Brunswick. Les Timoléon et les Ankarstroom ont répandu quelques gouttes d'un **sang impur**, pour arrêter un torrent de sang humain.

Celui des tyrans, des cannibales.

1792 ROUGET DE LISLE Claude Joseph (compositeur), *Chant de Guerre Pour l'Armée du Rhin, Dédié au Maréchal LUKNER*. À Paris, Chez Bignon, Graveur et Imprimeur, Place du Louvre à l'Accord parfait¹. [1792]  (voir extrait p. 16). Voir aussi : *Chant de Guerre national*, connu sous le nom d'*Hymne des Marseillois*. **Nota.** Cette édition est conforme à une copie donnée par l'Auteur. 1792  (voir p. 17).

Deux strophes ajoutées à la Marseillaise par Rouget de Lisle. *Signature:* 

La Petite revue, page 21 : Le 25 août 1792, Rouget de Lisle avait été suspendu de ses fonctions de capitaine-ingénieur de la place d'Huningue, pour refus d'adhésion au décret de la Convention nationale, qui prononçait la déchéance du roi. Après s'être retiré quelque temps en Alsace, il rejoignit, au mois d'octobre de la même année, comme simple volontaire, l'armée des Ardennes, aux ordres du lieutenant général Valence, et servit en qualité d'ingénieur au siège de Namur, où il se distingua. Ce fut sans doute après la prise de cette ville qu'il composa, à la demande des patriotes namurois, les deux couplets en question; l'édition de *la Marseillaise*, où on les a relevés pour nous, se trouvait dans un recueil de pièces sur la ville de Namur, à côté d'une *Adresse de la Société des amis de la Liberté et de l'Égalité au citoyen général Valence, à son entrée à Namur*, sortant visiblement des mêmes presses¹.

Cette curiosité rétrospective va droit à l'adresse de M. G. Kastner, de l'Institut, qui prépare un travail complet sur Rouget de Lisle².

1. Voir aussi *Petite revue* (*La*), 1865, p. oo.

2. Voir aussi KASTNER Georges, 1855, p. oo.

1792 ROUX Jacques, *Discours Sur le jugement de Louis-le-dernier, sur la poursuite des agioteurs, des accapareurs et des traîtres*; PRONONCÉ ... par ... [s. n.], 1792 

Pages 7–8 : Le salut de la patrie, le sentiment de vos devoirs, la solemnité de vos sermons vous imposent donc l'obligation sacrée de vous roidir, sans relâche, contre les fourbes, les hypocrites, les méchants qui abusent de l'autorité dont ils sont investis pour vous forger de nouveaux fers; contre les méchants qui, la liberté sur les lèvres, mais l'esclavage dans le cœur, boivent goutte à goutte le **sang des citoyens**; contre les mandataires lâches et pervers, qui sollicitent l'indulgence et la générosité de la Nation envers un tyran constitutionnel digne de tous les supplices, puisqu'il donna le signal de massacrer le peuple.

Pages 10–11 : Les Rois cimentèrent le despotisme par l'effusion injuste du **sang des peuples**; il est tems que la liberté des peuples soit consolidée par l'effusion

légale du **sang impur des Rois**. L'Angleterre ne balançait pas de conduire Charles Stouart à l'échafaud. Rome frappa de la hache des consuls les fils même de Brutus. Des prêtres et des évêques citèrent devant leurs tribunaux, et déposèrent le descendant de Charlemagne, comme ils avoient déposé le descendant de Clovis; [...].

6 septembre 1792 SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION (SAGNAC Philippe... dir.

* BRAESCH Frédéric, *La Commune du 10 août 1792. Étude sur l'histoire de Paris du 20 juin au 2 décembre 1792*. Thèse pour le doctorat ès-lettres, présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris par... Paris, Hachette, 1911 [1236 p.], page 532.
Note de Pierre CARON, pages 24–25 : Nous aurons plusieurs fois, dans les pages qui suivent, à nous écarter des versions et des explications proposées par M. Braesch. Mais nous tenons à dire que, sans son travail si précieux, véritable vade-mecum de l'historien de l'Inter-règne, le nôtre n'eût pas été possible. M. Braesch a mis en valeur un champ très vaste : rien d'étonnant, ni de mortifiant, à ce que d'autres,

de publ.), *La Révolution française*. Revue publiée par la... Tome 85^e (janvier–décembre 1932). Paris, Aux éditions Rieder, 1932_85 ☆ :
 Page 132, note 2 : C'est M. Braesch* qui a retrouvé et publié le texte de cette proclamation du 6 [septembre 1792] : « Peuple généreux, ... tu as effrayé les traîtres, les conspirateurs qui calculaient dans ton sein les maux dont ils allaient l'accabler. Déjà ils ne sont plus ! Lorsqu'on t'attaque, tu peux bien te venger ! Mais, peuple bon, essuie promptement le sang que tu as versé, que les yeux n'en soient plus souillés, tourne ta hache contre les soldats des despotes, et laisse au glaive de la loi à faire couler le **sang impur** » qui ne doit plus salir tes armes... » ¶ Jaurès (*La Convention*, édit. in-4, t. 1^{er}, p. 87), qui n'a pas connu cette pièce, a été induit en erreur par une lacune qu'offre, dans les *Procès-verbaux* dits de Chaumette, p. 97, le procès-verbal trop laconique de la séance du 6, et il a cru que Sergent s'était abstenu, dans son projet de proclamation, de faire allusion aux massacres. ■ Celui des traîtres, des conspirateurs...
 en se fixant sur telle on telle parcelle, le contredisons, c'est en restant ajoutent à ce qu'il a récolté. Si nous constamment son obligé.

1792 TUROT Joseph (dir. de publ.), *Gazette nationale de France*, Du Samedi 13 Octobre 1792, l'an 1^{er} de la République. [n^o 200]. Paris, Imprimerie du bureau de la Gazette nationale de France, 1792 ☆ :

Celui des Allemands.

Page 815 : *Discours de Dumourier à l'assemblée conventionnelle*. [...] Dans ce camp de Sainte-Menehould, les soldats de la liberté ont déployé d'autres vertus militaires, sans lesquelles le courage même peut être nuisible ; la confiance en leurs chefs, l'obéissance, la patience et la persévérance. Cette partie de l'empire français présente un sol aride, sans eau et sans bois. Les Allemands s'en souviendront ; **leur sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée.

1792–1793 LAVEAUX Ch. (rédigé par ~), *Courrier de Strasbourg. Journal politique & littéraire uniquement consacré aux nouvelles des frontières & des pays étrangers, & particulièrement à celles des deux rives du Rhin*. Strasbourg, J. G. Treuttel, 1792–1793 ☆ :

N^{ro}. 288. Jeudi 6 Décembre 1792. l'an 1^{er} de la République, p. 1152–1153 : *Extrait d'une lettre écrite par un homme de lettres Saxon*. ¶ [...] Mais Wieland ! le premier esprit de l'Allemagne, Wieland, qui a écrit pour la liberté française, [écrit] maintenant contre elle, & nous [force] à mêler les chardons aux couronnes de laurier que nous lui avons si souvent décernées ! cette conduite nous rappelle que Wieland, avec beaucoup d'esprit, n'a jamais eu de principes ; & la tête qui a produit des épîtres cagotes, & des poèmes impurs, des homélies & des impudicités ; cette tête devoit estimer aujourd'hui & blâmer demain la révolution française, selon le bon plaisir du prince, de la princesse ou de leurs valets de chambres.

N^{ro}. 20. Mercredi 23 Janvier 1793, l'an II. de la République, p. 79 : *Lettre d'un Suisse, traduite de l'allemand*. La prudence exige que nous détruisions d'abord les obstacles. Ces obstacles, ce sont les émigrés, rames impur des prêtres & des moines, qui infectent nos villes & nos campagnes, prêchent partout une croisade contre les Français, & tâchent de foulever contre eux tous les esprits. Je ne suis pas le seul qui voudroit les voir chasser, mais un grand nombre de patriotes unis avec moi, sont animés du même desir.

N^{ro}. 31. Mardi 5 Février 1793... p. 121–122 : STRASBOURG. ¶ [...] Cinquante hommes armés de piques escortoient ces voitures, non pour les garder, mais pour montrer que les piques des fâns-culottes ont triomphé de la rage des despotes. Le bucher dans lequel on a jeté cet énorme amas de restes impurs de la barbarie de nos ancêtres, étoit surmonté d'une haute couronne de cinq pieds de diamètre. On y a mis le feu, on y a jeté tous les titres, parchemins, couronnes, bouquins, portraits &c. &c. Les citoyens ont dansé autour du bucher ; on a crié vive la république, on a joué ça ira, & le tout s'est passé le plus tranquillement & le plus gaiement du monde.

N^{ro}. 34. Vendredi 8 Février 1793... p. 134 : *Huningue*, le 5 Février 1793, l'an 2^e de

la république. ¶ [...] L'on doit célébrer ici demain une fête civique, où l'on plantera l'arbre de la fraternité. L'on doit arborer en même tems le drapeau tricolore sur un bastion, en face du stupide Autrichien, afin de lui prouver, que si la chute du tyran a porté le désespoir & la rage dans le cœur de nos ennemis, son **sang impur** versé en holocauste à la patrie des hommes libres, y cimente à jamais le règne des lois, de la liberté, de l'égalité & de la fraternité.

N^{ro}. 40. Vendredi 15 Février 1793... p. 157-158 : *Sermon civique aux foldats de la république, par le citoyen Dorfeuille*. ¶ [...] Je l'ai vu, ce Richelieu, meublé de ses forfaits d'Allemagne, insulter à ma nation par un luxe criminel ; j'ai vu la cour prodiguer ses faveurs à ce guerrier vénal, encenser, pensionner ses crimes ; j'ai vu Versailles lui déférer, comme au plus digne, l'honneur impur de corrompre l'ame de Louis XV [sic] ; j'ai vu ce brigand altéré boire dans des coupes de vermeil la sueur & le sang du François, tandis que ce même François, soldat estropié pour la patrie, demandoit l'aumône aux valets du général, qui le méprisoient encore en la lui refusant.

N^{ro}. 41. Samedi 16 Février 1793... p. 161 : *Copie de la lettre en date du onze Février 1793, l'an 2e de la république, adressée au comité permanent de la commune de Strasbourg par les commissaires de la convention nationale*. ¶ [...] Citoyen, l'esprit public est affaibli dans votre département, & le mal qui par lui-même ne feroit peut-être pas d'un danger bien imminent pour la république, peut entraîner les suites les plus funestes, lorsqu'il est le résultat des intrigues, de la corruption de quelques hommes pervers, & des pamphlets de quelques gazetiers & libellistes impurs.

- 1793 ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE... *Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs & politiques des Chambres françaises. Imprimé par ordre du Sénat et de la Chambre des députés. Fondé par Jérôme MAVIDAL et Émile LAURENT ; continué par L. LATASSE, Louis CLAVEAU, Constant PIONNIER. André DUCOM. 1^{re} série (1787 à 1799). Tome 42 (du 13 avril 1793 au 19 avril 1793). Paris, Paul Dupont, 1902_42* 🌟 :

17 avril 1793, p. 257 : [...] cette jeunesse valeureuse qui, de toutes les parties de notre arrondissement, s'est empressée de voler aux frontières, et de l'éloignement de laquelle nous ne nous consolons que par l'espoir flatteur de la voir bientôt rentrer en nos murs couverts de lauriers, encore fumant du **sang impur des traîtres et de nos ennemis**.

18 avril 1793, p. 659 : « Une grande révolution morale vient de s'opérer, et si les fameuses journées du 14 juillet et du 10 août ont terrassé le despotisme, celle du 21 janvier a tué la tyrannie en frappant le tyran, en dévoilant les trames infernales de ses suppôts, et éteignant avec un **sang impur** les torches de la guerre civile qu'ils avaient allumées dans toute la République qui, sans la mort du despotisme, n'eût offert bientôt que l'effrayant aspect d'un vaste cimetière ; [...].

Celui du tyran et de ses suppôts.

- 1793 " Tome 53, Du 4 au 15 Frimaire an II (24 Novembre au 5 Décembre 1793). Paris, Paul Dupont, 1912_53 🌟 :

26 novembre 1793, p. 211 : « Vous avez renversé le despotisme royal, déjoué les projets insensés des fédéralistes. Déjà nos phalanges guerrières, dans leur immobilité fière et active (sic), n'attendent que le signal pour voler aux frontières chasser les hordes des brigands couronnés qui voudraient nous asservir : desseins ridicules. Le peuple a voulu être libre, il est libre et il sera libre ; il n'a qu'à parler et, comme l'éclair, disparaîtront les satellites des despotes, et les sillons de la terre de la liberté ou de la terre promise ne seront plus souillés d'un **sang impur**. O pères de la patrie, c'est vous qui nous avez nourris, de ce lait pur qui corrobore (sic) et fortifie l'homme libre. Ne vous servez pas encore de cette nourriture précieuse, c'est la nation entière qui vous la demande, elle y trouve son bonheur et vous voulez qu'elle soit heureuse. »

Celui des hordes des brigands couronnés.

27 novembre 1793, p. 245 : « Nous espérons que l'arbre de la liberté, qui a été relevé le jour même de l'exécution de six de ces monstres, reprendra de plus fortes racines, puisque nous l'avons fait arroser de leur **sang impur**. »

Celui « de six de ces monstres ».

5 décembre 1793, p. 684 : Sur l'air de l'*Hymne des Marseillais*. ¶ Volez, enfants, dans la carrière | Qui fut témoin de leur valeur. | Suivez leur sang sur la poussière | C'est là le chemin de l'honneur. (bis) | Qu'à votre aspect, la tyrannie | Laisse tomber son sceptre affreux, | Et que les peuples malheureux | Le brisent sur sa tête impie ! ¶ Courage ! nos enfants, vengez tous ces héros. | Marchez ! qu'un **sang impur**, arrose leurs tombeaux ! ¶ LES JEUNES GUERRIERS ¶ Marchons ! qu'un sang impur, arrose leurs tombeaux ! ¶ [...].

Celui de la tyrannie.

" Autres résultats : Gallica 🌟 ; Google 🌟 ; Internet Archive 🌟...

- 1793 *Aux mânes de nos freres sacrifiez par le traître. ECCE CUSTINE* [Adam-Philippe DE]. *Son fang impur abreuva nos Sillons.* AINSI PÉRISE LES TRAITRES A LA PATRIE. ... [estampe] A Paris, Chez Villeneuve, 28 Aoust 1793. L'an 2^e de la République une indivisible ... ✨:



GUÉRIN Christophe (graveur),
CUSTINE, Général Français
[estampe].
Dessiné d'après nature et gravé
par ~...

A Strasbourg, chez l'Auteur, 1793 ✨.

- 1793 BAUDRY, *Avis aux républicains. Société fraternelle des deux sexes, du Panthéon français.* EXTRAIT des Délibérations de la séance du dimanche 25 août 1793, l'an 2 de la république française, une et indivisible. Paris, Impr. de Guérin, 1793 ✨:

Page 5 : Et vous, cœurs gangrenés, vous ne connoissez pas ces doux épanchemens patriotiques, parce que vous n'avez point de patrie ; vous ne connoissez que l'anarchie, la désorganisation, le poison et le meurtre ; le crime agit continuellement votre **sang impur** ; vous appuyez vos forfaits sur la trop grande indulgence de ces bons patriotes et l'impunité des grands crimes ; mais prenez garde de lasser sa constance. Un seul jour lui suffira pour avoir justice de tant d'abominations : songez que leur trône est l'hôtel de la patrie ; et le vôtre, l'échafaud : à l'un, on y est radieux, on y lève la tête ; au vôtre, on la baisse.

Celui des cœurs gangrenés.

- 1793 BEFFROY DE REIGNY Louis Abel, *La Constitution de la lune, rêve politique et moral...* Par le Cousin-Jacques. A Paris, chez Froullé, 1793 ✨:
Épigramme : Vous proposez la mort à quiconque proposera la monarchie !... Eh bien, voici une République ; mais une République sans athées, sans factieux, sans tyrans, sans enthousiastes ; où la religion, les mœurs, la justice, la paix, et sur-tout l'horreur du sang, font le charme de la vie et l'essence de la liberté.

- 1793 BOURGEOIS Henri (avocat, directeur), *La Vendée historique : histoire, littérature*, Luçon, M. Bideaux, 1897 ✨:



La Marseillaise des Vendéens
(paroles de l'abbé Lusson ; audio ✨).

N° 3, 1^{er} février 1897, page 30 : *La Marseillaise vendéenne*, de l'abbé Lusson, telle quelle a été publiée par M. Dugaît-Matifeux dans le *Phare de la Loire* du 12 avril 1892 [extrait] :

Prêtre courageux et intrépide, l'Abbé LUSSON était en même temps poète à ses heures, et il avait trouvé original de composer sur l'air de la fameuse Marseillaise une poésie dont voici les paroles matinées de Patois Vendéen [p. 2] :

Allons, armées catholiques | Le jour de gloire est arrivé | Contre nous de la République | L'étendard sanglant est levé. (bis) | Ontendez-vous dans tchiés campagnes | Les **cris impurs** daux scélérats ?... | Le venant duchque dans vous bras | Prendre vous feilles et vous femmes !

REFRAIN : Aux armes, Poitevins * ! | Formez vous bataillons ! | Marchons, marchons ! | Le **sang daux Blieus** rougira nos seillons ! (* Voir ci-dessous.)

- 1793 CHANTS.ROYALISTES.FREE.FR, *La Marseillaise des Blancs*, 1793 ✨.

Le chant des Blancs fut trouvé dans le portefeuille de Jacob Madé dit Sans Poil, chef de paroisse tué, le 16 mai 1793, dans une rencontre de patrouille. A

l'exemple des républicains qui adaptaient à des paroles révolutionnaires les refrains royalistes, les Poitevins eurent leur Marseillaise et un *Ça ira* que l'on faisait rimer avec *cahin caha*.

À comparer au texte de H. BOURGEOIS, 1793.

Allons armée catholique | Le jour de gloire est arrivé | Contre **nous** de la République | L'étendard sanglant est levé (*bis*). | Otendez vés dans quiés campagnes | Les **cris impurs** des scélérats ? | Gle venans jusque dans **vos** bras | Prendre **vos** feuilles et **vos** femmes.

* Parfois : Aux armes, Vendéens.

REFRAIN : Aux armes **Poitevins** * ! formez **vos** bataillons | Marchez, marchez, le **sang des Bleus** rogera **vos** sellions.

- 1793 CONVENTION NATIONALE, *Procès-verbal de la Convention nationale. Imprimé par son ordre*. A Paris, de l'Imprimerie nationale : 1793_3 (séances du 7 au 30 novembre 1792) ☆ :

1793_6 (séances du 1^{er} au 28 février 1793) ☆ :

1793_11 (séances du 1^{er} au 15 mai 1793) ☆ :

Tomes 3, 6 et 11 : aucune référence à l'**impur**.

1793_19 (séances du 16 au 31 août 1793) ☆ :

Pages 773–774 : Le ministre de la marine fait passer copie d'une lettre des commandans des armes & ordonnateurs de la marine à l'Orient : elle porte que les habitants de l'Orient, & les marins qui se trouvent dans cette commune, n'ont appris qu'avec indignation la trahison qui a livré à nos ennemis la ville de Toulon ; qu'ils voudroient n'être, comme les Marseillois, qu'à dix lieues de ces lâches Français, pour laver dans leur **sang impur** la honte passagère que leur fertile conduite voudroit en vain imprimer sur le caractère national.

Celui des « lâches Français ».

Page 14 : **maines impures**.

- 1793 DAMADE Louis, *Histoire chantée de la Première République. 1789 à 1799. Chants patriotiques, révolutionnaires et populaires*. Recueillis par ~. Préface de Ch. Nutter. Paris, Paul Schmidt, 1892 ☆ ; ☆.

Page 224 : [Couplets et Hymnes] *A tous les deux...* 1793 : « Marchez, Marchez, | Qu'un **sang impur**, abreuve vos sillons. »

Pages 228–229 : *Chant civique pour la fête du 10 août 1793*, à Rouen, département de la Seine-Inférieure. Air des Marseillais : « Marchez, marchons | Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. »

Pages 236–237 : *Hymne à la Raison*. Paroles du Citoyen DEBRIEU. Musique du Citoyen GIROUX. 1793 : « Allez, de votre **secte impure**, | Pussions-nous perdre jusqu'au nom. »

Page 243 : *Aux Armes!* 24 septembre 1793. Hymne dédié aux Jacobins de Paris, Par F. Le Gall, jeune sans-culotte Bas-Breton. Air des Marseillais : « Marchez, qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. »

Pages 323–324 : *Chant patriotique*. Air : François laisseras-tu flétrir. 1793 : « C'est dans le **sang impur des rois** | Qu'il faut aller venger l'outrage. »

- 1793 FOUCHÉ (signé ~, Représentant du peuple), *Lettres des proconsuls à Lyon à la Convention nationale, depuis le 20 brumaire an 2 de la république française (10 novembre, 1793) jusqu'au 25 décembre (5 nivose)*, dans Louis Marie PRUDHOMME (père), *Histoire impartiale des révolutions de France, depuis la mort de Louis XV...* Paris, A la librairie de Mademoiselle Adèle Prudhomme, 1824_9 ☆ :

« Oui, nous osons l'avouer, nous faisons répandre beaucoup de **sang impur**, mais c'est par humanité et par devoir [cité page 167]. »

- 1793 LAVEAUX Jean-Charles (rédigé par), *Courrier de Strasbourg. Journal politique & littéraire uniquement consacré aux nouvelles des frontières & des pays étrangers, & particulièrement à celles des deux rives du Rhin* :

– Vendredi 8 Février 1793, l'an II. de la République ☆ :

Page 134 : *Huningue, le 5 Février 1793* [...] L'on doit célébrer ici demain une fête civique, où l'on plantera l'arbre de la fraternité. L'on doit arborer en même tems le drapeau tricolor sur un bastion, en face du stupide Autrichien, afin de lui prouver, que si la chute du tyran a porté le désespoir & la rage dans le cœur de nos ennemis, son **sang impur** versé en holocauste à la patrie des hommes libres, y cimente à jamais le règne des lois, de la liberté, de l'égalité & de la fraternité.

Celui du « stupide Autrichien » et du tyran.

– Vendredi 15 Février 1793, l'an II. de la République ✨:

Page 158 : *Sermon civique aux soldats de la république, par le citoyen Dorfeuille* [...] Je l'ai vu, ce Richelieu, meublé de ses forfaits d'Allemagne, infulter à ma nation par un luxe criminel; j'ai vu la cour prodiguer ses faveurs à ce guerrier vénal, encenser, pensionner ses crimes; j'ai vu Versailles lui déferer, comme au plus digne, l'honneur impur de corrompre l'âme de Louis XV; j'ai vu ce brigand altéré boire dans des coupes de vermeil la fureur & le sang du François, tandis que ce même François, soldat estropié pour la patrie, demandoit l'aumône aux valets du général, qui le méprisoient encore en la lui refusant.

1793 *Le Peuple mangeur de Rois*. Statue colossale proposée par le *Journal des Révolutions de Paris*, pour être placée sur les points les plus éminents de nos frontières [estampe]. Paris, Imprimerie des Révolutions, 1793, N° 217, page 290 ✨:

Le Peuple mangeur de Rois.



Statue Colossale proposée par le journal des Révolutions de Paris, pour être placée sur les points les plus éminents de nos frontières.

1793 MATIERE A REFLECTION POUR LES JONGLEURS COURONNEES. qu'un sang impur abreuve nos Sillons. ✨:

Lundi 21 Janvier 1793 à 10 heures un quart du matin sur la place de la révolution, ci devant appelé Louis XV [sic]. Le Tiran est tombé sous le glaive des Loix. Ce grand acte de justice a consterné l'Aristocratie anéanti la superstition Royale, et crée la république, Il imprime un grand caractère à la convention nationale et la rend digne de la confiance des français ... ce fut en vain qu'une faction audacieuse et des Orateurs insidieux épuisèrent toutes les ressources de la calomnie, du charlatanisme et de la chicane; le courage des republicains triompha: la majorité de la convention demeura inébranlable dans ses principes, et le génie de l'intrigue ceda au génie de la Liberté et à l'Ascendant de la vertu. ✨ Extrait de la 3^e Lettres [sic] de Maximilien Robespierre à ses commetans. [estampe]. A Paris, chez Villeneuve, 1793 ✨:

MATIERE A REFLECTION POUR LES JONGLEURS COURONNEES

qu'un sang impur abreuve nos Sillons.

Lundi 21 Janvier 1793 à 10 heures un quart du matin sur la place de la révolution, ci devant appelé Louis XV [sic]. Le Tiran est tombé sous le glaive des Loix. Ce grand acte de justice a consterné l'Aristocratie anéanti la superstition Royale, et crée la république. Il imprime un grand caractère à la convention nationale et la rend digne de la confiance des français. ce fut en vain qu'une faction audacieuse et des Orateurs insidieux épuisèrent toutes les ressources de la calomnie, du charlatanisme et de la chicane; le courage des republicains triompha: la majorité de la convention demeura inébranlable dans ses principes, et le génie de l'intrigue ceda au génie de la Liberté et à l'Ascendant de la vertu.

Extrait de la 3^e Lettres [sic] de Maximilien Robespierre à ses commetans.

A Paris chez Villeneuve Graveur rue Zacharie
S^t Severin Maison du passage. N° 71.

Le Tiran est tombé sous le glaive des Loix.



suite, page 113



LES MUSES
SANS-CULOTTIDES,
OU
LE PARNASSE
DES RÉPUBLICAINS.

N^o. 199. — COUPLETS PATRIOTIQUES,
chantés à l'Opéra national, par Chéron,
le 12 Messidor, en reconnaissance de la Vic-
toire signalée, remportée le 8 à Fleurus.

Air: *Mons, enfans de la patrie.*

CONTRE nous, des rois en délire,
En vain l'étendard fut levé,
Par-tout le despotisme expire,
Et notre pays est sauvé! *bis*
Vils ennemis, tyrans perfides,
Tous vos efforts sont superflus;
Nous avons, aux champs de Fleurus,
Puni vos complots homicides.
Aux armes, citoyens! ne nous reposons pas!
Marchons, marchons,
Préparons-nous à de nouveaux combats!

F f 2

SUR la cime des Pyrénées
Nous avons vengé nos revers;
Déjà nos armes fortunées
Ont triomphé sur les deux mers: *bis*
Du Nord la cohorte sauvage,
Les Anglais, lâches assassins,
Et les Vandales, les Germains,
Ont éprouvé notre courage.
Aux armes, citoyens! ne nous reposons pas!
Marchons, marchons,
Préparons-nous à de nouveaux combats!

REPLIS d'une mâle assurance,
Marchons en vrais républicains;
Songeons que du sort de la France
Dépend le destin des humains. *bis*
En vain, contre nos lois sublimes,
Tous les rois sont coalisés;
Bientôt, sur leurs trônes brisés,
Les Peuples puniront leurs crimes.
Aux armes, citoyens! ne nous reposons pas!
Marchons, marchons,
Préparons-nous à de nouveaux combats!

Par FAZRE-OLIVET.

N^o. 200. — COUPLETS SUR la Victoire
des Républicains Français à Fleurus,
changés au théâtre de la Cité-Variétés.

Air des Montagnards.

SONNONS la trompette guerrière,
Brifons nos foibles chalumeaux;
Il faut, d'une voix mâle & fière,

- 1793 MOUTET (abbé), *Épines ôtées de dessus le tombeau de Louis XVI... ou Réfutation d'un ouvrage intitulé: «Une fleur sur le tombeau de Louis XVI &c.»*, A Bruxelles, [s. n.], 1793 ☆:

Page 94: Ne trempe pas tes mains dans le **sang impur des tigres** qui s'enivrent depuis si longtemps de celui de tes concitoyens, mais tu dois les mettre dans l'impossibilité de pouvoir en verser encore; [...].

- 1793 ORLÉANS Louis-Philippe-Joseph, duc d', *La Vie et les Crimes de Philippe, duc d'Orléans* [monographie imprimée], A Cologne, 1793 ☆:

Pages 100–102: François, concitoyens, mes frères, que ce tableau excite en vous la plus vive horreur, qu'il souleve toutes les facultés de votre ame & de votre esprit! J'ai cru devoir vous le présenter, à vous fujets fidèles du plus vertueux des Rois, pour augmenter votre averfion pour le vice, votre amour pour vos souverains; à vous, illustres émigrés, pour exalter encore, s'il est possible, votre courage; &, j'ose le dire ici, pour vous porter à l'indulgence envers des concitoyens aveuglés & fédults. A vous enfin françois, qui avez souffert un monstre parmi vous, qui avez prêté l'oreille à ses suggestions, & vous êtes laiffé entraîner dans une foule d'excès dont vous êtes les premières victimes. Que ce tableau vous fasse rentrer en vous-même, qu'il vous rappelle à des sentimens dont vous n'eussiez jamais dû vous dépouiller. Voyez quel homme vous aviez à votre tête!... Votre patriotisme peut-il être pur, puisque d'Orléans étoit patriote? Votre cause étoit-elle juste, puisque d'Orléans l'en est déclaré le défenseur? Jouissez-vous d'une véritable liberté, puisque d'Orléans a concouru à vous la donner? Rien de bon ne peut sortir d'une **source impure**; & si la scélératesse & l'ambition malquée de vos chefs a pu vous donner toutes ces choses, croyez que ce n'est qu'illusion: votre liberté n'est que licence, votre patriotisme un sentiment corrupteur & corrompu, votre cause une cause injuste & destructrice des droits les plus sacrés. Mais tous les êtres criminels ne sont pas encore hors de votre fein; il est encore une infinité de scélérats subalternes qu'il faut extirper. Armez-vous contre eux; **versez ce sang impur** contre lequel la nature & l'humanité outragées crient vengeance; qu'il couvre, s'il est possible, & qu'il efface le sang de tant d'infortunés qui ont péri parcequ'ils ne vouloient se fouiller d'aucun crime, parcequ'ils chériffoient un Roi qui les avoit toujours chéris. Cet acte de justice fera déjà une expiation aux yeux des puissances & de ceux que vous avez persécutés. Le moment du repentir & de la dissipation du prestige, fera le signal de la réunion. Le lien d'une douce fraternité unira de nouveau les françois, & vous pourrez encore espérer d'être heureux.

Celui des criminels, scélérats subalternes...

- 1793 PAGÈS DE VIXOUSE François-Xavier, *La France républicaine, ou Le miroir de la Révolution française*; poème en dix chants, par... A Paris, De l'imprimerie de J. Grand, 1793 ☆:

Page 146: MILHAUD. «Louis versa le sang, et son sang doit venger | Le peuple infortuné qu'il vouloit égorger; | Son sang doit effacer la chaîne de ses crimes. | Le **sang impur d'un roi** suffit-il aux victimes, | Aux milliers de Français, de citoyens-soldats | Tombés sous les poignards, ou morts dans les combats?

Page 154: Aux armes, citoyens; que le fer, que la flamme | Détruisent les tyrans et leur cohorte infame. | D'un mouvement commun, fiers Français, levez-vous, | Et que **leur sang impur** ruisselle sous vos coups; | C'est à vous d'affermir la liberté du Monde; | C'est sur votre valeur que son espoir se fonde.

Celui des tyrans et de leur cohorte infame.

- 1793 *Procès criminel de Marie-Antoinette de Lorraine, Archiduchesse d'Autriche... Condamnée à mort, et exécutée sur la place de la Révolution, le 25^{ème} jour de vendemiaire...* Suivi de son *Testament et de sa Confession dernière*. A Paris, Chez Denné, La Citoyenne Toubon, Cordier. L'An deuxième de la République Française. [1793] ☆:

Page 8: Déjà la chaux brûlante a consumé ta carcasse. Ah! jamais **ton sang impur** ne nous rendra celui que tu as fait couler! Mais nous en verserons d'autre: tes frères, ou ceux de ton détestable époux, n'échapperont pas à la vengeance du peuple; il est parfois lent à se déclarer; mais il n'en est que plus terrible, et ton procès-criminel en est la preuve. C'est ce que nous soumettons à l'intérêt public, en mettant sous les yeux la discussion qu'accompagnèrent les preuves. ¶ Monstre affreux, que l'enfer déteste, on ne se souviendra de toi que pour exécuter ta mémoire. ¶ Ainsi soit-il.

Celui de Marie-Antoinette.

- 1793** Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, seule histoire authentique et intèrree de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)... :

Convention nationale, 1859_15 ☆:

N° 18. Vendredi 18 Janvier 1793, p. 157: Mais, toute autre considération à part, il y a dans sa vie [celle de Louis CAPET] une circonstance qui peut voiler ou affaiblir un grand nombre de crimes; et cette même circonstance fournit à la nation française l'occasion de purger son territoire de rois sans le souiller de leur **sang impur**.

Celui des rois.



- 179-** Voir aussi: *Liste générale des Gagnans. La Sainte Guillotine, Décrétés d'accusation, hier, par la Convention nationale; avec les noms de ceux mis seulement en état d'arrestation. GRAND DÉCRET qui ordonne au tribunal révolutionnaire de juger Marie-Antoinette dans le plus court délai...* [Signé: R. F. LEBOS, l'ami des Sans-culottes...] Paris, de l'imprimerie de l'Ami des Sans-Culottes, 179- ☆.

◀ Paris, la Conciergerie ☆.

- 1793** R. V. (signé), *La Marseillaise obligatoire et la Sainte Guillotine aux Sables-d'Olonne...* Fontenay-le-comte, 1886 ☆:

Dans une pompeuse circulaire, qui aura bientôt fait son tour de France, l'inspecteur primaire des Sables-d'Olonne enjoignait récemment à ses instituteurs de faire apprendre et chanter la *Marseillaise* aux enfants de leurs écoles, «avec toutes les marques extérieures d'un respect grave et religieux». Carnot décrétant la victoire n'était pas plus solennel.

Par ce temps de dévergondage politique et de persécution religieuse, remplacer la récitation de la prière par le chant d'un hymne révolutionnaire est chose tellement naturelle, que je n'eusse pas pris la peine d'en signaler le fait aux aimables naïfs qui croient encore à la neutralité scolaire.

Mais dans ce monument de haute prétention pédagogique, dont M. Goblet ne se pardonnera jamais de n'avoir pas été le père, il est une phrase, une toute petite phrase, qui mérite un bout de réponse.

Voici la phrase: «*De même que le drapeau tricolore plane au-dessus des partis, de même la MARSEILLAISE n'a rien à voir avec nos discordes civiles.*»

La réponse — c'est l'histoire qui va se charger de la donner.

Aux beaux jours de la Révolution, sous ce bienfaisant régime qui a justement été baptisé du doux nom de Terreur, les représentants en mission dans les provinces ou près des armées, avaient à l'envi créé des commissions révolutionnaires, chargées de purger le pays de ce qu'on était déjà convenu d'appeler «les suppôts de la réaction».

Appliquant avec une féroce prodigalité la doctrine professée aux Jacobins par Robespierre — «qu'en politique on doit juger avec les soupçons d'un patriotisme éclairé», **ces tribunaux de sang**, comme les appelle quelque part M. B. Fillon (1), condamnaient à la vue et mettaient les accusés en véritables *coupes réglées*.

Vivant de dénonciations, où la sottise puérilité le disputait à l'infâme calomnie, ils sacrifiaient sans scrupules les

femmes, les enfants, les vieillards, et frappaient les ouvriers et les paysans, que la Révolution prétendait servir, en plus grand nombre que les nobles, les prêtres et les riches, qui étaient réputés ses ennemis. **Vertus, talents, naissance, services rendus, science, fortune, toutes les supériorités étaient devenues des crimes. C'était l'égalité, de tous devant la mort — la seule que la première république ait jamais su appliquer.**

La ville des Sables-d'Olonne eut ainsi sa commission militaire. Etablie, le 1^{er} avril 1793, d'après la loi du 9 mars, elle fut formée à l'élection par les officiers de la division présente en cette ville, et ne tarda pas à fonctionner.

Le 6 avril, en effet, la guillotine, dressée sur une dune située entre la jetée et le remblai actuels, commençait sa sinistre besogne, et, ce même jour, de neuf à dix heures du matin, douze malheureux Vendéens y avaient la tête tranchée. ♣ [Suit la liste des victimes.]

Soit un total de cent dix-huit victimes brutalement immolées, en quelques mois, pour leur fidélité religieuse et politique, et immolées — entendez-le bien, Monsieur l'inspecteur — **avec l'accompagnement obligé de la Marseillaise.**

A cette époque — vous ne refuserez pas de le reconnaître — le «Chant sacré de la Patrie» avait bien quelque chose «à voir avec nos discordes civiles». Mais vraiment, vous eussiez mieux fait, dans l'intérêt de la cause que vous prétendez servir, de ne pas me contraindre à rappeler ici quelques-uns des innombrables crimes perpétrés en son nom.

Reste maintenant à savoir si les petits-fils des égorgés de 1793 laisseront imposer à leurs enfants les sanguinaires refrains, au chant desquels tombaient jadis les têtes de leurs ancêtres!

R. V.

(1) *Rech. hist. sur Fontenay*, p. 434 ☆.

- 1793** ZWEIG Stefan, *Joseph Fouché* (Paris, édit. B. Grasset, 1931). Édition du groupe «Ebooks libres et gratuits», avril 2009 ☆:



Joseph FOUCHÉ, duc d'Otrante.

Page 34: FOUCHÉ (1793): «[...] que les hommes] qui osent se dire républicains, ont menti à la nature et à leur cœur; qu'ils fuient le sol de la liberté, ils ne tarderont pas à être reconnus et à l'arroser de **leur sang impur**. La république ne veut plus dans son sein que des hommes libres: elle est déterminée à exterminer tous les autres, et à ne reconnaître pour ses enfants que ceux qui ne sauront vivre, combattre et mourir que pour elle.»

Page 55: FOUCHÉ: «Oui, nous osons l'avouer, nous faisons répandre beaucoup de **sang impur**, mais c'est par humanité, par devoir...» ➡ ZWEIG Stefan, «Les massacres de Lyon», *La Croix*, Paris, Groupe Bayard, 31 mai 1931, p. 3 ☆.

- 1^{er} août 1794** *Aux Représentans du Peuple Français à la Convention Nationale: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MORT AUX TYRANS. A Port-Briec, le 14 Thermidor, l'an Second de la République Française [1794]. Une, Indivisible et impérissable [1^{er} août 1794]* ☆:

Celui des Triumvirs sacrilèges.

Page 1: Des *Triumvirs* sacrilèges, présidés, par un hypocrite, profond, ont voulu la détruire [la République]; leurs desseins exécrationnels viennent d'échouer et leur **sang impur** n'a pas même expié l'atrocité de leurs forfaits.

- Mardi 8 avril 1794** CONVENTION NATIONALE, 1861_20 ☆:

Celui des tyrans, etc.

N° 199. Nonidi 19 Germinal, l'an 2^e. (Mardi 8 Avril 1794, *vieux style*.), p. 158: « Législateurs, mon père n'est plus; la république est encore menacée par les despotes coalisés, par des conspirateurs subalternes; je frapperai les tyrans, j'arroserai la tombe de mon père de leur **sang impur**; voilà les larmes qu'un républicain doit répandre, voilà les seuls cris qu'il doit faire entendre dans les circonstances les plus douloureuses. *Vive à jamais la république! vive la Convention nationale! vive la Montagne!* ¶ « Signé BEAUVAIS. »

- 1794** DAMADE Louis, *Histoire chantée de la Première République. 1789 à 1799. Chants patriotiques, révolutionnaires et populaires*. Recueillis par ~. Préface de Ch. Nutter. Paris, Paul Schmidt, 1892 ☆; ☆.

Page 374: *Hymne pour la Fête du 10 Août chanté dans le Jardin national* le tridi 23 thermidor an II de la République (dimanche 10 août). Paroles de CHÉNIER. Musique de MÉHUL. **1794**: « Disparaissez, **prêtres impurs**; | Fuyez! impuisantes cohortes: »

- 26 avril 1794** ESTRÉE Paul D', *Le Théâtre sous la Terreur (Théâtre de la peur)*, 1793–1794. D'après des publications récentes et d'après les documents révolutionnaires du temps imprimés ou inédits... Paris, Émile-Paul Frères, éditeurs, 1913 ☆:

Pages 89–90: Circulaire des administrateurs de police, le 26 avril 1794, aux acteurs du Théâtre National, associés pour la gestion de l'entreprise. Cette circulaire leur était envoyée en conformité du rapport, déposé le 20, par Billaud-Varenne, au nom du Comité de Salut Public sur « la nécessité d'inspirer l'amour des vertus civiles par des fêtes publiques et des institutions morales. ¶

☞ Nous vous enjoignons expressément, citoyens, au nom de la loi et sous votre responsabilité personnelle, de faire disparaître sur le champ de toutes vos pièces de théâtre, soit en vers, soit en prose, les titres de *duc, baron, marquis, comte, monsieur, madame*, et autres qualifications prosrites, ces noms de féodalité émanant d'une **source trop impure** pour qu'ils souillent plus longtemps la scène française¹ ».

1. WELSCHINGER. *Théâtre de la Révolution*, p. 106 ☆.

Page 400: La représentation se termine sur une audition de la *Marseillaise*¹.

☞ Au couplet: *Français, en guerriers magnanimes, | Portez ou retenez vos coups, | Épargnez ces tristes victimes | A regret s'armant contre vous.* ¶ — **Non pas, non pas, vocifère un capitaine de l'armée révolutionnaire**, qu'avaient amenée les proconsuls, sous le commandement de Brune et de Janet. ¶ Silence glacial. ¶ — **Nous ne voulons épargner personne, continue l'officier; guerre à mort aux despotes, aux aristocrates, aux fédéralistes, guerre à mort! Le couplet n'est plus à l'ordre du jour.** ¶ Et ce chef, bien digne de son armée, est applaudi à tour de bras. C'est à croire qu'il avait fait sa salle.

1. VIVIE. *Histoire de la Terreur à Bordeaux*, t. I, p. 413 ☆.

- 1794** *La Feuille Villageoise*... VIII. n° 27 à 52. A Paris, Chez les directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social... 1794: N° 39, IV^{me}... Année. Jeudi, 3 Juillet 1794. (*Vieux style*.) ☆:

Page 306: « *Extrait du rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française, imprimé par ordre de la Convention nationale* »: Substituons [...] des couplets rians et décens à **ces stances impures ou ridicules**, dont un vrai citoyen doit craindre de souiller sa bouche; que sous le chaume et dans les champs, les paisibles agriculteurs adoucissent leurs travaux en faisant retentir les accens de la joie, de la vertu et du patriotisme. La carrière est ouverte aux talens: espérons que les poètes nous feront oublier les torts des gens de lettres dans la révolution.

GRÉGOIRE Henri (abbé), *Rapport Sur la nécessité & les moyens d'anéantir le[s] patois, & d'universaliser l'usage de la langue française*... Paris, Imprimés par ordre de la Convention nationale... 1794 ☆.

- 20 avril 1794** LALLEMENT Guillaume, *Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la Tribune Nationale depuis 1789 jusqu'à ce jour*. Recueillis dans un ordre chronologique et historique. Tome XIV. — Année 1794 (5^e volume de la Convention.) Paris, Alexis Eymery, 1821 ☆ :
 Page 66 : La statue de la liberté aurait été détruite, et cette enceinte souillée par le **reste impur des royalistes et des rebelles de la Vendée** ! Les cendres de tes défenseurs auraient été jetées au vent !
 Page 147 : *Rapport sur la théorie du gouvernement démocratique* ... fait par [Nicolas] Billaud-Varenne au nom du comité de salut public. — Du 1^{er} floréal an 2. (20 avril 1794). [...] « Quel espoir peut rester à l'empereur et au roi d'Espagne depuis que la justice nationale a scellé la liberté française par le **sang impur de ses tyrans** ? »
 Page 151 : « Citoyens, vous aurez beaucoup fait pour la patrie, si, par le désintéressement qui illustra les fondateurs des républiques anciennes, vous apprenez aux Français à se dépouiller de ce funeste égoïsme, **reste impur du système monarchique**, qui divise pour constituer sa puissance dans la désunion, et par suite dans la faiblesse de ceux qu'il opprime [...]. »

- 1794** LUCET Jean-Claude (édit. sc.), *Bulletin de Littérature, des Sciences et des Arts*... Paris, Imp. de F. Hocquet et C^{ie} ; Impr. d'Aug. Jamain... n° 32, 1794 ☆ :

Celui de Hébert... et douze autres scélérats.

Page 254 : La facilité avec laquelle Robespierre exerçait son despotisme, à l'aide du crédit que lui accordaient les jacobins et ses collègues du comité de salut public, lui fit concevoir l'idée d'exercer ses forces contre la propre faction qui l'avait élevé. En cela il imita tous les usurpateurs qui finissent toujours par être les tyrans de leur propre parti. Hébert, Ronsin, Momoro, Vincent, Laumur, Anacharsis-Clootz, et douze autres scélérats, sont sacrifiés à sa vengeance, ou à sa jalousie ; ce fut un beau moment pour Robespierre que celui où la patrie se déchargea de ce **sang impur**. Il reçut les bénédictions de l'élite de la France. S'il eût aimé son pays, à cette époque, il en faisait le bonheur. Mais la terreur fut le moyen qu'il adopta pour régner.

- 1794** Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, seule histoire authentique et intacte de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)... :
 Convention nationale, 1861_19 ☆ :

Celui des tyrans et de leurs suppôts.

N° 123. Tridi, 3 Pluviôse, l'an 2^e. (Mercredi 22 Janvier 1794, *vieux style*.), p. 268 : Citoyens, l'anniversaire de la mort du tyran est un jour de terreur et de deuil pour les tyrans et leurs suppôts ; ce jour mémorable annonce le réveil des peuples asservis. La massue révolutionnaire est prête à écraser ces monstres, et l'arbre glorieux de la liberté ne périra point quand leur **sang impur** en aura humecté et fortifié les racines.

N° 125. Quintidi, 5 Pluviôse, l'an 2^e. (Vendredi 24 Janvier 1794, *vieux style*.), p. 279 : C'est des brouillards de la Tamise que sortit cette cohorte d'**êtres impurs**, qui, après avoir trafiqué de la fortune et de la vie des hommes dans les deux mondes, agiote aujourd'hui leur moralité, ne vomit autour de nous que des complots, des systèmes d'intrigue et d'oppression, remplit notre horizon politique de divisions, de mensonges et d'erreurs, et voudrait organiser parmi l'espèce humaine le despotisme du crime et du malheur.

N° 137. Septidi 17 Pluviôse, l'an 2^e. (Mercredi 5 Février 1794, *vieux style*.), p. 385 : [...] faire justice des traîtres, faire couler le **sang impur**, c'est donner une nouvelle vie au corps physique et moral.

Celui des traîtres.

Celui de Hébert... et douze autres scélérats.

Anacharsis-Clootz, et douze autres scélérats, sont sacrifiés à sa vengeance, ou à sa jalousie ; ce fut un beau moment pour Robespierre que celui où la patrie se déchargea de ce **sang impur**. Il reçut les bénédictions de l'élite de la France. S'il eût aimé son pays, à cette époque, il en faisait le bonheur. Mais la terreur fut le moyen qu'il adopta pour régner.

- 1794** Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, seule histoire authentique et intacte de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)... :
 Convention nationale, 1861_19 ☆ :

N° 123. Tridi, 3 Pluviôse, l'an 2^e. (Mercredi 22 Janvier 1794, *vieux style*.), p. 268 : Citoyens, l'anniversaire de la mort du tyran est un jour de terreur et de deuil pour les tyrans et leurs suppôts ; ce jour mémorable annonce le réveil des peuples asservis. La massue révolutionnaire est prête à écraser ces monstres, et

suite, page 118

LA TERREUR Partout



Tous droits réservés. Reproduction interdite.

En vente: MAISON FERRAND 38, rue Tiquetonne, Paris (51, Faubourg-Saint-Denis), M. G. Krier Editeur [date de publication inconnue] J. F. Paris.
Imprimerie Electro-mécanique

La Terreur Partout

MONSIEUR JOUIN VICTIME DU DEVOIR
PAROLES DE
MAUDELONDE
AIR :
Valse Brune

I

Vraiment cela devient épouvantable
Voici Paris plongé dans la terreur
Car des bandits qui restent introuvables,
Sèment partout la mort, l'effroi, la peur.
Depuis des mois, c'est une chose atroce,
Ils renouvellent leurs tristes exploits
Agissant comme des bêtes féroces
Us se moquent des lois!

III

Et continuant leurs œuvres infernales,
Ils deviennent bandits de grands chemins.
Près de Montigny, ces brigands redoutables,
Tuent un chauffeur et blessent un gamin.
Puis, s'emparant de leur automobile,
A Chantilly, ils vont semer la mort
Et là, toujours calmes et insensibles
Ils tuent, ils tuent encore!

Refrain

Assez de victimes
Que punis soient tous les crimes
Partout il faut qu'on décime
Tous ces audacieux bandits
Et plus de Cayenne
Car beaucoup trop en reviennent
Il faut que Diebler les prenne
Et tout sera dit!

Au Refrain

IV

Pour couronner leur œuvre de carnage
Bonnot, Bonnot dont on a tant parlé
Vient de tuer cet homme de courage
Monsieur Jouin sous-chef de la sûreté
Devant ce mort et devant sa dépouille
To-n-bé fierment au chemin de l'honneur
Découvrons-nous, que chacun s'agenouille
En apportant des fleurs.

II

Pue Ordener ce fut leur premier crime
Ils attaquaient le malheureux Cabry
Mais non contents d'une seule victime,
Vite, il leur faut verser l'sang à tout prix,
Alors un autre garçon de recette,
Monsieur Meslay, fut dépouillé en plein jour,
Place du Havre pour lui leur joie fut parfaite
L'ayant a son tour!

Au Refrain

V

Maintenant, il faut qu'on se reconquise
Que ces bandits que rien ne fait trembler
Tombent enfin aux mains de la justice.
On à l'échafaud, ils soient tous rassemblés,
Seul'ment alors les citoyens honorés
Pourront aller sans craintes et sans peur
Quand des bandits tombera la sal' tête
Tout l'mond' chantera en chœur.

Au Refrain

Tous droits réservés pour tous pays

Petit format, musique, propriété de M. G. Krier Editeur, 51, faubourg Saint-Denis, Paris
En vente chez J. Ferrand, 38, rue Tiquetonne, Paris.

Reproduction interdite

Celui des tyrans et de leurs suppôts.

l'arbre glorieux de la liberté ne périra point quand leur **sang impur** en aura humecté et fortifié les racines.

N° 125. Quintidi. 5 Pluviôse. l'an 2^e. (Vendredi 24 Janvier 1794, *vieux style.*), p. 279 : C'est des brouillards de la Tamise que sortit cette cohorte d'**êtres impurs**, qui, après avoir trafiqué de la fortune et de la vie des hommes dans les deux mondes, agiote aujourd'hui leur moralité, ne vomit autour de nous que des complots, des systèmes d'intrigue et d'oppression, remplit notre horizon politique de divisions, de mensonges et d'erreurs, et voudrait organiser parmi l'espèce humaine le despotisme du crime et du malheur.

Celui des traîtres.

N° 137. Septidi 17 Pluviôse, l'an 2^e. (Mercredi 5 Février 1794, *vieux style.*), p. 385 : [...] faire justice des traîtres, faire couler le **sang impur**, c'est donner une nouvelle vie au corps physique et moral.

1794 SIMON (signé – ; actif pendant la Révolution française), *Coupez les griffes au parti féroce*. [s. n.]. 1794 ✨ :

Page 1 : EST-CE en nous donnant, chaque jour, de nouvelles preuves de leur ambition et de leurs intrigues ; est-ce en nous offrant dans presque toutes leurs séances, les contradictions les plus frappantes, les hérésies les plus absurdes en morale et en politique, que les jacobins espèrent nous convaincre qu'eux seuls sont capables de conduire glorieusement la révolution à son terme ; que quiconque ose lutter avec eux, ne peut être qu'un machiavéliste ou un pervers ? Quoi ! c'est lorsqu'ils n'ont plus en leur faveur que l'ignorance et l'habitude du crime, qu'ils voudroient être les directeurs de l'opinion publique ! c'est après s'être ouvertement montrés les apôtres de la tyrannie, dans la journée du 9 thermidor, qu'ils ont l'impudeur de se dire encore les héros et les soutiens de la liberté ! Peuple ! où est ta massue ? La patrie déchirée par ces scélérats, te crie qu'il faut la reprendre pour venger de leur **sang impur** tous les maux qu'ils lui ont fait, et prévenir par leur anéantissement, les nouvelles calamités qu'ils lui préparent. ¶ Que ne l'as-tu gardée deux jours de plus, cette massue formidable, lorsque tu en frappas le tyran Robespierre ! tous ces vils insectes qui corrodent l'édifice politique que tu as si majestueusement élevé, après cinq années de travaux pénibles [...].

Celui des jacobins.

1794 VELLAY Charles (directeur), *Revue historique de la Révolution française... Paris, Aux bureaux de la Revue, 1910–1923* ✨ : Janvier–Juin 1914_5 ✨ :

Page 283 : Ricard [...] a composé un drame héroïque et révolutionnaire, en trois actes¹. Cinq couplets, dus à un patriote et chantés sur l'air, *Allons, enfants de la Patrie*, virent le jour à Villeneuve-de-Berg (Ardèche). Le premier est ainsi conçu : A des cohortes étrangères | Toulon avait vendu sa foi : | Dans son sein, ces vils mercenaires | Nous présentaient des fers, un roi. | Écoute et tremble, ville ingrate, | Pour répondre à tes **vœux impurs**, | Sur tes maîtres et sur tes murs, | La foudre des guerriers éclate. | Tombez, murs odieux, fuyez vains conquérans. | Ainsi (bis) que vous, périssent les tyrans².

1. *Le siège de Toulon, etc., Marseille, Jouve, an II, in-8°, 48 p.*

2. *Couplets sur la prise de Toulon présentés à la Société populaire de Villeneuve-de-Berg, district de Coiron, département de l'Ardèche, par un patriote. Montpellier, imprimerie révolutionnaire, chez Marat Bonnariq et Caton Avignon, « an second de la fondation de la République [1793–1794], près la maison commune, n° 62 », in-8°, 3 p.*

1794–1795 *Pièce importante et très-curieuse dans l'affaire de Collot-d'Herbois et de ses complices... A Paris, Chez les marchands de nouveautés. L'an III^e. de la république. [1794–1795]* ✨ :

Pages 9–10 : [...] le magistrat ne veille, le laboureur n'ensemence, le soldat ne combat, le citoyen ne respire que pour elle [la patrie] : son image sacrée se mêle à toutes ses actions, ajoute à ses plaisirs, le paye de ses peines. Vive la république ! vive le peuple ! voilà son cri de ralliement, l'expression de sa joie, le dédommagement de ses douleurs ; tout homme à qui cet enthousiasme seroit étranger, qui connoît d'autres plaisirs, d'autres soins que le bonheur du peuple ; tout homme qui ouvre son ame aux froides spéculations de l'intérêt ; tout homme qui calcule ce que lui vaut une terre, une place, un talent, et qui **peut un instant séparer cette idée de celle de l'utilité générale ; tout homme qui ne sent pas son sang bouillonner au seul nom de tyrannie, d'esclavage, d'opulence ; tout homme qui a des larmes à donner aux ennemis du peuple, qui ne réserve pas toute sa sensibilité pour les victimes du despotisme, et pour les martyrs de la liberté, tous les hommes ainsi faits et qui osent se dire républicains, ont menti à la nature et à leur cœur : qu'ils fuyent le sol de la liberté ; ils ne tarderont pas d'être reconnus et de l'arroser de leur **sang impur**. La république ne veut plus dans son sein que des hommes libres ; elle est déterminée à exterminer tous les autres, et à ne reconnoître pour ses enfants que ceux qui ne sauront vivre, combattre et mourir que pour elle.**

Celui des ennemis du peuple.

Avril-mai 1795

Celui des oppresseurs, des tyrans...

CONVENTION NATIONALE, 1862_24 ☆:

N° 193. Tridi 13 Germinal, l'an 3^e. (Jeudi 2 Avril 1795, *vieux style*.), page 103: Législateurs, c'est pour eux-mêmes, c'est pour leur propre sûreté, que nous sollicitons leur punition: car nous sommes loin de demander que leur **sang impur** salisse cet échafaud où fut répandu le sang de tant de victimes innocentes; il nous suffit qu'un exil éternel les sépare de nous, qu'ils aillent loin de la terre de la liberté dévorer leurs remords et le souvenir de leurs forfaits. [...]. N° 203. Tridi 23 Germinal, l'an 3^e. (Dimanche 12 Avril 1795, *vieux style*.) p. 181: L'échafaud, en quelque sorte honoré par le sang de l'innocence, serait avili, souillé par le **sang impur**.

N° 226. Sextidi 16 Floréal, l'an 3^e. (Mardi 5 Mai 1795, *vieux style*.), page 367: Vous ne pouvez pas faire grâce d'une obole aux ennemis de sa souveraineté. (Applaudissements.) Il a répandu son sang au dedans et au dehors, ce sang généreux qu'on ne doit point comparer au **sang impur de plusieurs condamnés qu'on veut réhabiliter**.

Celui des complices du triumvirat...

N° 247. Septidi 7 Prairial, l'an 3^e. (Mardi 26 Mai 1795, *vieux style*.), page 523: ROUYER: Vous venez de frapper du décret d'accusation des députés arrêtés le 12 germinal et le 1^{er} prairial: par quelle funeste indulgence, en frappant les complices du triumvirat, avez-vous épargné les criminels qui le composaient, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Barère? Vous les avez condamnés à la déportation, mais ce décret ne s'exécute pas; et d'ailleurs avez-vous le droit de souiller une autre terre d'un **sang aussi impur**? Je demande contre eux le décret d'accusation, et qu'ils soient renvoyés au même tribunal que les autres.

- 1795 DAMADE Louis, *Histoire chantée de la Première République. 1789 à 1799. Chants patriotiques, révolutionnaires et populaires*. Recueillis par ~. Préface de Ch. Nutter. Paris, Paul Schmidt, 1892 ☆; ☆.

Page 441: *La Journée du 12 Germinal, an III*. Couplets chantés au théâtre Favart (1^{er} avril). Paroles de LEBRUN-TOSSA. Musique de DALAYRAC. 1795: «Le sénat a lancé la foudre | Sur le **reste impur des brigands**.»

Page 453: *Guerre à l'Angleterre. Chant national*. Paroles du Citoyen LE FEVRE. Musique du Citoyen BEAUVARLET CHARPENTIER. 1795: «Tremble, **impure Albion**, tremble: un peuple vengeur | Sur tes bords impunis va porter sa valeur.»

- 1795 Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)...:

Convention nationale, 1862_23 ☆:

Celui des hommes de sang.

N° 127. Septidi 7 Pluviôse, l'an 3^e. (Lundi 26 Janvier 1795, *vieux style*.), page 291: Quand tous les hommes de sang auront expié leurs crimes sur l'échafaud qui les attend, quand la justice nationale, en versant leur **sang impur**, aura satisfait aux mânes de ces milliers de victimes qu'ils ont égorgées, alors, citoyens représentants couronnez votre ouvrage, et terminez glorieusement notre immortelle révolution par un grand acte de justice, un hommage éclatant à l'humanité, en abolissant la peine de mort.

N° 156. Sextidi 6 Ventôse, l'an 3^e. (Mardi 24 Février 1795, *vieux style*.), page 523: A côté de ces patriotes qui versent des larmes sincères sur le sort de cette belle partie de la république, livrée aux flammes, on rencontre de ces génies mal-faisants, de ces émanations à la Carrier, qui ne peuvent vivre qu'en s'enivrant de sang humain. ¶ De ce nombre s'offre à nous un nommé Cousin, grand exterminateur de *chouans*, à ce qu'il dit, qui pousse des cris de joie vers Robespierre, à la vue du **sang impur «des prêtres et des aristocrates, qui abreuve, dit-il, les sillons dans les campagnes, et ruisselle à grands flots sur les échafauds, dans les cités.**

- 1796 *Appel à l'honneur français sur le Jugement de Louis XVI et la fête du 21 janvier*. Par M. E * * * A Paris, [s. n.]. An V^e. M. DCC LXXXVI. [1796] ☆:

Page 38: Ce furent Robespierre et ses associés, qui, dans les jours de leur vertu, firent décréter cette loi sublime qui livre à la mort, sans pitié, les infâmes qui ont quitté leur pays. Inébranlables dans leur inflexible équité, ils n'admirent aucune exception. Envain, des femmes, des vieillards objectoient que les grands actes de justice du peuple souverain leur en avoient imposé malgré eux; qu'ils n'avoient fui que pour s'y soustraire; qu'ils ne pensoient pas être rendus coupables pour avoir langué dans la misère, loin de leur pays; qu'ils lui offroient le sacrifice de leurs biens et ne demandoient que la vie. ¶ Robespierre n'écoula jamais ces frivoles excuses; jamais le **sang impur** ne fut épargné.

Celui des exilés.

- 1796 DELISLE DE SALES Jean-Baptiste-Claude, *De la philosophie du bonheur*. Ouvrage recueilli et publié par l'auteur de la « Philosophie de la nature ». 2 vol. in-8. Paris, [s. n.], 1796_1 ☆:

Page xxxij: Ce Citoyen estimable, qui cachait une ame Romaine, sous l'extérieur sauvage d'un Français Révolutionnaire, n'admettait point la terreur de l'esclavage, parmi les éléments de la liberté: il préférerait, à tous ces chants de Cannibales,

Qu'un sang impur arrose nos sillons;
Ce beau vers de sentiment, fait sur Fouquet, une des victimes du Despotisme de Louis XIV. Je le crois innocent, puisqu'il est malheureux.

- 1796 GAUTHEROT Gustave, « La Marseillaise », *Revue catholique des institutions et du droit* (Lucien BRUN, fondateur de la publication), Paris, Grenoble, Lyon [s. n.], (A40, SER2, N5), mai 1912 ☆:

☞ Page 457: **Lorsqu'un chant a présidé à de telles hontes, il me semble qu'il n'a que trop mérité la réputation qui lui a si longtemps interdit d'exprimer l'âme de la France.** ¶ La *Marseillaise* resta « le chant de ralliement des Jacobins et des montagnards¹, mais elle ne resta que cela, malgré le décret de Messidor²: en 1796, le *Messenger du Soir* publia une lettre — caractéristique — où l'on rappelait que « **les buveurs de sang et les furies de la guillotine, en accompagnant les victimes jusqu'au lieu du supplice, hurlaient: Qu'un sang impur** ».

1. Tiersot, *op. cit.*, p. 183.

2. Du 26 messidor, an III: décret ordonnant que la *Marseillaise* soit « jouée chaque jour à la garde montante ».

- 21 janvier 1796 Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, seule histoire authentique et intègre de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)...

Directoire exécutif, 1863_29 ☆:

* *L'Hymne du 21 janvier* (1796) est reproduit dans: Constant PIERRE, *Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution française*... 1899, p. 184–185 du PDF ☆; DIRECTOIRE EXÉCUTIF, *Procès-verbal de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français*, célébré à Paris, dans le temple de la Victoire, le 2 pluviôse an 7. Paris, impr. de Gratiot, 1799, page 12 ☆; etc.

N° 124. Quartidi 4 Pluviôse. (23 Janvier [1799].), page 593 bis: [...] le Conservatoire exécute l'hymne du 21 janvier* (par le citoyen Lebrun, de l'Institut national des sciences et arts, musique du citoyen Berton, du Conservatoire), dont suivent les paroles. ¶ [...] Oui! de leur sang impur [des traîtres] qu'ils rougissent la terre! | Qu'ils meurent sous le glaive au bruit de nos succès, | Les traîtres qui, votant la famine et la guerre, | Brûlent d'anéantir jusqu'au nom des Français. ¶ [REFRAIN] S'il en est qui veulent un maître, | De rois en rois dans l'univers, | Qu'ils aillent mendier des fers; | Ces Français, ces Français indignes de l'être; | De rois en rois dans l'univers, | Qu'ils aillent mendier des fers. ¶ [...].

- 1796 RICHER-SERISY, *L'Accusateur public*. N°. XXII. Paris, [Migneret], 1796 ☆:

Pages 1–2: CETTE voix prophétique qui dans mon dernier numéro faisait sentir des revers au dehors, et les complots du crime dans l'intérieur; cette voix de l'humanité qui invoquait la paix, retentissait encore, que déjà le drapeau tricolor reculoit devant l'aigle impérial; l'affreux jacobin pétillant de joie, et rassuré par une longue et criminelle impunité, encore une heure, alloit joncher de nos cadavres ce sol frappé du courroux céleste, et pour la seconde fois encore, boire à grands flots le sang de l'homme dans la coupe de l'égalité.

Celui des monstres.

Page 7: Les monstres mordent la poussière; et pour cette fois, un sang impur inonda les sillons. Les deux Conseils s'assemblent; un message du Directoire vient annoncer les dangers auxquels, dans cette nuit horrible, Paris, la France entière, la législature et lui-même venoient d'échapper.

- 1796–1797 CADET DE GASSICOURT Charles-Louis, *Le Tombeau de Jacques Molai, ou Histoire secrète et abrégée des initiés, anciens et modernes, des Templiers, Francs-maçons, illuminés, etc. Et recherches sur leur influence dans la révolution française*; suivie de la *Clef des Loges*. A Paris. Chez Desenne, Imprim.-Lib. Palais Égalité, Nos. 1 et 2. L'an V de l'Ère française. 1796–1797 ☆:

Pages 24–25: L'Eternel a voulu que les hommes fussent libres; et par-tout les hommes sont opprimés; il a voulu qu'ils fussent heureux, et la terre est partagée entre quelques tyrans qui ne connoissent de lois que leur intérêt... Allez, et que leur sang impur [celui des tyrans], versé par vos mains généreuses, vous ouvre pour jamais les portes du céleste Eden...

Pages 27–28: Leurs signes, leurs emblèmes sont les mêmes que nous avons adoptés pendant la révolution, les couleurs nationales sont celles des maçons; le niveau, l'équerre, le compas, annoncent l'égalité, l'union la fraternité; l'accacia, arbre consacré parmi eux, et qui ne fleurit qu'arrosé du sang d'Abiram,

suite, page 122



Curse of the Jacques de Molay [† 18 mars 1314] by redvulpes ART on DeviantArt ☆.

LA GALERIE HISTORIQUE

on Tableaux des Evénemens

de la

Revolution Française



7:49



Nº 50.



Nº 53.



Nº 54.



Nº 55.



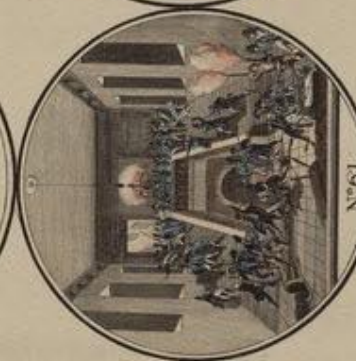
N^o 58



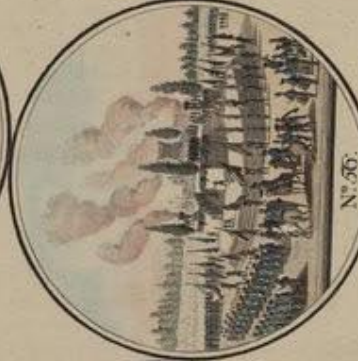
Nº 59



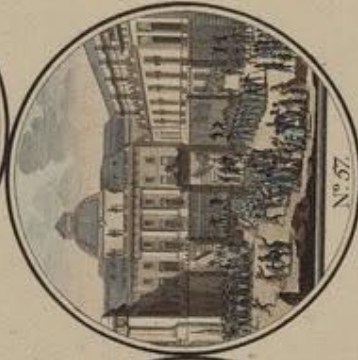
0.9%N



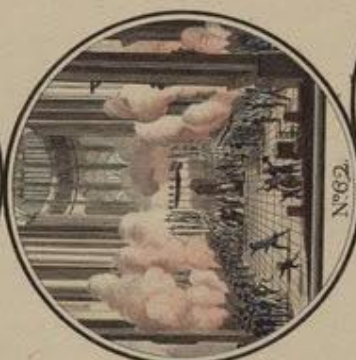
1801



10



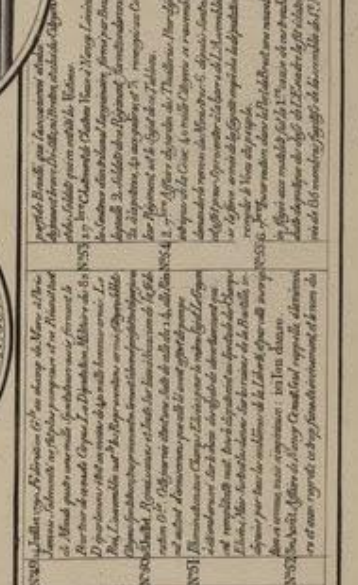
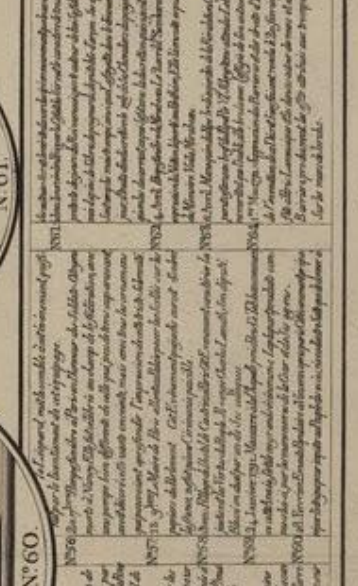
10



COBAIN



N° 63.

[illegible][illegible]

Nº 64.

est notre arbre de la liberté, que les Jacobins ont si long-temps arrosé du **sang de l'innocence** : il n'est pas jusqu'au *bonnet rouge* qu'on ne retrouve dans leurs cérémonies ; et il est très-intéressant de remarquer que ce bonnet odieux fut un des ornemens présentés à Cromwel, le jour de son installation (1).

- 1797 LEMERER Roland-Gaspard, *Appel à la nation française...* Toulouse, [s. n.], 1797 ☆:

Celui des monstres.

Pages 4-5 : La Convention Nationale, soudainement créée sous des auspices terribles, et composée, dans sa majorité, d'élémens pernicieux, naquit, vécut et mourut dans le sang. A l'heure fatale qui sonnoit les massacres de septembre, étoient en même temps convoqués les nouveaux élus du peuple, et chacun sait de reste comment furent pratiquées ces élections prétendues. Ils étoient à peine réunis, qu'à la voix d'un vil-histrion, la république fut proclamée. Bientôt le plus horrible comme le plus inutile des forfaits, divisa la Convention, arma des furieux les uns contre les autres : on a pu remarquer combien de ces monstres ont déjà péri de la main de leurs complices ; d'Orléans, lui-même, trompé dans ses affreux projets, a subi cette inévitable loi. Mais si le **sang impur a coulé, des flots de sang innocent ont inondé la France** ; tous les crimes furent déchaînés à la fois, et notre malheureux pays ne fut plus qu'un vaste champ où regnoient la terreur et la mort.

- 1797 *Lettres aux électeurs de l'an V, aux deux Conseils, au Directoire et aux Puissances étrangères, sur la Paix.* A Paris, [s. n.], Août 1797 ☆:

Page 54 : En supposant que des circonstances impérieuses me privassent de ma couronne, j'en regretterais la perte, moins pour l'honneur de la posséder, que pour le plaisir de faire des heureux. Je ne voudrais point reconquérir mes états par la force des armes, il faudrait verser le plus pur sang de mes sujets. S'il étoit dans les desseins secrets de la providence, que le sceptre me fût rendu, je le reprendrais sans secousse, sans violence, du consentement libre et unanime de la Nation.

Page 60 : Présent de la Divinité, ect. [sic]

..... i
 Sous le règne des lois, laisse à l'Être suprême
 Le soin de nous venger, de se venger lui-même.

De l'impie.

D'un **sang impur**, abhorré des mortels,
 Il saura bien, dans sa juste colère,
 Purger la France, et devant ses autels,
 Forcer l'impie à craindre son tonnerre.

- 1797 *Réimpression de l'Ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat (Mai 1789 – Novembre 1799)...*

Directoire exécutif, 1863_28 ☆:

N° 172. Duodi 22 ventose (12 mars [1797]), p. 614 : Les chants patriotiques, à la fin des séances, n'avaient pas eu lieu pendant quelques jours. On avait dit que les défenseurs des accusés les avaient convaincus que cette manière de se comporter ne convenait pas à des gens de leur sorte, et compromettait leur dignité. Les hymnes de la liberté ont été de nouveau entonnés à l'issue des audiences des 11, 12 et 13 de ce mois. Après la séance du 12, les accusés ont chanté avec complaisance le couplet. *Amour sacré de la patrie*, etc., et au lieu du dernier vers, Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons, ils disaient : du **sang des rois** abreuvons nos sillons.

- 1798-1799 CHEMIN-DUPONTÈS Jean-Baptiste, *Morale des sages de tous les pays et de tous les siècles, ou Collection épurée des moralistes anciens et modernes...* A Paris, Chez l'Auteur, AN VII [1798-1799] ☆:

Celui des scélérats.

Pages 100-101 : PENSÉES MORALES DE THÉOGNIS. – CHAPITRE SECOND. QUOI ! dit l'infortuné, il est donc arrêté que je ne serai jamais vengé des scélérats dont la violence m'a tout ravi ! Dépouillé par eux, et réduit à la honteuse nudité, je serai donc encore obligé de traverser les fleuves pour me soustraire à leurs coups ! le ciel me refusera le spectacle de leurs larmes ! Jamais je ne m'abreuvrai de leur **sang impur** !.... Malheureux ! tu blasphèmes. Tu as joui du bien, supporte le mal avec courage. [...]

- 1801 COMTE DE C***, *Mémoires du Comte de C****, ou AVENTURES intéressantes et singulières qui peuvent donner une idée de l'intérieur

de la France et des mœurs de ses habitants, à l'époque de Décembre 1793 jusqu'en Août 1794. On y trouve les *Relations complètes du siège de Lyon, l'Histoire de la Vendée et celle des Chouans*. Hambourg, [s. n.], 1801 ☆.

Celui de l'infâme Toulon...

Pages 26–27: [Placard] VIGILANCE! VENGEANCE!

Citoyens, l'infâme Toulon vient de tomber, et déjà le **sang impur** coule de toutes parts. Vengeons les mânes de nos frères égorgés. La justice le veut et l'ordonne. Levez-vous donc, accourez, tous, pressez-vous en foule autour des coupables. Que pas un ne puisse échapper à cette enceinte vengeresse et terrible. Des victimes, citoyens.... des victimes! La **liberté paisible** se plaît au milieu des douceurs; mais **quand elle est violée, il lui faut du sang et du carnage**. Saisissez donc, **immolez tout ce qui ne sera pas pur**; que rien ne vous arrête. Des perfides auront pu séduire la loi peut-être, et lui arracher des témoignages de patriotisme: n'importe, frappez toujours. Ceux-là sont plus criminels encore, qui, par adresse, ou mensonge, ont pu tromper les représentants du peuple, et reculer d'un instant la vengeance nationale.....

- 1802 ALFIERI Vittorio, *Œuvres dramatiques du comte Alfieri*. Traduites de l'italien par Claude-Bernard PETITOT. 4 vol. in-8. Paris, Giguet et Michaud, 1802_3 ☆:

Celui des tyrans.

Page 11: BRUTUS. ¶ Et moi aussi je suis né de leur **sang impur**. Mais Rome verra que je suis son fils, et non celui de la sœur de Tarquin. **Tout le sang des tyrans qui coule encore dans mes veines, je veux le renouveler, en le versant pour la patrie.**

Pages 137–138: VIRGINIUS. ¶ Rien. Je suis toujours prêt à mourir. Je ne regrette que d'avoir vécu trop long-tems. Mes cris pourront arrêter le juge inique, je l'espère, il écouterait mes droits; mais s'il est inflexible, Rome me verra montrer à tous les citoyens ma poitrine couverte d'honorables cicatrices. On m'entendra attester la patrie, nos dieux, **le sang ennemi, le mien que j'ai répandu pour elle**. On entendra un père tremblant, désespéré, raconter à tous les pères le malheur de sa fille. Tous les guerriers sauront quelle récompense je reçois à Rome de mes travaux et de mes blessures. Voilà ce que je puis jurer de faire. Mais plonger mon glaive dans le sang des Romains, envelopper dans mon malheur tant d'innocens, c'est en vain...

ICILIUS. ¶ Cependant vous y serez forcé. La liberté, le sort des enfans, valent bien le sang de quelques citoyens. Les braves qui mourront ne méritoient pas l'esclavage, les lâches étoient indignes de vivre parmi nous. Mais allez serrer, dans vos bras, votre femme et votre fille désespérées. J'en suis certain, leurs larmes enflammeront votre courroux, l'égaliseront au mien, et vous approuverez tous mes projets. [... Etc.]

- 1802 BERTRAND DE MOLLEVILLE Antoine-François, *Histoire de la Révolution de France, pendant les dernières années du règne de Louis XVI...* 2^e partie... A Paris, Chez Giguet et Michaud, 1802_9: Gallica ☆; Internet Archive ☆.

Pages 231–233 (note 2): Les plus ardents révolutionnaires vouloient par dessus tout passer pour philosophes, et crurent sans doute se faire reconnoître pour tels, en faisant décréter par l'assemblée, le 24 août, que les philosophes des nations étrangères qui auroient servi la cause de la liberté, auroient le titre de *citoyens français*. Deux jours après, elle déféra nommément cette qualité à quelques étrangers turbulens et séditieux, tels que Priestley, Thomas Payne, Rohan-Hamilton, Anacharsis Clootz, etc. etc. etc. Anacharsis Clootz se présenta le lendemain à la barre pour remercier l'assemblée de l'honneur qu'elle lui avoit fait. On peut juger du genre de philosophie que l'assemblée entendoit honorer, par le discours forcené que cet aventurier lui adressa; voici les passages de ce discours qui furent le plus applaudis: ¶ « Les philosophes cosmopolites étoient associés à vos travaux et à vos dangers; vous les associez à votre gloire en les déclarant citoyens français. Les erreurs de l'assemblée constituante et les horreurs de la royauté constitutionnelle, formoient un mur de séparation, dont la mémorable journée du 10 ne laisse que les décombres qui seront bientôt déblayés par la convention nationale. Charles IX eut un successeur, Louis XVI n'en aura point. Législateurs, vous savez apprécier la tête des philosophes; il ne vous reste plus qu'à mettre à prix la tête des tyrans. L'humanité vous conjure de pousser un cri tyrannicide contre Frédéric Guillaume, contre le cannibale Brunswick. Les Timoléon et les Ankarstroom ont répandu quelques gouttes d'un **sang impur**, pour arrêter un torrent de sang humain. Le cruel Gustave

Celui des tyrans, des cannibales...

feroit aujourd'hui un carnage affreux sur nos frontières, si Brutus Ankarstroom ne s'étoit pas dévoué pour son ingrate patrie.... Un décret de proscription contre les monarques de Pilnitz, terminera promptement une longue série de calamités.... Quant à moi, pénétré de reconnaissance pour votre dernier décret philosophique, je sens combien il m'honore et combien il vous est honorable. Je prononce le serment d'être fidèle à la nation universelle, à l'égalité, à la liberté, à la souveraineté du genre humain. Gallophile de tout temps, mon cœur est français, mon âme est sans-culotte.»

- 1803 " *Histoire de la Révolution de France, pendant les dernières années du règne de Louis XVI...* 3^e partie... A Paris, Chez Giguët et Michaud: 1803_11: Gallica ; Internet Archive .

* L'auteur traite de l'assassinat de Marat et de ses suites dans le vol. 12, p. 39 ss. .

Page 302: AU ROI. Paris, le 27 juillet 1792. ¶ Vous voulez sauver l'effusion d'un **sang impur**, et le vôtre se mêlera peut-être aux torrens que vous en ferez couler en Europe!!*

- 1803 " 1803_12: Gallica ; Google .

Page 50: Les honneurs que reçut après sa mort ce prétendu ami du peuple [MARAT], qui pour le bien de son pays n'auroit jamais dû naître, se terminèrent par un obélisque, que les *sans-culottes* de Paris élevèrent à sa gloire dans le Carrousel. La Convention eut la bassesse d'envoyer une députation de ses membres, pour assister à la consécration de ce monument; et la police y entretenait une sentinelle, jusqu'à ce que les restes de cet **être impur** fussent jetés en cérémonie dans le cloaque de la rue Montmartre. [voir aussi p. 403.]

MARAT.

Page 413: La pompe, suivant l'auteur du mémoire très-piquant et très-véridique que j'ai déjà eu occasion plusieurs fois de citer, se célébra non dans un temple consacré de temps immémorial à la Divinité, mais au milieu de ces Tuileries, profanées depuis trois ans par tant d'insurrections en sens contraire, par les **orgies impures des Cannibales**, et surtout par le sang humain que la chute du trône, le 10 août, y avoit fait répandre.

- 1803 " 1803_14: Gallica ; Internet Archive .

Page 158: Le jugement de la haute-cour de justice de Vendôme se fit attendre jusqu'au milieu de 1797, tant les hommes qui s'étoient joués si long-temps de la vie de tout ce qu'il y avoit de **pur** en France, pendant les orages révolutionnaires, cherchoient à envelopper de formes tutélaires les **êtres impurs** qui avoient été autrefois leurs complices!

- 1815-1817 MICHAUD M. (sous la dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne...* 33. Pfaff-Polyhistor. Paris, A. Thoisnier... 1843-18..._33 : PŒSCHL (Thomas), fondateur d'une secte de mystiques fanatiques allemands [page 564]*.

* Quand Napoléon I^{er} revint de l'Île d'Elbe, les pœschliens le prirent pour l'Ante-christ, avant-coureur du millésime. Pour le faire arriver plus vite, les acolytes les plus farouches, voulant se purifier par du **sang impur** répandu, égorgèrent à Ampfelwang toute une famille qui n'avait pas voulu croire à la nouvelle Jérusalem, coupant aux femmes les seins, etc. Plusieurs mères durent être empêchées de force de sacrifier leurs jeunes enfants. Ces faits eurent lieu dans la semaine sainte de 1815. De semblables horreurs se

préparèrent à Wurtzbourg et dans les environs, pendant les années 1816 et 1817, et la secte, malgré la plus grande surveillance, a longtemp persisté sur les frontières de la Bavière et de la Bohême. Quant à Pœschl lui-même, il fut amené à Salzbourg et plus tard à Vienne. Comme ou reconnut son

innocence quant aux horreurs commises, mais qu'on put constater en revanche l'égarment de sa raison, il fut enfermé dans un hôpital d'aliénés, où il mourut. Du fond de cette retraite, il avait du reste, dans ses moments lucides, protesté souvent contre les débordements de ses acolytes. R-L-N.

- 1821 LALLEMENT Guillaume, *Choix de Rapports, Opinions et Discours Prononcés à la Tribune Nationale depuis 1789 jusqu'à ce jour...* Tome XIV. — Année 1794. Paris, Alexis Eymery, 1821 .

Page 147: Quel espoir peut rester à l'empereur et au roi d'Espagne depuis que la justice nationale a scellé la liberté française par le **sang impur de ses tyrans**?

- 1823 DUMOURIEZ Charles-François, «Discours de Dumouriez à la Convention nationale. (Séance du 10 octobre 1792.)», dans *La Vie et les Mémoires du général Dumouriez. Avec des notes et des éclaircissemens historiques*, par M^{rs} BERVILLE [Albin DE] et BARRIÈRE [François]... Paris, Baudouin frères, 1823_3 .

Page 40: Cette partie de la république française présente un sol aride, sans eaux et sans bois. Les Allemands s'en souviendront, leur **sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée [page 406].

Celui des Allemands.

- 1823** VELLAY Charles (dir.), *Revue historique de la Révolution française...* Paris, Aux bureaux de la Revue, 1910–1923 : Janvier–Juin 1916_9 : Page 296 : « Souvenirs inédits de J.-P. PICQUÉ*, député des Hautes-Pyrénées à la convention » ¶ [...] J'ai toujours rejeté ce principe de sociabilité qui consiste à rapetisser, à s'humilier devant son semblable pour obtenir une réciprocité mutuelle, bienveillance, effusions éternelles, politesse cérémonieuse incommode qui rendent les Chinois le peuple le plus civilisé, le plus policé, le plus minutieux, le plus fourbe de l'univers. Ces manières qui cachent souvent la fraude, l'astuce, **impur mélange de la bassesse et de la perfidie**, ne conviennent pas à l'homme libre qui possède les goûts de l'esprit réunis aux habitudes de l'imagination et à une vie indépendante.

* D'après une note autographe de l'auteur, lesdits *Souvenirs* ont été écrit et transcrits en 1823 [L.-G. PÉLISSIER, page 6].

Cf. la *tolérance*.

- 1824** DULAURE Jacques-Antoine, *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française, depuis la convocation des États-Généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon*. 5 vol. in-8 + Table. Paris Baudouin frères, 1823–1825 : 1824_3 . Autres résultats Gallica .

Pages 8–9 : Dès-lors aucun obstacle n'arrêta la marche révolutionnaire, nul frein à l'arbitraire, aux passions, nulle garantie pour les citoyens ; leur fortune, leur vie étaient à la merci des comités révolutionnaires, comités composés pour la plupart d'hommes nouveaux en révolution, d'étrangers, d'**hommes les plus impurs, les plus vicieux de la société**, dont plusieurs avaient servi de cochers et de laquais aux émigrés*.

* Voy. *Mémoires sur les prisons, Tableau historique de la maison Lazare*, p. 211. (Collect. B. F.) .

Pages 336–337 : Quoique la grande majorité de la Convention eût beaucoup de mépris pour Marat, aucun membre n'éleva la voix pour s'opposer aux honneurs qu'on allait rendre à sa mémoire ; on craignit d'exciter des dissensions et des orages dans l'Assemblée. Le **cadavre impur** de cet homme dont les actes avaient souillé la révolution, de cet individu qui, comme le dit M. Bertrand de Molleville, n'était qu'un automate que des hommes puissants faisaient mouvoir*, déshonora le Panthéon, ou plutôt ceux qui avaient proposé de l'y placer ; niais il ne le déshonora pas long-temps. Par un excès contraire, qu'on ne peut approuver, les restes de Marat, arrachés du Panthéon, furent, dit-on, jetés dans l'égoût de la rue Montmartre.

* Histoire de la révolution, par M. Bertrand de Molleville, troisième partie, tome XI, page 98. L'automate me paraît moins criminel que l'étaient ceux qui le faisaient mouvoir*.

- 1827** LE BRUN Ponce-Denis Écouchard ; BERRIAT-SAINT-PRIX Charles (édit. sc.), *Œuvres de Le Brun*. 2 tomes en 4 vol. in-32. Tome premier, contenant les *Odes, les Élégies et les Épîtres*. Paris, Lemoine, 1827 : Pages 106–111 : Ode IX. [...] Oui, de leur **sang impur** qu'ils rougissent la terre. | Qu'ils meurent sous le glaive, au bruit de nos succès : | Les traîtres qui, votant la famine et la guerre, | Brûlent d'anéantir jusqu'au nom des Français. Page 113 : Ode I. *Aux Français* : Français, ressaisissez le char de la Victoire ; | *Aux armes, citoyens !* il faut tenter le sort. | Il n'est que deux sentiers dans les champs de la gloire : | **Le triomphe ou la mort**.

Celui des traîtres.

- 1827** MONTGAILLARD Guillaume-Honoré ROCQUES DE (abbé), *Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825*. Précédée d'un discours préliminaire et d'une introduction historique sur la monarchie française et les causes qui ont amené la Révolution, par ... [et le comte DE MONTGAILLARD, avec une table analytique par Guillaume LALLEMENT]. Ouvrage faisant suite à toutes les *Histoire de France* publiées jusqu'à ce jour. 9 vol. in-8. Paris, Moutardier : 1827_1 * [Autres résultats Gallica .] :

Page 63 : Les avenues de la cour se sont remplies d'une foule de gens obscurs qui se prétendent grands seigneurs, sans doute par antiphrase. Là se trouvent des noms dont la notoriété vint quelquefois d'une **source impure**, et des noms illustrés non par le récit des historiens, mais par l'art des généalogistes.

Page 127 : Les bourgeois anoblis et de nouveaux grands seigneurs, hommes dont la faveur venait d'une **source impure**, souvent criminelle et presque toujours honteuse ; ces parvenus de la cour prétendaient représenter les anciens pairs de France, les ducs de Bourgogne, de Guienne, de Bretagne, etc., les comtes de Champagne, de Flandres de Toulouse, etc. c'est-à-dire des princes feuda-

* Cette *Histoire* a été contestée par Paul-Mathieu LAURENT : *Réfutation de l'Histoire de France de l'abbé de Montgaillard*, publiée par M. URANELT DE LEUZE, accompagnée de pièces justificatives, qui contiennent une note politique de Mirabeau et plusieurs lettres inédites de Louis XVIII, avec un fac-similé de leur écriture. Paris, Chez Delaforest, libraire, et chez Ponthieu et Cie, 1828 .

taires de la couronne, qui se reconnaissaient ses vassaux, mais qui étaient souverains dans leurs provinces, et, comme on l'a dit, indépendans de fait de l'autorité royale, et en réalité plus puissans, par leurs possessions et leur alliance, que le monarque auquel ils consentaient à prêter foi et hommage. ¶ François I^{er}. corrompit toutes les distinctions qu'il accorda, il vendit tout ; ses successeurs, notamment Henri II et Henri III, conférèrent la pairie à des familles tout-à-fait indignes de l'estime nationale ; [...].

☞ Pages 294–295 : Les déprédations de la cour et la corruption des classes privilégiées qui, depuis l'avènement de Louis XVI, furent toujours en augmentant, devaient nécessairement conduire à une grande catastrophe ; en outre, plusieurs années avant la fin de Louis XV, combien de véhicules d'une révolution générale ! Remarquez cette soif des richesses mal acquises et ces viles passions qui ravagent toutes les classes ; voyez ces éclatans et continuels égaremens de la cour, les mauvaises mœurs honorées, les hommes du premier rang se faisant gloire du titre de roués, pour désigner avec quelle scélératesse ils violent les plus saintes lois de la morale ; la prostitution mise en honneur sous le nom de galanterie ! Contemplez les grandes villes qui regorgent d'une populace plongée dans la misère, dans la plus grossière débauche, et dans toutes sortes de dégradations physiques et morales ! Mais, dira-t-on, la lie du peuple, trop négligée sans doute par l'administration fut mise en fermentation par les agitateurs de 1789, 1790. Elle existait donc cette **lie impure** ! et qui l'avait formée ou laissée se former ? n'était-ce pas l'ancien gouvernement ? Et plus tard, si les moteurs de la fameuse commune et les chefs de la convention mirent en œuvre ces misérables, n'est-ce pas qu'ils les trouvèrent tout disposés au crime par leur éducation ? Il est des choses qu'on ne saurait trop répéter, tant elles sont importantes. [...].

Pages 305–306 : On ne pouvait croire que les ministres de l'autel eussent une **foi pure** quand on voyait l'**impureté de leurs mœurs** ; et l'on se détachait d'une croyance dont ils abusaient pour s'engraisser des sueurs des hommes péniblement laborieux, qu'on appelait **manans** ; mot qui n'aurait dû signifier que l'état d'hommes attachés au sol pour la culture, et qui est resté dans la langue comme une injure grossière.

☞ Page 481–482 : [...] c'est à la vue de leur palais que les deux prédécesseurs de Louis XVI laissaient de tels monumens d'inhumanité ! Tel était l'asile immonde réservé, sous leur administration, à la population inférieure de cette capitale, où Louis XIV devait puiser sa dernière ressource si la journée de Denain était perdue ! Voilà le **réceptacle impur** ouvert au peuple qui remplissait les églises pour rendre grâce à l'Éternel d'avoir prolongé les jours de ce Louis XV, souverain que, dans son enthousiasme inconsidéré, ce peuple surnommait le Bien-aimé ! Tels étaient les lieux où l'on entassait une foule de plébéiens dont l'indigence, provenant surtout de l'action du gouvernement, était le seul méfait ! Un édit du 11 mai 1781 avait cependant ordonné qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris chaque malade aurait son lit ; mais la morgue des corporations, l'intérêt des administrateurs, l'obstination des vieilles routines se sont victorieusement opposés aux réformes prescrites ; car, sous ce gouvernement absolu, et malgré l'ordre du maître, le bien ne s'effectue qu'après mille délais et à travers mille obstacles. [...].

1828 COUSIN, « Lettre de Cousin à Robespierre. Cossé, dans le Bas-Maine ce 27 nivôse, l'an II de la République, une, indivisible et impérissable », dans *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois...* [1828], Genève, Mégaritotis reprints, 1978_3 🌟.

Page 318 : Nous sommes ici à exterminer le restant des chouans enfouis dans des bois ; le **sang impur des prêtres et des aristocrates** abreuve donc nos sillons dans les campagnes, et ruisselle à grands flots sur les échafauds dans nos cités. Juge* quel spectacle est-ce pour un républicain animé, comme je le suis, du plus pur amour et du feu le plus sacré de la liberté et de la patrie qui brûle dans mes veines !

* Juge et non Jugez ...

1829 FABRE Augustin, *Histoire de Marseille...* Marseille, Marius Olive ; Paris, Librairie De Lacroix, 1829_1 🌟 ; 1829_2 🌟 :

☞ Page 536 : Le jacobinisme, qui avait promis l'égalité, réalise sa promesse avec une cruelle ironie, et son égalité c'est celle de la servitude ; la force, c'est sa loi ; la spoliation, c'est sa morale ; la vue des souffrances humaines, c'est son plaisir ; le mépris pour notre nature, c'est son orgueil ; et Marat, c'est son dieu. Et puis, lorsque Robespierre eut fait au vrai Dieu la grâce de le reconnaître, les

¹ Le 8 juin 1794.

¹ « Mourir sur le champ de bataille, mourir dans le feu du carnage, sur des tas d'émigrés, d'esclaves, de tyrans, sur un lit de drapeaux rougis du **sang impur de l'aristocratie**, quelle mort plus glorieuse ! quel sort plus digne d'envie ! quel plus puissant motif d'enflammer le courage des vrais Français, des patriotes ! ¶ Quant à moi, fidèle observateur d'un serment sacré, toute mort est égale à mes yeux, pourvu qu'elle soit utile à ma patrie. Pour la cause du peuple et de la liberté, je me glorifierais de mourir..... où ? sur un échafaud ! L'échafaud n'a jamais fait la honte du supplicié, et l'échafaud ferait ma gloire.

¹ Je crois que l'auteur de cet hymne s'appelle M. de Lisle. Ce n'est pas le traducteur des *Géorgiques*.*

* On voit par cette note combien les choses les plus connues en France étoient ignorées en Angleterre pendant la guerre de la Révolution. Ce n'est pas la poésie, c'est la musique qui fera vivre l'hymne révolutionnaire. Pour couronner tant de parallèles extravagants, il ne restait plus qu'à comparer le chant en l'honneur des libérateurs de la Grèce à l'épithaphe de Marat. (N. Éd.)

^a Il faut pardonner à un exilé, à un malheureux, à jeune homme un j qui se croit prêt à mourir, cette boutade contre la société : elle est sans conséquence, et les sentiments exprimés ici par ce jeune homme ne sont cependant ni sans élévation, ni sans générosité. (N. Éd.)

Bien d'autres sujets sont peu entendus de nos philosophes.



P. J. B. BUCHEZ.

jacobins marseillais célébrèrent ¹ une fête pompeuse en l'honneur de cet Etre-Suprême qui rejeta **leurs hommages impurs**. Maignet, debout sur un autel de forme ronde élevé à la place Castellane, parla des charmes de la vertu, des merveilles de la création et de l'immortalité de l'ame.

Page 468 : La municipalité distribue aussi des piques aux élèves du collège de l'oratoire qui forment un bataillon, nomment leurs officiers, et s'exercent aux évolutions militaires, en faisant retentir les airs de chants patriotiques. Le commandant se présente, le 27 mai, à la barre du club, et prononce une harangue brûlante ¹. Pauvres enfants qui s'arrachaient à leurs études et à leurs jeux pour prendre part avec leurs pères à des querelles sanglantes ! êtres faibles et trompés qui déjà prononçaient des paroles cruelles !

Page 470 : (Mireur, bataillon des Marseillais, *Marseillaise*...)

Page 545 : Auguis et Serres, qui le remplacèrent, voulurent substituer un régime de justice et de modération au règne de l'anarchie et de la terreur ; ils firent arrêter le nommé Reynier qui avait dit dans une lettre écrite à l'agent national de la commune de Chabeuil : *Une grande masse de patriotes intacts, ne formant qu'un faisceau avec la société populaire, n'attendent qu'un signal pour consolider la république en faisant disparaître par un et trois septembre tout ce qu'il y a d'impur dans Marseille.*

1830 « 28 Juillet 1830 ». *La Marseillaise*. Suivent 7 couplets, encadrés de 7 vignettes représentant des événements arrivés le 28 juillet 1830. [estampe], [s.l., s.n.], 1830 ♠. [Voir page suivante.]

1834 CHATEAUBRIAND François-René DE, *Œuvres complètes de M. le vicomte de Chateaubriand*... 3 vol. in-4. A Paris, Chez Lefèvre, 1834.1 ♠:

Page 50 : L'hymne des Marseillais ¹ n'est pas vide de tout mérite. Le lyrique a eu le grand talent d'y mettre de l'enthousiasme sans paraître ampoulé. D'ailleurs cette ode républicaine vivra, parcequ'elle fait époque dans notre révolution. Enfin elle mena tant de fois les François à la victoire, qu'on ne saurait mieux la placer qu'auprès des chants du poète qui fit triompher Lacédémone. **Nous en tirerons cette leçon affligeante, que, dans tous les âges, les hommes ont été des machines qu'on a fait s'égorger avec des mots.**

Page 34, note 1 : Par l'affreuse imitation des Jacobins, on va voir comment la vertu peut se tourner en vice dans des vases impurs.

Page 206 : Les corps politiques, quels qu'ils soient, ne sont que des amas de passions putréfiées et décomposées ensemble ; les moins mauvais sont ceux dont les dehors gardent encore de la décence, et blessent moins ouvertement la vue ; comme ces **masses impures** destinées à fertiliser les champs, sur lesquelles on découvre quelquefois un peu de verdure ^a. ¶ [...] Délivré du joug tyrannique de la société, je compris alors les charmes de cette indépendance de la nature, qui surpassent de bien loin tous les plaisirs dont l'homme civil peut avoir l'idée. **Je compris pourquoi pas un Sauvage ne s'est fait Européen, et pourquoi plusieurs Européens se sont faits Sauvages ;** pourquoi le sublime *Discours sur l'Inégalité des Conditions*, est si peu entendu de la plupart de nos philosophes. Il est incroyable combien les nations et leurs institutions les plus vantées paroissent petites et diminuées à mes regards ; il me sembloit que je voyois les royaumes de la terre avec une lunette inversée ; ou plutôt, moi-même agrandi et exalté, je contemplois d'un œil de géant le reste de ma race dégénérée.

1835 BUCHEZ Philippe-Joseph-Benjamin & ROUX-LAVERGNE Pierre-Célestin, *Histoire parlementaire de la Révolution française, ou Journal des assemblées nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*. Contenant la narration des événements [...] précédée d'une Introduction sur l'histoire de France jusqu'à la convocation des États-Généraux. 40 volumes, 22 cm. Paris, Paulin, 1834-1838 ♠ [Internet Archive ♠]. — 1835_18 ♠:

Page 159 : [...] les comités de sûreté générale et de salut public investis tout à coup par la Convention nationale, d'un pouvoir au-dessus d'elle-même, surpris par les circonstances, escobardés et conservés par l'intrigue, se sont trouvés, à cette époque dictatoriale, occupés par des hommes couverts de taches inciviques et alliés à l'ancien régime, par **les nœuds les plus impurs** ; ce fut sans doute pour Danton et Camille Desmoulins, ces artisans infortunés de la révolution, une réflexion pénible et humiliante, de se voir inopinément lancés à la mort par un *Amar*, trésorier de France ; un Barrère, commensal de *Savallette du Langès* ; un *Vadier*, royaliste soldé ; un *Voulland*, secrétaire des Feuillants, etc., etc., qui, trouvant opportun le moment de la représaille, ont mis à



« 28 Juillet 1830 ». *La Marseillaise*. Suivent 7 couplets, encadrés de 7 vignettes représentant des événements arrivés le 28 juillet 1830. [estampe], [s.l., s.n.], 1830 🌟.

Autre référence : *La Marseillaise* 27, 28 et 29 Juillet 1830 [estampe]. Paris, Mulhouse et Londres, Chez Engelmann & C^{ie}, 1830 🌟.

exécution en 1794, *au nom de la république française*, les décrets rendus en 1789 contre Danton et Camille, *au nom de Capet*, par Boucher d'Argis; et ont ainsi vengé la monarchie vaincue, par la mort des hommes courageux qui avaient, le 10 août, jeté le trône dans la poussière.

Page 165 : On se rappelle qu'un moment auparavant le **royalisme impur** avait été sur le point d'étouffer à jamais la liberté; on incarcère tous ceux que leurs actions audacieuses faisaient reconnaître complices du tyran.

— 1835_19 ☆. [Brève biographie.] :

☞ Pages 2–3 : [...] si l'on recherche pourquoi une tendance, essentiellement identique, consumma dans sa durée la popularité de trois assemblées nationales, la réputation et la vie de tant d'hommes, on se livrera à l'étude la plus instructive et la plus grave qui puisse ressortir de la révolution; on reconnaîtra que chaque assemblée, chaque homme puissant qui parut sur la scène politique, apportait avec lui la raison de sa chute, savoir l'ignorance du but, l'imprévoyance qui en était la conséquence, et un système arrêté et *immobilisateur*. ¶ Et comment aurait-on pu reconnaître le dernier terme révolutionnaire du but qui se poursuivait, lorsque l'on croyait par la révolution rompre avec toutes les traditions. Or l'esprit qui avait engendré ce but et qui en cherchait la réalisation, cet esprit était une tradition, cet esprit était le même sentiment chrétien qui, depuis plus de sept cents ans, ne cessait de produire des actes et d'engendrer des révolutions politiques; celui qui avait fait les communes, celui qui avait républicanisé une partie de l'Europe, celui qui avait aboli le servage, etc. En niant son origine, la pensée révolutionnaire perdit sa sanction religieuse; elle fit une question d'intérêts particuliers et de force, de ce qui n'était qu'une question de devoir. Elle se crut déliée de toute obligation envers une loi morale quelconque; elle fut brutale et cruelle, parce qu'elle ne voyait rien au-dessus de son propre salut, parce qu'en un mot elle croyait n'avoir de devoirs à remplir qu'envers elle-même. Que cela eût été différent, si elle eût reconnu d'abord son origine religieuse, et ensuite tiré son droit et ses devoirs de la morale chrétienne! alors son énergie n'eût paru que ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire que obéissance; elle eût puni et non frappé, elle eût écarté d'elle **tous les agents impurs qui l'ont souillée**; enfin, inflexible comme la morale dans ses commandements, et intolérante comme elle, au moins elle eût eu plus souvent pitié des faibles, et surtout horreur du sang. ¶ En rompant avec la tradition, il devenait impossible de connaître l'esprit qui remuait révolutionnairement les masses. Où trouver, si ce n'est dans l'Évangile, ces paroles qui semblent faites, mot pour mot, pour sanctionner les demandes que la France émettait en 1789: « Tous les hommes sont fils d'un même père qui est Dieu; tous les hommes sont frères; entre des frères le gouvernement doit appartenir à celui qui se fait le serviteur des autres, à celui qui est le plus dévoué. » Où trouver l'histoire des actes et des commentaires faits depuis dix-huit cents ans sur ces paroles, si ce n'était dans la tradition chrétienne. On ignore donc la portée de ces paroles, et, par suite, la portée d'un mouvement dont le premier mot était aussi celui de Jésus-Christ. [...].

Celui des Allemands.

Page 287 : Cette partie de la République française présente un sol aride, sans eaux et sans bois; les Allemands s'en souviendront, leur **sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée.

Page 397 : Ces hommes sont déjà aux aguets ils attendent notre ouvrage, comme une harpie, dont le **souffle impur** flétrit tout ce qu'il touche; ils s'attacheront à le décrier.

1836 " [...] 1836_23 ☆ :

Page 222 : Quant à l'intérieur, plus l'exécution du jugement sera différée, plus les prétextes de troubles augmenteront: quant à l'extérieur, ah! que toutes considérations politiques qui nous feraient différer l'exécution de ce jugement nous fassent frémir; **ces motifs sont nécessairement impurs comme la politique des cours**.

Page 280 : [...] pourquoi tarde-t-on si long-temps à procéder au scrutin épuratoire qui doit exclure de notre sein l'**alliage impur des brissotins, des rolandistes et surtout les partisans de la faction de la Gironde**, qui est enfin démasquée? [...] S'il en était ainsi, Jacobins, soyez inflexibles, et chassez du sanctuaire de la liberté ce **reste impur d'écrivains soudoyés par Roland et Brissot**. (Applaudi.)

Page 315 : Le jean-foutre va à l'assemblée pour y voir massacrer les patriotes, mais la victoire est à nous; nous ne voulons pas nous souiller d'un **sang aussi impur**, et nous l'abandonnons au bourreau.

Celui du jean-foutre.

(1) Lorsque Jacques Roux alla avec son collègue chercher Louis au Temple pour le mener à la mort, *Marchons*, lui dit-il, *l'heure du supplice est arrivée*. Capet ayant voulu lui remettre son testament, Jacques Roux refusa en disant, *Je ne suis chargé que de vous conduire à l'échafaud*. A quoi Louis répondit: *C'est juste*.

(Note de Prudhomme.)

Lequel?

Celui des autres rois.

Page 325: Jacques Roux, l'un des deux municipaux, prêtres, nommés par la commune commissaires pour assister à l'exécution de Louis Capet, dit que **les citoyens ont trempé leurs mouchoirs dans son sang**. Cela est vrai; mais Jacques Roux le prêtre, qui dans sa mission auprès du ci-devant roi lui parla plutôt en bourreau avide de hautes-œuvres (1) qu'en magistrat du peuple souverain, aurait dû ajouter dans son rapport au conseil-général, que quantité de volontaires s'empressèrent aussi de tremper dans le sang du despote le fer de leurs piques, la baïonnette de leurs fusils, ou la lame de leurs sabres. Les gardes ne furent pas des derniers. Beaucoup d'officiers du bataillon de Marseille et autres, imbibèrent de ce **sang impur** [celui de Louis Capet (Louis XVI)] des enveloppes de lettres qu'ils portèrent à la pointe de leur épée, en tête de leur compagnie en disant: **Voici du sang d'un tyran**.

Page 326: [...] il faut montrer à nos voisins qui nous contemplent comment on punit un roi parjure; qu'ils sachent que le **sang impur d'un tyran** est l'offrande la plus méritoire qu'on puisse adresser au **Dieu des hommes libres**.

Page 327: Le soir, les citoyens fraternisèrent plus encore qu'auparavant. Dans les rues, aux cafés, ils se donnaient la main et se promettaient, en la serrant, de vivre plus unis que jamais, à présent qu'il n'y avait plus de pierre d'achoppement. Les autres rois, se disait-on, ne nous en eussent pas moins fait la guerre; mais nous n'en serons que plus disposés à les battre: **le même sang impur coule dans leurs veines; il faut en purger la terre**.

Page 375: Il vous reste à éloigner de vos frontières le **souffle impur de la tyrannie**.

Page 377: Souvenez-vous que l'année dernière tous nos trésors s'écoulaient sans fruit par le **canal impur d'une cour corruptrice** [...].

1835 MARCANDIER ROCH, « Histoire des hommes de proie, ou Les crimes du Comité de surveillance »*, *Histoire parlementaire de la Révolution française...* Paris, Paulin, 1835_18, pages 181–286 ☆:

* Cette brochure est un recueil de toutes les légendes qui eurent cours sur les journées de septembre; elle est marquée du cachet de l'exagération la plus outrée. On pourra s'en assurer si l'on veut en comparer quelques récits avec notre propre narration; nous avons cru néanmoins devoir la réimprimer, soit parce qu'elle contient des détails importants, sur l'intérieur du comité de surveillance, soit parce qu'elle contient toutes les exagérations dont se sont servis la plupart des historiens avant nous, et que nous-mêmes nous n'avons pu accueillir dans notre histoire, parce qu'elles ne nous ont paru rien moins que conformes à la vérité. Mais, nous devons mettre toutes les pièces sous les yeux de nos lecteurs. Voici maintenant quelques

Page 214: Je les [les membres du Comité de surveillance] dénonce nominativement en présence du peuple de Paris, à la nation française, comme les chefs suprêmes des assassins et des voleurs, je les dénonce à la nature entière comme les plus implacables ennemis de l'humanité, comme **le plus impur fléau** dont le ciel irrité ait jamais accablé la terre; qu'ils osent m'accuser de les avoir calomniés, je les provoque à descendre avec moi aux pieds des tribunaux, et je m'engage à monter à leur place à l'échafaud s'ils peuvent me prouver que je suis un calomniateur.

mots de biographie sur Marcandier. ¶ Roch Marcandier avait été secrétaire de Camille Desmoulins; il fut condamné à mort le 24 messidor an II, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme étant l'un des principaux meneurs fédéralistes,

et pour avoir imprimé dans le véritable *Ami du Peuple*, dont il était auteur, que « la Convention n'était plus qu'un noyau de sédition, un conciliabule d'anarchistes, un assemblage monstrueux d'hommes sans caractère, » etc. (Note des auteurs.)

28 juin 1836 MUSÉE DE L'ARMÉE, Invalides, *Rouget de Lisle & La Marseillaise*: épisode 12, 7 septembre 2016 ☆:

☞ [Le général] Blein prononce un discours au cours duquel il dit que « Rouget de Lisle n'a jamais eu d'idées sanguinaires et [qu']il était avant toute chose, l'homme du bien, de l'ordre et de la paix ! » Il rapporte des paroles de Rouget de Lisle: « Je serais indigné si les malintentionnés ou les ignorants me jugeaient comme un ancien terroriste ou un fomentateur de révolutions. Je n'ai pas composé *La Marseillaise* pour soulever les pavés de Paris, mais bien pour renverser les cohortes étrangères. **Nos sillons ne doivent pas boire le sang français, ils sont destinés à recevoir des épis nourriciers qui grandiront pour vivre en frères !** »

1837 " [...] 1837_32 ☆:

Page 25: Cette **horde impure** était payée pour blasphémer contre la Convention nationale du peuple français.

☞ Page 42: C'est Héron qui a mené à l'échafaud les négociants, les banquiers et autres **restes impurs de l'ancien régime**. Etc.

Page 345: *Rapport sur la théorie du gouvernement démocratique* ... fait par [Nicolas] Billaud-Varenne au nom du comité de salut public. — Du 1^{er} floréal an 2. (20 avril 1794). [...] « Quel espoir peut rester à l'empereur et au roi d'Espagne depuis que la justice nationale a scellé la liberté française par le **sang impur de ses tyrans** ? »

- 1840 FOURIER Charles, *La Phalange. Journal de la science sociale*, découverte et constituée par... Paris, Au bureau de la Phalange, 1840_3 ✨
Col. 552: **Le National faisant des vœux pour la Paix.**

Les journaux français ont reproduit pour la plupart les discours prononcés par les partisans de l'Alliance française dans les meetings de Leeds et de Manchester. Le *National* a suivi l'exemple général, et il accompagne aujourd'hui des réflexions qui suivent le discours de l'honorable sir William Molesworth :

« Nous répéterons à ce sujet une déclaration que nous avons faite bien souvent, *c'est qu'aux yeux de tous les amis de la démocratie tous les peuples sont frères*, tous doivent être un jour appelés à partager les bienfaits d'une liberté qui dominera l'Europe entière. C'est au pied de ces autels qu'une alliance sérieuse, solide, durable, sera cimentée par toutes les nations, conviées à la même œuvre, unies par de communs rapports avec l'humanité. »

Ces vœux pour la réalisation de la fraternité des peuples sont assurément fort honorables pour le parti qui les exprime, bien que l'abus qui a été fait de ce mot de fraternité puisse légitimer quelques défiances. Mais comment le *National* s'y prend-il pour concilier ces velléités de paix et de charité avec le ton belliqueux de ses articles? Si vous voulez la paix avec les nations européennes, pourquoi débiter par surexciter les instincts batailleurs de votre patrie aux chants de *la Marseillaise*? Cet hymne-là n'est-il plus l'hymne de guerre? Le sang impur dont vous voulez abreuer nos sillons n'est-il plus le sang des paisibles populations agricoles de la Prusse et de l'Autriche? Et si toutes les feuilles publiques de l'Europe s'exerçaient à rallumer comme vous les haines nationales, pensez-vous qu'elles en arriveraient plus vite à l'établissement de cette paix universelle que vous semblez invoquer?

- 3 juin 1841 ACADÉMIE FRANÇAISE, Discours de M. Victor HUGO, prononcé dans la séance publique du 3 juin 1841, en venant prendre séance à la place de M. LEMERCIER. 1841 ✨:

Victor Hugo consacre pratiquement tout son *Discours* à Népomucène-Louis LEMERCIER. [Ouvrages de LEMERCIER ✨.]

Page 81: Tout dans le continent s'inclinait devant Napoléon, tout, — excepté six poètes, Messieurs, — permettez-moi de le dire et d'en être fier dans cette enceinte, — excepté six penseurs restés seuls debout dans l'univers agenouillé; et ces noms glorieux, j'ai hâte de les prononcer devant vous, les voici: DUCIS, DELILLE, MADAME DE STAEL, BENJAMIN CONSTANT, CHATEAUBRIAND, LEMERCIER*. ¶ Que signifiait cette résistance? Au milieu de cette France qui avait la victoire, la force, la puissance, l'empire, la domination, la splendeur; au milieu de cette Europe émerveillée et vaincue qui, devenue presque française, participait elle-même du rayonnement de la France, que représentaient ces six esprits révoltés contre un génie, ces six renommées indignées contre la gloire, ces six poètes irrités contre un héros? Messieurs, ils représentaient en Europe la seule chose qui manquât alors à l'Europe, l'indépendance; ils représentaient en France la seule chose qui manquât alors à la France, la liberté.

Page 93: Loi étrange qui veut qu'en France le ridicule s'essaye un moment à tous les hommes supérieurs!

Page 100: Messieurs, la **race aînée [des rois]** contenait la tradition historique; la convention contenait l'expansion révolutionnaire; Napoléon contenait l'unité nationale. De la tradition naît la stabilité, de l'expansion naît la liberté, de l'unité naît le pouvoir. [...]

- 1841 GONON Pierre-Marie, *Suppression du dernier couplet de la Marseillaise, et captivité de Rouget de l'Isle en 1793*. [Par le D^r René MOREL.] Lyon, Imprimerie de L. Boitel, 1841 ✨.

Pages 1–2: Tout n'a pas encore été dit: la *Marseillaise*, telle qu'on nous la chante, n'est point complète; il y manque un 8^e et dernier couplet. Le voici: Que l'amitié, que la patrie | Fassent l'objet de tous nos vœux; | Ayons toujours l'âme nourrie | Des feux qu'ils inspirent tous deux. (Bis). | Soyons unis, tout est possible; | Nos vils ennemis tomberont, | Alors les Français cesseront | De chanter ce refrain terrible: ¶ Aux armes, citoyens! formez vos bataillons; | Marchons, marchons, qu'un sang impur abreuve nos sillons! ¶ Ce couplet est extrait d'un recueil de chansons (1), in-12, imprimé à Lyon, chez J. Pellissou, place Confort, 30. La *Marseillaise* y est publiée sous le nom de *Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dédié à la gloire des défenseurs de la patrie*. ¶ [...] Le 8^e couplet, que nous venons de rapporter, est supprimé dans toutes les éditions postérieures

* Il aurait dû ajouter ROUGET DE LISLE, qui — entre autres — critiqua Bonaparte au nom de la liberté, se prononça contre le Consulat à vie en juin 1802 pour, ensuite, dans un poème, comparer l'empereur à NÉRON, à un tigre et à Satan (Cf. LA FUYE Maurice DE, « Rouget de l'Isle après la Marseillaise », *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1936, p. 510 ✨).

NAPOLEON

Monstrum Horrendum!
Virgile, *Enéide*...

Qui dit Néron, dit un tyran féroce,
L'horreur des dieux, le fléau des humains;
Qui dit un tigre, exprime un monstre atroce
Toujours en proie à ses goûts assassins.
Qui dit Satan, dit un affreux génie
Ivre d'orgueil, fourbe, parjure, impie,
Ne respirant qu'effroyables desseins.
Est-il un mot dont l'affreuse énergie
Peigne à la fois tigre, Satan, Néron,
Et pis encore? — Oui. — Quel? — Napoléon.

Page 81: **racés royales**. Etc.

(1) « Cet ouvrage fort rare est dans la bibliothèque de M. Gonon qui a bien voulu nous le communiquer. » L'article de Pierre-M. GONON a été ajouté à l'édition de *Chants et chansons populaires de la France* de 1843, p. 258–261 du PDF ✨. D'après la note manuscrite de la page 2, ce couplet serait d'un nommé MOREAU.

à la Terreur. Il pourrait bien, à cause de sa modération même, avoir justifié plus tard la captivité de son auteur, captivité à laquelle mit seule fin la chute de Robespierre.

1841 LAMARTINE Alphonse DE, HUGO Victor, CHEVALIER Michel, *Messieurs Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Michel Chevalier...* Paris, Se distribue gratis chez M. Vinçart, directeur de la Ruche populaire, 1841  :

Pages 1–2 : Des ouvriers parisiens, qui appellent de leurs vœux et de leurs efforts le règne de la paix et du travail, ont voulu faire imprimer ensemble, pour les distribuer gratuitement : la *Marseillaise de la paix*, par M. de Lamartine, en réponse au *Chant du Rhin*; un *Fragment du discours* de M. Victor Hugo *, et les *Lignes éloquentes et propétiques* sorties de la plume de M. Michel Chevalier, le lendemain de la révolution de juillet, alors que bourgeois et prolétaires, au signal du prince lui-même, entonnaient à l'unisson le chant français d'un autre âge, la *Marseillaise avec son refrain d'anathème contre le sang impur*.

Ces ouvriers rappellent, non sans quelque fierté, qu'il y a déjà plus de dix années qu'ils propagent avec une constante persévérance et sous toutes les formes, dans les ateliers, dans les assemblées politiques, d'instruction ou de plaisir des travailleurs, les idées fécondes, les sentiments généreux qui coulent aujourd'hui de la bouche des poètes et que le monde salue de ses acclamations.

Ils ont pensé aussi qu'on ne verrait pas, sans un vif intérêt, comment, à onze ans d'intervalle, l'un des écrivains que nous venons de nommer, M. Michel Chevalier, fidèle aux sympathies de son passé et marchant dans la voie du progrès, s'est exprimé sur la grandeur et la poésie de la paix, telle qu'il faut aujourd'hui la concevoir, dans sa *Lettre contre les fortifications de Paris*, adressée à M. le comte Molé au moment de la discussion de cette monstrueuse loi. *La Marseillaise de la Paix*. Réponse à M. Becker *

Page 6 : [...] Et pourquoi nous haïr et mettre **entre les races** | Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu ? | De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ? | Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu ? | **Nations ! mot pompeux pour dire barbarie !** | L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ? | **Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie : | L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie, | La fraternité n'en a pas.**

Roule libre et royal entre nous tous, ô fleuve ! | Et ne t'informe pas, dans ton cours fécondant, | Si ceux que ton flot porte ou que ton urne abreuve | Regardent sur tes bords l'aurore ou l'occident !

ACADÉMIE FRANÇAISE. Solennité du 3 juin. — *Réception de M. Victor Hugo*. (Extrait de son Discours*.)

Pages 9–11 : « Mais que ces jeunes renommées, que ces beaux talents, que ces continuateurs de la grande tradition littéraire française ne l'oublient pas : à **temps nouveaux devoirs nouveaux**. La tâche de l'écrivain aujourd'hui est moins périlleuse qu'autrefois, mais n'est pas moins auguste. Il n'a plus la royauté à défendre contre l'échafaud comme en 93, ou la liberté à sauver du bâillon comme en 1810 ; il a la civilisation à propager. Il n'est plus nécessaire qu'il donne sa tête comme André Chénier, ni qu'il sacrifie son œuvre comme Lemer cier ; il suffit qu'il dévoue sa pensée.

« Dévouer sa pensée, — permettez-moi de répéter ici solennellement ce que j'ai dit toujours, ce que j'ai écrit partout, ce qui, dans la proportion restreinte de mes efforts, n'a jamais cessé d'être ma règle, ma loi, mon principe et mon but ; — dévouer sa pensée au développement continu de la sociabilité humaine ;

avoir les populations en dédain, et le peuple en amour ; respecter dans les partis, tout en s'écartant d'eux quelquefois, les innombrables formes qu'a le droit de prendre l'initiative multiple et féconde de la liberté ; ménager dans le pouvoir, tout en lui résistant au besoin, le point d'appui, divin selon les uns, humain selon les autres, mystérieux et salutaire selon tous, sans lequel toute société chancelle ; **confronter de temps en temps les lois humaines avec la loi chrétienne, et la pénalité avec l'Évangile** ; aider la presse par le livre toutes les fois qu'elle travaille dans le vrai sens du siècle ; *répandre largement ses encouragements et ses sympathies sur ces générations encore couvertes d'ombre qui languissent faute d'air et d'espace, et que nous entendons heurter tumultueusement de leurs passions, de leurs souffrances et de leurs idées, les portes profondes de l'avenir* ; verser par le théâtre sur la foule, à travers le rire et les pleurs, à travers les solennelles leçons de l'histoire, à travers les hautes fantaisies de l'imagination, cette émotion tendre et poignante qui se résout dans l'âme des spectateurs en pitié pour la femme et en vénération pour le vieillard ; faire péné-

Page 9 : Académie française. Solennité du 3 juin. — Réception de M. Victor Hugo. (Extrait de son Discours.)

* Page 3 : Le Rhin Allemand, Par M. Becker.

* Pour le *Discours* complet : ACADÉMIE FRANÇAISE, Discours de M. Victor HUGO, prononcé dans la séance publique du 3 juin 1841, en venant prendre séance à la place de M. LEMERCIER. 1841 .

Les méthodes employées changent, mais le résultat est le même.

Cette confrontation peut se faire avec d'autres traditions spirituelles.

ACADÉMIE FRANÇAISE, 1841  :
Page 105 :

sève
Messieurs,

trer la nature dans l'art comme la sève même de Dieu ; en un mot, civiliser les hommes par le calme rayonnement de la pensée sur leurs têtes ; voilà, aujourd'hui, **messieurs**, la mission, la fonction et la gloire du poète. »

CHEVALIER Michel, *La Marseillaise*. Extrait de l'*Organisateur*, journal Saint-Simonien, 11 sept. 1830

Pages 15–16 : « Non, celui qui a semé à pleines mains la force, la justice et la **tempérance**, ne récoltera pas éternellement la souffrance et la désolation. Cette double espérance gonfle notre poitrine et caresse nos fronts jusque-là humiliés. Pages 18–22 : [...] un jour il n'y aura qu'un peuple sur la terre. ¶ [...] »

« Sous son frais ombrage nous travaillerons en paix, comme l'abeille dans sa ruche ; et tout le miel sera pour les abeilles, car il n'y aura pas de frêlons.

« O poète ! vous avez des yeux, et vous ne voyez pas ! des oreilles, et vous n'entendez pas ! Ces grandes choses se passent en votre présence, et vous nous apportez des chants de guerre !

« Pourquoi au moins n'avez-vous pas appelé ceux que notre travail nourrit ? Pourquoi ne leur avez-vous pas dit dans votre langage divin :

« Ces hommes vous prient de compatir à leurs maux.

« Ils ont répandu leur sang pour vous, ils l'ont versé à flots, et maintenant ils se reconnaissent pour vos serviteurs, ils vous demandent merci.

« Leur force est irrésistible : ils pourraient vous écraser comme le grain de blé qui est broyé sous la meule rapide.

« Mais ils ont compris que s'ils vous brisaient aujourd'hui, d'autres s'assoieraient demain à votre place, et que la violence, le pillage et la dévastation retomberaient comme une grêle meurtrière sur leur tête et sur celle de leurs enfants ! »

« O poètes ! pourquoi n'est-il sorti de votre bouche que des sons belliqueux ? »

« Nos pères avaient, eux aussi, un chant de guerre non moins terrible que la tempête au milieu de laquelle il éclata. Il est beau, l'hymne de nos pères ; il est saint, il a été éprouvé dans d'innombrables batailles. Les voyageurs racontent qu'il retentit encore sourdement à Fleurus et à la montagne de Jemmapes. Nos mères le murmuraient en nous allaitant ; nos pères nous l'ont appris en cachette, et nous le redisons tout bas dans les jours d'humiliation ; nous le répéterons en mémoire de nos pères. »

Aussitôt cent mille voix entonnèrent *la Marseillaise*, et les bouches proféraient des menaces qui n'étaient pas dans les cœurs.

Ils criaient : *Aux armes, citoyens !* et ils avaient repris la pioche et le rabot. Est-ce qu'ils pressentaient que les instruments de travail doivent être les seules armes de l'avenir ?

Formons nos bataillons, disaient-ils, *marchons, marchons !* et aucun d'eux ne s'élançait furieux vers la frontière ; ils restaient paisibles dans leurs ateliers.

Eux qui avaient fait grâce aux Suisses détestés, qui avaient pardonné aux cruels meurtriers de leurs frères, ils faisaient effort sur eux-mêmes pour s'écrier d'un air farouche : *Qu'un sang impur abreuve nos sillons !*

Les enfants à la figure riante répétaient les chants des hommes ; et comme leur jeune mémoire, semblable à l'écho, retient plus aisément les derniers sons, on les entendait sans cesse proférer de leur voix douce **ces horribles paroles : Qu'un sang impur abreuve nos sillons !**

Une horde d'esclaves, de traîtres, de rois conjurés a-t-elle donc osé méditer de nous rendre à l'antique esclavage ? de vils despotes voudraient-ils devenir les maîtres de nos destinées ? Faut-il que nous nous levions en masse, que quatorze armées volent aux frontières pour recevoir le choc de l'Europe soulevée ? Les cendres de Charette se sont-elles réanimées ? Est-il apparu à cheval dans les campagnes vendéennes ? La France est-elle déchirée par mille factions, assaillie par des peuples redoutables, par ses propres enfants ? Est-elle ruinée dans son commerce, en proie à la famine et au brigandage, foudroyée du haut de la chaire de Saint-Pierre, offerte comme une proie à l'insatiable ambition des rois ?

Non ! Cobourg ne promène pas ses grenadiers hongrois et ses hulans du Rhin à l'Escaut ; Souwarow n'a pas guidé ses Tartares à travers les précipices du Saint-Gothard.

Cet hymne de sang, ces imprécations atroces, témoignent non du danger de la patrie, mais de l'impuissance de la poésie libérale ; poésie sans inspiration hors de la guerre, de la lutte ou de la plainte ; qui se complaît à l'ombre des cyprès et des saules pleureurs, au milieu des tombeaux, dans le silence de la solitude qui se pâme à contempler les batailles sanglantes, qui s'enivre au spectacle des fléaux, des tortures et du désespoir ; poésie vivant de colère, de haine et d'égoïsme, pour qui l'amour social et les af-

fections générales sont un poison mortel ; qui sait également écraser à coups de canon, brûler à petit feu, et tuer à coups d'épingles, mais qui n'a point emporté du Ciel le feu divin qui vivifie.

O peuple ! chante cependant, chante la *Marseillaise*, puisque tes poètes restent muets ou qu'ils ne savent que réciter une pâle copie de l'hymne de tes pères. Chante ! l'harmonie de tes accents prolongera quelque temps encore l'allégresse dont le triomphe avait rempli ton âme ; les jours de bonheur sont pour toi si rares et si courts ! Chante ! ta joie est si douce à ceux qui sympathisent avec toi ! il y a si long-temps qu'ils n'avaient entendu sortir de ta bouche que des plaintes, des gémissements et des murmures. MICHEL CHEVALIER.

- 1841 SAND George, « Un hiver au midi de l'Europe (2^e partie) », *Revue des deux mondes. Recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, Paris, 1841 ☆.

Page 505 : Les Majorquins prétendent que leur cathédrale est très supérieure à la de Barcelone, de même que leur Lonja est infiniment, selon eux, plus belle que la de Valence. Je n'ai pas vérifié le dernier point ; quant au premier, il est insoutenable. Dans l'une et dans l'autre cathédrale, on remarque le singulier trophée qui orne la plupart des métropoles de l'Espagne : c'est la hideuse tête de Maure en bois peint, coiffée d'un turban, qui termine le pendentif de l'orgue. Cette représentation d'une tête coupée est souvent ornée d'une longue barbe blanche, et peinte en rouge en dessous pour figurer le **sang impur du vaincu**. On voit, sur les clés de voûte des nefs, de nombreux écussons armoriés. Apposer ainsi son blason dans la maison de Dieu était un privilège que les chevaliers majorquins payaient fort cher ; et c'est grâce à cet impôt prélevé sur la vanité, que la cathédrale a pu être achevée dans un siècle où la dévotion était refroidie. Il faudrait être bien injuste pour attribuer aux seuls Majorquins une faiblesse qui leur a été commune avec les nobles dévots du monde entier à cette époque.

- 1845 MADROLLE Antoine, *Manifeste de l'Église Romaine dans Le Monde Politique* ; ¹ Par l'Auteur de la *Législation Générale de la Providence* ; du *Système Universel du Monde* ; et du *Prêtre devant le Siècle*. Paris, E. Hauquelin ; Hivert, libraire ; Waille et C^{ie} ... 1845 ☆.

1. La plus grande Exposition Démonstrative existante de Théologie, de Philosophie, de Droit des Gens, de Droit Public, de Droit Canonique, d'Histoire Ecclésiastique, et d'Histoire Civile ; — de Jugement des Nations et de leurs Puissances ; des Papes et des Rois ; des Ordres religieux et des Universités ; de l'Armée et de la Magistrature ; des Guerres et des Révolutions ; — où l'on considère la Généralité du Clergé et de l'Aristocratie, leurs Presses et leurs Oppositions, comme les Causes Premières et Permanentes, mais aussi comme les Premières Victimes, de tous nos Maux et de tous les leurs, à toutes les Époques ; — et où l'on fait sentir l'Urgence en Europe de **Gouvernements et d'Oppositions de Générosité et de Paix**. (*Véritable Traité Général de la Justice, même Temporelle de Dieu, sur les Nations, et les Deux Puissances qui Représentent les Nations* ; Suivi d'un Tableau de la visible Solution, par Dieu lui-même, des Grandes Questions qui agitent la France.)

Page 159 : (*) ... il s'est trouvé à la tribune des députés, le 7 août 1830, un député et même un noble député, M. de Podenas, qui a dit, sans rire et sans faire rire, que « Charles X était l'héritier de la férocité de Charles IX. » — Et il s'en était, huit jours avant, trouvé quatre pour dire *Aux habitants de Paris* : « Charles X avait résolu de noyer nos institutions... dans le sang des Français ; grâce à votre héroïsme, les crimes de son pouvoir sont finis » : Lobau, Audry de Puyraveau, de Schonen, Mauguin... ; lesquels, ainsi qu'on sait, en ont assez, comme on dit, demandé Pardon à Dieu et aux hommes. [...].

Pages 434-435 : (***) Et le fouet sanglant et la Logique du Constitutionnel du 11 mai lui tomberont des mains ; car, moi aussi je répudie, parce que l'Église Romaine répudie, et pour la forme et pour le fonds, les jugemens suivans : — Sur la séance du Jeu de Paume : — « Quelques gouttes d'un **sang impur versées à propos font souvent le salut d'un empire**. » — Sur la Nuit du 4 août : « Là, sans discussion, sans délibération, uniquement inspirée par les vapeurs du vin, l'assemblée décréta une foule d'injustices contre les seigneurs, contre les propriétaires de droits féodaux (la plupart y consentirent), contre les propriétaires privilégiés. » — Sur l'armée française à Toulon : « Ils trouvèrent dans Toulon autant d'alliés qu'il y avait de forçats. » — Sur les Girondins (dont M. de Lamartine fait l'Histoire..... poétique) : « Dans la nuit qui précéda leur supplice, la plupart s'enivrèrent » — Sur les Adieux de Bonaparte à sa famille, en présence des officiers de la garde nationale : « Il ne fit que répéter la leçon reçue en secret d'un histrion. » ¶ C'est seulement en désavouant les iniquités et les sottises de leurs individus iniques où sots, que sera vraie la laconique Défense de l'Ordre tout entier par les 25 Monosyllabes de Bourdaloue : « Ce qu'un seul a bien dit ou bien fait, nul ne l'a fait ; ce qu'un seul a mal dit ou mal fait, tous l'ont fait. »

Page 437 : M. Bérard [...] a écrit au Roi : « J'ai déjà dit quels éminens dangers nous menacent au dehors. Au dedans le **Sang des citoyens** a, je ne sais combien de fois, souillé la cité depuis le 13 mars 1831. Il semble au pouvoir que toute raison nous ait abandonnés, et que nous ne soyons plus susceptibles d'être régis que par la Force. Ah ! Sire, combien sont coupables ceux qui font adopter un pareil système. Sa suite immédiate est la destruction de l'ordre social.

Page 439 : « Après quatorze ans de liberté proclamée, la France devrait être entrée dans les voies de l'organisation sociale ; elle devrait avoir à fêter autre

chose qu'une révolte triomphante et du sang français répandu. » Ecoutez-le dire, encore mieux, à M. de Cassagnac, dans le *Globe* de 1843 : « Ces fêtes de Juillet ont le malheur de rappeler incessamment qu'il y a eu une brave garde royale égorgée pour avoir fait son devoir ; de rappeler que des Français ont été tués par d'autres Français. Eh bien ! nous trouvons qu'il n'y a pas là le sujet d'une fête, et que c'est une triste chose que de danser le jour anniversaire de la mort de ses parents, de ses amis ou de ses compatriotes. »

- 1846 GALLOIS Léonard-Charles-André-Gustave, *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française (1789-1796)*... 2 vol. 23 cm. A Paris, Au bureau de la société de l'industrie fraternelle [réimpression : Genève, Mégariotis], 1845_1 ☆; 1846_2 ☆:

Page 217 : Le **sang impur des traîtres à la patrie** ne cessa point de couler. *La massue du Peuple-Hercule nettoya les étables d'Augias*...

- 1848 CRÉHANGE Alexandre Ben Baruch & WOGUE, *La Marseillaise du travail*... Se vend [à Paris], au Bureau de la Vérité. Sèvres, Imprimerie de M. Cerf, 1848 ☆:

Nous n'avons ni le pouvoir ni la volonté de détrôner la vieille Marseillaise. Chaque vers de l'œuvre immortelle de Rouget de Lisle est, non pas comme on l'a dit, un coup de canon, mais une bataille, une victoire. C'est aux sons de la Marseillaise que le drapeau tricolore a fait le tour du monde. ¶ **Mais ce chant héroïque a fait son temps.** ¶ Nous avons, Dieu merci, ni Anglais, ni Allemands à combattre et à vaincre; nulle part nous ne voyons s'élever d'étendard sanglant; nulle part nous n'entendons rugir ces féroces soldats, on n'égorge pas nos filles et nos compagnes, et nous n'avons ni le besoin ni le désir d'abreuver nos sillons d'un **sang impur**. ¶ Notre République de 1848 ne connaît pas d'ennemis, elle n'aperçoit autour d'elle que les drapeaux de la liberté. Les guerriers étrangers fraternisent avec les nôtres, nos femmes et nos filles sont aimées et respectées, et nos sillons ne devront désormais être fécondés que par le travail. ¶ Voilà ce qui nous a inspiré notre Marseillaise. ¶ Puisse nous avoir fait une œuvre agréable à nos concitoyens, et puisse Rouget de Lisle nous pardonner d'avoir osé toucher aux fleurons de sa couronne. ¶ A. CRÉHANGE.

REFRAIN : A l'œuvre, citoyens ! Formez vos ateliers ! | Chantons ! (bis) Gloire au travail ! Honneur aux ouvriers !

- 1848 GRILL E. [signé], *Introduction au chant national La Marseillaise*. Tarbes, Imprimerie de F. Lavigne, 1848 ☆:

Page 1 : L'ère des Français compte de la fondation de la République, le 1^{er} vendémiaire an 1^{er} (22 septembre 1792). ¶ La Patrie enfanta à cette époque quatorze armées qui triomphèrent, aux accents de la Marseillaise, des despotes faisant marcher leurs hordes d'esclaves contre la France. ¶ L'expression, **sang impur qui doit arroser nos sillons, s'applique à ces hordes d'esclaves ainsi qu'à leurs despotes, qui songeraient à envahir notre territoire, ravager nos champs, saccager nos villes, égorger nos fils et nos compagnes**, comme ils l'ont fait lors de l'invasion de 1815... Nos départements de l'Est qui en ont été horriblement victimes, n'en ont point perdu le souvenir... Et si une nouvelle coalition menaçait la France, quel citoyen ne frémit d'indignation ? Quel français ne devrait s'écrier avec un enthousiasme tout patriotique : ¶ Aux armes, Citoyens ! Vive la République !

REFRAIN : Aux armes, citoyens ! | Formez vos bataillons !

Marchez ! marchons ! | Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons !

Pages 3-4 : Frappé de ce que peu de personnes, surtout dans les populations rurales, possèdent l'immortel chant de la Marseillaise, le soussigné croit remplir une œuvre patriotique en faisant imprimer à ses frais un millier d'exemplaires de l'Hymne National, pour être distribué *gratis* dans ces populations, en commémoration de la sublime et grande révolution du 24 février 1848. ¶ Tarbes, le 27 février 1848. ¶ GRILL, Ancien Patriote.

- 1848 KASTNER Georges, *Manuel général de Musique militaire à l'usage des Armées françaises, comprenant : 1° L'Esquisse d'une Histoire de la Musique militaire chez les différents peuples, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; 2° La nouvelle organisation instrumentale prescrite par l'ordonnance ministérielle du 19 août 1845 ; 3° La description et la figure des instruments qui la composent, notamment des nouveaux instruments de M. Adolphe Sax ; 4° Quelques instruc-*

Ne pas confondre le temps de guerre avec le temps de paix (Cf. page 00). Cela dit, les remarques des auteurs sont justes. — Voir *La Marseillaise du retour*, 1919 ☆.

Celui des Anglais, des Allemands, etc.

Celui des hordes d'esclaves et de leurs despotes.

C'est ce que propose la *Marseillaise du Retour* (voir pages 30-32 et 164).

(1) Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise* [... Des soldats]: «*Qu'est-ce donc que ce diable d'air? il a des moustaches!....* [...] L'un des bataillons marseillais, s'en étant emparé, le fit entendre le premier à la garde montante, et c'est alors seulement qu'il reçut le nom de *Marseillaise*, sous lequel il est devenu populaire, bien que ce nom ait le tort de cacher sa véri-

tions pour la composition et l'exécution de la Musique militaire. Paris, Typographie de Firmin Didot frères, 1848 ♀; ROC ♀:

Page 165: «*Cruel! s'écrie douloureusement Kotzebue en s'adressant à l'auteur de la Marseillaise, barbare! combien de mes frères n'as-tu pas fait périr!*» «*Votre hymne*, disait Klopstook à Rouget de l'Isle, avec lequel il s'était rencontré à Hambourg, *a moissonné cinquante mille braves Allemands* (1).

table origine et d'être la conséquence d'une sorte d'usurpation.

- 1851 LEROY DE KÉRANIOU Henri (pseud. ROMULLE), *La Peste rouge, ou les Saturnales révolutionnaires*, par ROMULLE. [Postface, p. 207, signé: Henri LEROY DE KÉRANIOU.] Paris, H. Dumineray, 1851 ♀:

☞ Page 35: *La Société des Jacobins*. ¶ «*Placez la terreur à l'ordre du jour! Que l'égalité promène sa faux sur les têtes! Que les suspects répondent de la sûreté des braves sans-culottes! Que cette classe impure de prêtres, de rois, de brigands couronnés tombe sous la hache révolutionnaire....*

- 1852 KASTNER Georges, *Les Danses des Morts. Dissertations et recherches historiques, philosophiques, littéraires et musicales sur les divers monuments de ce genre qui existent ou qui ont existé, tant en France qu'à l'étranger*. Accompagnées de *La Danse macabre*... Paris, Brandus et Cie... 1852 ♀:

Page 185, note 1: Un individu nommé Mocket* a publié une méthode pour cet instrument [la flûte harmonique]. On y trouve un arrangement de la *Marseillaise* du même auteur. Cet arrangement est des plus malencontreux et donne une bien pauvre idée de l'effet que devait produire notre beau chant national exécuté sur la flûte harmonique.

- 1853 GIRARD Fulgence, *Mystères du Grand Monde. Histoire des Palais, Résidences royales, Prisons d'état, Abbayes, Boudoirs et Salons, contenant les principaux événements qui s'y sont accomplis*. Edition illustrée par Tony JOHANNOT, PHILIPPOTEAUX, Karl GIRARDET et SCHOPIN. 8 vol.: pl. grav.; gr. in-8. Paris, Librairie historique illustrée, 1851-1853 ♀; 1853_6 ♀:

Page 330: — La cour de Henri de Valois, **une cour d'hommes impurs**, de qui la présence fait regretter ces filles débauchées dont l'avait peuplée la politique perverse de la reine-mère.

- 1854 KASTNER Georges, *Les Chants de la Vie. Cycle choral, ou Recueil de 28 morceaux... pour ténors et basses... Précédés de Recherches historiques et de Considérations générales sur le Chant en Chœur pour voix d'hommes*... 2 part. en 1 vol. Paris, Brandus... 1854 ♀; ROC ♀.

- 1855 " *Les Chants de l'Armée française, ou Recueil de morceaux à plusieurs parties composés pour l'usage spécial de chaque Arme, et précédés d'un Essai historique sur les chants militaires des Français*... Paris, G. Brandus, Dufour et Cie; Jules Renouard et Cie... 1855 ♀:

Page 1, note 2: La nécessité de produire dans l'homme, au moment du combat, une excitation tout à la fois physique et morale qui double ses forces, dissipe ses appréhensions et réveille ses instincts généreux, semble être la principale cause pour laquelle tant de peuples ont employé à la guerre la musique et même la danse. Ces deux arts ont, en effet, l'un et l'autre une action puissante sur le système nerveux. Cependant on peut dire, avec le maréchal de Saxe, qu'il serait absurde de croire que les bruits de guerre ne servent que pour s'étourdir. Loin de là, ils sont d'une utilité immédiate dans la partie technique de l'art militaire. Il est certain que le rythme musical contribue essentiellement à la perfection de cet art, puisqu'il aide à régler les évolutions des troupes, à diriger et à soutenir la marche du soldat. (Voy. mon *Manuel général de Musique militaire à l'usage des Armées françaises*, Paris, 1848, Firmin Didot, p. 175 et suiv.) Page 3, note 3: Conformément au principe de leur institution, les bardes devaient rester étrangers aux choses de la guerre. Ils étaient avant tout des historiens, des messagers de paix. Cependant la loi qui leur défendait d'armer leurs mains du glaive ne fut pas toujours en vigueur. Il y eut donc des bardes guerriers, et l'on en compte même un assez grand nombre. Un écrivain dit avec

* *Gamme générale de la flûte harmonique* par le citoyen Moquet... A Paris, Chez l'Auteur, s.d., page 5 ♀.

raison : « Quand la guerre était partout, pouvaient-ils s'en préserver ? Quand la patrie était en danger, pouvaient-ils rester neutres et ne pas armer du glaive la main qui maniait la harpe. » (Hersart de la Villemarqué, *Poèmes des bardes bretons du VI^e siècles*. Paris, 1850.)

Page 17 : L'hymne de Roland était encore en usage dans nos armées, sous la troisième race. Il fut chanté, en 1356, à la bataille de Poitiers. Malheureusement, il ne put réussir à conjurer la fatalité attachée au sort du roi Jean. Boethius, dans son *Histoire d'Écosse*, rapporte à ce sujet une anecdote assez piquante que l'on a racontée de différentes manières. Le roi Jean, mécontent de ses troupes, et entendant quelques soldats qui chantaient la chanson de Roland, s'écria qu'il y avait longtemps qu'on ne voyait plus de Rolands parmi les Français. Un vieux capitaine, prenant cette plainte pour un reproche sanglant fait à la nation dont le monarque aigri semblait suspecter la valeur, fut profondément blessé, et ne put s'empêcher de répondre : « **Sachez, Sire, que vous ne manquerez pas de Rolands, si les soldats voyaient encore un Charlemagne à leur tête.** » ¶ Longtemps on se figura que le texte de cette *Marseillaise* de la chevalerie, pour ainsi l'appeler, était perdu, et l'on déplorait amèrement cette perte. [...]

Page 45 : La *Marseillaise* a été pour notre génération ce que la chanson de Roland fut pour nos aïeux, un appel aux armes, un chant d'attaque, un cri de ralliement. C'est comme hymne de guerre qu'elle a été conçue ; c'est comme hymne de guerre qu'elle passera à la postérité. L'emploi qui en a été fait aux plus mauvaises heures de la première Révolution n'est qu'une phase accidentelle de son histoire. Créée sous le titre de *Chant de l'armée du Rhin*, elle eut pour but, dès l'origine, d'exciter les Français à repousser l'étranger, et non de les armer les uns contre les autres. Ce n'est pas la faute du généreux sentiment qui l'a dictée, si le hasard l'a souvent jetée aux mains des séditeux comme un instrument de trouble et de discorde.

Page 48 : Cet homme d'éducation et de mérite, ce soldat défendant une cause dont il s'est passionné, ce fut surtout Rouget de Lisle, qui se distinguait par les qualités tout à la fois solides et agréables de l'homme de lettres et de l'homme du monde, aussi bien que par un amour sans bornes pour la France, sentiment qui seul féconda son génie, et tira de son âme des accents vraiment inspirés (1). Caractère probe et loyal, de l'aveu même des hommes de tous les partis, il ne trempa jamais dans les excès de la Révolution. Il refusa d'adhérer à la catastrophe du 10 août, et faillit payer de sa vie cette résolution courageuse (2). Persécuté comme tant d'autres pour son *modérantisme*, il fut jeté dans les prisons de Robespierre, d'où il ne sortit qu'après la chute du dictateur, en chantant l'*Hymne du neuf thermidor*. Les plus nobles, les plus ardentes manifestations de sa pensée émanent de l'enthousiasme militaire et patriotique. Si je m'étends à ce point sur les mérites de Rouget de Lisle, c'est qu'il a régénéré notre poésie guerrière, c'est qu'il lui a rendu la pompe et la virilité de ses accents, c'est qu'il est un poète national dans toute la force du terme. ¶ Le barde français, qui n'est généralement connu pour son formidable appel aux armes, a composé dans le cours de sa vie un grand nombre de morceaux historiques et chevaleresques. Tels sont : *Olivier, Raoul de Concy ou la Croisade, Duguesclin, Charles VII, Bayard* (chant héroïque dédié aux mânes des braves), et *Henri IV*. A lui aussi l'honneur de nous avoir restitué le culte de la bravoure personnifié dans le type chevaleresque du martyr de Roncevaux, et d'avoir rajeuni dans notre belle langue, mieux que n'avait su le faire Sedaine (3), cet axiome poétique des héros de l'antiquité, qui est aussi, depuis bien des siècles, celui des Français :

Mourons pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Dulce et decorum est pro patria mori.

(HORAT., Od. II. lib. III, v. 13.)

Rouget de Lisle en fit le refrain de *Roland à Roncevaux*, composé à Strasbourg, à peu près dans le même temps que la *Marseillaise* (en 1792). [...]

Page 59 : La muse des camps ne produit pas seulement, en manière de *chansons de geste*, des récits épiques fort plaisants ; elle enfante aussi, et l'on pourrait même à cet égard lui reprocher d'être beaucoup trop féconde, des vers grivois remplis d'équivoques et de gravelures où le troupier en belle humeur célèbre ses faciles amours et ses exploits bachiques. La plupart de ces chants ne sont guère de nature à élever l'âme du soldat ; ils tendent, au contraire, à l'abaisser, à l'avilir. On se prend à regretter que les progrès de la civilisation ne donnent pas lieu de constater à ce point de vue une notable différence entre le style de nos *loustics* de caserne et celui des soldats des XV^e et XVI^e siècles. Les inspirations puisées au cabaret, et préconisant les plus grossières jouissances matériel-

(1) Les poésies légères de Rouget de Lisle, ses essais dans le genre élégiaque, n'ont rien de remarquable, comme on peut s'en convaincre en parcourant les diverses pièces de ce genre publiées dans le volume intitulé : *Essais en vers et en prose*.

(2) On peut regarder comme la profession de foi d'une conscience pure la petite pièce de vers intitulée *Moi*, que Rouget de Lisle écrivait le 1^{er} mai 1792, deux ou trois jours environ après la *Marseillaise* : Parler sans art, | Penser sans fard, | C'est ma devise. Un jour de gloire vaut cent ans de vie. Pour la patrie | Donner ma vie, | C'est mon espoir. | Mauvaise tête, | Le cœur honnête, | C'est mon avoir.

(3) Sedaine avait dit moins heureusement : Mourons pour la patrie !
Un jour de gloire vaut cens de vie.

les, n'auront jamais que de fâcheux résultats. Il en est aussi qui, sans être précisément nuisibles à la dignité du soldat, ont pourtant leur danger. Ce sont celles qui sont un écho des passions et des orages politiques qui agitent les masses. Ce sont celles encore où les soldats de tel régiment, de telle arme, font peu modestement leur apologie, en cherchant à humilier les soldats des autres corps. Telle est, par exemple, une chanson assez triviale, imaginée, dit-on, par les hussards, et qui contient les vers suivants : *Le hussard en campagne*, | *Le hussard* | *Mange les ailes de pigeon*, | *Et laisse les os au dragon*. | *Le hussard ! le hussard ! le hussard !* ¶ Combien de fois ces *vanteries* déplacées, ces mauvaises gasconades de soldats, n'ont-elles pas occasionné entre les meilleurs régiments des rixes sanglantes ou tout au moins des haines sourdes aussi préjudiciables au maintien de la discipline qu'à la force et à la dignité de l'armée ! ¶ On ne songe pas plus aujourd'hui qu'on ne faisait naguère à recueillir les poésies fugitives du havresac et de la giberne. [...].

1857 DUMAS Alexandre, *La comtesse de Charny*, par ... Paris, A la Librairie théâtrale, 1857 ☆:

Pages 263–265 : **La Marseillaise**. Pour DUMAS, *la Marseillaise* a été composée **en juin** : « Jamais banquet plus français, plus national, n'avait été éclairé par un plus ardent soleil de juin. » Il est question de « deux filles du maire », qui n'a eu que deux fils. Rouget de Lisle ne jouait pas du piano mais du violon. Il ne fut pas inspiré la nuit, mais le jour : « A cette demande, Rouget de l'Isle, enthousiaste, amoureux, patriote, répondit : ¶ — C'est moi ! ¶ Et il s'élança hors de la salle. **En une demi-heure**, tandis que l'on s'inquiétait à peine de son absence, tout fut fait, paroles et musique ; tout fut fondu d'un jet, coulé dans le moule comme la statue d'un dieu. Rouget de l'Isle rentra, les cheveux rejetés en arrière, le front couvert de sueur, haletant du combat qu'il venait de soutenir contre les deux sœurs sublimes, la musique et la poésie. ¶ — Ecoutez ! dit-il, écoutez tous ! » Comme PILS, Dumas le fait chanter. Les commentaires qu'il lui prête méritent le détour. Exemple : « [...] les pères poussèrent en avant les fils qui pouvaient marcher ; les mères levèrent dans leurs bras ceux qu'elle portaient encore. ¶ Alors, Rouget de l'Isle s'aperçut qu'il lui manquait un couplet : le chant des enfans ; chœur sublime de la moisson à naître, du grain qui germe ; et, tandis que les convives répétaient frénétiquement le terrible refrain, il laissa tomber sa tête dans sa main ; puis, au milieu du bruit, des rumeurs, des bravos, **il improvisa le couplet suivant** : ¶ « Nous entrerons dans la carrière [...] ». ¶ [...] la sainte *Marseillaise* est non-seulement un cri de guerre, mais encore un élan de fraternité ; [...]. [Il appelle l'hymne né à Strasbourg le *Chant du Rhin*.]

Pages 265–267 : « Barbaroux écrivait, vers le commencement de juillet, à Rebecqui : « Envoie-moi **cinq cents** hommes qui sachent mourir !¹ » Rebecqui les avait choisis lui-même, recrutés parmi le parti français d'Avignon. ¶ Ils se battaient depuis deux ans ; ils haïssaient depuis dix générations. ¶ Ils s'étaient battus à Toulouse, à Nîmes, à Arles ; **ils étaient faits au sang** ; de la fatigue, ils n'en parlaient même pas. ¶ Au jour arrêté, ils avaient entrepris comme une simple étape cette route de deux cent vingt lieues. ¶ Pourquoi pas ? C'étaient d'après marins, de durs paysans, des visages brûlés par le sirocco d'Afrique ou par le mistral du mont Ventoux, des mains noircies par le goudron, ou durcies par le travail. ¶ Partout où ils passaient on les appelait des *brigands*. ¶ **Dans une halte** qu'ils firent au-dessus d'Orgon, ils **reçurent, paroles et musique**, l'hymne de Rouget de l'Isle, sous le nom de *Chant du Rhin*. ¶ C'était Barbaroux qui leur envoyait ce viatique pour leur faire paraître la route moins longue. ¶ L'un d'eux déchiffra la musique et chanta les paroles ; puis tous, d'un cri immense, répétèrent **le chant terrible²**, bien autrement terrible que ne l'avait rêvé Rouget de l'Isle lui-même ! ¶ **En passant par la bouche des Marseillais, son chant avait changé de caractère comme les mots avaient changé d'accent.** ¶ Ce n'était plus un chant de fraternité : c'était un chant d'extermination et de mort ; c'était **la Marseillaise**, c'est-à-dire l'hymne retentissant qui nous a fait tressaillir d'épouvante dans le sein de nos mères. ¶ Cette petite bande de Marseillais, traversant villes et villages, effrayait la France par son ardeur à chanter ce chant nouveau, encore inconnu.

Page 321 : On descendit dans la cour. A la vue du roi, la foule entama le refrain de la *Marseillaise*, appuyant avec énergie sur ce vers : Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ! ¶ Louis XVI pâlit légèrement, et remonta en voiture.

1. Dans ses *Mémoires*, BARBAROUX se borne à dire p. 40 ☆ : « Nous écrivîmes à Marseille d'envoyer à Paris **six cents** hommes qui sussent mourir [...]. »

2. Dans *Le Bataillon du 10 Août...* 1881, J. POLLIO & A. MARCEL reproduisent ce passage page 147 : « Dans une halte [...] le chant terrible », avec ce commentaire : « N'est-ce pas que ce récit, entièrement fantaisiste, peut être placé à côté du tableau non moins imaginaire que Michelet a tracé des cinq cents fédérés de Marseille ? Et, à ce propos, rappelons un mot attribué à Dumas : « Il n'y a en France que deux historiens : M. Michelet et moi : »

- 1863** HOEFER Ferdinand (dir. de publ.)... *Nouvelle biographie générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*... 46 vol. in-8. Paris, Firmin-Didot frères, 1854-1866 ☆. — XLII. *Renoult – Saint-André*, 1863_42 ☆.

Col. 713-716 : DENNE-BARON Dieudonné, **Rouget de Lisle** (Claude Joseph). [...] Créé comme hymne de guerre, ce chant eut pour but, dans l'origine, d'exciter les Français à repousser l'étranger et non de les armer les uns contre les autres. Caractère probe et loyal, Rouget de Lisle ne trempa jamais dans les excès de la révolution qu'il déplora plus tard assez hautement, et, si dans l'effervescence des passions, les partis ont souvent fait du *Chant de l'armée du Rhin* un instrument de trouble et de désordre, on ne saurait s'en prendre au noble et généreux sentiment qui inspira son auteur.

- 6 novembre 1864** HEUGEL J. L. (dir.), ORTIGUE J. D' (rédac.-chef), *Le Ménestrel. Musique et Théâtres*. N° 49, Dimanche 6 Novembre 1864 ☆:

BARBET Auguste, *Du Peuple, de Moïse à Louis-Philippe*... 1847_1, p. 374-375 ☆:
GIRARD Fulgence, *Mystères du Grand Monde*..., 1853_6, p. 117 ☆: corr. entre []

1540

françois venuë [venue]

connuë; [:] [:]

[voici] [nos portes. Ah!] française ,
[fidélité? le]

enfants

Monsieur M. Rouget

[nos]

[

[nos]

[nos] nos] .

Page 385 : **Les origines de la Marseillaise**. [...] « Je me trouvais un jour avec Rouget de Lisle, et j'eus la curiosité de lui demander s'il avait connaissance de la révolte des princes du sang en 1560 et de l'allocation de La Renaudie aux conjurés, comme aussi de la chanson protestante. Le discours de La Renaudie se terminait ainsi : « *Marchons, notre audace nous assure la victoire*. » Et l'on trouve dans la chanson : « Peuple français, l'heure est venue qu'il faut montrer quelle foy et loyauté nous avons à notre bon roi. L'entreprise est découverte, la conspiration est connue, les machinations de la maison de Guise sont révélées. **Voici les étrangers à notre porte. Oh !** pauvre nation française ! est-ce là l'estime que l'on fait de ta **félicité** ? *Le temps est-il venu que les étrangers ravissent d'entre nos bras nos femmes et nos pauvres enfants, pour en abuser en toute villainie ?*... » — Oui, **monsieur**, me répondit M. Rouget **de Lisle**, et j'espère en avoir rendu toute l'énergie par ces vers :

« Entendez-vous dans **les** campagnes

» Mugir ces féroces soldats ?

» Ils viennent jusque dans **vos** bras

» Égorger **vos** fils, **vos** compagnes ! »

(Du Peuple **depuis Moïse**, par A. Barbet, p. 374, note.)

Ne dirait-on pas que Rouget de l'Isle
s'est inspiré de cet ardent appel ?
n'est-ce pas comme une première
Marseillaise ? même brusque début,
même finale désolée.

Voir aussi, page 3 : notes 1560 et 1656.

Imiter ainsi, c'est créer, on ne peut le contester ; il ne reste plus qu'à demander si les deux pièces ci-dessus mentionnées, le discours de La Renaudie et la chanson des protestants, sont inédites, quel en est l'auteur, et si on les retrouve dans les mémoires du temps. La personne qui les a vues dans un manuscrit d'une bibliothèque de Paris (celle du Louvre peut-être) ayant négligé de prendre une note qui permit de recourir à l'original, nous adressons ces questions aux lecteurs de *l'Intermédiaire*.
L'abbé VALENTIN DUFOUR.

- 1864** *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*... 1864 ☆:

Ch. H., « Rouget de L'Isle et la « Marseillaise », n° 20, 20 novembre 1864, p. 313-314 ☆ : A Georges, Tyran d'Angleterre. ¶ Toi, perfide roi d'Angleterre, | Ta rage n'a donc plus de frein ! | Dans ton imprudente colère | Tu ne caches plus tes desseins. (bis.) | ... Mais, *Traître*, crains pour ta couronne ; | Elle chancelle sur ton front : | Pour ton orgueil, ah ! quel affront, | De voir bientôt rouler ton trône ! ¶
☞ Aux armes, citoyens ; formez vos bataillons ! | Marchez (bis), **du sang des Rois** engraissez vos sillons. | Marchons (bis), **du sang des Rois** engraissons nos sillons.

- 1864** POISLE DESGRANGES Joseph, *Rouget de Lisle et la Marseillaise*. Eau-forte par G[u]stave STAAL. Paris, Librairie de M^{me} Bachelin-De-florenne, M DCCC LXIV [1864] ☆:

Pages 107-108 : Le général Blein et lui [Gindre de Mancy, Jean-Baptiste] prononcèrent, l'un après l'autre, un discours au-dessus de la tombe. Leurs paroles furent nobles et touchantes. Le général tenait à dire que Rouget de Lisle n'avait jamais eu d'idées sanguinaires, et qu'il était avant toute chose, l'homme du bien, de l'ordre et de la paix ! ¶ Il ne pouvait manquer de convaincre les assistants qui avaient connu, pour la plupart, le caractère loyal, honnête et bon de Rouget de Lisle. ¶ Le mort lui-même, s'il eût pu parler, en ce dernier moment d'adieu, aurait approuvé le général Blein, en répétant ce qu'il disait souvent à ses amis : ¶ — **Je serais indigné si les malintentionnés ou les ignorants me jugeaient comme un ancien terroriste ou un fomentateur de révolutions. Je n'ai pas composé la Marseillaise pour soulever les pavés de Paris, mais bien pour renverser les cohortes étrangères. Nos sillons ne doivent pas boire le sang français, ils sont destinés à recevoir des épis nourriciers qui grandiront pour vivre en frères !...**



- 1865 *Petite revue (La)*. LARCHEY Lorédan & LA FIZELIÈRE Albert DE (dir. de publ.), Paris, [s. n.], 25-11-1865 ✨:

COUPLETS AUX BELGES (voir pages 17-18).

Ajoutons que cette édition, conforme à une copie donnée par l'auteur, fournit une variante à la sixième strophe; c'est, au lieu des vers:

Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire.

ceux-ci: Et que les trônes des tyrans
Croulent au bruit de notre gloire. [p. 21.]

- 1871 MONNIER Désiré, *Souvenirs d'un octogénaire de province...* Lons-le-Saunier, Imprimerie de Gauthier frères, 1871 ✨ ou ✨:

Page 50: ROUGET DE LISLE À STRASBOURG (Avril 1792).

Page 97: XLII (1^{er} Août 1793.) ¶ Mais certains montagnards, parmi lesquels Genisset, ne perdaient pas une occasion de débâter contre nos administrateurs et contre leurs amis. ¶ Le 1^{er} août 1793, Genisset qui était alors vice-président de la société populaire de Dole, y prononçait à la séance du soir, un discours sur les trois phases de la Révolution et sur les conspirations qui entravaient sa marche progressive. Apostrophant brusquement la seconde ville de France, l'orateur s'écrie: « Lyon! cité perfide, tremble à la vue du sort qui t'est réservé! Tu as dit dans ton cœur impie: Proscrivons le patriotisme sous le nom d'anarchie: les puissances étrangères ne manqueront pas de nous prêter des secours, etc., etc. ¶ « Que sont devenus tes fidèles administrateurs, qui naguère scandalisaient les républicains par leur hypocrisie et leur audace? Comme toi, ils avaient égaré nos frères; comme toi, pour les mieux abuser, ils cachaient sous les dehors du républicanisme et de la popularité leurs projets audacieux, ils étaient parvenus à ce raffinement de dissimulation, qui oppose la liberté à la liberté, qui confond l'inertie avec l'ordre et la paix, l'esprit républicain avec l'anarchie; au nom de l'humanité et des lois, ils s'apprétaient à égorger nos frères..... Hé bien! la foudre vengeresse les a frappés; et si leur sang impur manque à l'échafaud, condamnés à mener une vie errante et fugitive, leur mémoire sera éternellement odieuse; et les furies, attachées à leurs pas, tourmenteront sans cesse leur existence. »

Celui des administrateurs lyonnais



Bureau de Rédaction du
Journal Officiel de la Commune.

- 1871 *Réimpression du Journal officiel de la République française sous la Commune, du 19 Mars au 24 Mai 1871*. Première édition. Paris, Victor Bunel, 1871 ✨:

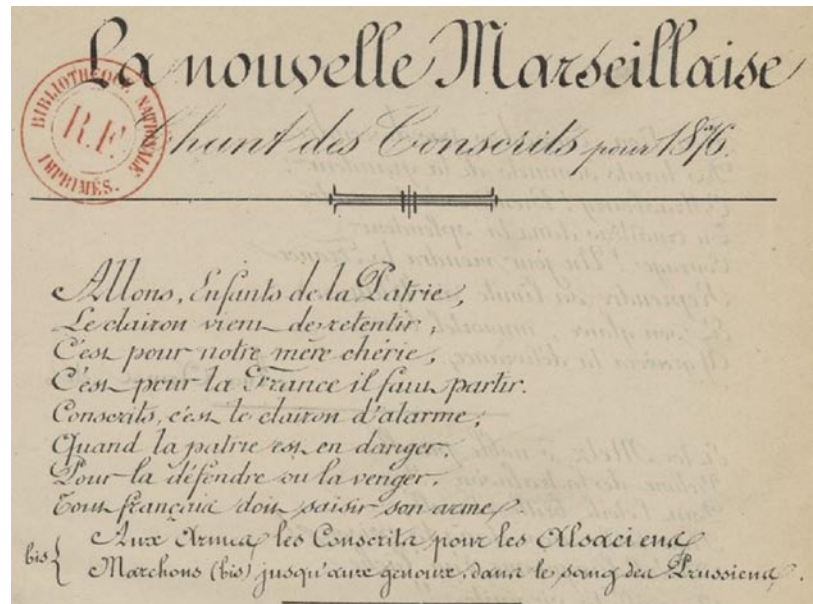
Page 497: Dimanche 7 mai 1871. (Suite.): ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS à Genève. Assemblée ouvrière tenue le 15 avril au Temple unique. ¶ ADRESSE AUX TRAVAILLEURS DE PARIS. ¶ Travailleurs, nos frères! ¶ En présence de la lutte terrible à laquelle vous provoquez la réaction des jésuites et des hordes privilégiées, en présence de calomnies haineuses que la réaction répand sur vous par la bouche impure de sa presse entretenue, il est du devoir de tous les groupes ouvriers d'affirmer hautement la solidarité fraternelle qui nous lie tous et toutes à travers toutes les frontières. — Ces calomnies, ces insultes qu'on décerne à la classe ouvrière traitée de bandits, de voleurs « aux figures ignobles, » — nous les acceptons pour nous tous, — et nous nous portons tous garants de la sainteté de votre cause, qui est aussi la nôtre.

- 1875 DIDEROT Denis, *Œuvres complètes de Diderot*, revues sur les éditions originales, comprenant ce qui a été publié à diverses époques, et les manuscrits inédits conservés à la Bibliothèque de l'Ermitage... par J. ASSÉZAT. 20 volumes, 23 cm. Paris, Garnier frères, 1875-1877: 1875_2 ✨:

Pages 214-216: [...] s'adressant à Bougainville, [le vieillard] ajouta: « Et toi, chef des brigands qui t'obéissent, écarte promptement ton vaisseau de notre rive: nous sommes innocents, nous sommes heureux; et tu ne peux que nuire à notre bonheur. Nous suivons le pur instinct de la nature; et tu as tenté d'effacer de nos âmes son caractère. Ici tout est à tous; et tu nous as prêché je ne sais quelle distinction du tien et du mien. Nos filles et nos femmes nous sont communes; tu as partagé ce privilège avec nous; et tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues. Elles sont devenues folles dans tes bras; tu es devenu féroce entre les leurs. Elles ont commencé à se haïr; vous vous êtes égorgés pour elles et elles nous sont revenues teintes de votre sang. Nous sommes libres; et voilà que tu as enfoui dans notre terre le titre de notre futur esclavage. Tu n'es ni un dieu, ni un démon: qui es-tu donc, pour faire des esclaves? [...] Malheur

à cette île ! malheur aux Taïtiens présents, et à tous les Taïtiens à venir, du jour où tu nous as visités ! Nous ne connaissions qu'une maladie : celle à laquelle l'homme, l'animal et la plante ont été condamnés, la vieillesse ; et tu nous en a apporté une autre : **tu as infecté notre sang**. Il nous faudra peut-être exterminer de nos propres mains nos filles, nos femmes, nos enfants : ceux qui ont approché tes femmes ; celles qui ont approché tes hommes. **Nos champs seront trempés du sang impur qui a passé de tes veines dans les nôtres** ; ou nos enfants, condamnés à nourrir et à perpétuer le mal que tu as donné aux pères et aux mères, et qu'ils transmettront à jamais à leurs descendants. Malheureux ! tu seras coupable, ou des ravages qui suivront les funestes caresses des tiens, ou des meurtres que nous commettrons pour en arrêter le poison. [...].

- 1876 CHASTELAIN Alphonse, *La Nouvelle Marseillaise, Chant des Conscrits pour 1876*. (Signé : le père Chastelain. | Foix 21 Décembre 1875.) Paris, Imprimerie de Jeantaud, 1876 ✨ :



Marchons ... dans **le sang des Prussiens**.

- 13 avril 1878 YRIARTE Charles (dir. de publ.), *Le Monde Illustré...* Paris, [s. n.], N° 1098, 13 avril 1878 ✨ :



Page 245 : Revue comique, par Cham

— Je demande la *Marseillaise* !

— Merci, ils aiment mieux les chopos que de s'abreuver d'un **sang impur** comme nous autres.

- Jeudi 9 mai 1878 « Échos de Paris », dans *Le Gaulois...* Paris, [s. n.], 11^e année. — Numéro 3485. Jeudi 9 mai 1878 ✨ :

Page 1, col. 3 : Au moment où l'on recommence avec ardeur une campagne en faveur de la *Marseillaise* à titre de chant national, il est assez amusant de signaler un trait de mœurs campagnardes que M. Serret affirme de *auditu*. ¶

☞ Dans les moments de révolution, quand la *Marseillaise* passe dans l'air, il arrive aux honnêtes paysans de l'Ardèche d'en chantonner le refrain, par imitation, pour l'amour de la cadence, sans autrement y entendre malice. Arrivés aux vers sanguinaire [*sic*], ces bonnes gens en accommodent le texte d'une singulière façon. Au lieu de : Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons », ils chantent avec une entière bonne foi : « Qu'un **sang impur**... **O brave nation !** » *O brave nation* prend la place de *abreuve nos sillons*. A distance, l'effet est pres-

que le même pour l'oreille. ¶ *O brave nation* n'a aucun sens, c'est bien entendu; mais pour les paysans les mots qui riment entre eux n'ont pas besoin de signifier quelque chose. De la sorte accoutrée, la *Marseillaise* n'est plus guère méchante et n'invite pas au meurtre. Si les radicaux accentuent la variante, nous acceptons de notre côté.

Septembre 1878 BAILLET Eugène, « La Marseillaise », *La Chanson...* Paris, Librairie ancienne et moderne A. Patay, Sept. 1878 (A1, N5) ☆:

Pages 53-55: Alors qu'il reproduit des extraits de la *Lettre* de M^{me} DIETRICH à son frère, l'auteur écrit page 53: « C'est par une nuit de la fin d'avril ou du commencement de mai 1792 que la *Marseillaise* est née. » [...] « Le lendemain matin, Diétrich et ses amis vinrent lui demander le chant qu'il leur avait promis [p. 54]. » Et ainsi de suite. ¶ « L'auteur de la *Marseillaise*, je le répète, n'était pas plus républicain que son ami Diétrich — Les républicains étaient encore très-clair semés. Il veut bien qu'un *sang impur* abreuve nos sillons, que ce sang soit celui des traîtres, des rois conjurés; il veut bien aussi qu'on n'épargne pas ces despotes sanguinaires, ces complices de Bouillé. Mais avant tout il voulait conserver son roi, et les événements du 10 août, qu'il appelle une catastrophe, trouvèrent en lui un ennemi décidé. »

18 février 1879 DESMAZES Henri (paroles de), *Le Chant de Lutèce, ou Nouvelle Marseillaise. Chant Pacifique*. Paris, impr. de Lefebvre, 18 Février 1879 ☆:

LE CHANT DE LUTÈCE
OU
NOUVELLE MARSEILLAISE
Chant Pacifique
PAROLES DE HENRI DESMAZES

*A nos Représentants de la Chambre et du Sénat, sauveurs de la République et de la France
Et à la mémoire de Rouget de l'Isle.*

Pardonne à mon audace, ô maître vénéré,
Aussi bon citoyen que sublime poète,
Si j'emprunte en tremblant à ton hymne sacré
Son rythme merveilleux si cher à la conquête,
Que toi-même, vaillant! en fus tout effaré.
Mais il est, tu le sais, dans ce monde où tout change,
Des choses à bérir ou traîner dans la fange,
Pour que leur souvenir reste chez les humains.
Si le savant distrait, ou sur d'autres chemins
Les laissent dans l'oubli stupide, indifférent,
Il faut que le petit se hisse sur le grand
Et les montre, dût-il se briser en tombant.

H. DESMAZES.

AIR DE la Marseillaise.

1. Je te salue à ton aurore, Règne du Droit, je te bénis, République saignante encore De tant de forfaits impunis! (bis). Que dans les cœurs ta noble image Brillant de sa mâle beauté, Donne à l'humble, au déshérité, Amour, espoir, force et courage. A l'œuvre, citoyens! Fécondez vos sillons, Marchez, marchons Que tous renaissent Aux feux de ses rayons! 2. Quoi, ce monde en décrépitude, Ces insolents provocateurs, Révèrent pour nous la servitude En se disant conservateurs!... (bis). Que de mensonges et de rage, N'ont-ils vomi pendant dix ans, Sur tes apôtres, tes enfants République vaillante et sage! A l'œuvre, etc.... 3. Dédaignant la lutte loyale Où chacun déploie son drapeau, Combien ont donné le scandale De se cacher sous ton manteau! (bis). Mais voyant bientôt l'impotisme De ces lâches conspirateurs, La France à ces usurpateurs Refusait la candidature. A l'œuvre, etc....	4. Oui, nous voulons pour notre France Un Pouvoir fort, mais contrôlé. Nous voulons l'Ordre et la Prudence, Mais non le Progrès exilé. (bis). Que le prêtre serve l'Eglise Non le Club, l'Université, Qu'il enseigne la Charité Et non qu'il anathémise. A l'œuvre, etc.... 5. La République est noble et fière, Elle ennoblit tous ses enfants, Et porte si haut sa bannière Sur tous les sommets triomphants, (bis). Que le vieux monde dans la rage De se voir ainsi distancé, Pleurant sur son rêve éclipse, Ne combat plus que par l'outrage. A l'œuvre, etc.... 6. Nous sommes tous noblesse pure, Nous n'avons qu'un maître... la Loi, Il n'existe plus de royaume, Le Peuple est grand, le Peuple est roi! (bis). Et ce n'est par la naissance Qu'il a reçu droit de cité, Il a conquis l'Égalité Par quinze siècles de souffrance! A l'œuvre, etc....
---	---

7. Gloire à Toi, République sainte,
Dieu t'envoya pour nous sauver,
— Qu'en nous la haine soit éteinte,
Unis, qui pourrions nous braver! (bis).
Sublime Élie, apporte au monde
L'accord entre les nations,
La fin des révolutions
L'abondance et la Paix profonde.
A l'œuvre, etc....

A chanter lentement.

Paris, 19 Février 1879

H. DESMAZES.

Pardonne à mon audace, ô maître vénéré.
Aussi bon citoyen que sublime poète.
Si j'emprunte en tremblant à ton hymne sacré
Son rythme merveilleux si cher à la conquête,
Que toi-même, vaillant! en fus tout effaré.
Mais il est, tu le sais, dans ce monde où tout change,
Des choses à bérir ou traîner dans la fange,
Pour que leur souvenir reste chez les humains.
Si le savant distrait, ou sur d'autres chemins
Les laissent dans l'oubli stupide, indifférent.
Il faut que le petit se hisse sur le grand
Et les montre ... dût-il se briser en tombant.
H. DESMAZES.

A nos Représentants de la Chambre et du Sénat, sauveurs de la République et de la France. Et à la mémoire de Rouget de l'Isle. [...] AIR DE la Marseillaise.

1. Je te salue à ton aurore, | Règne du Droit, je te bénis, | République saignante encore | De tant de forfaits impunis: (bis). | Que dans les cœurs ta noble image | Brillant de sa mâle beauté, | Donne à l'humble, au déshérité, | Amour, espoir, force et courage. [suivent six versets]

Refrain: A l'œuvre, citoyens! | Fécondez vos sillons, | Marchez, marchons, | Que tous renaissent | Aux feux de ses rayons!

- 1879 « Revue des Journaux », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 11^e année.
– N° 3965. Jeudi 4 **Septembre 1879** ☆:

Page 2, 4^e col. : Encore une « page d'histoire » du citoyen Lissagaray dans la *Marseillaise*. S'il fallait en croire ce citoyen Lorient du 18 Mars, la Seine aurait subi une crue de plusieurs mètres, par suite des flots de sang que versèrent à Paris les soldats de l'armée de l'ordre : ¶ Depuis la grande peste de Marseille, dit M. Lissagaray, on n'avait pas vu pareilles charretées de viandes humaines. Les exhumations prouvèrent qu'un grand nombre de personnes avaient été enterrées vivantes. Incomplètement fusillées, elles avaient mangé la terre et montraient les contorsions de la plus violente agonie. ¶ Les cimetières de Paris absorbèrent ce qu'ils purent. Les victimes placées côte à côte sans autre linceul que leurs vêtements emplirent d'immenses fosses au Père-Lachaise, à Montmartre, à Montparnasse. D'autres furent jetés dans des puits, d'autres portés hors ville à Charonne, à Biccêtre, & Bagnolet. « Là rien à craindre des émanations cadavériques, disait la *Liberté* ; un **sang impur** abreuvera en le fécondant le sillon du laboureur. * » Enfin l'inhumation sérieuse de tant de cadavres dépassant toutes les forces, on essaya de les brûler dans les casernes des fortifications. Mais, faute de tirage, la combustion fut incomplète et les chairs se réduisirent seulement à l'état de bouillie. Aux Buttes-Chaumont, les corps, entassés en piles, furent inondés de pétrole et brûlés en plein air. ¶ [...].

* Ce **sang impur** n'a rien à voir avec celui des combattants pour la liberté.

- Juillet 1879 NÉOL Roger, « La Marseillaise », dans *La Comédie Parisienne*. Publication mensuelle illustrée, artistique & littéraire... N° 2 de la nouvelle édition. XVII^e Année. Paris, G. Kugelmann, Juillet 1879 ☆:

LA MARSEILLAISE

Un air national manquait à la France, la chose était trop grave pour ne pas éveiller la sollicitude du gouvernement, tout le monde s'en est mêlé et le pays ému, qui attendait avec anxiété depuis huit ans ce jour bienheureux, vient enfin de recouvrer solennellement *la Marseillaise*. Cette mémorable conquête a même eu ce résultat inattendu de contenter tout le monde ; les républicains satisfaits de pouvoir en toute liberté chanter ses mâles accents, les réactionnaires heureux de constater, une fois de plus, le bon goût, l'à-propos qui ont présidé au choix de ce *chant de paix, de concorde*, voué désormais, malgré lui, aux honneurs officiels.

Il ne se passe plus une fête, une réunion d'orphéons, un concours de fanfares, un concert, sans que la foule ne réclame à cor et à cri l'hymne sacré de Rouget de l'Isle et n'entonne, avec la musique, son refrain belliqueux.

La Marseillaise s'étend d'un bout de la France à l'autre, on l'impose aux régiments et le curé patriote qui consentira à lui prêter la puissante harmonie des orgues de son église peut être sûr d'une popularité du meilleur aloi.

La Marseillaise, for ever, tant mieux, après tout, le dégoût suit de près la débauche, et quand on aura, sur tous les tons, **braillé le sang impur**, la lassitude arrivera au galop, et *la Marseillaise* redeviendra ce qu'elle était auparavant, le chant favori des patriotes en goguette.

J'avoue n'avoir pour cette mélodie emphatique qu'une admiration très modérée : j'estime qu'au temps où l'Europe entière se ruait sur la France désorganisée ce chant de guerre a pu enflammer les volontaires grisés par ces strophes ampoulées, mais, depuis cette époque, *la Marseillaise* a dégringolé de son piédestal pour n'être plus que l'hymne haineuse de l'émeute, vaincue ou triomphante, elle sent la poudre et le vin bleu.

Tous ceux qui sont restés à Paris, pendant le siège, ont pu constater le peu d'enthousiasme belliqueux produit sur les générations nouvelles par le lyrisme de Rouget de l'Isle ; j'ai commencé, à cette époque, à douter de la puissance de la poésie pour le développement du patriotisme, les plus ardents partisans de *la Marseillaise* n'allaient pas se faire tuer aux avant-postes, et c'était, aux remparts, entre une partie de bouchons et une orgie de trois-six que l'on entendait le lion populaire rugir ces couplets prétentieux.

La Marseillaise, démodée comme influence patriotique, a perdu plus encore, au point de vue littéraire, si l'on peut prononcer ce mot de littérature, en l'appliquant à une poésie d'aussi pauvre tournure.

Ces exagérations, cette boursoufflure emphatique, d'un autre âge, révoltent l'esprit, d'abord, et finissent par faire bâiller d'ennui. *Ces féroces soldats, ce sang impur, ces sillons abreuvés* choquent comme des grossièretés s'adressant surtout à la matière, aux instincts bas et haineux ; il semble que le propre d'un chant patriotique soit d'éveiller les sentiments nobles dans l'âme du peuple qui se les ignore, d'exciter les passions généreuses, le dévouement, l'héroïsme, sans employer d'autres moyens que de grandes et viriles idées, et un langage pur et élevé. *La Marseillaise* n'est, d'un bout à l'autre, et c'est mon principal grief contre elle, qu'une phraséologie pompeuse et banale, qui a pu, à une autre époque de danger national, soulever par le rythme harmonieux de sa musique, surtout, un enthousiasme naturel, mais qui, aujourd'hui, dans les jours de deuil pour le pays, est une anomalie et un indice de décomposition morale.

Adoptée officiellement par le gouvernement de la République, *la Marseillaise* est restée le chant du cabaret et de la basse ivresse ; cette seule raison suffit pour donner au nouveau chant national des allures de mauvaise compagnie dont Rouget de l'Isle, s'il vivait, aurait été le premier très offensé [page 6].

Roger NÉOL.

- 1879 VENDÉE, CONSEIL GÉNÉRAL. Session d'août 1879. *Rapport du Préfet*, La Roche-sur-Yon, L. Gasté, imprimeur de la préfecture, 1879 ☆:

Séance du 22 août 1879 : À propos de la subvention refusée aux Sociétés musicales du département et du chant de la *Marseillaise* [pages 795–798 du PDF] :

M. PERIER : Je combats les conclusions de M. Bourgeois, à moins qu'il ne rende compte des raisons morales qui ont fait repousser encore cette année les secours demandés pour les orphéons et sociétés philharmoniques. J'avais donné des motifs considérables, l'an dernier, en faveur de ces sociétés ; on continue à supprimer la subvention et, cette fois, sans nous dire pourquoi.

M. BOURGEOIS : M. Perier sait bien que je ne recule pas, et je ne demande pas mieux que de remettre en lumière les motifs de l'an dernier. Je le supposais assez éclairé pour que je n'eusse pas besoin d'y revenir ; mais j'ai toujours plaisir à exposer franchement ma pensée. Plusieurs de ces sociétés ont exécuté la *Marseillaise*. C'est un air superbe, je le concède ; mais les paroles en seraient ridicules, si elles ne voulaient pas avoir une mine féroce. Quel est donc le **sang impur** dont M. Perier désire qu'on arrose ses sillons ? Que les paroles de la *Marseillaise* soient à tout jamais oubliées, et qu'un grand poète, au choix de M. Perier, (et je l'autorise à demander le concours de Victor Hugo) écrive sous ces notes un chant national qui ne blesse aucun sentiment, aucun souvenir, et nous verrons à nous entendre ! Mais tant que ce chant rappellera, non-seulement la marche de nos soldats vers l'ennemi, mais aussi la mort sanglante des innocents que la Révolution a suppliciés, je ne voterai rien pour des corps de musique qui font entendre ce chant. ¶ La *Marseillaise*, oh ! je sais bien que l'honorable M. Perier va, sans doute, invoquer la fameuse, soyons justes, la glorieuse légende de la *Marseillaise* à la frontière. Oui, je sais parfaitement qu'alors, au milieu de ces luttes héroïques, de ces combats de chaque jour, quand nos armées faiblissaient, les généraux mettaient leur chapeau au bout de leur sabre et entonnaient la *Marseillaise*, et nos soldats électrisés retrouvaient le courage et s'élançaient sur l'ennemi terrifié ! Mais l'ennemi, c'était l'étranger, c'était la Prusse, et Chateaubriand a pu écrire avec raison cette belle phrase : « A cette époque, l'épée de nos soldats à la frontière fit contrepoids à la hache révolutionnaire des échafauds du champ de Mars ». ¶ Qu'on ait chanté alors la *Marseillaise* à la frontière, je ne puis qu'applaudir ; mais il est ici des collègues dont les parents ont été guillotins, et c'était au chant de la *Marseillaise*. ¶ Pourquoi ne pas écarter ces souvenirs lugubres ? N'existe-t-il pas entre nous, dans notre chère Vendée, assez de germes de discorde et ne serait-il pas temps de renoncer à toutes ces manifestations dont le résultat est de creuser, d'élargir le fossé existant déjà entre les citoyens ? La *Marseillaise* chantée avec ostentation est une provocation et c'est pourquoi nous avons cru devoir protester au nom de nos mandants.

M. PERIER : Mais moi-même je suis animé du plus grand esprit de conciliation. J'appelle cette union de tous mes vœux. Et puis, la *Marseillaise*, on ne l'a pas chantée, on l'a jouée ; c'est bien différent. Je demande donc que, le temps ayant effacé notre désaccord de l'an passé, on revienne sur une mesure aussi fâcheuse.

M. LE PRÉFET : Je dois faire remarquer au Conseil que l'an dernier, quand vous vous êtes prononcés, la *Marseillaise* était un chant national, mais ce n'était point un air officiellement prescrit. Maintenant, les musiques militaires reçoivent l'ordre de la jouer ; la question est donc tout autre. Elle se joue dans les cérémonies officielles. Enfin, c'est un chant composé pour exciter les soldats à marcher vers l'ennemi, et la preuve en est dans sa création même, puisqu'il fut composé à Strasbourg par Rouget de l'Isle.

M. BOURGEOIS : **Et Rouget de l'Isle fut forcé peu après de se sauver en Suisse pour n'être pas décapité au chant même de cette *Marseillaise* dont il était l'auteur.**

M. DANIEL-LACOMBE : Il y a un autre hymne où on entend

ces paroles : « Sauvez Rome et la France. » Peut-être le moyen de conciliation serait-il de faire chanter l'un après l'autre : Rome d'abord et la France après..., s'il en reste !

M. DE CORNULIER : M. le Préfet nous a dit que la *Marseillaise* était l'air des cérémonies officielles. Il a été joué, en effet, récemment comme tel ; je ne crois pas qu'il ait réussi à grouper beaucoup de monde autour de l'autorité départementale.

M. LE PRÉFET : On veut faire, sans doute, allusion à la fête locale d'un des chefs-lieux d'arrondissement de la Vendée. Quand les autorités sont entrées dans l'enceinte, on a exécuté la *Marseillaise*, rien de plus naturel. La royauté a eu des chants qui retentissaient aux fêtes publiques ; sous l'empire, l'air de la *Reine-Hortense* se faisait entendre en pareilles circonstances. Il n'y a rien là de blessant pour personne ; c'est un usage dont il n'y a pas à se choquer.

M. BOURGEOIS : Je sais bien qu'il y a des chants nationaux : l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Angleterre ont les leurs. Mais les paroles de ces chants sont un salut pour le souverain ou un cri d'amour envers la patrie, et aucun n'est un chant de haine et de division. Quant à la proposition de M. Daniel-Lacombe, que je suis heureux de voir connaître aussi bien nos cantiques, je ne ferai que cette remarque, c'est que, quand les catholiques chantent ces paroles, c'est pour leur plaisir, mais à leurs frais, et sans que nous lui demandions un sol pour cela, tandis qu'aujourd'hui on nous demande de l'argent pour faire jouer un chant qui nous est antipathique.

Les conclusions de cette partie du rapport sont mises aux voix et adoptées [pages 795–798 du PDF].



Dans la séance du 23 août 1879, il est de nouveau question du chant des catholiques : *Sauvez Rome et la France...* ! [pages 857–858 du PDF] :

M. DANIEL-LACOMBE, à propos de la subvention refusée aux Sociétés musicales du département et du chant de la *Marseillaise*, ne trouve pas que le procès-verbal reproduise ce qu'il a dit. Il a dit, en parlant d'un chant des catholiques : *Sauvez Rome et la France...* ! « Rome d'abord, la France ensuite, s'il en reste... ! »

M. BOURGEOIS : Les observations que présente à ce moment M. Daniel-Lacombe n'ont pas été entendues de nous..., j'aurais immédiatement protesté. ¶ Je n'apporterai, dans ma réponse à mon collègue, M. Daniel-Lacombe, aucune passion, aucune violence, bien que la violence soit de nature à provoquer les violences. Je me bornerai à faire remarquer que les observations si vives qu'il vient de reproduire, de souligner et de faire suivre, a-t-il dit, de plusieurs points d'exclamations, ne sauraient passer sans protestations. ¶ Paraphrasant le cantique : *Sauvez Rome et la France*, notre collègue ajoute : « Sauvons Rome d'abord et la France, s'il en reste ! » Les catholiques, Messieurs, n'ont jamais donné à personne le droit de douter de leur patriotisme. Ne serions-nous pas aussi injustes si nous venions accuser notre collègue de chanter : Sauvons d'abord la République et la France, s'il en reste ! ¶ Jamais dans ma pensée, dans mes affections, dans mes actes, je n'ai séparé l'amour de la religion de l'amour de mon pays. ¶ Tous les catholiques repoussent énergiquement cette accusation imméritée et blessante, et en mon nom et au nom de mes collègues de la majorité, je proteste contre les paroles que nous venons d'entendre. Les catholiques ne contestent le patriotisme de personne ; mais ils ont suffisamment fait leurs preuves et n'ont besoin des leçons de personne, quand il s'agit de patriotisme.

Le procès-verbal est ensuite mis aux voix et adopté.



Dimanche 16 mai 1880 « A. C., A Roubaix, 9 heures et demie », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 12^e année. – 2^e série. – N° 246. Dimanche 16 Mai 1880 ☆:

Page 2, 3^e col.: Une certaine animation à constater dans toutes les rues qui avoisinent la grande place. ¶ Deux cent cinquante à trois cents personnes grévistes et curieux sont massées devant l'Hôtel de Ville, gardé par deux bataillons du 33^e de ligne, baïonnette au fusil, qui viennent d'arriver d'Arras. ¶ On me communique les refrains que les émeutiers hurlent, en alternant avec la **scie patriotique du « sang impur »**: Si ne veulent pan nous rinquer, | In va bétôt tout démolir ; | Si ne veulent pas nous augmenter, | Nous allons les égorger. | Si les patrons n'augmentent pas, | In leur mettra, leur tête in bas ; | Nos délégués sont au Ballon | Aveuque une caisse de six millions. ¶ Il y a bien aussi des chants en flamand ; mais, comme je suis absolument brouillé avec cet idiome, je préfère rester et vous laisser sous l'impression de cette poésie bâtarde, où la langue française se marie si harmonieusement bien avec le patois local.

1880 MARY CLIQUET, *Rouget de Lisle. Biographie complète et inédite de l'auteur de la Marseillaise*... Paris, G. Richard, Éditeur, 1880 ☆:

Les Rois avaient couvert du sang du peuple leur longue histoire ; le Peuple a mis dans la sienne le **sang des Rois**. ¶ C'a été la peine du talion dans toute sa rigueur [p. 2].

Sur le **sang impur** des rois, voir l'illustration de la page 111.

Dimanche 25 juillet 1880 TOUT-PARIS, « La Journée parisienne. La statue de Rouget de Lisle », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 12^e année. – 2^e série. – N° 316. Dimanche 25 Juillet 1880 ☆:

Page 2, 2^e col.: Il avait déjà des autels dans les gosiers de tous les braillards qui hurlent la *Marseillaise* aux jours de réjouissances nationales : on va maintenant lui élever une statue à Choisy-le-Roi, localité qu'on va probablement débaptiser pour la circonstance et appeler désormais Choisy-la-République. Nous soumettons l'idée à M. Raspail fils, qui, dans sa candeur radicale, paraît croire que Rouget de l'Isle fut toute sa vie un ferme républicain. ¶ N'en déplaie à l'héritier convaincu de l'apôtre du camphre, l'auteur du « **sang impur** » ce farouche révolutionnaire qui s'écriait, dans son illustre chanson : Grand Dieu ! par des mains enchaînées, | Nos fronts sous leur joug se ploieraient ! ¶ Cet homme en fer a parfaitement su ployer sous le joug des divers « tyrans » qui ont bien voulu utiliser ses services. Rouget de l'Isle, malgré ses *airs* féroces, fut en réalité un bon centre gaucher du commencement de la Révolution. ¶ [...] O purs de Choisy-le-Roi, qui allez couler ce héros en bronze, savez-vous comment l'auteur de la *Marseillaise* qualifia le 10 août et le massacre des Suisses ? Il déclara que le 10 août était la journée *des crimes*. Vil réactionnaire ! Suspect d'incivisme, comme on disait alors. ¶ [...] La Convention finit par avoir égard à la situation gênée de ce poète, qui chantait indifféremment : *Vive le roi ! Vive la Révolution !* suivant les cas. Elle déclara, dans une séance, que le nom du blessé de Quiberon serait inscrit au procès-verbal, et elle s'occupa des moyens de le récompenser. [...] ¶ En feuilletant, à la Bibliothèque nationale, les œuvres fort nombreuses mais très justement oubliées de Rouget de l'Isle, nous avons trouvé ce portrait de lui tracé par lui : MOI ¶ Parler sans art, | Penser sans fard, | C'est ma devise. | Aller, venir, | Rester, courir, | Veiller, dormir, | Tout à ma guise, | C'est mon plaisir. | Femme discrète | Et joliette, | Mais pas coquette, | C'est mon désir. | (*Ah ! ah ! le gaillard !*) | Pour la patrie | Donner ma vie, | C'est mon espoir. | Mauvaise tête, | Le cœur honnête, | C'est mon avoir. | Amour extrême | Aux bonnes gens ; | Guerre aux méchants, | C'est mon système. ¶ Quelle poésie, grand Dieu ! Dirait-on jamais que c'est ce poète anodin et incolore qui a composé l'hymne sanglant que nos bons radicaux beuglent à l'envi ? ¶ [...] En somme, le seul chef-d'œuvre (?) avéré de Rouget de l'Isle, c'est la *Marseillaise* en six couplets. De ces six couplets, le peuple chante à peu près couramment le premier, mais il ignore profondément les cinq derniers et il ne perd pas beaucoup à cette sainte ignorance. Les paroles de cet hymne national sont d'une sauvagerie imbécile et emphatique qui n'a aujourd'hui aucune explication plausible. Quant à la musique, elle n'est pas l'œuvre de Rouget, c'est un vieux pas redoublé bien connu avant la Révolution... ¶ Une seule gloire reste incontestablement acquise à Rouget de l'Isle : celle d'avoir appris au peuple à chanter faux. La *Marseillaise* a toujours eu le don de détraquer les larynx et de révolter les oreilles des honnêtes gens ayant le moindre sentiment de la musique. Pourquoi cette particularité ? C'est probablement que la *Marseillaise*, avec ses déclamations creuses, sonne absolument à contre-sens. ¶ Voilà donc le grand poète en l'honneur de qui M. le

général Farre s'est chargé de livrer plusieurs kilogrammes de bronze à la municipalité de Choisy. M. le ministre de la guerre n'est pas difficile en fait de poésie : il a le bronze facile. Mais il est oublieux et ingrat vis-à-vis d'autres chansonniers dont la popularité aujourd'hui égale au moins celle de Rouget de l'Isle. ¶ Est-ce que l'illustre Fahrbach, par exemple, n'a pas écrit le *Tout à la joie*, qui est aujourd'hui sur tous les pianos et dans toutes les bouches : Le voilà ! | Nicolas. | Ah ! ah ! ah ! Qu'un **sang impur** | Abreuve nos sillons ! ¶ Si vous donnez du bronze à l'un, soyez logiques : donnez au moins une statue de zinc à l'autre . . . Si vous voulez même, tenez, nous fournirons le zinc.

- 1881 MARILLIER Nicolas Jean-Baptiste, « Aux Poètes », dans *La Vérité. Poésies* publiées par Évariste CARRANCE, Agen, Hôtel du Comité Poétique et de la Revue française, 1881, p. 12–19 ☆ :

Page 18 : Ce sont eux qui partout vont semant la discorde ;
Sur leur trace il se lève un vent d'iniquité
Et sous leur **souffle impur** la haine enfin déborde
Et dans son sang, se baigne alors l'humanité.

- 28 mars 1881 SOREL Léopold, « A M. Évariste Carrance », dans *La Vérité. Poésies* publiées par Évariste CARRANCE, Agen, Hôtel du Comité Poétique et de la Revue française, 28 mars 1881, p. 465 ☆ :

A M. ÉVARISTE CARRANCE

Toujours je me plais à relire
Vos superbes vers que j'admire,
L'hymne national, surtout,
Qu'à la vérité, je préfère
A la chanson toute guerrière
Qu'aujourd'hui l'on chante partout.

Que ce chant soit de main de maître
✍ **En paix il n'a point raison d'être**,
Est-ce qu'on verra les soldats
Egorger, ivres de colères,
Comme des tigres sanguinaires,
Encor nos enfants dans nos bras ?

Non loin qu'un **sang impur** abreuve notre terre,
Bannissons à jamais la haine et la colère,
Et nous jouirons des bienfaits
Qu'à présent nous offre la paix.

Votre plume, au lecteur, sait ce qui peut lui plaire.
En vous lisant l'ennui ne m'accable jamais ;
Agréez mon salut sincère,

(28 Mars 1881) LÉOPOLD SOREL

- Mardi 25 juillet 1882 « A travers la presse », dans *Le Gaulois* . . . Paris, [s. n.], 16^e année. 3^e série – N° 8. Mardi 25 Juillet 1882 ☆ :

Page 2, 4^e col. : Il ne se fait pas une insurrection, pas une émeute, pas une révolte, pas une grève, sans que les insurgés, les émeutiers, les révoltés, les grévistes ne se soulèvent au chant de notre prétendu hymne national. Ce n'est plus contre les envahisseurs de la patrie que la *Marseillaise* appelle aux armes, c'est contre ceux qui gouvernent légitimement la France, de quelque nom qu'ils s'appellent : le **sang impur** dont elle veut abreuver nos sillons, **c'est celui de tous ceux qui veulent défendre l'ordre et la tranquillité du pays**. Pour que M. de Freycinet ne s'en soit pas encore aperçu, il faut vraiment qu'il ne connaisse pas mieux ce qui se passe en France qu'il ne sait ce qui se fait en Egypte.

- 1882 DIDE Auguste (dir. de publ.), *La Révolution française. Revue historique* . . . Paris, Charavay frères, juillet–décembre 1882_3 ☆ :

Page 164 : [représentant ROVÈRE] « Lyon rebelle éprouve la peine du talion : les fédéralistes avaient prononcé, par l'**organe impur du traître et inepte Isnard** (2), l'arrêt de mort contre la ville de Paris, conquérante de la liberté et vengeresse des crimes des rois : cet homme inique, en souillant le fauteuil national, disait que les Français et les étrangers demanderaient sur quelle rive de la Seine Paris avait existé ; sous peu de jours les voyageurs diront avec étonnement : Lyon était situé à l'embouchure de la Saône et du Rhône (3). [...] »

(2) Maximin Isnard, né à Grasse en 1721, m. 1830, fut député du Var à la Convention. Il avait été proscrit, le 31 octobre 1793, avec les Girondins.

(3) Lyon avait été repris le 9 octobre 1793 et un décret de la Convention, rendu le 12 du même mois, avait ordonné que cette ville rebelle serait détruite et porterait désormais le nom de Ville-affranchie.

Page 170 : [...] le peuple s'est agenouillé devant l'image sacrée des lois ; les sombres nuages rassemblés par l'aristocratie, le fanatisme, le fédéralisme, et tous les vices, **restes impurs du gouvernement des rois et des prêtres**, se sont dissipés devant eux : aux préjugés les plus absurdes, aux agitations les plus terribles ont succédé la raison, la paix, l'amour des lois et l'exécration de tous les tyrans. La liberté sera toujours notre cri de ralliement, et si jamais la tyrannie !..... les rois ne régneront que sur nos cadavres. DUPRAT aîné, président. Page 356 : Le président donne lecture d'une instruction du représentant du peuple Bordas aux habitants des campagnes, suivie d'un arrêté du 26 nivôse, portant les dispositions propres à détruire les **restes impurs du fanatisme**, ranimé par l'esprit turbulent des ennemis du bien public.

10 décembre 1882 *Intermédiaire des chercheurs et curieux* (L'). Notes and queries français. Questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous, littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, généalogistes, etc. [Recherche Gallica avec "la marseillaise" : 58 résultats.]

– 10 décembre 1882, col. 735 – A propos de la Marseillaise. — Dans un titre récent, dont l'auteur a la prétention de s'adresser «aux jeunes Français», on lit que «la Marseillaise a retenti dans toutes les capitales de l'Europe.» ¶ Erreur insigne ! De 1805 à 1812, les armées françaises sont entrées, il est vrai (et pour de bon), à Vienne (deux fois), à Berlin, à Varsovie, à Lisbonne, à Madrid, à Moscou ; mais la *Marseillaise* ne se faisait pas entendre sous le 1^{er} Empire, et, avant le 18 Brumaire, les soldats de Moreau en Allemagne, de Macdonald en Italie, ne l'entonnaient nullement. ¶ Il importe, au nom de la vérité historique, de relever, à mesure qu'on les rencontre, les légendes complètement fausses, qu'on accumule autour de ce chant de guerre ; l'esprit de parti lui a donné une importance qu'il ne mérite point, et il faut convenir qu'il a une odeur de sang trop prononcée (étendard sanglant... **sang impur**, etc.) Ch. B.

29 août 1882 *Journal de Roubaix. Moniteur politique, industriel & commercial du Nord*. N° 6514, Mardi 29 Août 1882 :

Page 1, col. 3-4 : La vérité sur la Marseillaise. [...] M. Louis Savoye, l'auteur de l'étude que je viens d'analyser, conclut en disant : ¶ Le vrai chant national républicain c'est le *Chant du Départ* qui, plus lourd d'allures, a, cependant, de nobles accents et de fières beautés. On pourrait trouver encore dans les chansons d'un poète trop méconnu, Pierre Dupont, plus d'un hymne, le *Chant des ouvriers*, par exemple, qui mériterait de devenir populaire et d'être chanté dans nos fêtes publiques. ¶ Ce qui demeure hors de doute, c'est que la *Marseillaise* est un chant de guerre par excellence, et que par conséquent rien n'est plus ridicule que de le chanter en temps de paix.

Page 1, col. 4-5 : La statue de Rouget de L'Isle. [...].

1882 SAVOYE Louis, «La Marseillaise et Rouget de Lisle», dans *La Révolution française. Revue d'histoire...* Tome 3^e (juillet-décembre 1882). Paris, Charavay frères, 1882_3 :

Page 143 : Le texte de la *Marseillaise* a souvent varié et subi, parfois, de fâcheuses altérations. Le refrain a été agrémenté de fioritures inutiles ou gâté par des additions vulgaires et absurdes. Il ne doit contenir que ces mots :

Aux armes, citoyens formez vos bataillons
Marchez, qu'un **sang impur** abreuve vos sillons

L'avant-dernier couplet a, cependant, une légère modification ; il faut dire :
Marchez... **que tout leur sang** abreuve vos sillons.

A la dernière strophe Rouget de Lisle avait écrit* :

Et que les trônes des tyrans, | Croulent au bruit de votre [notre] gloire !

Il trouva, comme nous l'avons dit, ces vers trop républicains ; il les remplaça par ceux-ci :

Que tes ennemis expirants | Voient ton triomphe et notre gloire !

Ces deux vers furent encore modifiés ; plusieurs textes portent :

Dans vos ennemis expirants, | Vois ton triomphe et notre gloire !

* C'est l'officier d'état-major MASCLÉ qui lui a suggéré la modification de ces deux vers. Cf. «Rouget de Lisle et *La Marseillaise*», *Le Petit Journal*, 27 juillet 1882, p. 1-2. Louis DU BOIS (*Notice sur la Marseillaise*, Lisieux, Durand, 1848) : [...] on y lit : *Que tes ennemis expirants | Voient ton triomphe et notre gloire !* ¶ La correction que Rouget de Lisle adopta depuis, sur la remarque que je lui fis, a le double avantage de l'exactitude poétique et du mouvement plus vif donné à l'expression de la pensée. La voici : *Dans tes ennemis expirants | Vois ton triomphe et notre gloire !* ¶ Cette rectification valait mieux que le changement suivant qu'il avait fait, lorsqu'il s'était aperçu de la faute de versification dont il s'agit : *Que tous les trônes des tyrans | Tombent aux rayons de ta gloire !*

Dimanche 7 octobre 1883 LE MOÏNE, «Croqué», dans *La Croix*, 4^e année. — N° 97. Paris, Groupe Bayard, La Croix, Dimanche 7 octobre 1883 :

Pages 1, 3^e col. : Ainsi parla Thibaudin sans aucun fard. ¶ — Envoie-nous au moins de la musique pour amuser. ¶ — Oui, et les musiques joueront la *Marseillaise*, elles ne savent plus autre chose. ¶ — On ne peut faire jouer : «Q'un

sang impur abreuve nos sillons », devant lui, puisque ce **sang impur c'est celui des Bourbons**; autant vaudrait faire jouer la guillotine devant la tête du roi. ¶ — Et vous croyez que moi, Thibaudin, créé pour exécuter les princes, j'interdirai la *Marseillaise*, lorsque je viens de mettre un brave colonel aux arrêts pour avoir empêché de la jouer et de décorer le chef de musique qui lui a désobéi. Vous ne connaissez pas Thibaudin, la seule musique qu'il aura, ce seront des sifflets. ¶ Hier, la bête rouge entra au ministère de la guerre comme chez elle, et disait à Thibaudin : « Tu m'as bien servi, tu as couru bravement la carrière; maintenant, vieille rosse, c'est l'heure de l'abattoir. » ¶ Et elle le croqua.

Jeudi 27 janvier 1887 LEMOINNE John, « Chansons! », dans *Le Matin*, Derniers télégrammes de la nuit. 4^e année – N° 1,068. Jeudi 27 janvier 1887 ☆ :

☞ Page 1, col. 1-2 : Nous nous permettrons toutefois un conseil, c'est d'avoir soin de ne distribuer que la musique, sans les paroles. Car si on faisait parler les airs nationaux, adieu le concert européen, le concert universel, adieu le chœur. Et c'est tout simple, car presque partout et presque toujours les chants nationaux sont des chants militaires. ¶ Il faut donc chercher à réaliser l'idéal de la romance sans paroles. Du reste, ce serait répondre à la doctrine moderne, selon laquelle la musique est indépendante de tout sujet extérieur, et doit être l'inspiratrice, et non pas la traductrice, des idées, des sentiments et des passions. ¶ Alors on pourra donner de la musique la charmante définition qu'Alfred de Musset donnait de la poésie, cette langue immortelle : ... Elle a cela pour elle. | Qu'elle nous vient de Dieu, qu'elle est limpide et belle, | Que le monde l'entend et ne la parle pas. ¶ Autrement, si on se mettait à parler, il serait impossible de s'entendre. Figurez-vous, par exemple, M. le président de la République recevant des souverains étrangers, et leur disant gracieusement : Que veut cette horde d'esclaves, | De traîtres, de rois conjurés ? | Quoi ! des cohortes étrangères | Feraient la loi dans nos foyers ! | De vils despotes deviendraient | Les maîtres de nos destinées ! | ... Trembez, tyrans ! | Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. ¶ Franchement, ce ne serait pas poli. ¶ Si, d'autre part, la musique joue la *Wacht am Rhein*, c'est un noyau de pêche un peu dur à avaler pour nous, et on peut être tenté de dire, encore avec Musset : Nous l'avons eu, votre Rhin allemand ; | Il a tenu dans notre verre. ¶ Il faut donc, de toute nécessité, faire abstraction des paroles. ¶ [...] Quant nous qui sommes toujours en révolution et qui changeons de gouvernement comme de chemise, nous n'avons pas encore pu parvenir à nous donner un chant national commun. Nous sommes toujours entre deux airs. La monarchie avait le « Vive Henri IV » ; mais cette chanson grivoise nous paraît manquer de lyrisme obligatoire. ¶ [...] On a beau faire, ce sont les chants de la Révolution française qui sont nos véritables chants nationaux. Ceux-là seuls sont lyriques et répondent à la condition première, le sentiment religieux. Cela est si vrai que l'Eglise les a convertis en cantiques. De même qu'autrefois on transformait les temples païens en basiliques chrétiennes, de même que la statue de saint Pierre de Rome, dont les baisers des pèlerins ont usé le pied, était une ancienne image de Jupiter, ainsi on a converti des hymnes révolutionnaires en cantiques de catéchisme avec quelques changements de paroles. Le *Chant du Départ* disait : La République nous appelle, | Sachons vaincre, sachons périr ; | Un Français doit vivre pour elle, | Pour elle un Français doit mourir. ¶ On remplace République par religion, et Français par chrétien, et voilà un cantique. ¶ C'est que l'hymne de Méhul a véritablement un caractère religieux, aussi bien que la *Marseillaise*, et que c'est là, nous le répétons, la condition nécessaire des chants nationaux. Les Allemands ont voulu nous reprendre la *Marseillaise*. Un homme de génie (ce n'est pas ma faute s'il est Allemand) Schumann, s'en est emparé pour mettre en musique les *Deux Grenadiers*, d'Henri Heine ; encore un Allemand, mais celui-là était un Parisien, un des nôtres. Ils prétendent, ces Germains, que notre chant national vient d'un cantique allemand. Ils prennent tout, comme l'Alsace et la Lorraine ; et s'il y a quelque chose dans le monde, même de la musique, avec des incertitudes d'origine, ils diront : « Cela doit être à nous. » ¶ Ce qui n'empêche pas que la *Marseillaise* sera toujours française, et que, dans les jours de crise nationale, elle jaillira toute seule de toutes les poitrines populaires.

On se le figure très bien : Exemple : Valéry GISCARD D'ESTAING, 11 novembre 2009 : « Les paroles sont d'un ridicule ! Nicolas Sarkozy et Angela Merkel sont sous l'Arc de triomphe, **et on est en train d'abreuver nos sillons d'un sang impur !** » À la suite de quoi, il est très vite rentré dans le rang.

6 décembre 1888 PARENT Richard, « DIDEROT et les livres scolaires », *Gil Blas*, n° 3306, Jeudi 6 décembre 1888, page 2 :

[...] quelques membres du comité de publication proposèrent de demander au conseil municipal de Paris d'inscrire les *Œuvres choisies de Diderot* parmi les ouvrages figurant dans ses catalogues de distributions de Prix. L'éditeur s'éleva contre cette prétention disant que jamais le conseil municipal n'accep-

terait un pareil ouvrage pour être donné en prix à des enfants et assura qu'à son avis on marchait à un échec certain. ¶ Le comité continua ses démarches et M. Reinwald reçut quelques temps après une commande de cinquante volumes à livrer à la ville de Paris. Il s'empessa d'exécuter cet ordre et fut absolument persuadé qu'aucun des membres de la commission scolaire de la ville n'avait lu l'ouvrage qu'on lui demandait. ¶ [...] L'auteur de l'article publie alors partie des extraits reproduit ici page 140, puis l'entretien entre l'aumônier de Bougainville et le Taitien Orou. ¶ [...]. Pour finir, il fait « une seule coupure dans le *Neveu de Rameau*. » ¶ [...] Après quoi il conclut : « Après celle-là, on peut tirer l'échelle ! ¶ Le *Gil Blas* a été condamné pour avoir publié l'*Enfant du Crapaud* ; que doit-on faire au conseil municipal de Paris, qui a mis un pareil livre aux mains des enfants de ses écoles ? »

1888 *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer...* Boulogne-sur-Mer, Typographie & Lith. Simonnaire & C^{ie}, 1888_14 ☆.

Pages 240–247 : L'« Himne des Patriotes ». Etude lue en séance académique le 3 août 1887, Par M. Ern. DESEILLE secrétaire.

Citant le recueil *Le Chansonnier Patriote*, l'auteur écrit p. 240 : « Un *nota* final contient cette phrase énigmatique : « Le nom de *Rouget*, qui se trouve dans les imprimés à deux liards, n'est pas celui de l'auteur. » ¶ Cela veut-il dire qu'il s'appelait, non pas Rouget, mais Rouget de l'Isle ; voulait-on déjà dépouiller notre Tyrtée de sa sublime inspiration ? »

Dans l'*Himne* enregistré le 21 février 1793 à Boulogne, le couplet chanté par les enfants ne s'y trouve pas. Par contre, il y en a trois autres moins connus :

AUX AUTRES PEUPLES

Et vous qu'un froid despote outrage
Sortez d'un coupable sommeil ;
Peuples ! d'un généreux courage [...]
Le succès suivra le réveil, (bis)
De vos tyrans et de vos prêtres
Brisant le sceptre audacieux
Vengez et la terre et les cieux
Et les mânes de vos ancêtres.

Aux armes.....

Quand pour signaler sa puissance
Le fabricant souverain
Nous fit présent de l'existence
Asservit-il le genre humain ? (bis)
Jaloux d'un volontaire hommage
Il nous donna la liberté ;
C'est insulter à sa bonté
Que de plier sous l'esclavage.

Aux armes.....

A Georges, tiran d'Angleterre

Toi, perfide roi d'Angleterre
Ta rage n'a donc plus de freins
Dans ton imprudente colère
Tu ne cache [sic] plus tes desseins (bis)
Mais, traître, crains pour ta couronne
Elle chancelle sur ton front
Pour ton orgueil, ah ! quel affront
De voir bientôt crouler ton trône.

Aux armes.....*

* Aux armes, citoyens, formez vos bataillons | **Marchez** (bis) **du sang des rois engraissez vos sillons,**
[...] **Marchons** (bis) **du sang des rois engraissons nos sillons.**

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons ;
Marchez, marchez ;

Du sang des rois purgez les nations ;
Marchons, ça ira, marchons, car ça va,
Du sang des rois purgeons les nations.

Vient ensuite un acte daté du 24 février 1793 ; l'enregistrement de l'*HIMNE DES PATRIOTES* eut donc lieu entre le 21 et le 24 février 1793. ¶ On y remarquera la variante « engraissons » au lieu d'« abreuvs nos sillons. » [p. 242–243.] Dans le *Recueil de chansons patriotiques* pour servir à la fête civique qui fut célébrée dans la commune de Boulogne le 10 novembre 1793, le refrain du 7^e couplet de la *Marche des Enfants de la Patrie* devient [p. 243–244] : *ci-contre*.

1888–1889 MICHELET Jules, *Histoire de la Révolution française*. 7 vol. in-8. Paris, Chamerot, 1847–1853 ☆ ; 9 vol. in-16. Paris, A. Lemerre, 1888 ☆. — Internet Archive ☆. — Google Livres ☆.

1883–1887, tome 6, p. 176 ☆ : [Comparution du roi du 11 décembre 1792, alors qu'on le fit descendre dans la cour] Louis, fut accueilli d'un chœur formidable de forts de la halle et de charbonniers qui chantaient à pleine poitrine le refrain de la *Marseillaise* : « Qu'un **sang impur** [celui du roi] abreuve nos sillons ! »

" *Histoire de la Révolution française ... imprimée pour le centenaire de 1789*. Paris, Imprimerie nationale, 1889_1 ☆ :

Page 19 : J'ai marqué fortement les torts des Girondins, leur tort d'avoir toujours repoussé la Montagne en Danton et Cambon, leur tort d'avoir, malgré leur pureté, subi l'**impur mélange des tourbes royalistes** qui, se glissant chez eux dans les départements, entravaient la Révolution.



André GILL,
caricature de Jules
MICHELET, *La Pa-*
rodie, 1868–1869 ☆.

1889 *Gazette anecdotique, littéraire, artistique et bibliographique*, publiée par Georges D'HEYLLI. Paris, Librairie des bibliophiles ; Librairie Marchal et Billard :

– 15 octobre 1889, n° 19, p. 222–224 ☆ – Général FAIDHERBE, *Chant national français* : Au moment où le 14 juillet était célébré pour la première fois, comme

fête nationale, dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, le général avait eu la pensée de faire chanter par les élèves un chœur sur la musique de *la Marseillaise*, et il en avait lui-même composé les paroles. Cette variante du chant national ne fut cependant pas chantée, mais les paroles subsistent et nous les donnons ici comme curiosité littéraire, le regretté général n'ayant jamais, sans doute, composé de vers qu'en cette unique circonstance.

CHANT NATIONAL FRANÇAIS. Allons, enfants de la Patrie, | Le jour de gloire est arrivé. | Contre nous de notre ennemie¹ | L'étendard sinistre est levé. | Entendez-vous dans les campagnes | Les cris de ses rudes soldats ? | C'est à la valeur de nos bras | De sauver nos fils, nos compagnes.

🎵 Refrain : Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons ! | **Marchons, dût notre sang abreuver nos sillons !**

1890 BOISSONNADE Prosper, *Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution (1791-1794)*, Angoulême, L. Coquemard, 1890 🌟 :

Page 340 : [...] les volontaires de la Gironde au nombre de 1,200 repoussent 4,000 ennemis ; ils marchent au combat au chant de la *Marseillaise*, à laquelle ils ont ajouté le couplet suivant : J'entends déjà gronder la foudre. | Les révoltés vont approcher ! | Courons tous les réduire en poudre ! | Nos canons sont prêts à marcher. | N'appréhendons rien du grand nombre. | A l'aspect de nos combattants, | Tous ces misérables brigands | Vont disparaître comme une ombre ! | Courage : ça ira ! gloire à nos bataillons !

REFRAIN : Marchons ! qu'un **sang impur** | Abreuve nos sillons !

1891 ROBERT Adolphe, BOURLOTON Edgar & COUGNY Gaston (sous la dir.), *Dictionnaire des Parlementaires français, comprenant tous les Membres des Assemblées françaises et tous les Ministres français, depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889 ; avec leurs noms, état civil, états de services, actes politiques, votes parlementaires, etc.* 5 vol. in-8. Paris, Bourlonton, 1890_2 (CAY – FES) 🌟 :

Page 534 : Le socialisme de Dussoubs aîné était essentiellement pacifique, à en juger par ces paroles qu'il prononça au banquet de Limoges, le 2 janvier 1848. Une voix s'étant élevée pour réclamer la *Marseillaise* : « Non, non, mes amis, s'écria-t-il, pas de sang, pas de guerre ; nous nous sommes réunis ici au nom de la fraternité, de la solidarité. Laissons à cette manifestation toute sa grandeur. Que la France entière, que tous les partis s'inclinent devant la démocratie religieuse et pacifique qui les appelle tous dans son sein. **Oui, la Marseillaise est un hymne sublime, elle appartient à l'histoire ; ne renions pas nos pères ; mais ne réveillons pas des haines réconciliées dans la tombe. Aujourd'hui il n'y a plus de sang impur ; que le sang de l'homme soit sacré aux yeux de son semblable, comme il l'est aux yeux de Dieu...** »

1892 TIERSOT Julien, *Rouget de Lisle. Son œuvre – Sa vie...* Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1892 🌟 :

Page 2 : M. Bartholdi — ne lui a pas donné cet air farouche sous lequel il est traditionnel de représenter le chantre de *la Marseillaise*. La physiologie a plutôt une expression d'allégresse et d'ardeur joyeuse. Rouget de Lisle ne s'évertue pas ici à lever « l'étendard sanglant » ; il ne songe ni aux « féroces soldats » ni au « **sang impur** » : il chante : « Le jour de gloire est arrivé. » ¶ C'est bien ainsi que devait être représenté l'homme qui personnifie le chant français, chant de l'action et chant de la joie.

Pages 185–186 : [Le *Messager du soir*...] rend compte d'une rixe entre patriotes et aristocrates : les premiers « hurlaient la *Marseillaise* et surtout son refrain : Qu'un **sang impur**, criant : **A bas les royalistes** ». Ceux-ci accourent « à ces chants horribles dont le souvenir est si agréable aux terroristes, » entonnent le *Réveil du peuple*, et la bagarre commence. Dans le numéro d'après, il raconte qu'à Montpellier les « buveurs de sang » ayant « forcé » les musiciens à jouer l'air : Qu'un **sang impur**, les aristocrates vinrent en masse à la représentation suivante et demandèrent le *Réveil du peuple* ; après quoi l'on s'assomma. [...]. Page 187 : [...] les buveurs de sang et les furies de guillotine, en accompagnant les victimes jusqu'au lieu du supplice, hurlaient : Qu'un **sang impur** ; [...].



ROUGET DE LISLE. Cliché Jonaty, d'après une statue de Bartholdi... Gallica 🌟

* Voir aussi : « ROUGET DE LISLE et *La Marseillaise* », *Le Petit Journal*, 27 juillet 1882, pages 1-2 🌟.

Le Temps, 32^e année, n° 11301, Paris, aux Bureaux du Journal, samedi 30 avril 1892 🌟* :

Le centenaire de la « Marseillaise »

Un de nos confrères de Strasbourg, M. Ferdinand Reiber, confirme, dans un feuilleton du *Journal d'Alsace*, les renseignements que nous communiquait, il y a deux jours, M. Tiersot sur la date réelle à laquelle Rouget de Lisle composa la *Marseillaise*. M. Reiber, qui, dès 1889, avait publié dans la *Curiosité universelle* ces renseignements, établit que la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie ne fut connue à Strasbourg que le 25 avril 1792. C'est donc, suivant la déclaration même de Rouget de Lisle, dans la nuit du 25 au 26 avril que la *Marseillaise* fut écrite et mise en musique. Nous empruntons à l'intéressant article de M. Reiber le passage suivant d'un journal strasbourgeois du temps, qui fixe d'une façon définitive, semble-t-il, ce point d'histoire :

La déclaration de guerre fut proclamée, le 25 du courant, de la façon suivante, en grande pompe :

L'après-midi, entre trois et quatre heures, des détachements de tous les régiments de la ville, des bataillons de volontaires et de la garde nationale se réunirent avec musiques à l'hôtel de ville. Après que les tambours eurent battu aux champs et les clairons sonnèrent, le maire lut en français la déclaration de guerre, et le secrétaire de la mairie, en allemand. Puis on se forma en cortège pour se rendre sur les principales places de la ville, où se répéta la même lecture. Deux canons de la garde nationale ouvraient la marche. Sur chacun d'eux était planté un bonnet phrygien orné d'un ruban aux couleurs nationales flottant au gré du vent. Puis venait la cavalerie de la garde nationale, suivie d'un détachement de carabiniers. Venaient ensuite les gardes nationaux à pied. Derrière eux chevauchaient le maire, ceint de son écharpe, et le secrétaire de la mairie. Ils étaient escortés des musiciens de tous les régiments, eux-mêmes suivis de détachements de tous les régiments de la ville. La cavalerie de la garde nationale et les carabiniers fermaient la marche. Tous les tambours de la place assistaient au cortège et en rehaussaient l'importante solennité par des roulements guerriers. Les musiques, par contre, jouaient l'émouvant *Ça ira*, encore *Ça ira*, et toujours *Ça ira* (*Geschichte der gegenwärtigen Zeit*, du 28 avril 1792).

On sait, de plus, qu'avant de chanter la *Marseillaise* au maire de Strasbourg, M. de Dietrich, Rouget de Lisle poète se rendit chez son camarade. L. Masclat, officier comme lui, et lui fit entendre sa récente composition. L. Masclat a publié dans le *Temps* du

12 août 1830 — Rouget de Lisle étant encore vivant — la relation suivante des faits dont il fut le témoin :

Rouget de Lisle était capitaine du génie à l'armée du Rhin, et le signataire de cet article y remplissait les fonctions d'adjoint aux adjudants généraux sous le maréchal de camp Broglie, chef de l'état-major. Tous deux assistaient à une réunion chez M. Dietrich, maire de Strasbourg, avec Caffarelli-Dufalga, adjoint aux adjudants généraux, et Vergousse, aide de camp du général Broglie, si connu depuis sous le nom du général Desaix. « Nous devons bientôt, dit Dietrich, entrer en campagne ; il nous faut un chant de guerre pour animer et guider nos jeunes soldats ; le corps municipal décernera un prix au meilleur. Parlez-en à vos amis ; je vais faire annoncer le concours dans les papiers publics. »

Le lendemain, à sept heures du matin, Rouget de Lisle était chez moi. « La proposition Dietrich, me dit-il, m'a empêché de dormir cette nuit. Je l'ai employée à essayer une ébauche de son chant de guerre, même de le mettre en musique ; lis et dis-moi ce que tu en penses ; je te le chanterai ensuite. »

Je lus avec admiration et j'entendis avec enthousiasme le chant de guerre, tel qu'il existe aujourd'hui, à l'exception des deux vers suivants de la dernière strophe :

Et que les trônes des tyrans

Croulent au bruit de notre gloire !

« Il y a un peu de Brébeuf dans ces vers, dis-je à Rouget de Lisle ; d'ailleurs, nous pouvons nous en fier aux trônes constitutionnels : c'est par eux que doivent crouler les trônes des tyrans. » Les deux vers furent remplacés par ceux-ci :

Que tes ennemis expirants

Voient ton triomphe et notre gloire ?

C'est un superbe bataillon de Rhône et Loire, commandé par Cériziat, qui eut les prémices du chant de guerre de l'armée du Rhin.

Dans une note relative au centenaire de la *Marseillaise*, la *Pall Mall Gazette* mentionne, parmi les écrits de Rouget de Lisle figurant au British Museum, ses *Essais en vers et en prose*, œuvre parue à Paris en 1796 et qui depuis lors, n'a pas trouvé beaucoup de lecteurs, puisque les bibliothécaires du musée anglais ne l'ont pas encore envoyée à la reliure. Sur le feuillet de garde de l'exemplaire du British Museum se trouve la suscription autographe suivante :

J. R. DELISLE

Au citoyen Ginguéné

où le nom de l'auteur suit l'orthographe égalitaire du temps. D'autre part, dans le titre du volume, ce nom est écrit tout au long *Joseph Rouget De Lisle*.

Jeudi 26 octobre 1893 CORNÉLY J[ules], « Lumière du Nord », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 27^e année. – 3^e série. – N° 4082. Jeudi 26 octobre 1893 🌟 :

📖 Page 1, 2^e col. : [...] maintenant, la *Marseillaise* ne signifie plus grand chose. Il n'y a plus que la musique qui compte. Les paroles pourraient être en russe. ¶ Des gens qui acclament la paix et le Tsar ne veulent plus rien dire quand ils parlent de « traîtres et de Rois conjurés » ou de « hordes d'esclaves », ou quand ils veulent « abreuver leurs sillons d'un sang impur ». ¶ Ils chanteraient : « J'ai du bon tabac dans ma tabatière » sur la musique de Rouget de l'Isle que ça reviendrait absolument au même. ¶ Je trouve qu'on devrait utiliser les poètes qui nous restent à mettre sur cette musique des paroles un peu moins bêtes et un peu plus en rapport avec la situation actuelle, car les cris de haine contre les despotes ont tout à fait vieilli. ¶ [...].

1893 LA SABRETACHE (VANSON Joseph Émile, contributeur), *Carnet de la Sabretache : revue militaire rétrospective*, publiée mensuellement par la Société « La Sabretache », Paris, Berger-Levrault & C^{ie}, J. Leroy, La Sabretache, n° 1, janvier 1893 🌟. – Autres numéros Gallica (1894–1937) 🌟 :

Page 398 : Landrieux, chef de brigade, au président et aux membres de l'administration départementale de l'Hérault : Le sang impur d'un factieux doit-il salir un républicain ? Non.

1893 LENOTRE G., *La guillotine et les exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution*. D'après des documents inédits tirés des Archives de l'État, par ... Paris, Perrin et C^{ie}, 1893 🌟.

Page 62, note 1 : Après le 9 thermidor [Lequinio] demanda, en désignant le petit Dauphin enfermé au Temple, que *l'on purgeât le sol de la liberté du dernier rejeton de la race impure du tyran*.

Page 356 : Le 7 ventôse an III. ¶ Le Comité révolutionnaire d'Avignon à celui d'Orange. ¶ « Citoyens collègues, l'être le plus vil, le plus infâme qui ait jamais souillé la surface de la terre, empoisonne encore votre commune de son **souffle impur**. Vous jugerez facilement que **nous voulons parler du nommé Antoine Paquet, ci-devant boucher de chair humaine**, qui tenait son étal à la place de la Justice d'Orange. Extraordinairement qu'un scélérat qui doit suer le sang par tous les pores respire encore, nous venons de découvrir un mandat d'arrêt contre lui, que vous trouverez ci-inclus, ainsi que la dénonciation qui nous a été faite et qui ne contient qu'une esquisse des actions les plus barbares et les plus atroces qui aient jamais pu être commises par un mortel. Nous nous flattons que vous voudrez bien prendre à son égard les mesures qu'il est bien étonnant qu'on n'ait pas adoptées plutôt envers cet anthropophage. ¶ Salut et fraternité. »

1894 " *Carnet de la Sabretache*, n° 21, septembre 1894 ✨.

🔊 Page 417 : C'était une des traditions guerrières de la noblesse française de **prodiguer son sang et son argent pour le service du Roy** ou, comme l'on disait encore, pour l'honneur de la nation. Si elle fit commettre plus d'une faute, si même elle conduisit parfois à des désastres, pareille tradition avait une incontestable grandeur on est en droit de dire qu'elle constituait jadis un de nos plus puissants ressorts militaires.

L'expression « **prince du sang (et légitime)** » est souvent employée.

Mercredi 15 juillet 1896 DESMOULINS L., « La Politique. Pistolet chargé à blanc », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 30^e année. – 3^e série. – N° 5365. Mercredi 15 juillet 1896 ✨. Page 1, 2^e colonne :

La Politique. Pistolet chargé à blanc

La fête du 14 juillet s'est bien passée. Assurément il fut un temps où l'on se réjouissait davantage, mais, en somme, les distractions ont été suffisantes et le peuple s'est patriotiquement amusé. ¶ Il y a eu des bals de carrefours, des feux d'artifice de quartier, et finalement l'on a tiré à blanc sur le président de la république, ce qui n'est point banal. ¶ Par exemple, la revue était superbe, et Li-Hung-Tchang, qui avait proclamé l'armée allemande la première armée du monde, a paru, pour le moins, hésitant après avoir contemplé la nôtre. ¶ Ce pauvre grand Chinois écarquillait les yeux derrière ses besicles, consultait ses voisins, prenait des notes et semblait ne point comprendre pourquoi le peuple qui, en d'autres temps, a conquis l'Italie, l'Espagne, la Prusse et la moitié de l'Autriche, la nation qui a dominé les Indes avant les Anglais et qui a planté le drapeau tricolore sur les murs de Pékin, choisissait précisément, dans tous les anniversaires glorieux de son histoire, la prise d'un vieux donjon, défendu par quelques invalides, pour la fêter nationalement. ¶ On a fait alors passer sous les yeux de Li-Hung-Tchang les paroles de la *Marseillaise*, pensant que cette lecture suffirait à l'éclairer. ¶ Oh ! oh ! s'est écrié l'éminent Chinois, je vois avec regret que votre

gouvernement est plus barbare que le nôtre. ¶ Et pourquoi donc ? Vous chantez : « Contre nous, l'étendard sanglant est levé. » Je remarque aussi que votre armée, si bien tenue, si admirable, est composée de gens comparables à nos taï-pings. ¶ Comment cela ? ¶ Ne chantez-vous pas : « Entendez-vous dans nos campagnes, mugir ces féroces soldats ? Ils viennent jusque dans nos bras nous arracher nos fils et nos compagnes ? » Si nos soldats chinois osaient prendre de pareilles libertés avec nos femmes et nos enfants, l'Empereur les ferait empaler. ¶ Mais il ne s'agit pas de nos soldats. ¶ Lesquels, alors ? Vous êtes en paix avec l'Europe, je ne suppose pas que vous tolériez dans vos campagnes des militaires étrangers ; et, dans tous les cas, vous ne leur permettriez pas de mugir. ¶ Quand je dis que vous êtes en paix avec l'Europe, je ne suis pas bien sûr de ce que j'avance, car je vous entends chanter à tue-tête : « Aux armes citoyens, marchons, qu'un **sang impur**, etc., etc., » ce qui n'indique pas de votre part des dispositions particulièrement pacifiques. ¶ Et Li-Hung-Tchang est rentré chez lui fort troublé par ce qu'il avait vu, fort surpris de ce qu'il avait entendu et se demandant ce qu'il fallait penser d'un peuple qui possédait, à la fois, une si belle armée et un si extraordinaire hymne national. — L. DESMOULINS.

26 août 1897 « La conversion du prince METCHERSKY (de notre envoyé spécial) », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 31^e année. – 3^e série. – N° 5770. Jeudi 26 août 1897 ✨ :

Page 2, 5^e col. : Il est [...] des choses qu'on ne me fera jamais admettre. Par exemple, je vois qu'on va chanter la *Marseillaise* à Pétersbourg : je trouve ça un peu raide. La musique passe : c'est un air national et, comme tel, il n'y a rien à redire. Mais les paroles ! Je voudrais bien lire la traduction qu'on en a pu donner en russe. Si elle est littérale, c'est peut-être aller un peu vite en besogne que de faire entonner le « **sang impur** » par nos enfants.

vers 1900



page 14:

BEN TAYOUX (paroles de DELORMEL et VILLEMER), *Jeanne d'Arc. Chant guerrier national*, Paris, Au Ménestrel, s. d. [cité dans Julie DERAMOND (FRAMESPA, Université Toulouse II), *Jeanne d'Arc tout contre la vie parisienne, ou quand une Jeanne d'Arc « fin de siècle » côtoie la Belle Époque*, [s. d.] ☆:

Page 6: [...] quand la célèbre M^{lle} Chrétienno, ancienne chanteuse d'opérette et interprète de *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine* (1871), entonne une *Jeanne d'Arc, chant guerrier national*. Son refrain est évocateur, emblème d'un patriotisme défensif, invitant à la lutte et au combat: «Aux armes, levons-nous pour sauver la patrie, pour l'affranchir ou la venger,/ **Et que chaque sillon de la France envahie, soit le tombeau de l'étranger**».

1900 *Le Figaro*, n° 198, mardi 17 juillet 1900 ☆:

Page 1, col. 2: [...] On a beaucoup chanté la *Marseillaise*, ces jours-ci. Ce n'est plus seulement l'heure de la chanter, c'est l'heure aussi de la mettre en pratique. Il faut aller d'abord sécher, effacer jusqu'à la dernière goutte du sang versé. Il faut, si là-bas ils sont tous morts, aller retrouver leur poussière et les traces de leurs vertus. **La Marseillaise du retour*** sera plus belle encore que toutes celles qu'on chante aujourd'hui. Et quand ces soldats partis de tant de points divers, portant des costumes différents, ne parlant pas les mêmes langues, ne servant pas sous les mêmes drapeaux, quand ces soldats auront, eux aussi, mêlé leur sang, enduré les mêmes souffrances et remporté les mêmes victoires, peut-être auront-ils appris à se connaître et, rentrés en Europe, nous rapporteront-ils l'oubli des haines stériles et l'espoir des réconciliations fécondes!...

Le Passant.

1900 MARGUERITTE Paul et Victor, « Les tronçons du glaive (4^e partie) », *Revue des deux mondes. Recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, Paris, 1900 ☆.

Page 727: Inemployé aussi, un régiment de mobiles, qui allait s'arrêter un peu plus loin, défila comme il passait devant le bataillon voisin, mal composé, des gardes les interpellèrent: «Hardi, les mobiles! Chaud! Chaud! Vive la République!» Ceux-ci répliquaient par des quolibets: «Hohé! les **Sang-impur**!* Hohé! la Trouée! C'est votre tour!» Ligne et mobiles détestaient la garde nationale, qui suspectait leur patriotisme. Un moblot** se tourna, fit un geste obscène, accueilli par des huées. Le canon grondait toujours; Martial, immobile, sentait croître son impatience douloureuse. Du bataillon voisin, un chant guerrier monta, l'inévitable *Marseillaise*. Piétinant sur place, comme des figurants d'opéra, des braillards hurlaient à pleine gorge: *Marchons, marchons!* | Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons!...

* Ce quolibet s'adresse à la garde nationale.
Voir HAUSSONVILLE, 1923.

** Soldat de l'ancienne garde mobile.

1900 SAVIGNIÉ E.-J., *Un couplet de la Marseillaise et l'abbé Personneaux...* Nouvelle édition. Vienne, Ogeret et Martin, 1900 ☆.

Marchez, marchez, | **Que tout leur sang** abreuve vos sillons!

1902 VINGTRINIER Joseph, 1789 - 1902. *Chants et Chansons des Soldats de France*, recueillis par ~. Paris, Albert Méricant, 1902 ☆:

Page 27: Chant du Départ. — [...] UN VIEILLARD. Que le fer paternel arme la main des braves! | Songez à nous, aux champs de Mars, | **Consacrez dans le sang des rois et des esclaves** | Le fer béni par vos vieillards. | Et rapportant sous la chaumière | Des blessures et des vertus, | Venez fermer notre paupière | Quand les tyrans ne seront plus.

1903 *La Petite République Socialiste*, 30 août 1903 (voir page suivante).

1904 PIERRE Constant, *Les hymnes et chansons de la Révolution. Aperçu général et catalogue, avec notices historiques, analytiques et bibliographiques*, par ... Paris, Imprimerie nationale, 1904 ☆.

Page 21: [...] le 17, des patriotes s'opposèrent à ce que «la **bouche impure** de Gaveaux, encore toute souillée des accents du cannibalisme, profanât l'hymne sacré de la liberté». L'*Ami des Lois* lui reprochait moins d'avoir «prêté sa verve musicale à des paroles qui ne respirent que le meurtre et le carnage», que d'avoir été, jusqu'à l'organisation complète des massacres du Midi, «le vociférateur par excellence de son air homicide, chéri de toute la horde des chouans et des royalistes de toutes couleurs».

Page 251: Parmi les parodies, nous ne voyons à citer que deux exemples, toutes les autres, devant être considérées comme des chansons originales écrites sur l'air de la *Marseillaise*. Il n'en est pas de même de celle qui, sous le titre de *Pa-*

En 1903, Jean Jaurès publie une défense des chants révolutionnaires socialistes, et notamment de *L'Internationale* à laquelle ses détracteurs opposent *La Marseillaise*. Amiral de *La Marseillaise*, Jaurès en rappelle cependant la violence et critique le couplet sur le sang impur, jugé méprisant envers les soldats étrangers de la Première coalition :

« Mais ce n'est pas seulement sur la forme que porte la controverse : c'est sur les idées. Or, je dis que *La Marseillaise*, la grande *Marseillaise* de 1792, est toute pleine des idées qu'on dénonce le plus violemment dans *L'Internationale*. Que signifie, je vous prie, le fameux refrain du « sang impur » ? « qu'un sang impur abreuve nos sillons » : l'expression est atroce. C'est l'écho d'une parole bien étourdiment cruelle de Barnave. On sait qu'à propos de quelques aristocrates massacrés par le peuple, il s'écria : « Après tout, le sang qui coule est-il donc si pur ? » Propos abominable, car dès que les partis commencent à dire que le sang est impur qui coule dans les veines de leurs adversaires, ils se mettent à le répandre à flots, et les révolutions deviennent des boucheries. Mais de quel droit la Révolution flétrissait-elle de ce mot avilissant et barbare tous les peuples, tous les hommes qui combattaient contre elle ? ¶ Quoi ! tous ces Italiens, tous ces Autrichiens, tous ces Prussiens qui sous le drapeau de leur gouvernement combattent la France révolutionnaire, tous les hommes qui, pour obéir à la volonté de leurs princes, c'est-à-dire à ce qui est alors la loi de leur pays, affrontent la fatigue, la maladie et la mort ne sont que des êtres vils ? Il ne suffit pas de les repousser et de les vaincre ; il faut les mépriser. Même la mort ne les protège pas contre l'outrage, car de leurs larges blessures, c'est « un sang impur » qui a coulé. Oui, c'est une parole sauvage. Et pourquoi donc la Révolution l'a-t-elle prononcée ? Parce qu'à ses yeux tous les hommes qui consentaient, sous le drapeau de leur roi et de leur pays, à lutter contre la liberté française, espoir de la liberté du monde, tous ces hommes cessaient d'être des hommes ; ils n'étaient plus que des esclaves et des brutes. ¶ C'est le mot terrible et grand de Saint-Just : « Qu'importe que l'étranger perde des millions d'esclaves ? Nous, nous perdons des hommes libres ». C'est le mot de *La Marseillaise* elle-même : « Que veut cette horde d'esclaves ? » Aux yeux de la Révolution, le devoir de tous ces hommes, s'ils veulent rester des hommes, c'est donc de refuser aux despotes qui les gouvernent le service de leurs bras, c'est d'appliquer la « grève des armées » où ils sont incorporés. ¶ Qu'importe le lieu qui les attache à leur groupe historique, à leur tradition nationale, à leur patrie ? Ce lien doit être rompu en vertu d'un devoir supérieur. Quand la patrie, maniée par les tyrans, devient un instrument de servitude contre l'humanité, l'indiscipline, la révolte, la désertion deviennent l'obligation première : voilà ce que la Révolution française, voilà ce que *La Marseillaise* crient à tous les soldats du monde. Et ceux qui n'ont pas écouté ce conseil hasardeux, ceux qui n'ont pas déserté ? pour la liberté ? la Révolution ne voit en eux ni des citoyens, ni même des soldats, mais une « horde d'esclaves », un troupeau contaminé de servitude

et dont « le sang impur » doit être versé avec mépris. ¶ En vérité ! je le demande aux profonds exégètes qui vont envenimant de leurs commentaires chaque parole des chants révolutionnaires socialistes, et qui se scandalisent qu'on ait joué ou chanté *L'Internationale* sur le passage de nos ministres, que diraient-ils donc si les gouvernements étrangers, que nous recevons aux accents de *La Marseillaise*, se montraient aussi délicats ? « Quoi ! vous nous obligez à subir un chant de combat qui nous flétrit, qui ne reconnaît même pas, d'une armée à une autre armée, la noble fraternité du courage, du sacrifice et de la mort, et qui dénonce comme impur tout le sang qui a coulé dans les veines de nos peuples ! Quoi ! vous nous obligez à subir cet appel à l'indiscipline qui ameuté contre nous tous nos soldats ! » ¶ C'est si bien le sens de *La Marseillaise* et la pensée de la Révolution, que toute la politique révolutionnaire à l'égard des armées étrangères n'a été qu'une propagande de désertion. J'ai publié les curieuses estampes qui montrent ou bien un ballon français planant au-dessus du camp austro-prussien, et faisant pleuvoir sur lui des brochures révolutionnaires, ou bien des soldats français criant aux soldats ennemis, d'une rive d'un fleuve à l'autre, le chiffre de la prime que la Révolution offrait aux déserteurs. ¶ Et qu'on ne se méprenne pas : toujours les combattants ont essayé de provoquer des désertions chez l'ennemi. Mais ici il y a quelque chose de nouveau : c'est qu'aux yeux de la Révolution, le déserteur, quand il quitte le camp de la tyrannie pour passer dans le camp de la liberté, ne se dégrade pas, mais se relève au contraire ; le sang de ses veines s'épure, et il cesse d'être un esclave, une brute, pour devenir un homme, le citoyen de la grande patrie nouvelle, la patrie de la liberté ; les déserteurs, bien loin de se méfier d'eux, elle les traite en citoyens. Elle ne se borne pas à leur jeter une prime, elle leur assure sur les biens nationaux des petits domaines et elle les inscrit, par là, dans l'élite révolutionnaire ; elle les enracine à la noble terre de France, elle leur réserve la même récompense qu'elle donne aux vétérans de ses propres armées. Bien mieux, elle les organise en bataillons glorieux, elle les envoie en Vendée pour combattre la contre-révolution, non pas comme des mercenaires mais comme des fils en qui elle met sa complaisance. Seul Marat, avec son bon sens irrité et son réalisme aigu, rappelle la Révolution à plus de prudence. « Que pouvez-vous attendre, écrit-il, des hommes qui, quoique vous en pensiez, ne sont venus à vous que pour de l'argent ? » ¶ [...] ¶ Voilà la pensée vraie de la Révolution et Armand Carrel y fut fidèle le jour où il recruta un bataillon de volontaires pour aller défendre en Espagne la cause libérale contre les généraux et les soldats du Bourbon de France. Ainsi le seul homme, à ma connaissance, qui ait appliqué le conseil de *L'Internationale*, c'est un révolutionnaire bourgeois fidèle à l'esprit de la Révolution française. ¶ Et si on veut nous jeter l'anathème, je supplie, que ce ne soit pas au nom de celle-ci, car, dans cet ordre d'idées, *L'Internationale* n'a été que la suite prolétarienne de *La Marseillaise*.

(*La Petite République Socialiste*, 30 août 1903).

rodie de l'hymne des Marseillais, s'inspire des vers de Rouget de Lisle pour en exprimer la contre-partie ; tels les quatre derniers vers du premier couplet :

On n'entend plus dans nos campagnes,
Mugir ces féroces soldats.
Ils ne viendront plus dans nos bras
Égorger nos fils, nos compagnes.

Le refrain est ainsi transformé :

Victoire, citoyens, célébrons nos vengeurs
Chantons, dansons, qu'un doux nectar réjouisse nos cœurs ;

il fut aussi changé comme il suit :

Victoire, citoyens, gloire à nos bataillons
Chantons, dansons, un **sang impur** ne teint plus nos sillons ;

Page 429 : Hymne des Époux [...] LE CHEF DU CHŒUR. Qu'il disparaisse, qu'il péricule | Cet **ÉGOÏSTE impur**, et l'exemple du vice !

Page 709 : Aux garnisons ennemies sur le décret du 16 messidor portant peine de mort contre celles qui ne se rendront pas dans les 24 heures de la sommation, strophes chantées à l'Opéra, le 20 messidor, par Laïs et Chéron, air *Aussitôt que la lumière* : « **Esclaves, race abhorrée**... », par COUPIGNY.

Page 749 : Tandis que la Convention s'occupe d'épurer les administrations, la jeunesse parisienne s'occupe d'une manière non moins active d'épurer les théâtres et de les balayer de tous les **restes impurs de la tyrannie**.

Page 752 : [...] le Miroir rapporte un incident qui eut lieu aux Champs-Élysées où plus de deux mille voix répondirent par le refrain de Souriguère aux provocations d'un « essaim de 40 à 50 brigands » qui criaient : *A bas les Clichyens*, en chantant : *Qu'un sang impur abreuve nos sillons*.

Page 772 : Couplets sur l'air du *Réveil du peuple* : « Si des tyrans la **race impie**... », chantés par le citoyen VALMALETTE.

1906–1909 DREYFOUS Maurice, *Les Arts et les Artistes pendant la période révolutionnaire (1789-1795), d'après les documents de l'époque*. Nouvelle édition augmentée d'une *Préface* par Anatole France, et illustrée de documents de l'époque. Paris, Librairie Paul Ollendorff, 1906–1909 ✨.

Lequel ?

* Reproduit également dans Louis FIAUX, *La Marseillaise : son histoire dans l'histoire des Français*... Paris, 1918, p. 13 ✨ :
*Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons.
Marchons (bis) ; que tout leur sang abreuve
[nos sillons] !*

Page 332, L. FIAUX commente : « Il est encore une variante sur laquelle on n'a point, à notre sens, assez insisté ou peut-être que l'on n'a point remarquée ; c'est celle qui a modifié le texte initial de Rouget de Lisle dans le second vers du refrain, à la cinquième strophe. Au lieu de « *qu'un sang impur arrose* », on lit dans le texte imprimé par Dannbach en avril 1792 « *que tout leur sang...* ». S'adressant aux « *complices de Bouillé — tous ces tigres qui sans pitié — déchirent le sein de leur mère* », c'est-à-dire aux émigrés, cette première version est marquée d'une énergie vengeresse, certainement supérieure à celle du refrain formulé dans les termes plus connus et se reproduisant indistinctement après toutes les autres strophes. ¶ Mais l'auteur a et conserve même longtemps des droits que les lecteurs, interprètes et même chanteurs ne peuvent s'arroger. ¶ [...].

Pages 404–406 : Le vers : *Marchez. Qu'un sang impur abreuve vos sillons* est une altération du texte original qui portait : *Marchez, que tout leur sang abreuve vos sillons* *. ¶ [...] La vérité tout entière est que la *Marseillaise* n'était pas seulement « dans l'air », comme on dit vulgairement, elle était, à l'état de puissance, dans la réalité des manifestations quotidiennes. Elle en fut l'écho. ¶ Bien avant que Rouget de l'Isle écrivit son poème, le club strasbourgeois, l'*Auditoire*, dont il faisait partie, avait lancé un appel commençant ainsi : « Aux armes, citoyens. L'étendard de la guerre est déployé. Le signal est donné ; Aux armes ! Il faut combattre, vaincre ou mourir. » ¶ Le vers de Rouget de l'Isle : « l'étendard sanglant est levé » n'est donc qu'une transcription. Quant au refrain : « Aux armes, citoyens, » c'est le refrain même de cette même adresse du club de l'*Auditoire*, où il revient à plusieurs reprises : ¶ « Aux armes, citoyens ! Si nous persistons à être libres, toutes les puissances de l'Europe verront échouer leurs sinistres complots. » Et, ici, le texte de la *Marseillaise* reparait : il ne reste qu'à le faire passer, de la forme de la prose dans celle du vers. ¶ Ailleurs, le parallèle se fait de soi-même. ¶ Le texte de l'appel lancé par le club de l'*Auditoire* présente les plus étroites analogies avec celui de la *Marseillaise*. Il dit en effet : « Qu'ils tremblent donc ces despotes couronnés !... Vous vous montrez dignes enfants de la Liberté, courez courez à la victoire... immolez sans remords les traîtres, les rebelles qui, armés contre la Nation, ne veulent y rentrer que pour faire couler le sang de leurs compatriotes. Marchons, soyons libres, etc. » ¶ La phrase : « Il faut combattre, vaincre ou mourir » se trouve à son tour, à peu près littéralement reproduite dans le vers du *Chant du Départ* : « Sachons vaincre ou sachons mourir ». Il peut n'exister là qu'une coïncidence, mais elle prouve, une fois de plus, que c'étaient les émotions communes à tous, qui créaient les inspirations des artistes et des poètes et leur insufflaient leur puissance d'évocation.

30 août 1909 MONTORGUEIL Georges (directeur-gérant), *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*... 60^e volume. Paris, n° 1230, 30 août 1909 ✨ :
Refrain ➡ *Courrier de l'égalité*, 20 novembre 1792, page 13.

Col. 324–327 : « La Marseillaise » : Comment vint-elle à Paris ? Le couplet des enfants (T. G., 568 ; LX, 230). Le couplet de Dieu. — Par un décret de la Convention nationale du 28 septembre 1792, contresigné le 30 par Roland et Danton, il fut décidé qu'une fête civique serait célébrée dans toute la République, en mémoire du succès des armées françaises en Savoie. ¶ A cette occasion, l'hymne des Marseillais devait être solennellement chanté. ¶ Le conseil général d'administration du département de la Dordogne, en raison de ce décret, rédigea cette adresse à ses concitoyens (16 octobre 1792) :

Citoyens,

La chute de ce colosse qui enfantait les crimes a disparu ; les attributs du despotisme sont brisés et les tyrans et les lâches qui entouraient le trône ont rougi

Celui des tyrans et des lâches
qui entourent le trône.

la terre de la liberté de leur **sang impur**... Patrie, Liberté, Égalité, ne seront plus de vains noms... Eh ! quel est le Français qui n'est pas prêt à périr pour soutenir les droits sacrés de l'homme... Célébrons donc les succès de nos armées que vont grossir les peuples qu'elles arrachent à l'esclavage et qui bientôt porteront la liberté par tout l'univers. Que l'hymne des Marseillois soit chanté et que nos cœurs répètent : *Vive la Liberté ! L'égalité ! la République !*

Suivait la *Marseillaise*, **sans nom d'auteur**, mais avec des variantes, et annoncée comme devant se chanter sur un air connu... à Bordeaux.

HYMNE DES MARSEILLOIS

Air du chœur de la Caravane du Caire

Les variantes consistent en ceci : ¶ Au lieu de : *Marchons*. ¶ Aux armes, citoyens, formez vos bataillons : ¶ *Marchons (bis)*... qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. ¶ on a imprimé : *Marchez*...

Le refrain du cinquième couplet est modifié...

Mais les despoètes sanguinaires,
Mais les complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère...

Aux armes, Citoyens, formez vos bataillons :

Marchez (*bis*)... que **tout leur sang** abreuve nos sillons.

Leur sang n'est plus dit impur, mais on veut que tout leur sang abreuve nos sillons. On marque ainsi que le sang qu'il importe de faire couler est surtout le sang des Français. Il faut faire couler tout leur sang.

A qui doit on cette variante ? Ce n'est certainement pas à Rouget de Lisle. Mais voici le plus curieux : cette *Marseillaise* qui ne comporte pas le couplet des enfants : « Nous entrerons dans la carrière ». se termine sur un couplet qui ne figure pas dans la *Marseillaise* et que nous reproduisons ci-dessous d'après le document imprimé que M. Raoul Bonnet, qui a eu la bonne fortune de le découvrir à Bordeaux, nous communique.

Peuple Français connois ta gloire.

Couronnés par l'égalité,

Quel triomphe, quelle victoire.

Que conquérir la liberté.

(*bis*.)

Le Dieu qui lance le tonnerre,

Et qui commande aux éléments,

Se fêr de ton bras fur la terre

Pour exterminer les tyrans.

Aux armes, Citoyens ! formez vos bataillons.

Marchez (*bis*)... qu'un **fang impur** abreuve nos fillons.

Celui des tyrans.

Vu la loi du 28 Septembre dernier & l'adresse ci-dessus, le Conseil du Département de la Dordogne, oui le Procureur-Général-Syndic, a arrêté & arrête que ladite loi, l'hymne aux Marfeillois, & le présent arrêté feront imprimés & envoyés à toutes les municipalités du Département, pour y être lus, publiés, & affichés.

Ce couplet de quand date-t-il ? Figurait-il parmi ceux que Rouget de Lisle chanta à ses hôtes à Strasbourg ? Figure-t-il dans le texte que publia le *Courrier de Strasbourg*, première version imprimée ? ¶ La *Marseillaise* n'est connue à Paris qu'en août : le décret qui l'impose à la nation et que nous citons ici est de la fin de septembre. Le texte qu'on envoie en province doit être celui même de Rouget de Lisle, qui n'a pas ajouté de couplet après coup, et pour cause : le 10 août en a fait immédiatement un suspect. ¶ Le septième couplet appartient donc à l'improvisation même. ¶ S'il en est autrement qu'on en dise l'auteur. ¶ Et en tous cas, puisqu'il figure dans la *Marseillaise officielle* de 1792, d'où vient qu'il en disparaîtra par la suite ? ¶ Je vois bien que Dieu est mêlé à la Révolution : mais elle n'avait point pour elle que des athées, et Robespierre en est la preuve. ¶ Il y a là une énigme : qui a fait ce couplet de Dieu dans la *Marseillaise* ? Est-ce Rouget de Lisle ; et pourquoi et comment a-t-il disparu ? ¶ Maintenant il existe encore une autre énigme : sur quel air la *Marseillaise* fut-elle chantée ? Aujourd'hui c'est l'air qui constitue la *Marseillaise* dont on ne sait plus les couplets. C'est cet air qui passe pour avoir électrisé les foules et les armées. ¶ Au 10 août, quand elle entra à Paris, la *Marseillaise* était-elle chantée sur l'air de Rouget de Lisle ? A Bordeaux, elle était chantée sur l'air du *Chœur de la Caravane du Caire*. Qu'est-ce que cet air ? Comment s'y adaptait-elle ? Il y aurait une explication curieuse à donner. ¶ Tout au moins, voit-on par là que la *Marseillaise* a eu encore deux couplets de plus qu'on le suppose généralement. Elle a offert quelques variantes dont on ne sait pas l'origine. Et enfin, l'air sur lequel on la chante — et qui constitue son unique supériorité — ne fut pas l'air sur lequel le peuple dans toute la France, — par ordre — la chanta ; qu'on a emprunté pour sa diffusion des airs quelconques : airs d'opéra ou de vaudeville auxquels elle fut tant bien que mal appropriée...

Janvier-Décembre 1910 VELLAY Charles (directeur), *Revue historique de la Révolution française...* Paris, Aux bureaux de la Revue, 1910-1923 ☆: Janvier-Décembre 1910_1 ☆:

* Voir aussi: ROBESPIERRE Charlotte, *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères*; précédés d'une introduction par LAPONNERAYE [Albert], et suivis de pièces justificatives. 2^e édition. A Paris, Au Dépôt central, 1835, p. 135 ☆.



Page 582: « Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères* ». [...] La fête à l'Être suprême, dont mon frère aîné [Maximilien] avait été pour ainsi dire l'auteur, l'âme, l'ordonnateur, et qui montrait qu'il voulait fonder la république sur la morale, et la morale sur l'idée consolante de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, cette fête si sublime par le but que se proposait mon frère, en la célébrant, avait été le signal du déchaînement de ses ennemis. Tout ce qu'il y avait d'**impur et de corrompu dans le sein de la Convention et hors de la Convention**, se ligua contre le vertueux Maximilien. Non seulement cette ligue se recruta de beaucoup de Montagnards qui avaient constamment combattu avec lui contre les partisans de la royauté, mais elle reçut dans ses rangs **les débris du parti Girondin et du parti Danton**.

◀ Charlotte ROBESPIERRE [estampe], A Paris, Lith. Delaunois ☆:

S'il existe [encore] des hommes qui aient intérêt à noircir mes frères, à dénaturer leurs intentions, la postérité du moins, qui seule a le droit de fixer le caractère des personnes illustres, vengera leur innocence, et rétablira les faits sous leur véritable point de vue.

¶ *Mémoires de Charlotte Robespierre*, page 41.

1910 VIALLA Séverin Étienne Fulbert], *Marseille Révolutionnaire. L'Armée-Nation (1789-1793)*. Paris, Librairie militaire B. Chapelot et Cie, 1910) ☆:



Séverin VIALLA,
lieutenant au 10^e Régiment
d'Artillerie à Pied.

(1) Archives municipales. Délibérations du Conseil général de la commune. Tome 3, page 7.

(2) Les citations qui précèdent sont empruntées au magnifique ouvrage de MM. Pollio et Marcel sur le bataillon du 10 août. Dans un volume de près de 500 pages, les auteurs, qui joignent à une érudition remarquable une documentation appropriée, nous paraissent avoir accompli un véritable tour de force. Dans une étude aussi concrète, on ne saurait véritablement faire mieux. Nous avons retrouvé aux archives de la Ville ou à la bibliothèque municipale une partie des documents dont ils se sont servis. Le cadre de notre propre ouvrage ne nous permet pas de critiquer leurs sources. Mais nous acceptons la portée générale de l'œuvre dont nous recommandons vivement la lecture à tous ceux que l'histoire de la célèbre phalange pourrait intéresser.

Pages 282-283: [À propos du bataillon marseillais] Un avis placardé par la municipalité, le 24, fait connaître que « nul citoyen ne sera admis à se faire inscrire s'il ne justifie qu'il a fait son service personnel dans la garde nationale depuis le 14 juillet 1790 et s'il n'est porteur d'un certificat de civisme délivré par sa compagnie. » Douze commissaires sont nommés à l'effet de vérifier si les volontaires remplissent les conditions requises (1). ¶ La nouvelle des événements du 20 juin active les inscriptions. Les volontaires se présentent en foule. On choisit les meilleurs parmi ceux qui s'imposaient déjà à l'attention par leur probité et leur civisme. Ceci pour affirmer, une fois de plus, la vérité historique en dépit des assertions erronées, calomnieuses et souvent fantaisistes des écrivains de toutes les époques. D'après Blanc Gilly, qui se vendit à la cour, comme Lieutaud et fut plus tard décrété d'accusation, le bataillon marseillais est « une horde de brigands sans patrie et de bêtes féroces ». Pour J.-L. Victor, « c'est le **reste impur** du camp de Montoux. » Peltier veut que l'armée marseillaise soit un « ramas d'hommes perdus, de Barbaresques, de Maltais, de Génois, d'Italiens, de Piémontais ». D'après Maton de la Varenne, ce sont « des brigands amenés du bagne de Marseille. » Plus près de nous, Henri Verne, en 1862, qualifie le bataillon de « horde révolutionnaire de tous pays, repris de justice, honte de la Provence ». Des écrivains libéraux, eux-mêmes, et non des moindres, mal renseignés, sont d'une partialité révoltante. Faut-il croire, comme l'écrivent Pollio et Marcel dans leur *Bataillon du 10 Août*, qu'en histoire le mensonge est une force? Louis Blanc traite les Marseillais « d'aventuriers intrépides ». Thiers s'est contenté de dire que le bataillon était tout ce que Marseille renfermait de « plus exalté »; mais Michelet, disent les auteurs que nous citons, est allé plus loin, trop loin et n'en est jamais revenu. Pour le grand historien, les « Marseillais, quoique jeunes, sont de vieux batailleurs de la guerre civile, faits au sang, très endurcis... étranges créatures telles qu'on n'en voit guère de pareilles que sous le violent climat de la Provence. » Lamartine les appelle « des scélérats aguerris au crime... accés vivant de la fureur démagogique qui refluit des extrémités de l'Empire pour rendre la force au cœur ». « Le mal ne serait pas très considérable, écrivent les auteurs du *Bataillon du 10 Août*, si les grands noms de Michelet et de Lamartine ne donnaient à des accusations de ce genre une sorte de consécration. On ne peut croire que de tels historiens aient écrit parfois à l'aventure et on les consulte, on s'appuie d'eux, on propage volontiers leurs erreurs... (2). »

1912 FRANCE Anatole, de l'Académie française, *Les dieux ont soif* – Roman – Paris, Calmann-Lévy, 1912 ☆:

Page 299 : Hélas ! les scélérats ne l'ont pas permis. Il faut encore des supplices ; il faut encore verser des flots de **sang impur**.

Page 306 : « Et pourtant, je ne suis point parricide. Au contraire, c'est par piété filiale que j'ai versé le **sang impur des ennemis de ma patrie**. »

- 1915 BOTREL Théodore (compositeur, parolier), « *Rosalie* ». *Chanson-Marche* en l'honneur de la terrible "BAÏONNETTE FRANÇAISE". Dédiée par ~ à son Régiment, le 41^{me} d'Infanterie, de Rennes. [Extrait des « Chants du bivouac »], Paris, le Petit Journal, 1915 ☆ :

14^e et 15^e couplet : Sois sans peur et sans reproches. (bis) | Et, du **sang impur des Boches**, | Verse à boire ! | Abreuve encore nos sillons ! | Buons donc ! ¶ Nous avons soif de vengeance : (bis) | Rosalie ! verse à la France | Verse à boire ! | De la Gloire à pleins bidons !... | Buons donc !

Mercredi 14 juillet 1915
Édition datée de 1792 : *Relevé des ouvrages nouveaux reçus à la Bibliothèque ... de Strasbourg*... 1839, p. 64 ☆. — POISLE DESGRANGES J., *ouvr. cit.*, 1864, p. 48 ☆.

LAFITTE Pierre (dir. de publ.), *EXCELSIOR. Journal Illustré Quotidien* : Informations • Littérature • Sciences • Arts • Sports • Théâtre • Éléances. Paris, [s. n.], 6^e année, n° 1702, Mercredi 14 juillet 1915, page 12 ☆ [Autre édition : *Marche des Marseillois*... 1945–1985 ☆ : [Voir page suivante.]

- 2 janvier 1915 DORCHAIN Auguste, « La Marseillaise. 1792-1794 », dans *La Revue hebdomadaire*, n° 1, Paris, Librairie Plon, 2 janvier 1915 ☆ :

Ce numéro comporte également un supplément illustré : *L'Instantané*.

Pages 34–53 : **Lamartine forme le vœu que notre hymne national ne soit point « profané dans les occasions vulgaires », mais gardé, « comme une arme extrême, pour les grandes nécessités de la patrie** [p. 35] ». [...] ¶ Quelques années passent ; la France est redevenue forte ; ses plaies sont presque toutes fermées : on peut à présent, sans impudeur, songer à des fêtes ; et lorsqu'une fête nationale sera instituée, la *Marseillaise* retentira de nouveau, le 14 juillet, à tous les carrefours, dans toutes les bouches. Toutefois, d'année en année, même à cette date, **le peuple la chantera de moins en moins ; de plus en plus c'est la musique seule qui en sera exécutée**. Quant aux paroles, si guerrières, quarante années de paix achèveront, non de les effacer de la mémoire, mais de les retenir sur les lèvres : il y a, décidément, trop de désaccord entre cette fureur et notre calme, entre ces appels à l'action et notre long retardement à agir ; et ces « marchons, marchons » ressembleraient vraiment par trop à ceux que chantent, sans bouger de leur place, de ridicules choristes d'opéra. Et puis, entendions-nous dire quelquefois, cet « étendard sanglant », ce « **sang impur** », ces « cohortes étrangères », ces « rois conjurés », tout cela n'est-il pas définitivement aboli, lointain, démodé, anachronique ? ¶ Non, attendez. Croyez-vous donc que ce soit à jamais écarté de nous, tout ce que ces mots représentent ? Croyez-vous donc qu'elles ne reviendront jamais plus, pour leur rendre tout leur sens et toute leur efficace, « les grandes nécessités de la Patrie » ? * ¶ Elles sont revenues [p. 37–38]. [...] [La suite est un long plaidoyer.] Les monstres ! les monstres, les monstres ! — Oh ! oui, tous, rois, empereurs, officiers, soldats, — tous, tous, que de leur « **sang impur** » soient « abreuvés nos sillons » jusqu'à ce que, saturés, ils n'en puissent plus boire ! [p. 42].

* Voir, page oo, la *Marseillaise du Retour*.

Celui des monstres : rois, empereurs, officiers, soldats, tous, tous...

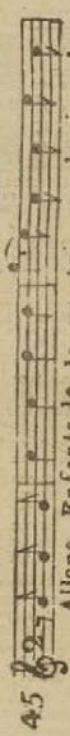
- Vendredi 19 mars 1915** ZURLINDEN (général), « L'hymne de Guerre », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 50^e année. — 3^e série. — vendredi 19 mars 1915 ☆ :

Au milieu des événements glorieux, impressionnants, prodigieux de l'époque actuelle, au milieu des dangers ; des misères, et aussi des joies, des triomphes de notre grande guerre, il fallait à nos armées un chant de guerre répondant à la grandeur de leurs efforts, à leur vaillance, à leur héroïsme, comme aussi à la beauté du but de leurs luttes pour le droit, pour la liberté des peuples. ¶ Ce chant, nous l'avons. C'est notre hymne national, c'est la *Marseillaise*, appelant aux armes les enfants de la patrie, et leur montrant l'ennemi : Entendez-vous dans les campagnes | Mugir ces féroces soldats ? | Ils viennent, jusque dans **nos** bras, | Egorger vos fils et vos compagnes... leur faisant voir « les ignobles entraves, les fers dès longtemps préparés... » et cependant n'oubliant pas qu'ils sont Français, qu'ils doivent être généreux : Français, en guerriers magnanimes, | Portez ou retenez vos coups.... puis, se terminant par la belle strophe : Amour sacré de la patrie... Liberté, liberté chérie... » qui reflète si bien les sentiments élevés de toute notre nation, et les aspirations des peuples que nous allons délivrer. ¶ [...] [Pas un mot sur le **sang impur**, etc.]

MARCHE DES MARSEILLOIS

Chantée, sur diferans Théâtres

Chez FRÈRE, Passage du Saumon

45 

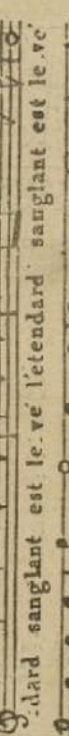
Allons. Enfants de la patrie le jour de



gloire est arrivé contre nous de la tyrannie l'en-



dard sanglant est le ve l'étendard sanglant est le ve



entendez vous dans les campagnes mugir ses se-



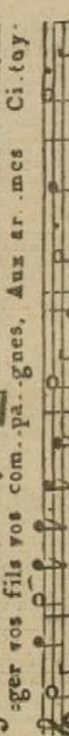
ces soldats ils viennent jusques dans vos bras égor-



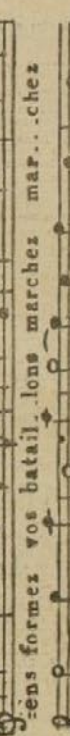
ger vos fils vos com-pa-gnes, Aux ar-mes Ci-toy-



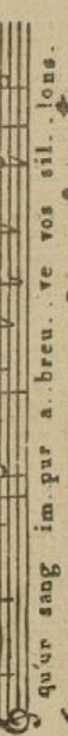
ens formez vos batail-lons marchez mar...chez



qu'ér sang im-pur a-breuve vos sil-lons.



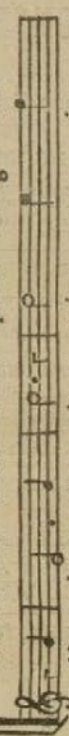
Mar-chons mar-chons qu'un sang im-



Mar-chons mar-chons qu'un sang im-



-pur a-breuve vos sil-lons.



-pur a-breuve vos sil-lons.

Marche des Marseillois Chantée sur diferans Théâtres.

La «Marseillaise», telle qu'elle apparut pour la première fois aux Parisiens, Imprimée sur du papier à chandelle.

Les Enfants

Que veut cette horde d'esclaves, Nous entrerons dans la carrière
De traitres de rois conjurés : Quand nos aînés n'y seront plus
Pour qui ces ignobles entraves, Nous y trouverons leur poussière
Ces fers des long-tems prépare(bis) Et le temple de leurs vertus (bis)
France, pour nous ah quel outrage ! Bien moins jaloux de leur survie
Quel transport il doit exciter : Que de partager leur cercueil .
Ces nous qu'on ose menacer Nous aurons le sublime orgueil
De rendre à l'antique esclavage, De les venger ou de les suivre,
Aux armes, Citoyens,

Quoi des cohortes étrangères Amour sacré de la patrie
Feraient la loi dans nos foyers : Conduis, soutiens nos bras vengeur
Quoï ces phalanges mercenaires Liberté, Liberté, chérie
Terrasseraient nos fiers guerriers(bis) Combats avec tes défenseurs (bis)
Grand Dieu par des mains enchaînées Sous nos drapeaux que la victoire
Nos fronts sous le joug se plairaient Accours à tes mâles accents,
De vils despotes deviendraient Que tes canemis expirants
Les maîtres de nos destinées Voient ton triomphe et notre gloire
Aux armes, Citoyens,

Français en guerriers magnanimes Que l'amié, que la patrie,
Portez ou retenus vos coups : Fassez l'objet de tous nos vœux :
Épargnez ces tristes victimes, A-jons toujours l'âme nourrie
À regret s'armant contre vous (bis) Des feux qu'ils inspirent tous dix(bis)
Mais ces despotes sanguinaires . Soyons unis, tout est possible
Mais les complices de bouillie . Nos vils ennemis tomberont
Tous ces tigres qui sans pitié . Alors les Français cesseront
Déchirent le sein de leur mère : De chanter ce refrain terrible
Aux armes, Citoyens

Tremble tyrans, et vous perfides : Dieu de clémence et de justice
L'opprobre de tous les partis . Vous nos tirans, juge nos coeurs
Tremblé vos projets parricides : Que ta bonté nous soit propice
Tout en fin recevoir leur prix (bis) Défends nous de ces oppresseurs(b)
Tout est soldat pour vous combats Tu règnes au ciel et sur la terre
S'ils tombent nos jeunes héros Et devant toi tout doit fléchir
La France en produit de nouveaux De ton bras tiens nous soutenir
Contre vous tout prêts à se battre les grand Dieu maître du tonnerre
Aux armes, Citoyens

LA « MARSEILLAISE », TELLE QU'ELLE APPARUT POUR LA PREMIÈRE FOIS AUX PARISIENS, IMPRIMÉE SUR DU PAPIER À CHANDELLE.

Devenu, il y a quarante ans, l'hymne national de la France, la *Marseillaise* est retournée, depuis l'ouverture des hostilités, à sa destination primitive ; elle est, pour tous nos soldats, sans exception, sans distinction d'opinions, l'hymne de guerre de nos armées, l'hymne de la sainte course de délivrance, pour laquelle ils luttent avec une énergie merveilleuse, inlassable, et qu'ils feront triompher. ¶ [...]. Aujourd'hui, s'il fallait la baptiser à nouveau, on lui trouverait facilement un nom, répondant à l'éclat, à la hauteur de sa destinée, comme à la grandeur des circonstances actuelles, à l'héroïsme de nos armées, à l'attitude admirable de tout notre peuple, à l'union sacrée de tous les cœurs de France pour la Patrie. **On l'appellerait la « Française ».**

- 1916** HEUZEY Jean-Philippe, « Le chemin sans but (2^e partie) », *Revue des deux mondes. Recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, Paris, 1916 🌟.

Pages 562–563 : *Fragments du journal de Vivien*. [...] ¶ 26 mars. [...] L'affreuse injustice de certaines destinées crie vers le ciel... Mais les moyens préconisés par les apôtres comme Lassagne, comme ce misérable Herpin, répugnent trop à ma nature. Je ne les condamne pas ; je ne puis m'en servir. Puis-je signer leur engagement de faire triompher la révolution sociale par tous les moyens ? Quelles visions de bête humaine déchainée cela fait passer devant nos yeux ! Le



« **sang impur**, » chaque parti, à un moment donné, se réjouit de le faire couler. L'aventure passera fatalement par la boue et le sang ; ma conscience m'interdit de pousser des hommes à des actions que je ne voudrais pas commettre. On n'a le droit de jeter les autres dans la rue, qu'en y descendant avec eux... [...] Ah ! combien je comprends la sueur de sang du Christ au mont des Oliviers, s'il a vu, dans l'ensemble des siècles, tous ces baptisés, rués les uns contre les autres en invoquant son nom, s'il a vu les bûchers, les guerres impies !... Quelle agonie pour lui de songer que tant de mauvais appétits se couvriraient du masque hypocrite de la religion ! [...]

- Vendredi 4 août 1916** « La double moisson », composition inédite de M. H. GERVEX, de l'Institut, dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 51^e année. – 3^e série. – N° 14174. Vendredi 4 août 1916 🌟 :

Page 3 : Qu'un **sang impur** Abreuve nos sillons !



Qu'un sang impur Abreuve nos sillons !

- 27 novembre 1917** STYKA Jan, « Le Tyrtée polonais », dans *Le Gaulois*... Paris, [s. n.], 54^e année. – 3^e série. – N° 45059. Lundi 6 janvier 1919 🌟 :

Page 4 du PDF, 2^e colonne :

LE TYRTEE POLONAIS

A Paderewski.

Du laurier de son art Chopin t'a couronné ;
 Mais ce n'est point assez pour ton âme d'apôtre ;
 Au laurier musical tu veux en joindre un autre.
 « D'agir pour la patrie, amis, l'heure a sonné !
 Quand sur le monde en feu l'orage est déchaîné,
 « Mes frères, nous dis-tu, mon devoir est le vôtre ;
 » Alors que le tyran dans notre sang se vautre,
 » Et de livrer sans trêve un combat acharné. »
 Et l'on te voit là-bas, tel autrefois Tyrtée,
 Par delà l'Océan former des bataillons
 Qui vont d'un sang impur abreuver nos sillons ;
 Phalange de héros qui, sur les flots portée ;
 Viendra venger nos morts et rendre aux nations
 Notre sainte Pologne enfin ressuscitée.

Jan STYKA.

Garches, le 27 novembre 1917.

1918 *La Gloire de la France. La Marseillaise...* Paris, Émile Paul, Libraire, 1918, pages 16–17 du PDF : « La Marseillaise écrite de la main de Rouget de l'Isle deux ans avant sa mort. » [Voir p. 163.]

Mardi 12 novembre 1918 FOREST Louis, « ÉCHOS. L'addition », dans *Le Matin*, 3^e édition. 35^e année – N° 12677. Mardi 12 novembre 1918 :

Celui du Boche, de l'empereur
 et du prolétaire du crime.

Page 2, col. 5–6 : L'ADDITION ¶ AH ! MES ENFANTS ! MES LECTEURS, et aussi ceux qui ne me lisent pas ! Ah ! mes amis, mes amours, je vous embrasse ! Embrassons-nous ! Rions ! Pleurons ! Sautons ! Ça y est ! « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » Il les a abreuvés ! Hélas ! aussi un sang pur ! Et c'est pourquoi au Boche, quel qu'il soit, empereur ou prolétaire du crime, n'oublions pas de présenter l'addition, l'addition entière, totale ! ¶ Ah ! On vous l'avait dit. On ne vous avait pas trompés, vous. On avait prophétisé : « On les aura ! » Eh bien ! on les a... Ils ont signé en pleurant... Je m'en fous !... Ils en ont assez fait pleurer chez nous, et depuis cinquante ans, et depuis toujours. ¶ Ils se sont mis en république, espérant ainsi n'avoir pas à payer leurs dettes. Ils comptent que nos socialistes seront assez poires pour les aider ! Leur république ? Je l'avais annoncé : c'est la république de la sous-alimentation. Ils n'ont rien dans le ventre, alors ils se sentent démocrates. Non ! Non ! L'addition entière, totale ! Il faut qu'ils travaillent afin que les veuves chez nous aient des maisons claires, des œufs, de la lumière, du pain et des gâteaux pour leurs enfants. Il faut qu'ils peinent pour que nos mutilés aient pleine réparation... ¶ Leur révolution ? Ce n'est pas une révolution. La nôtre a été préparée par cent années de penseurs et de philosophes. Et ce n'est pas parce que la saucisse a manqué que nous avons pris la Bastille. C'est parce que Montesquieu et Diderot avaient écrit et que le peuple était de leur race... Eux, les Boches ! Ils suivaient le féroce Treitschke... Eux, des révolutionnaires ? Point ! S'ils disposaient chez eux encore d'un stock suffisant de cervelas, l'empereur serait encore là et le kronprinz... Il n'y a pas un seul de ces républicains qui n'ait les mains tachées de sang français ! Des révolutionnaires ? Non ! Il n'y a pas de révolution chez eux... Il n'y a qu'une révolte d'esclaves déçus ! L'addition entière, totale... Embrassons-nous ! Rions !... Attention ! Il y a là une femme douloureuse qui passe. Elle n'a plus d'enfants !... « Que voulez-vous, madame, qu'ils expient ou qu'ils n'expient pas, qu'il payent ou qu'ils ne payent pas ? » Oui, j'ai compris, l'addition entière, totale... « Allons ! Enfants de la patrie, le jour de gloire... » Embrassons-nous ! Rions ! Revive la France ! Mais eux, totale, l'addition, totale... et, cette fois encore : « Jusqu'au bout ! »

Louis FOREST

1918 WELSCHINGER Henri, « Le premier maire constitutionnel de Strasbourg – Frédéric de Dietrich. 1748-1793 », dans *Revue des Deux Mondes*, Paris, Bureau de la Revue des Deux Mondes, 1918_47 : Pages 273–274 : Le 9 nivôse an II (29 décembre 1793), Frédéric de Dietrich, à l'âge de quarante-cinq ans, plein de vie et de calme, montait lentement les degrés de l'échafaud, sur la place de la Révolution. Il entendit alors, — suprême douleur ! — répété par des brutes avinées, le refrain du chant de guerre dont le salon de la mairie, à Strasbourg, avait accueilli les premiers accents. Ce chant superbe, inspiré par le plus ardent patriotisme, et qui, tant de fois, avait conduit



Baron Philippe-Frédéric
 DE DIETRICH



allons, enfants de la patrie
de jour de gloire est arrivée.

Contre nous de la tyrannie
Liberté d'aujourd'hui est libre.

Cherchez-vous dans les compagnons
Mourir au lieu de la mort.

Je tiens tout ce que dans nos bras
Gardez vos fils, nos compagnons.

aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons.
Marchez, qu'un sang impur abreuve nos sillons.

que rest cette haine d'ennemis,

De l'ennemi, de l'ennemi ennemi ?
Pour qui ces ignobles ennemis,

Ces fers des longtempis préparés ?
Cherchez, pour nous ad' quel ennemi,

quel transport il doit servir !
C'est nous qu'on a mis en

De l'ennemi à l'ennemi ennemi !
aux armes, citoyens ! ...

qu'on des ennemis étrangers.

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on, ces phalanges marseillaises

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Marseillaise

Cherchez, pour nous ad' quel ennemi,
quel transport il doit servir !
C'est nous qu'on a mis en

De l'ennemi à l'ennemi ennemi !
aux armes, citoyens ! ...

qu'on des ennemis étrangers.

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on, ces phalanges marseillaises

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !

Qu'on les li dans les tempes !
Qu'on les li dans les tempes !



Statue du maréchal
Nicolas DE LUCKNER.

nos soldats à l'assaut et à la victoire, était maintenant détourné de son sens guerrier et lancé par des misérables comme un outrage à la face des victimes du Tribunal révolutionnaire. Ce n'était pourtant pas **un sang impur** qui allait couler sur la planche fatale; **c'était, comme tout le sang qui avait déjà rougi cette place affreuse de la Révolution, celui des innocents et des vrais patriotes**. L'auteur de la *Marseillaise*, Rouget de Lisle, faillit lui-même être la proie de l'échafaud, malgré son éclatant patriotisme. Accusé d'incivisme par des scélérats qui se disaient les défenseurs de la République, il allait être écroué, le 17 nivôse, sur un ordre d'arrestation signé par Robespierre, Carnot et autres membres du Comité de Salut public. Sans le 9 thermidor qui délivra la France d'un tyran auquel des sectaires voudraient aujourd'hui encore élever une statue et même des autels, sans cette journée souverainement juste et libératrice, il eût subi, lui aussi, le sort de Dietrich et de Luckner. **Qui aurait pu croire, en avril 1792, que ce que le poète chantait deviendrait un chant de mort contre des Français? Au 10 Août, la *Marseillaise* avait servi pour la première fois de clairon à l'insurrection, accompagnant le sac des Tuileries et la chute de la royauté... Que de fois depuis n'a-t-elle pas retenti d'une façon sinistre dans nos émeutes, effrayant aussi bien l'Europe que la France elle-même!...**

L'auteur est une des rares personnes à penser que les règles en temps de guerre ne peuvent être les mêmes en temps de paix. J'évoque dans l'*Introduction*, pages 30–32. Cette *Marseillaise*, qui n'est pas une parodie, une contrefaçon... comporte trois couplets et deux refrains, le dernier étant identique à celui de la version d'origine.

1919

Marseillaise du Retour (*La*; signé B. H. H.). Paris, B. Roudanez, éditeur, 1919 (d'après la date du dépôt légal.) BnF: ; Gallica: . Autres sites internet: Europeana ; Partitions de Chansons... .

Notice BnF, date du dépôt légal: 1919.

Notice

Au format public

▼

Titre(s) : La Marseillaise du retour [Musique imprimée]

Publication : Paris : B. Roudanez, [1919]

Impression : Paris : Impr. Vaugirard

Description matérielle : [2] p. ; 27 cm

Incipit : Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé !

Note(s) : Chant seul. - [1919] d'après la date de dépôt légal

Gallica, date de mise en ligne: 31 juillet 2013.

Informations détaillées

×

NOTICE

Titre : La Marseillaise du retour

Éditeur : B. Roudanez (Paris)

Date d'édition : 1919

Sujet : Guerre mondiale (1914-1918) -- Chansons

Sujet : Chansons françaises -- 1900-1945

Sujet : Chants de guerre -- 1900-1945

Type : Genre musical : chanson

Format : [2] p. ; 27 cm

Format : application/pdf

Format : Nombre total de vues : 2

Description : Incipit : Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé !

Description : Appartient à l'ensemble documentaire : G014181

Description : Appartient à l'ensemble documentaire : G014181

Droits : domaine public

Identifiant : ark:/12148/btv1b85949252

Source : Bibliothèque nationale de France, département Musique, 4 VM7-208 (348)

Relation : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb423786386

Provenance : Bibliothèque nationale de France

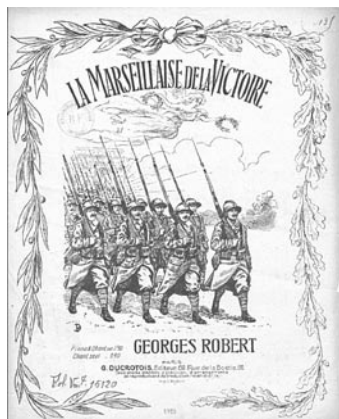
Date de mise en ligne : 31/07/2013

C'est par les accents de la Marseillaise que notre Armée de héros doit être reçue, quand elle rentrera, triomphante, dans ses foyers. ¶ Mais, à cause même des actes immortels accomplis depuis plus de quatre années et couronnés enfin par la juste victoire, les paroles du retour ne sauraient plus être semblables à celles du départ. ¶ Cette Armée, elle-même, les a modifiées ainsi:

PREMIER COUPLET: [...] Allons! Enfants de la Patrie, | Le jour de gloire est arrivé! | Pour toujours, de la tyrannie | L'étendard sanglant est brisé! (*bis*) | On n'entend plus, dans nos campagnes | Rugir de féroces soldats; | Vous allez après les combats | Retrouver vos fils, vos compagnes!

REFRAIN: Plus d'armes, Citoyens! | Rompez vos bataillons! | La Paix (*bis*) va désormais régner sur nos sillons!

* DAVID D'ANGERS Pierre-Jean
(sculpté par ~), gravé par LEROUX,
J. Rouget de Lisle... 1829 ☆.



- 1919 COUTANT Henry, *La Marseillaise. Son histoire depuis 1792*. Ornée de Neuf illustrations, dont un médaillon de Rouget de Lisle par David d'Angers*. Édité par l'Union des Grandes associations françaises, Paris, R. Tricot, 1919 ☆. [Voir page suivante.]
- 1919 ROBERT Georges (paroles adaptées par ~), *La Marseillaise de la Victoire*. Musique de ROUGET DE LISLE. Paris, G. Ducrottois, 1919 ☆:

PREMIER COUPLET: Chantons, Enfants de la Patrie, | Le jour de Gloire est arrivé. | C'en est fait de la tyrannie, | L'étendard de Paix est levé, (bis) Entendez-vous dans les campagnes les cris joyeux de nos soldats, | Qui pressent enfin dans leurs bras | Leurs amours, leurs fils, leurs compagnes? REFRAIN: Victoire, Citoyens! Gloire à nos bataillons! | Chantons, chantons; des blés plus beaux | vont germer des sillons.

- 1923 HAUSSEVILLE (comte), « Souvenirs. — II. 1869-1871 », dans *Revue des Deux Mondes*, Paris, Bureau de la Revue des Deux Mondes, 1923_18 ☆:

Page 18: Le lendemain, Paris reprit son aspect accoutumé, sauf que les rues étaient sillonnées par des bataillons de garde nationale, les uns ayant une très bonne tenue et prêts à remplir simplement leur devoir, quel qu'il fût, sans bien savoir en quoi il consisterait, les autres braillant, et hurlant *la Marseillaise* dont le fameux vers: Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons, paraissait leur plaire tout particulièrement. Aussi les avait-on baptisés les **Sang Impurs**.

Celui des gardes nationaux.

- Novembre 1924 LENOTRE G., « La mort de d'Elbée », *La Revue hebdomadaire*... Paris, novembre 1924_11, pages 143-163 ☆.

Page 149: [Trois représentants du peuple, demeurés au hameau des Trappes]: « On ne fait pas grâce aux brigands; on cimente la République avec leur sang! »

- 7 février 1936 PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, *L'Humanité. Journal socialiste quotidien*, Paris, 7 février 1936 (N° 13566) ☆:

Page 4: [...] celui que la *Marseillaise* appelle « un **sang impur** », **celui des gens d'ancien régime, des espions et créatures de Coblenz!** Kerillis a voulu une fois de plus renouer la tradition du fascisme, héritier de ceux qui, les armes à la main, combattirent la France et la Révolution.

- Mercredi 11 mars 1936 « Un discours de M. Goebbels », dans *Le Matin*, 5^h. 53^e année – N° 18.983. Mercredi 11 mars 1936 ☆:

Page 1, 3^e col.: *Un discours de M. Goebbels* ¶ M. Goebbels s'est donné, ce soir, la tâche d'expliquer la situation aux électeurs berlinois. Perdu sur sa tribune, au milieu des vingt mille auditeurs de l'immense Deutschlands-Halle, le petit docteur a lancé, pendant deux heures, les appels de sa belle voix pour exposer les raisons de la nouvelle consultation électorale où tout le peuple allemand aryen, **à l'exclusion de tous les citoyens de sang impur**, doit exprimer sa confiance au Führer. Il n'a fait que reproduire, en la simplifiant, la déclaration de Hitler.

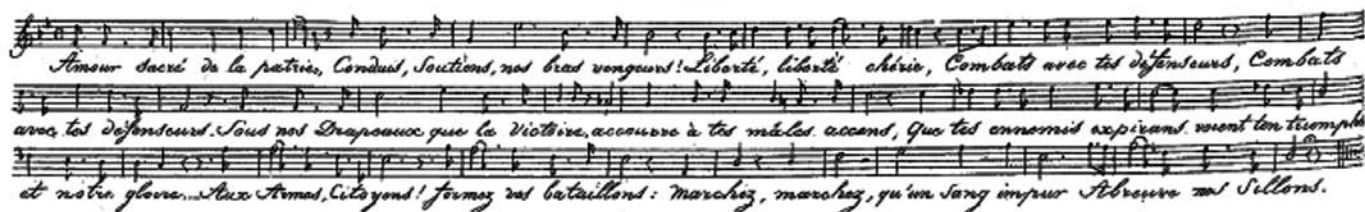
- Octobre 1936 UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (France), *Le Combattant des Deux-Sèvres*. Organe de l'~. Niort, [s. n. ?], n° 188, octobre 1936 ☆:

Voir aussi: ci-dessus; POISLE DESGRANGES Joseph, 1864; etc.

Page 1, 5^e col.: « Je n'ai pas composé « La Marseillaise » pour soulever les pavés de Paris mais bien pour renverser les cohortes étrangères. Nos sillons ne doivent pas boire du sang français: ils sont destinés à recevoir des épis nourriciers qui grandiront pour vivre en frères ». ROUGET DE L'ISLE.

- Avril 1937 COMPAGNIE DE JÉSUS, *Études*, publiées par des Pères de la ~. Directeurs de publication: SCORRAILLE Raoul & GRANDMAISON Léonce DE, Paris, V. Retaux, avril 1937 ☆:

L'ARTISTE



J. ROUGET DE LISLE.

Né le 10 Mars 1760, à Sons le Saulnier (Jura)
Auteur de l'Hymne des Marseillais (Paroles et Musique)

Celui des meneurs jacobins.

Pages 24–25 : *Courrier des quatre-vingt-trois Départements*. 17 août [1792] : « Il est très instant que l'on s'occupe de la punition des grands coupables... Si la hache de la loi ne frappe pas, le peuple frappera, et l'on ne s'amusera pas du spectacle vain d'une pendaïson à la Favras... » ; [...] 18 [août 1792] : « ... On veut donc que le peuple se porte à des excès ? On veut donc qu'il abuse de sa victoire ? Eh bien, il en abusera ! Poussé par des instigations perfides, il dépassera les limites. Quelques gouttes d'un **sang impur** auraient suffi à ses justes vengeances, et des flots de sang seront versés... » Sans doute, ici, Gorsas fait-il allusion aux meneurs jacobins ; mais l'effet de ses articles ne peut que déchaîner les passions, et l'atmosphère de meurtre se crée. ¶ Les prisons deviennent ainsi aux yeux de la foule de redoutables repaires, où la contre-révolution a de sûrs appuis. Elles étaient déjà fort garnies au 10 Août, et, depuis lors, on n'a cessé d'y amener de nouveaux détenus, un millier vraisemblablement... On a commencé, au soir même de la grande journée, par y enfermer les Suisses et les gentilshommes qui s'étaient compromis dans la défense des Tuileries ; les prêtres insermentés ont été ensuite recherchés, car on ne leur pardonnait pas leur résistance à la Constitution civile du clergé, et, dans cette chasse, les deux sections du Luxembourg et des Sans-Culottes (ci-devant du Jardin-des-Plantes), sur le territoire desquelles les maisons religieuses pullulaient, se sont montrées les plus acharnées, incitées à agir par leur voisin du Théâtre-Français, où régnaient Danton, Marat et leur séquelle. [...]

1938 DOMMANGET Maurice, *De la Marseillaise de Rouget de Lisle à l'Internationale de Pottier. Les leçons de l'histoire*, Paris, Librairie populaire, 1938. — Première mise en ligne : R. A. forum * ☆ :



Maurice DOMMANGET

* Autres ouvrages : R. A. forum ☆ ; BnF ☆.

Présentation : Le parti qui se revendique du socialisme a renié son passé. Nous nous voyons donc contraints de publier une brochure d'un de ses grands historiens qu'il ne réédite plus. ¶ Cet ouvrage fut écrit par un auteur qui, membre de la SFIO, fut choqué de voir le Parti Communiste français remettre à l'honneur la Marseillaise, hymne de guerre. Mais depuis le Parti Socialiste rivalise avec ce dernier, aussi la brochure est-elle toujours d'actualité. ¶ D'autant plus qu'elle met en relief les diverses fonctions de la musique dans les foules et les individus : elle peut les manipuler, les électriser. Elle est aussi arme de défi et même de combat, surtout lorsque le peuple en maîtrise les paroles et le sens profond et qu'il s'exprime en toute liberté, sans caporal scotché à un haut parleur.

Ronald CREAGH.

1. La Marseillaise, chant de guerre

La « Marseillaise », chant de guerre de la révolution

Nous ne sommes qu'au début des recherches à ce sujet, mais tout ce que nous savons déjà converge pour établir que la *Marseillaise* fut, par excellence, le chant patriotique des girondins. Or, plus on étudie la Révolution française, plus on se rend compte, avec Mathiez, que les montagnards n'eurent pas tellement tort de considérer les girondins « comme des royalistes honteux et cachés » [2].

En composant la *Marseillaise*, Rouget de Lisle n'a jamais eu, au surplus, l'intention d'écrire un hymne républicain. Les « despotes », les rois visés sont ceux qui se trouvent à la tête des « cohortes étrangères » : il n'y a pas, comme dans la *Carmagnole*, ces attaques sévères et répétées contre Antoinette et Louis XVI. Et l'on ne saurait trop souligner que Rouget de Lisle a même changé, après coup, deux vers de la dernière strophe, qui lui parurent trop accentués. « Et que les trônes des Tyrans – Croulent au bruit de votre gloire », furent remplacés par : « Que les ennemis expirants – Voient ton triomphe et notre gloire ».

La *Marseillaise* fut donc un chant de la Révolution, de la Révolution non point dans son mouvement ascensionnel, mais dans ce qu'elle avait de statique et même de rétrograde, dans ce qu'elle avait de guerrier surtout.

Nul ne peut contester, du reste, le caractère essentiellement guerrier et militariste de la *Marseillaise*.

N'oublions pas que son véritable titre est *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, et que son auteur fut spécialement le poète des carnages. Sans doute, on peut, à une quarantaine d'années d'intervalle, citer de lui quelques chants d'un autre caractère, comme l'*Hymne à la Raison* et le saint-simonien *Chant des Industriels*. Mais il a composé *Roland à Roncevaux* « le cant de guerre des ancêtres ». Il a fait le *Chant de guerre de l'armée d'Égypte*, le *Chant des Vengeances*, le *Chant des Combats*, à la demande de Bonaparte, et bien d'autres hymnes poussant aux charniers.

Composée dans un milieu de guerre, par un officier de carrière sorti des écoles militaires, chantée pour la première fois dans un salon rempli d'officiers, dédiée à un maréchal, exécutée pour la première fois publiquement par une musique

[2] *Annales historiques de la Révolution française*, mai-juin 1931.

militaire, popularisée surtout par les volontaires marseillais, devenue hymne officiel aux armées avant d'être l'hymne du pays, la *Marseillaise* respire ce que Pottier appelle d'un mot expressif : le **cannibalisme**. De ses couplets s'exhale une odeur de sang. C'est comme le rugissement d'une bête féroce. **Le cinquième couplet seul, à son début, tranche sur les autres, en en faisant appel aux « guerriers magnanimes », mais c'est tout aussitôt pour hurler après les « tigres », « complices de Bouillé »** [3].

[3] Le général félon qui avait préparé la fuite du roi.

A cet égard, le grand socialiste belge Louis de Potter, ne se trompait pas quand il écrivait dans l'un de ses ouvrages : « Le fanatisme pour la patrie, implique la haine qui est nécessairement inspirée par chaque société, contre toutes les autres. ¶ La véritable expression du patriotisme est la *Marseillaise*, ce chant de cannibales, qui signala la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e. Quelle différence y a-t-il entre les patriotes qui abreuvant leurs sillons du **sang impur** de ceux qui sont nés au delà de leurs frontières et les sauvages ? » [4].

[4] D'après *Les Temps Nouveaux*, 1^{re} année, n° 31, 30 nov. ? – 6 déc. 1895.

La « Marseillaise », chant de guerre national

Rouget de Lisle, du reste, sentait très bien le sens profond, la portée sinistre de l'hymne qui l'a rendu célèbre.

Un soir, en 1915, il arriva chez un de ses amis, très agité, fort ému et se laissa tomber dans un fauteuil : « Ah ! ça va bien mal, dit-il. – Pourquoi cela ?

[9] *Notes et souvenirs 1871-1872*, par Ludovic HALÉVY, 8^e éd., p. 163.

Je viens d'entendre chanter la *Marseillaise*... » [9].

Et, en effet, c'était la guerre et c'était l'invasion : on entendait dans les campagnes « mugir » les « féroces soldats ».

Auber, en rapportant ce fait, le 12 juillet 1870, lors de la réapparition de la *Marseillaise*, à l'Opéra, ajoutait : « je n'aime pas non plus qu'on chante la *Marseillaise*. Je suis de l'avis de Rouget de Lisle » [10].

[10] *Ibid.*, p. 161.

• La « Marseillaise » de 1792 à 1848

Louis Festeau [...] : « ... Cet hymne a fait son temps, a accompli sa mission en 89 ; mais en 1840, c'est un anachronisme. Le sabre ne règne plus ; aujourd'hui, c'est la pensée qui dirige le bras ; sur toutes les faces du globe, les peuples élèvent des temples aux dieux de la réconciliation et de la concorde ; cependant, la *Marseillaise* est un cri de guerre, un chant de haine, un appel permanent aux armes ; j'ose le dire, la *Marseillaise* a fait son temps, elle n'est plus de notre siècle ». Allant plus loin, se faisant l'interprète de « cette transformation des idées, de cette ascension humanitaire », Louis Festeau critiquait ses confrères chansonniers qui, dans une société aspirant à la Paix, embouchaient encore « le clairon des combats », ceignaient « l'épée de Don Quichote » et ressuscitaient « toutes les vieilles rancunes ». Puis, passant du plan critique au plan positif, Festeau composait une « contre-partie de la *Marseillaise* », posant un jalon « qui marquera, dit-il, la route à des poètes et à des musiciens plus habiles et mieux inspirés [17] ».

[17] *Chansons, nouvelles, musique et épigraphes*, par Louis FESTEUAU, 1847, p. 319–320. – *La Marseillaise de 1840* figure, pour les paroles, p. 20–23, pour la musique : supplément, p. 4.

La « Marseillaise » en 1848

Germain Sarrut [...] : « Citoyens, je viens au milieu de vous proclamer la République, non seulement la République française, mais encore la République humanitaire. »

Et, comme sur ces mots une musique militaire joua la *Marseillaise*, Sarrut reprit : « Je vous dis la République humanitaire et vous me répondez par la *Marseillaise*, cette sublime héroïde qui guida nos pères à la victoire et fit trembler les rois. Oh ! non ! ne criions plus aux armes, que la République soit une république de paix. Contre qui donc courrions-nous aux armes ? Bientôt il n'y aura plus de rois : bientôt l'Europe entière sera républicaine. »

[18] *Courrier du Loir-et-Cher*, 6 mars 1848 (Bibliothèque de Blois).

On trouve la relation de ce fait dans la feuille officielle du département [18], mais la feuille rivale croyait bon de reproduire peu après la réflexion suivante de Jules Janin sur la *Marseillaise* : « Il y a dans le refrain de ce grand poème épique, notre Iliade..., un vers, un seul vers qui nous trouble, qui nous fait peur, qui nous attriste : **Qu'un sang impur**... Quel sang ? le sang de qui ? où est le **sang impur**, à cette heure sérieuse de la fraternité universelle, à cet instant républicain où tous les peuples sont conviés à la liberté nouvelle ? La mort !

[19] *Journal du Loir-et-Cher*, 16 mars 1848.

Le **sang impur** ! ces mots-là sont effacés de nos lois ; par grâce et par pitié, rayons-les de nos chansons » [19].

Du Second Empire à la Commune

Proudhon fut sous le Second Empire l'un des rares leaders du prolétariat qui s'éleva contre cette utilisation de la *Marseillaise*. Il écrivit :

« La *Marseillaise* n'est qu'une amplification de rhétorique... L'intention en

[4] « Du principe de l'art et de sa destination sociale », 1863. *La Révolte*, supplément du n° 46, a reproduit cette citation.

était bonne; l'enthousiasme et la colère y bouillonnent; elle fit bien son service: mais c'est tout ce que la critique peut dire à son avantage. Le style est factice, emphatique et vide, un lieu commun du commencement à la fin. L'auteur n'a trouvé ni pensées, ni expressions originales, et l'on peut douter aujourd'hui, en relisant cette pièce, si le peuple qui l'adopta pour hymne national et qui la chantait en marchant à l'ennemi, avait réellement conscience de lui-même, s'il était mûr pour la liberté. A cet égard, je n'hésite point à dire que le *Chant des Travailleurs*, de 1848, me paraît d'une inspiration plus vraie, plus réelle, d'un idéalisme par conséquent plus profond que la *Marseillaise* » [4].

Site de « La Bataille socialiste » .

- 1973 DEVYVER André, *Le Sang épuré. Les préjugés de race chez les gentilshommes français de l'Ancien Régime (1560-1720)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1973 :

Sont ainsi opposés ceux d'en haut, au « sang clair et épuré », et ceux d'en bas, au « sang vil et abject ».

- 1987 SALA-MOLINS Louis, *Le Code Noir ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF, 4 janvier 2012  .

Résumé : « *Le Code Noir raconte une très longue histoire qui commence à Versailles, à la Cour du Roi Soleil, en mars 1685 et se termine à Paris en avril 1848 sous Arago, au début de l'éphémère II^e République. En très peu de pages, avec l'aridité qui convient au sérieux des lois, il raconte la vie et la mort de ceux qui n'ont pas d'histoire.* » Et l'auteur de conclure que « ni la Raison, ni les Lumières, ni la Révolution, ni évidemment l'Empire n'ont pas tellement de quoi pavoiser, de quoi pouvoir faire honte aux voisins. »

Publié pour la première fois en 1987 dans la collection « Pratiques théoriques », cet ouvrage replace le Code Noir dans sa filiation théologique, philosophique et juridique. Il le confronte aux réalités de l'esclavage et à la critique philosophique de son temps, dont il marque cruellement les limites. Par loi, la France a qualifié en 2001 traite et esclavage de « crime contre l'humanité ». Crime imprescriptible donc. Mais choisissant explicitement d'ignorer ce qu'« imprescriptibilité » veut dire, le législateur a refusé de répondre à trois questions : que doit-on réparer, qui doit réparer et comment réparer ?

Autre résumé  : PROMULGUÉ par Louis XIV en 1685, aggravé dès 1742, le Code Noir réglementa l'esclavage des Noirs aux Antilles et aux Mascareignes, en Louisiane et à la Guyane, et ne fut définitivement aboli qu'en 1848. Le voici réédité intégralement, replacé dans sa filiation théologique, philosophique et juridique, confronté aux réalités historiques de l'esclavage et à la critique philosophique - de Montesquieu et Rousseau aux révolutionnaires de 1789 - dont il marque cruellement les limites. Le Code Noir règle la part française du génocide le plus glacé de la modernité. Génocide que la France intelligente choisissait depuis longtemps, et jusqu'à hier soir, d'ignorer pour ne pas même devoir peiner à l'oublier. Aujourd'hui, par une disposition légale votée en 2001, la France qualifie le couple traite-esclavage de « crime contre l'humanité », s'impose une obligation morale de mémoire et élude le devoir juridique de réparation. Elle lèse ainsi la Loi, dont la lettre, tout comme l'esprit, dit « imprescriptibilité » lorsqu'elle dit « crime contre l'humanité. » - LOUIS SALA-MOLINS

- 1987 SÉDILLOT René, *Le coût de la Révolution française*. Collection *Vérités et Légendes*. Paris, Librairie Académique Perrin, 1987 .

 DORIGNY Marcel, 1988.

Page 109 : La nouvelle liturgie civique, celle de la déesse Raison ou de l'Être Suprême, ne passe pas à la postérité. Du moins, la *Marseillaise* jaillit, entonnée par Rouget de Lisle, diffusée par les Marseillais de Barbaroux, harmonisée par Gossec. Elle n'a que le tort de célébrer des sentiments éminemment racistes, en dénonçant les féroces soldats qui viennent égorger nos fils et nos compagnes, ces soldats dont le **sang impur** abreuvera nos sillons. De ce « chant du combat », Goethe dit qu'« il ne convient en aucune langue aux gens qui possèdent. Il a été écrit et mis en musique uniquement pour consoler et reconforter les pauvres diables. »

- 1987 TULARD Jean, *Napoléon ou le mythe du sauveur...* Paris, Fayard, édition de 2014 (extraits) .

Par toute la France le sang a coulé mais presque partout cela a été le **sang impur des ennemis de la Liberté, de la Nation** et qui depuis longtemps, s'engraissent à leurs dépens. Bonaparte, lettre écrite à son frère Joseph, le 9 août 1789.

1988 DORIGNY Marcel, « René Sédillot, Le coût de la Révolution Française », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 272, 1988, p. 208 [Persée]  ➡ SÉDILLOT René, 1987.

1988 MARTIN Jean-Clément, « Le **sang impur** de la Révolution », *Mentalités*, 1988, 1, pages 111–123  :

La Révolution n'a pas été seulement une époque de troubles et de changements brutaux. Sa violence n'est pas seulement celle de l'accouchement d'une société « bourgeoise », remplaçant une société « féodale * ». Elle a fait couler le sang, rendant des questions inévitables. L'image d'une Révolution sanguinaire est-elle compatible avec celle d'une Révolution de progrès ? L'arbitraire sanglant, qui aurait été attendu d'un despote, peut-il être le fait d'une société exaltant la liberté et la fraternité ? Le sacrifice d'un seul être à la marche de l'histoire n'interdit-il pas toute parole à l'historien s'il n'est ni moraliste, ni polémiste, ni politique ? Ce sang continue « d'abreuver nos sillons » et empêche de considérer la Révolution comme n'importe quelle autre période de notre histoire.

L'ultime message du roi a été : « Messieurs, je suis innocent de tout ce dont on m'incolpe. Je souhaite que mon sang puisse cimenter le bonheur des Français ¹ ». Pour la Contre-Révolution le roi devient aussitôt un martyr, bientôt identifié au Christ lui-même, tandis que les révolutionnaires se plaisent à relever l'indifférence dans laquelle sa mort laisse la population ². Divergence d'appréciations qui ne serait qu'attendue dans toute autre circonstance, mais qui, en l'occurrence traduit l'exploitation qui est faite du sang répandu. Car, dernière innovation, la sacralisation des victimes est pratiquée : saints républicains panthéonisés et proposés aux jeunes générations en modèles civiques, contre pieuses victimes devenues l'illustration tragique de la politique anti-religieuse de la Révolution, chaque camp trouve ses héros : Marat, Bara, les soldats de l'an II, d'un côté, Louis XVI, les prêtres des Carmes, les vendéens, de l'autre. La mort tragique légitime les idéaux. Le sang des victimes n'est pas seulement justifié par les intérêts des bourreaux, mais « semence ³ » de l'avenir. La sacralisation des victimes (et l'oubli des victimes adverses) intègre ainsi, dans la pratique politique comme dans l'écriture de l'histoire, la fureur aveugle des masses, les dispositions inquiétantes des groupes sociaux ou d'individus et la nécessité des luttes.

Cette tendance expliquerait qu'à chaque fois que des forces militent pour arrêter, au moins, le cours de la Révolution, les tensions nationales (et internationales) font repartir le cours, vers un nouveau palier, atteint au prix du sang. Ainsi se comprendraient les objurgations de « la Marseillaise à abreuver les sillons du **sang impur des ennemis**. Ce chant de guerre pour l'armée du Rhin ne pousse au carnage que pour punir des coupables et le sang répandu doit permettre un sursaut national débouchant sur la victoire de la Liberté ⁴. Dans cette logique, le sang du roi scelle l'avancée irrémédiable de la Révolution. Comme l'écrit Lebas : « Nous voilà lancés, les chemins sont rompus derrière nous ⁵ », tandis que, répondant à d'autres logiques, des citoyens trempent leurs mouchoirs, voire leurs bras, dans le sang de Louis Capet ⁶.

La France de 1794 connaît « un malaise général ⁷ » avant de répudier bourreaux et terroristes dans une même condamnation. L'épisode terroriste redevient ce qu'il a été : résultat d'un jeu d'affrontements et limité dans le temps. Il n'est pas accomplissement impossible d'un essor révolutionnaire, ni l'incarnation d'un but inaccessible. Le sang n'est pas, quoi qu'il en a été dit, un instrument de pouvoir (comme cela le sera par Hitler ou par Staline), mais une pratique résultant de la conjonction des tensions, des habitudes collectives, des calculs politiques tortueux et des idéaux dévoyés. Que cette réalité soit difficile à admettre, les Thermidoriens en font l'expérience immédiate, ne pouvant ni arrêter la Révolution, ni rejeter le terrorisme, ni accepter les avancées royalistes ⁸. La Révolution doit accepter sa compromission avec le sang répandu par chaque groupe.

1989 ROBERT Frédéric, *La Marseillaise...* Paris, Imprimerie nationale ; Les nouvelles éditions du Pavillon, 1989.

Page 24 : on peut lire le refrain modifié qui suit le « pacifique » cinquième couplet : *Français ! En guerriers magnanimes [...]* ¹.

Aux armes, Citoyens ! formez vos bataillons :

Marchez que tout leur sang abreuve nos sillons. ➡

Page 81 : Dans *Le Ménéstrel* du 24 juillet ², Gustave Bertrand se réjouit de voir *La Marseillaise* purgée de toute signification républicaine : « La voici de nouveau chant de guerre et non engin démagogique. » Chant de guerre, mais pas

* Vision restreinte de Engels (F.), *Le Rôle de la violence dans l'Histoire*, Paris, Éd. Sociales, 1969, p. 14-16. 

1. Girault de Coursac (P. et P.), *Enquête sur le Procès du roi Louis XVI*, Paris, La Table ronde, 1984, p. 616 ; ARASSE (D.), *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, 1987, p. 77.

2. *Ibid.*, p. 69-84.

3. BAECQUE (A. DE), « Le Corps meurtri de la Révolution, Le discours politique et les blessures des martyrs, 1792-1794 », *AHRF*, janvier-mars 1987, n° 267, p. 20.

4. VOVELLE Michel, « La Marseillaise », dans P. NORA dir., *Les Lieux de Mémoire*, T. I, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, pages 89-90.

5. BOULOISEAU Marc, *La République jacobine 10 août 1792 – 9 thermidor an II*, Paris, Seuil, 1972, page 67.

6. GIRAULT DE COURSAC (P. P.), *Enquête... op. cit.*, p. 617 ; Arasse (D.), *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, 1987, pages 78-84.

7. BOULOISEAU (M.), *op. cit.*, p. 235-239.

8. OZOUF (M.), *L'École de la France*, Paris, Gallimard, 1984, p. 91-108.

1. Publié dans les *Affiches de Strasbourg* le Samedi 7 Juillet 1792, le « Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dédié au Maréchal Lukner », a été placardé dans les rues de Strasbourg.

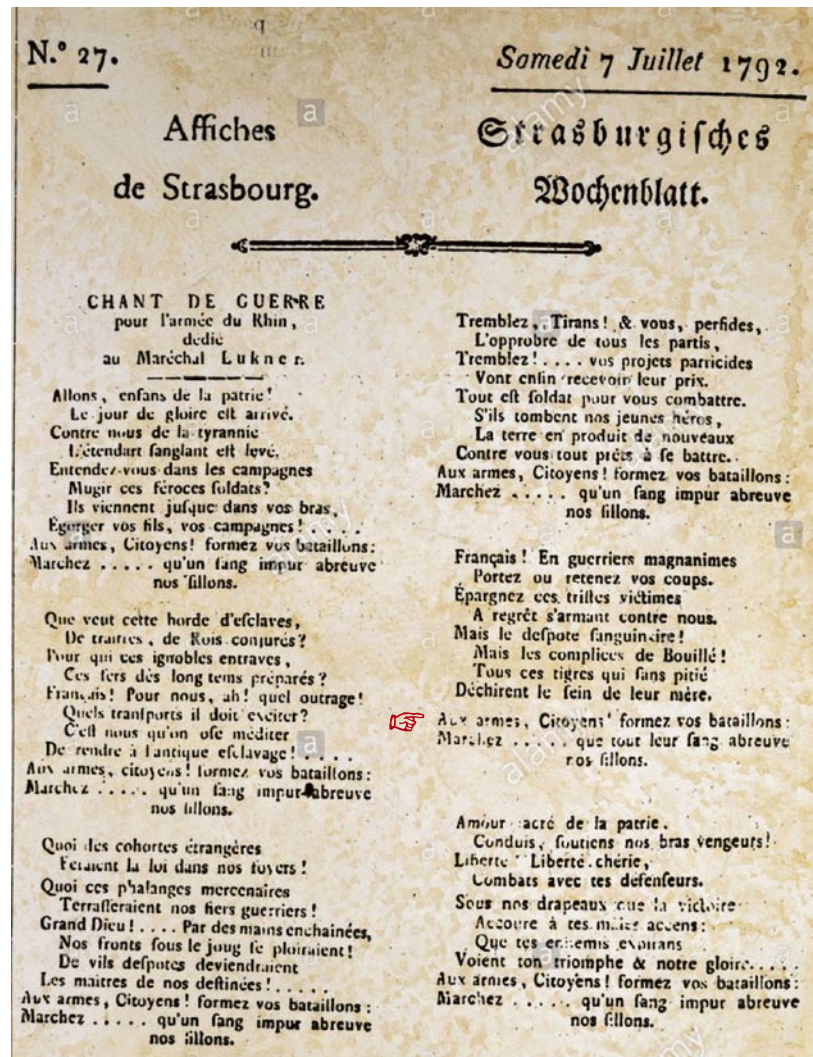
2. *Le Ménéstrel*. Journal de musique, Paris, Heugel, n° 34, 24 juillet 1870, p. 267, 2^e col.  : « Ce qui me ravit purement c'est le retour de la Marseillaise à sa destination ➡ »

➤ véritable : de nouveau la voici chant de guerre national, et non un engin démagogique. — Mais ce qui me ravirait encore plus, ce serait de voir naître un chant nouveau !



SOURCE : *alamy.de*, Stockfoto - «Geographie/ Reisen, Frankreich, Revolution, 1789-1799,». «Marseillaise». Marching Song der Rheinarmee, komponiert von Jean Joseph. Alsatian Museum Strasbourg ... 18th century.

Cet extrait des *Affiches de Strasbourg* est également reproduit page 24 de Frédéric ROBERT, *La Marseillaise*, Paris, Imprimerie nationale, 1989.



de la guerre sociale. D'ailleurs, il précise : « Ce qui me ravirait encore plus, ce serait de voir naître un chant nouveau. »

Page 133 : « Les peuples ont les chansons qu'ils méritent : *La Marseillaise* aux soldats de l'An II, et pour ceux d'aujourd'hui, *Maréchal nous voilà!* »

Page 144-145 : C'est en vain que Valérie Delfolie, couronnée par l'Institut en 1986, déplore dans son *Essai d'analyse littéraire et de reconstitution historique* « consacré à *La Marseillaise* qu'[...] une odieuse et incroyable profanation mêle *La Marseillaise* aux scènes de désordre et de violence des luttes idéologiques ». Quel dommage, en effet, que *La Marseillaise* ait été mêlée à la Révolution française ! § *La Marseillaise* participe – et ne cessera de participer – à l'assaut des Bastilles qui restent à prendre. Avant-hier à Bagdad, hier à Cuba – où on l'entonne sur un bien curieux rythme ! – au Chili de l'Unité populaire avec des couplets de circonstance en l'honneur du président Allende, à Lisbonne. Demain... L'histoire de *La Marseillaise* n'est pas plus achevée que celle des révolutions. [...] § Et ces descendants des soldats qui s'entre-tuèrent pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire ne purent cacher leur émotion en entendant le nouveau couplet : *Enfants de toutes les patries | Le jour de gloire est arrivé | À jamais de la tyrannie | L'étendard sanglant a sombré.* § Mais « l'étendard sanglant des tyrannies » a-t-il aujourd'hui encore « à jamais sombré » ? § Moins d'un an avant la publication de cet article, à l'approche cette fois du 11 novembre, la directrice de l'école de Condé-sur-Sarthe (Orne) écrit au maire : « Il nous paraît impossible de justifier par les temps présents, les paroles de l'hymne national auprès de jeunes auxquels on enseigne la fraternité universelle. » § Elle s'empresse d'ajouter – il n'est nullement question dans mon esprit de ne pas célébrer l'armistice ! – : « Nous ne manquerons pas de rappeler à nos élèves les circonstances historiques de ces événements ; aussi est-ce de toute notre foi d'enseignants que nous les convions à chanter l'*Hymne à la Paix* à cette commémoration. » § La municipalité, fidèle à *La Marseillaise*, lui propose que « dans le plus grand respect et en mémoire de ceux qui tombèrent au son de *La Mar-*

* WERGELAND Henri, « Rouget de Lisle Marseillaisens Digter død 1 juni 1836 », dans *Samlede Skrifter I Digter 2det Bind 1833-1841* (Œuvres complètes), Steense Forlag, Kristiana (Oslo), 1919, p. 71-73.

** Plus bas: « un homme aussi ordinaire »... Georges MONTORGUEIL: « Poète à l'ordinaire vite à bout de souffle, musicien sans envergure, citoyen morose et de conviction flottante... » Etc. [!].

1. Le « **sang impur** » existait dans le langage comme calque de l'expression *limpieza de sangre* appliquée aux Marannes, ces juifs d'Espagne convertis au catholicisme par contrainte. Était pur (*limpio*) ou pure (*limpia*) celui ou celle dont aucun grand-parent n'était juif ou

* Voir: LEFEBVRE DE BEAUVRAY Claude-Rigobert, *Adresse à la Nation angloise, Poème patriotique*, par un citoyen, fur la guerre présente. A Amsterdam, & se trouve à Paris, Chez Laurent Prault... M. DCC. LVII. [1757], page 11 ☆.

seillaise et pour des idées de liberté qu'ils défendaient alors, nous vous demandons de prévoir l'exécution musicale seule de l'hymne national*. » [...].

Page 153: Une paternité enviable. La singulière disproportion entre le caractère sublime du chant, dans un contexte exceptionnel, et la médiocrité** de son auteur, qui s'imposait déjà aux contemporains de Rouget de Lisle, sera reconnue par une majorité d'hommes d'État, d'historiens, d'écrivains et de musicologues. ¶ [...] Jean JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française*: « Ce chant n'était pas, à vrai dire, l'œuvre d'un homme, celui-ci n'ayant guère fait que continuer et animer d'un beau rythme les paroles de colère et de l'espérance qui partent en France, depuis quelques mois, jaillissent dans des cœurs... »

1992 TOULAT Jean, *Pour une Marseillaise de la fraternité*. Présenté par l'abbé PIERRE. Paris, Éditions Axel Noel, 1992; Extraits en ligne ☆.)

Page 86: Il est significatif que l'auteur de la version anglaise de notre hymne, le poète Percy Shelley, choqué par le verset sanguinaire, lui ait substitué une autre parole: « Tous les cœurs sont résolus à vaincre ou à mourir. » (*All hearts resolved on victory or death*¹.)

musulman. Thérèse d'Avila n'était pas *limpia* et s'en cachait. De son aïeul juif, elle tenait son génie qui en a fait, avec

Catherine de Sienne, la seule femme docteur de l'Église. (Source: Marie-Claire VIGUIER, chercheur CNRS.)

1995 BELL A. David, « Aux origines de la « Marseillaise ». L'Adresse à la nation angloise de Claude-Rigobert Lefebvre de Beauvray, *Annales historiques de la Révolution française*, n° 299_1, 1995, p. 75-77 ☆:

Pages 75-76: A. D. BELL pense que « l'ingénieur militaire Joseph Rouget de Lisle, qui est généralement reconnu comme le compositeur? », a tiré la phrase « Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons » de l'Adresse ci-dessus, publiée en 1757, « qui est attribué par Quérard et Barbier à l'avocat parisien Claude-Rigobert Lefebvre de Beauvray », né en 1724. Il cite ces quatre vers: *Va, pour s'entre-détruire, armes tes bataillons, | Et de ton sang impur abreuve tes fillons..... | Quels murmures! Quels cris! Quelle horrible licence! | L'air mugit, l'éclair brille, & l'orage commence.*.* [armer,, !]

1995 ECHINARD Pierre & RICHARD Éliane, « Marseille et la Marseillaise », Institut de France, *La Nation française...* Paris, Akademos, 1995 [2008_1, p. 101-107] ☆:

Page 62: La Cour. [...] La vie de cour est basée sur un certain favoritisme, encouragé par le monarque, mais aussi sur la hiérarchie des rangs (ducs et pairs, nobles d'épée, nobles de robe, etc.) dans l'ordre des gradins descendants; elle implique aussi l'usage de rites religieux, rites de deuil différents selon les rangs des personnes endeuillées, selon qu'elles participent de la très haute ou simplement de la haute noblesse; la vie curiale opère également volontiers la distinction du pur et de l'impur (les bâtards par exemple, font partie aux yeux de certains de la portion impure de quiconque fréquente Versailles). Un système de cabales fonctionne d'autre part; il organise le conflit interne intracurial avec ses répercussions sur la politique nationale, extracuriale; le hiérarchisme rigide de la Cour enfin trouve son remède dans l'hypergamie féminine qui permet aux jolies femmes riches d'escalader la cascade des mépris, à la façon des truites ou des saumons qui remontent les cours d'eau et les barrages. Enfin, le renoncement, de type janséniste ou autre, permet à des individus doués d'une piété particulière, d'échapper par l'évasion vers l'ascétisme au côté étouffant de la hiérarchie curiale. La Cour acquiert à la fois davantage d'importance au XVIII^e siècle puisque l'aristocratie curiale entre dans les ministères à côté des robins du Conseil susdits; mais par ailleurs la dégradation politique de Versailles au profit de Paris diminue le rôle de la Cour. Ceci compense-t-il cela?

1996 MAUGENDRE Xavier, *L'Europe des hymnes dans leur contexte historique et musical*, B-4140 Sprimont, Pierre Mardaga, 1996 ☆:

Pages 11-49: La France. *La Marseillaise* — A défaut d'être un militaire exemplaire, à l'esprit guerrier, il* se montrait patriote militant. On oublie trop qu'à Strasbourg, il collaborait au journal du maire « La Feuille de Strasbourg », et polémique ardemment, opposé au journal du club des jacobins « Le Courrier de Strasbourg » publié par Schneider, curé détroqué venant d'Allemagne (p. 13). — L'auteur de *La Marseillaise* ne pouvait pas souhaiter la victoire des émigrés, mais il sut se montrer indulgent et plaider près du général Hoche leur cause en tant que prisonniers. Après avoir obtenu sa libération, Tallien lui demandera de le rejoindre pour servir le général Hoche. « Je ne crus pas devoir

* Rouget de Lisle.

Profession de foi de ROUGET DE LISLE.

Le Temps... Paris, [s. n.], 31 juillet 1892 ★:
Page 2, col. 2: Proclamation que la Société
des amis de la Constitution, fondée par
Dietrich et son parti, était sur le point
d'adresser au peuple de Strasbourg:

« Aux armes, citoyens! L'étendard de la guerre
est déployé; le signal est donné. Aux armes! Il faut
combattre, vaincre ou mourir.

» Aux armes, citoyens! Si nous persistons à être
libres, toutes les puissances de l'Europe verront
échouer leurs sinistres complots. Qu'ils tremblent
donc, ces despotes couronnés! L'éclat de la liberté
luira pour tous les hommes. Vous vous montrez di-
gnes enfants de la liberté, courez à la victoire, dis-
sipez les armées des despotes!... [...]

» Marchons! soyez libres jusqu'au dernier soupir,
et que nos vœux soient constamment pour la féli-
cité de la patrie et le bonheur de tout le genre hu-
main. »

m'y refuser». Son admiration pour le général était sans réserve. « Tout en lui me révélait un homme supérieur. En l'écoutant, je sentais le besoin d'en faire un ami ». ¶ Lorsque le général domina la situation, Rouget de Lisle intervint pour que les combattants ne soient pas massacrés. Le général le délégua près de l'ennemi: « surtout qu'ils aident à faire cesser le feu de la flotte anglaise. Si je perd un homme, ils sont tous morts ». Rouget de Lisle s'acquitta de cette mission, navré de voir les français s'entretuer: « temps déplorable, malheureuse France qui voyait armés pour la délivrer et s'égorger entre eux, ses enfants les plus dignes de la servir et de mourir pour elle ». ¶ [...] Mais les choses se gâtèrent par le fait de Tallien. [...] alors que grâce à Hoche, 5 000 chouans purent rentrer chez eux, le discours tronqué de Tallien fit massacrer 750 émigrés à Vannes et à Auray (p. 14). — Il ne pourra supporter que son « Chant de guerre pour l'armée du Rhin » devienne « l'hymne des Marseillais », soit chanté le 10 août. Qu'il remplace le *Te Deum* aux armées, d'accord, mais qu'il retentisse comme un credo à chaque séance de la guillotine, entre *La Carmagnole* et *Ça ira*, Rouget de Lisle en ressentit une peine énorme. Il proclamera: « Je serais indigné si les mal-intentionnés ou les ignorants me jugeaient comme un ancien terroriste ou un fomentateur de révolutions. Je n'ai pas composé La Marseillaise pour soulever les pavés de Paris, mais bien pour renverser les cohortes étrangères » (p. 17). — Sa véritable profession de foi, il tiendra à la faire dans une lettre adressée à Ch. Weiss, bibliothécaire de Besançon: « J'ai servi la Révolution parce que c'était servir mon pays. J'ai détesté les Révolutionnaires qui m'ont toujours paru l'opprobre et le fléau. Je n'ai rien voulu de cette effroyable et glorieuse Convention qui trainait sa gloire dans le sang et la fange. Je n'ai rien voulu du Directoire que je méprisais. Je n'ai rien voulu de Bonaparte dont je me suis éloigné dès le principe ». On ne peut être plus clair. Les rois qui suivirent ne purent accepter La Marseillaise, donc honorer son auteur. Louis-Philippe fit exception. Compagnon d'armes à Jemmapes, il ne pouvait l'oublier. Devenu roi, peut-être même n'y aurait-il pas songé si Béranger ne le lui avait pas rappelé. Béranger, bien que républicain et plus tard napoléonien, fut son très grand ami, amitié partagée. ¶ [...] Pourquoi Rouget de Lisle a-t-il choisi Bouillé. Car curieusement le « Courrier de Strasbourg » oubliant le 1^{er} texte de *La Marseillaise*, le 4 sept. 92, imprimer « les complices de Condé », le 5 déc. de la même année, Boissel, député, approuvé par l'Assemblée, propose de remplacer ce vers par « mais ces vils complices de Motier » (p. 18). — Si *La Marseillaise* était exécutée officiellement à partir de 1879, c'est seulement en 1911 que Maurice Faure, ministre de l'Instruction Publique, décide: « L'Hymne National doit être appris et chanté dans toutes les écoles où le chant est compris parmi les matières obligatoires de l'Enseignement ». Si l'Hymne National doit être commenté dans toutes ses strophes, trois seulement seront chantées: 1^{re}, 6^e, 7^e. ¶ En 1946, à l'occasion du 155^e anniversaire, *La Marseillaise* sera inscrite au même titre que le drapeau tricolore dans un article de notre Constitution (p. 21). — Le jour même, la « Société des Amis de la Constitution », venant d'apprendre la déclaration de guerre, s'était empressée de poser des affiches sur les murs de la Ville. Rouget de Lisle, comme tous les strasbourgeois, le lira, il est important, avant et après lecture de notre Hymne national, de parcourir cette affiche dans son intégralité:

« Aux armes, citoyens.

L'étendard de la guerre est déployé.

Le signal est donné! Aux armes! Il faut combattre, vaincre ou mourir!

Aux armes, citoyens! Si nous persistons à être libres, toutes les puissances de l'Europe verront échouer leurs sinistres complots.

Qu'ils tremblent donc! ces despotes couronnés! L'éclat de la liberté luira pour tous les hommes. Vous vous montrez dignes enfants de la Liberté.

Courez à la victoire, dissipez les armées des despotes! Immolez sans remords les traîtres, les rebelles, qui, armés contre la Patrie, ne veulent y entrer que pour faire couler le sang de leurs compatriotes!

Marchons! Soyons libres jusqu'au dernier soupir! Que nos vœux soient constamment pour la facilité et le bonheur de tout le genre humain! »

Rouget de Lisle monta dans sa chambre, le cerveau bouillonnant de ces phrases explosives. ¶ « Les enfants de la Patrie » désignaient les engagés volontaires du Bas-Rhin. Les deux fils du maire en faisaient partie. ¶ [X. MAUGENDRE fait état du chant protestant de 1560, exécuté lors de la révolte des princes du sang à la conspiration d'Amboise, et de l'ode de Boileau, composée au moment où Cromwell proférait des menaces contre la France.] (p. 22). ¶ Quels que soient les emprunts, le génie de Rouget de Lisle sut les utiliser et composer un poème d'une exaltation patriotique exceptionnelle, créée par les événements qui se succèdent avec une telle intensité, qu'il faut se replacer à cette époque, pour accepter la brutalité et la crudité de ces phrases. Son seul souci: défendre les

frontières de la France. ¶ Le plus bel hommage est peut-être celui de Friedrich Sieburg : « Ce chant sans Dieu ne semblait avoir besoin d'aucune autre force que celle de la Patrie, et pourtant il n'est pas autre chose que les prières que Jeanne de Domremy prononçait elle-même au bord de son ruisseau ». ¶ A l'heure actuelle, le texte, pour beaucoup, ne semble plus adapté à notre époque, et choque plus d'un, entre autres, l'abbé Pierre, Marcel About. Ce dernier, auteur-compositeur profita du 14 juillet 1990, pour présenter à François Mitterrand un nouvel hymne qui selon plusieurs critiques, dénote par trop un esprit « boy-scout ». Comme notre Président n'a pas donné suite, on peut croire qu'il est de l'avis de Raymond Poincaré : « ... un mariage de plus d'un siècle a si étroitement uni la mélodie et le texte que toutes paroles nouvelles porteraient, à mon avis, une atteinte sacrilège à ce qu'il y a dans cette œuvre, de symbolique, de représentatif, et si vous voulez, de légendaire... ne touchez pas à nos reliques nationales (p. 23). » ¶ [...].

Le comble fut qu'en 1793, les Allemands se sont servis de sa musique pour accompagner un chant anti-français : « *Kriegslied der Deutschen* » :

*Hommes allemands, venez vite à la guerre
Et amenez la paix.
Voyez les Francs audacieux sur le Rhin
La joie de la Liberté les pousse trop loin
Les chants résonnent non seulement pour le combat,
Mais bien plus pour gonfler la liberté.
Et ainsi le peuple indiscipliné ne connaît plus ses droits.
Allez, Allemands, armez-vous, dépêchez-vous,
Soyez braves, soyez bons, faites reculer
l'audacieux bataillon des Francs.
Allons ! Allons ! qu'il recule
l'audacieux bataillon des Francs !*

Ils firent beaucoup mieux, peu de temps après l'exécution de Louis XVI. Voici le premier couplet de « *Gegenstück zu dem Schlachtliede der Marseiller* » :

*Allez, armez-vous bataillons unis
de la Germanie ! L'épée à la main !
Un peuple qui, de Dieu, Loi et Honneur
se moque, menace notre patrie :
Près de nous déjà, se déchainent des hordes sauvages
Comme la terre n'a jamais vu
La main à l'épée ! Ils sont déjà là
pour nous piller, pour nous tuer
Allez ! Ceux qui sont des hommes allez !
Avec un bras et un courage allemand
Battez cette engeance !*

Arrosez montagnes et vallées avec le sang des Barbares !

Les Allemands ont su plagier le texte sanguinaire de Rouget de Lisle sur sa propre musique. ¶ [...] (p. 30–31).

En février 1917, lors de l'ouverture du parlement interallié, le président du conseil des ministres, Mr Boselli, dira aux parlementaires français : « **Votre chant national n'est ni républicain, ni monarchique, mais l'hymne de la civilisation en armes.** » ¶ [...] En 1798, lors de la guerre pour l'indépendance nationale contre la Turquie, le poète Rhigas écrira sur la musique de notre *Marseillaise*, « La Marseillaise des Hellènes », dont le refrain est :

« *Fils de la Grèce, aux armes !
Que nos tyrans broyés
mèlent leur sang aux larmes
en roulant sous nos pieds* »

traduit par J. M. Fould (p. 36).

13 juillet 1998

MARTINE JOËL, « Les fantasmes de la *Marseillaise* ». Article paru dans *Libération*, le 13 juillet 1998 ☆ :

« Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ! » Politiquement, en 1792, le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* qui allait devenir la *Marseillaise* était un appel à une guerre citoyenne de défense de l'indépendance nationale et de la liberté. Pourquoi diable les révolutionnaires ont-ils chanté cette guerre comme un sacrifice humain, par lequel le sang ennemi servirait magiquement à fertiliser notre terre ? De quoi ce refrain est-il la métaphore¹ ? Les ennemis de la patrie porteraient-ils leur indignité jusque dans leur sang ? Est-ce à dire que les patriotes auraient quant à eux le sang « pur » ? Bien sûr cela évoque irrésistiblement, surtout au XX^e siècle, le mythe d'une pureté de la race nationale : *Blut und Boden*². Comment se fait-il que depuis deux cents ans le pays de Descartes et des Lumières puisse charrier un imaginaire aussi stupide dans les paroles sacrées de son hymne national ?

1. Le **sang impur** évoque peut-être le thème biblique d'une culpabilité qui se serait comme inscrite dans le sang, cette substance réputée porteuse de l'identité et de l'hérédité. Un rapprochement confirme cette interprétation : à l'époque les Noirs étaient censés porter dans leur sang la malédiction de leur prétendu ancêtre Cham, fils de Noé, ce qui légitimait théologiquement leur mise en esclavage. Voir Louis Sala-Molins, *Le Code Noir, ou le martyr calvaire de Canaan*.

2. En allemand, le sang et le sol.

3. Des psychanalystes ont remarqué qu'il y a un jeu de mot dans « l'étendard sanglant ». Le lecteur continuera l'analyse.

4. On trouve dans les formules de la *Marseillaise* plusieurs réminiscences de Boileau et de Racine. Voir Luxardo, page 126.

5. On a bien vu, lorsqu'éclata la guerre en ex-Yougoslavie au début des années 1990, que le geste d'égorger un homme comme une bête de boucherie fait partie de la déshumanisation symbolique du groupe ennemi. D'ailleurs la propagande des nationalistes serbes accusait mensongèrement les Musulmans de commettre de telles exactions, pour justifier que le même traitement leur soit infligé (Voir, entre autre, Roy Gutman, *Bosnie: témoin du génocide*, éd. Desclée de Brouwer, 1994, p. 28). La vendetta collective, mise en pratique dans les guerres ethno-nationales, est déjà dans la rhétorique de la *Marseillaise*.

6. Il faut attendre la cinquième strophe

[...] le danger est politiquement identifié: c'est la tyrannie, illustrée par une image: «Contre nous de la tyrannie l'étendard sanglant est levé»³. Puis vient une image rurale: «Entendez-vous dans les campagnes mugir ces féroces soldats?». «Mugir», «féroces»: ils sont comme des bêtes. Cliché, certes⁴... mais qui n'est pas innocent. «Ils viennent jusque dans vos bras»: l'invasion redoutée est dépeinte comme une effraction au plus proche de notre corps, de notre intimité... «Égorger vos fils, vos compagnes»! Pas moins, pas plus: les buts politiques de l'agression fomentée contre la France par les monarchies européennes en 1792 ne sont évoqués que par un seul mot dans toute la première strophe: «tyrannie» (auquel le refrain répond par son antidote: «citoyens»). En revanche l'imagination s'en donne à cœur joie pour dépeindre les ennemis comme des égorgeurs d'enfants et de femmes, agressant votre famille, la chair de votre chair... ce qui, en toute logique, fait résonner l'appel à la guerre citoyenne comme un traditionnel appel à la vendetta. Et le refrain enchaîne: «Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons»: il est clair que l'intention prêtée à ces ennemis bestiaux d'égorger vos fils et vos compagnes vous autorise (selon une loi du talion implicite) à les saigner à leur tour comme des bêtes⁵. ¶ Dans toutes les strophes qui suivent, la rhétorique de la vengeance glorieuse l'emporte nettement sur les références à l'amour de la liberté⁶. ¶ [...].

(mais qui la connaît aujourd'hui?) pour nimes - Portez ou retenez vos coups;
qu'enfin Rouget de Lisle corrige un peu - Épargnez ces tristes victimes - À regret
le tir: «Français, en guerriers magna- s'armant contre nous!»

Janvier 1999 " Notre *Marseillaise*: progressiste mais moralement pernicieuse. Marseille, janvier 1999 ☆:

☞ Quoi de plus pernicieux que de justifier la vengeance au nom de la légitime défense? C'est pourtant ce que fait l'hymne national français. [L'auteur reprend et développe son article *Les fantasmes de la Marseillaise*.]

[...] la polysémie affective de l'hymne est féconde. Elle participe d'une transmutation historique des formes et du sens de l'être-en-commun. Cela nous explique le succès international de la *Marseillaise* comme symbole ambigu de l'émancipation collective à l'époque moderne. (Dans *l'Internationale*, écrite un siècle plus tard, le thème de la vengeance est beaucoup plus discret, l'universalité de la raison est le thème majeur.)

Dans toute la rhétorique de la *Marseillaise*, la situation de légitime défense sert à glorifier la vengeance. Après le "**sang impur**" des refrains, la 6^e strophe (la dernière rédigée par Rouget de Lisle, sa conclusion donc) le dit en toutes lettres: "Amour sacré de la Patrie, - Conduis, soutiens nos bras vengeurs", et pour finir (s'adressant à la Liberté): "Que tes ennemis expirant - Voient ton triomphe et notre gloire!". ¶ Or la confusion entre légitime défense et vengeance est juridiquement intenable; elle est éthiquement très pernicieuse; enfin elle sert souvent de prétexte démagogique à la violence en politique. Il est donc gênant que la *Marseillaise* accrédite avec enthousiasme la vindicte comme une forme normale et idéale de mobilisation citoyenne. Cela ne peut qu'entretenir la logique agressive qui existe dans les sentiments d'appartenance. Sur le plan de la formation d'une éthique citoyenne, notre hymne national entretient une ambiguïté désastreuse. Il faut donc bien essayer de comprendre, et pour cela une psychanalyse de l'histoire est nécessaire, comment l'esprit de vengeance est resté incrusté dans le progressisme républicain.

1999 (2015) BRETON Guy, *Les beaux mensonges de l'Histoire*. Première publication: Le Pré aux Clercs, 1999. Paris, Éditions Frédérique Patat, 2015 [extraits: 1999 ☆; 2015 ☆]:

L'auteur cite pour seules références:
- Philippe PARÈS, *Qui est l'auteur de La Marseillaise?* 1974.
- Julien TIERSOT, *Rouget de Lisle, son œuvre, sa vie*, 1895; et *Histoire de la Marseillaise*, 1915.
- Maurice DE LA FUYE et E. GUÉRET, *Rouget de Lisle inconnu*, 1943.
- P. CAVARD, *L'Abbé Peyssonneau et La Marseillaise*, 1954.
- Jacques CHAILLEY, *La Marseillaise, ses transformations*, 1964.
- Arthur LOTH, *Le Chant de la Marseillaise, son véritable auteur*, 1886.

Rentré chez lui, Rouget de Lisle se met aussitôt au travail, utilisant sans aucun scrupule des phrases entières de l'affiche [de la Société des amis de la Constitution]. Quand, parfois, l'inspiration lui fait défaut, il ouvre un petit livre de poèmes qui contient une ode de Boileau intitulée *Sur un bruit qui courut en 1656 que Cromwell et les Anglais allaient faire la guerre à la France*. [...] une chanson protestante sur la conjuration des princes de sang [...] et qu'il utilisa sans sourciller... [...] titre donné à son patchwork. [...] Les couplets qu'il avait composés dans un moment... d'ébriété. Disons... d'euphorie... poussaient les citoyens au massacre, donnaient du cœur aux bourreaux et transformaient en fêtes sanguinaires les exécutions sur la guillotine... Lui qui était pacifiste et n'aimait rien tant que célébrer des bergers... [...] Si la famille Pleyel ne se trompe pas — notre hymne national aurait été composé par deux royalistes dont un Autrichien, à partir ... quelle ratatouille! — Ce qui explique

Ne pas comprendre que les *compagnes* dont il s'agit ici sont celles *des enfants de la Patrie* et non d'un soldat en particulier!?

Dictionnaire de l'Académie française, 3^e édition. 1740, page 722 ☆: « FOYERS, au pluriel, Se dit figur. pour Maifon. Combattre pour ses propres foyers. » 6^e édition. 1835, page 795 ☆: « Il se dit, quelquefois figurément, surtout au pluriel, pour Maison, demeure, pays natal. Combattre pour ses foyers. Il a revu ses paisibles foyers. Rentrer dans ses foyers. Rassurez-moi, 1740, c'est bien avant 1792? »

Et ça veut corriger... réécrire l'histoire!?!?!?

peut-être pourquoi *La Marseillaise* est écrite en patagon? — Ou en charabia, si tu préfères... [...] — Tu as bien entendu: *nos* compagnes. Ce qui laisse supposer que Rouget de Lisle admet, pour chaque Français, la possibilité d'avoir plusieurs épouses. [...] On mesure toute la responsabilité de Rouget de Lisle dans la vague d'immoralité qui submerge notre pays... [...] les militaires ont toujours reconnu implicitement la polygamie en France. Ne dit-on pas d'un soldat libéré qu'il est rentré dans ses foyers? [...] On aurait bien étonné Rouget de Lisle en lui disant qu'un jour son hymne sanguinaire serait exécuté dans les réceptions officielles... « Exécuté » est d'ailleurs bien souvent le mot qui convient, et cela me rappelle cette phrase de Tristan Bernard parlant d'une revue militaire: « A l'arrivée du président de la République, la fanfare attaqua *La Marseillaise*... qui se défendit bien. » [...] — Je reviens à la fameuse nuit d'inspiration géniale décrite dans les manuels d'Histoire... Ce n'est donc qu'un gros mensonge? — Exactement! — Alors il faut corriger les manuels. — Tu as raison, mais, comme dirait Rouget de Lisle: « Ceci est, de manches, une autre paire. [L'auteur fait référence à: *Contre nous de la tyrannie* | *L'étendard sanglant est levé.*]

2005 REY Alain (sous la dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*... 4 vol. Paris, Dictionnaires Le Robert – SEJER, 2005, III-406:

La Marseillaise [...] – Aujourd'hui, les couplets guerriers et xénophobes du chant sont pour beaucoup un sujet de scandale, mais sont conservés par tradition.

15 décembre 2005 SERRES Michel, « Réponse au discours de réception de M. René Girard », *Académie française*, 15 décembre 2005 ☆:

À l'ombre du Parthénon, Athéna symbolise un territoire éponyme comme une équipe de football ou autres partis désignent d'autres niches. Il arrive que l'on y brandisse un étendard sanglant devant de féroces soldats, **dont des paroles racistes disent encore le sang impur**. De ces appartenances découle tout le mal du monde.

22 février 2005 TEXIER Marcel, « Lettre ouverte à M. Fillon, ministre de l'Éducation nationale », publiée le 22 février 2005, dans *Agence Bretagne Presse*, par Philippe ARGOUARCH ☆:

[...] qu'on n'en fasse pas – bien qu'il soit peut-être lui-même issu d'un Credo – le Credo d'une nouvelle religion. Qu'on fasse aussi connaître, ne serait-ce qu'en traduction, les hymnes des autres peuples de la République et de l'Union Européenne. Ce serait pratiquer à l'intérieur ce respect des diversités que la France prêche avec tant de zèle... à l'extérieur. Nos enfants verraient ainsi qu'on peut aimer sa vraie patrie sans détester celle des autres et sans vouloir « abreuver ses sillons » du « **sang impur** » de leurs ressortissants.

19 juin 2006 « Christine BOUTIN veut chambouler *La Marseillaise* », *La Croix*, le 19 juin 2006 ☆:

La présidente du Forum des républicains sociaux (associé à l'UMP) suggère de « changer l'ordre » des couplets de *La Marseillaise*. Le premier couplet n'est « plus adapté à notre temps », estime Christine Boutin. C'est lors du conseil national de sa formation, ce week-end, que la députée (UMP) des Yvelines a lancé l'idée. « En octobre, je vais proposer de changer dans l'hymne national l'ordre connu des couplets », a-t-elle expliqué, soulignant qu'il vaudrait mieux commencer par un couplet « plus adapté à notre temps, moins sanguinaire et moins révolutionnaire ». Christine Boutin estime en effet que les jeunes des banlieues peuvent ressentir les paroles de l'actuel premier couplet « comme une agression ». [Depuis, elle veut en changer les paroles.]



16 octobre 2008 « La Marseillaise: polémique autour des paroles », *Art & Culture*, par MK Straits – 16 octobre 2008 ☆:

« Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons »: c'est le fameux passage polémique de l'hymne national français, qui aurait essuyé les critiques de bon nombre de personnalités parmi lesquelles Jamel ou encore Lambert Wilson. Explications et décodage des paroles de *La Marseillaise*. ¶ Dans l'esprit commun, la phrase « Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons » semble signifier que le **sang impur** est celui des armées étrangères. D'où les fameuses critiques, sur ce chant désigné comme sauvage ou encore raciste. ¶ En fait, à en croire certains spécialistes*, il n'en est rien. Le « **Sang impur** » désignerait en fait le sang du peuple français, impur par opposition à l'époque au sang des Nobles, jugé

[?] Lesquels?

comme pur. ¶ Ainsi, le «sang impur» serait donc bien celui des gens du peuple, qui prenaient les armes contre les armées royalistes. C'est ce sang là qui, dans l'hymne national, abreuve les sillons (tranchées creusées lors des batailles), et nourrit donc les terres françaises. ¶ Ainsi, il ne reste plus que l'aspect guerrier de La Marseillaise qui semble déranger certains, bien que cette facette-là lui donne, je trouve, un côté patriote et motivant, contrairement à d'autres hymnes beaucoup plus déprimants. ¶ L'un des plus beaux hymnes du monde n'est donc en aucun cas raciste.

15 janvier 2009 ASSELINEAU François, *L'Histoire de France...* 15 janvier 2009 ☆:

[vidéo]

(Voir également page 00 :
20 mars 2013 ASSELINEAU François)

1h 57 : « Le peuple français revendiqua fièrement être de **sang impur**, de même qu'il revendiquait d'être sans-culotte. Et donc c'est ainsi qu'il faut comprendre qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. Ça veut dire que le peuple français est prêt à nourrir de son propre sang la terre de France pour défendre sa liberté et la République. Quand je pense à ce scandale que représente tous ces ignorants qui ne cessent de culpabiliser les Français sur la Marseillaise en disant : il y a des propos racistes. C'est pas des propos racistes, c'est tout l'inverse. Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons, ça veut dire que le sang de nos propres martyrs est prêt à couler pour libérer la terre de France, pour défendre la liberté et la République. D'ailleurs ce sens est confirmé par le quatrième couplet de la Marseillaise : Tout est soldat pour vous combattre, s'ils tombent nos jeunes héros, la France en produit de nouveaux. C'est ça que ça veut dire, qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. Le **sang impur** de la Marseillaise n'a rien à voir avec une théorie xénophobe ou raciale, d'ailleurs ça n'existait pas à l'époque. Les théories raciales, ça va apparaître au 19^e siècle. Il s'agit du peuple français, qui est prêt à mourir contre la noblesse européenne coalisée.

1^{er} février 2009 GUILLET Christian, *La Républicaine, ou chant républicain*, 1^{er} février 2009 [nouveau site ☆] :

Les paroles de notre hymne ne reflètent plus les valeurs de notre République. Le chant de la Nation doit prendre sa forme dans les symboles de la démocratie : liberté, égalité, fraternité. Blog géré par l'association La nouvelle Marseillaise. [Voir page suivante.]

19 novembre 2009 DUFOURG Frédéric, «Oui, la Marseillaise en tant que chant révolutionnaire est jurassienne», par *Voix du Jura*, 19 nov. 2009 ☆:

A-t-on raison de dire que les paroles de *La Marseillaise* sont belliqueuses ? Faites-vous partie de ces gens qui voudraient les changer ?

Je l'ai cru, mais depuis que je connais toutes les paroles de notre hymne et leur sens très latin du XVIII^e siècle, je pense qu'il serait une belle erreur de changer un chant dont la postérité à travers le monde fait qu'il ne nous appartient plus (Chant révolutionnaire dans le monde, c'est aussi l'hymne du Pérou !). Dire que *La Marseillaise* est belliqueuse montre que l'on connaît mal ses paroles. Chant de guerre, certes, la France est attaquée et des Volontaires la défendent. Cruelle ? Non, sinon pourquoi Rouget de Lisle aurait-il écrit la cinquième strophe que personne malheureusement ne connaît : « Français en soldats magnanimes / Portez, ou retenez vos coups. Epargnez ces tristes victimes / A regret s'armant contre nous... »

[...] j'aime insister sur le fait que l'on n'a pas assez réfléchi sur le sens au XVIII^e siècle d'un vers incompris au XXI^e siècle : « qu'un **sang impur** abreuve nos sillons. » On y entend une terrible cruauté aux accents racistes. Pourtant, au XVIII^e siècle, c'est la mode latine qui prévaut. Architecture, vêtements... le néo-classicisme est à la mode aussi en littérature et dans le discours politique car le seul modèle respectable est le modèle gréco-latin. La Marseillaise, c'est de la politique et de la littérature. Je l'explique dans mon livre, et c'est difficile à comprendre : la seule armée au monde (à l'exception de l'armée de l'indépendance des Etats-Unis) où les soldats sont libres et égaux, c'est celle de 1792, en France. Pour la première fois, les soldats élisent leurs officiers : des roturiers (non aristocrates) peuvent devenir officiers contrairement à toutes les règles précédentes. Alors on est fier de son sang dit « **impur** » (qui n'a pas le sang bleu). On peut alors, dans un lyrisme très latin, l'offrir en sacrifice propitiatoire pour un avenir meilleur. Le sillon c'est la métaphore agraire de la moisson et de la fertilité du sang, c'est aussi l'union de l'homme et de la terre (80 % des Français alors sont paysans).

19 décembre 2009 GISCARD D'ESTAING Valéry, déjeuner avec Hervé MORIN, dans « Giscard d'Estaing critique la *Marseillaise* », *L'Express* du 19 décembre 2009 ☆:

* Sans blague !? L'hymne national du Pérou a pour nom : *Himno nacional del Perú*. La population le connaît mieux sous le nom de « Somos libres, seámoslo siempre ». Vidéo (chant, avec traduction en français) ☆.

LA RÉPUBLICAINE

ou

CHANT RÉPUBLICAIN

Texte proposé

Allons enfants de la patrie
Les jours d'espoir sont arrivés.
Contre toutes les tyrannies,
L'étendard de France est levé,
L'étendard de la France est levé.
Nous partagerons à la ronde,
L'idée de la démocratie.
Par cette égalité d'esprit,
Nous construirons un nouveau monde.

L'espoir, ô citoyens, sera notre bastion.

Marchons, marchons vers l'avenir en paix de la nation.

Allons bâtir une fraternité,
Pour les enfants de tous les âges.
Qu'ils reçoivent cet héritage,
Et s'éveillent le drapeau levé.
Ce drapeau de la France est levé,
Et nos soldats humanitaires,
Iront soutenir les nations,
Qui cherchent la paix et l'union,
Pour oublier les douleurs de la guerre.

L'espoir, ô citoyens, sera notre bastion.

Marchons, marchons vers l'avenir en paix de la nation.

Nous vivrons toujours en égalité,
Sans distinctions et sans mépris.
Pour les droits de l'Homme et de la vie,
Pavillon tricolore levé. (*bis*)
Ni couleur ni rang de naissance,
Hommes, femmes égaux dans la vie,
Enfants de tous les paradis.
Acceptons notre différence.

L'espoir, ô citoyens, sera notre bastion.

Marchons, marchons vers l'avenir en paix de la nation.

Amour sacré de la patrie,
Conduis-nous vers notre destin.
Liberté, liberté chérie,
Grandis la bannière à la main (*bis*),
Et donne aux peuples de la terre,
Le bel espoir de découvrir,
Que la liberté peut offrir,
De vivre comme chacun l'espère.

L'espoir, ô citoyens, sera notre bastion.

Marchons, marchons vers l'avenir en paix de la nation.

Argumentaire

Les paroles révolutionnaires de *La Marseillaise* apparaissent en décalage avec la réalité politique de la France, tant au plan interne qu'au niveau de sa politique extérieure.

Depuis plusieurs décennies, nos gouvernements essaient de se positionner en leaders démocratiques, faisant campagne pour les droits de l'Homme et la paix.

Cette discordance entre les paroles d'un hymne national – censé représenter l'état d'esprit de la nation qui le chante – et le comportement de celle-ci sur le terrain, n'est plus acceptable.

Cette proposition de refonte de l'hymne national est fondée sur quelques réflexions :

1 – *La Marseillaise* est trop ancrée dans l'esprit des Français pour envisager de réinventer un hymne complètement différent. En conséquence, doivent être conservées :

- La musique, pour son dynamisme et sa force émotionnelle propre à soulever l'enthousiasme national ;
- La musicalité des mots du refrain et de la première strophe, pour ne pas être rejetés d'emblée par les Français, plus spécialement ceux qui ont vibré et souffert au nom de ce chant national.

2 – Ce qui doit évoluer est essentiellement l'esprit du message, pour l'harmoniser avec les valeurs humaines actuelles. Ce changement n'est en rien le reflet d'une versatilité due à un effet de mode. Il est une adaptation à l'évolution éthique de notre Nation.

Grâce aux combats de nos anciens, la paix s'est installée sur la France et l'Europe. Cette volonté de paix doit aussi s'affirmer dans nos propos et notre chant, même face aux nouveaux ennemis de la République.

Des paroles de haine génèrent la guerre. Un chant de paix peut contribuer à désamorcer une bombe.

3 – Les thèmes développés par l'auteur représentent les quatre piliers de la République :

La Paix – La Liberté – L'Égalité – La Fraternité.
La paix est le leitmotiv du refrain. Liberté, égalité, fraternité sont volontairement répétées dans leur strophe.

Le symbole du drapeau, exprimé diversement dans chaque strophe, sert de point de convergence sur l'unité nationale.

Ces quatre strophes suffisent, dans la mesure où l'esprit ne retient bien que l'essentiel. Il est préférable de chanter l'hymne national complet (environ quatre minutes), surtout pour enseigner à nos enfants les valeurs républicaines que nous souhaitons leur transmettre.

Ces quatre thèmes sont assez universels pour ne pas vieillir ni devenir obsolètes au bout de quelques années. Voir dans le texte de Rouget de Lisle le paragraphe sur Monsieur Bouillé, devenu totalement hors sujet de nos jours.

Le style de l'ensemble est volontairement simple pour être éloquent à tous et rendre le texte facile à mémoriser.

En conclusion, si l'on respecte la musicalité des phrases fondamentales et que l'on adapte le fond pour l'harmoniser avec les valeurs modernes de la République, ce nouvel hymne sera plus facilement accepté et beaucoup plus représentatif de l'esprit national.

L'auteur est conscient des problèmes à surmonter pour réformer une telle institution, tant au plan constitutionnel que médiatique. Cette réforme doit être comprise de tous et générer un grand débat national. Chaque Français désireux de voir cette évolution se concrétiser peut agir à travers notre association « La Nouvelle Marseillaise ». Chaque élu peut initier, par sa fonction, un mouvement favorisant cette évolution. Changer les mentalités demande beaucoup d'énergie, de temps et d'opiniâtreté.

Vous pouvez, à votre niveau, agir dans ce sens. Le but de notre démarche est de collecter des témoignages d'adhésion à cette cause, pour présenter à nos dirigeants un dossier complet représentatif de l'esprit de la Nation.

Christian GUILLET

Nota : la carrière de l'auteur pourra contribuer à limiter les réactions négatives de certaines franges trop conservatrices.

* Nouveau lien .

* « Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne ». « Cela devrait être la règle, car ça ne peut pas être autrement », estime Alain VIDALIES, ministre des Relations avec le Parlement. SOURCE AFP. *Le Point*, 21 avril 2013  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc.  etc. etc.

tes soumises par les lois et règlements à des règles d'hygiène et de sécurité en raison du nombre de personnes qu'elles accueillent [Décision n° 2003-467 DC, 13 mars 2003 ☆].»

10 mars 2011 FIZAINE Jean-Claude (professeur d'Université émérite), « Sang impur – Cessons de dire n'importe quoi », *Le Monde.fr*, 10 mars 2011 ☆:



Sang impur : cessons de dire n'importe quoi !

C'est un sujet qui revient régulièrement et donne lieu à des interprétations plus fantaisistes les unes que les autres, celle d'Éric Besson étant la pire de toutes. **Je ne trouve pas plus crédible l'ironie masochiste dont Bernard Menasce crédite le pauvre Gavroche, pourtant peu porté à l'auto humiliation** consistant à retourner contre lui-même et ses héroïques amis républicains l'injure adressée aux ennemis ! Trêve de plaisanteries. L'expression « sang impur » a cours au XVIII^e siècle, avant la révolution, avec un sens bien précis, mais nullement raciste (ni anti-aristocratique !). Voici un exemple emprunté à un texte classique (vous en trouveriez beaucoup d'autres, en cherchant) : « Nous ne connaissons qu'une maladie [...], la vieillesse ; et tu nous en as apporté une autre : tu as infecté notre sang. Il nous faudra peut-être exterminer de nos propres mains nos filles, **nos femmes, nos enfants** ; ceux qui ont approché tes femmes ; celles qui ont approché tes hommes. **Nos champs seront trempés du sang impur** qui a passé de tes veines dans les nôtres... ». Ceci a été écrit en 1772, par Diderot, vingt ans avant *La Marseillaise*, dans *Supplément au voyage de Bougainville* (publié en 1798). Il y est même question des champs à arroser ! Ce n'est pas une « source », mais l'indice qu'il s'agit d'une expression lexicalisée stigmatisant les hommes malades de la syphilis, tels que mes marins et les soldats. (Faut-il rappeler que l'agent infectieux n'était pas connu à cette époque ?). Mais que vient faire ici la syphilis ? Regardez les expressions de *La Marseillaise* censées susciter la haine contre l'ennemi : il y en a sept (une seule fois « cohortes étrangères ») ; permettez-moi de ne pas les énumérer, et de retenir celle de la troisième strophe : « ces phalanges *mercenaires* » ; les « fiers guerriers » de la république sont des conscrits, des hommes mariés et pères de famille (cf. le latin : « *patres conscripti* ») : les mercenaires vont « égorger [leurs] filles, [leurs] compagnes ». Or c'est une chose proverbialement connue à cette époque que les mercenaires en général, et en particulier autrichiens étaient pourris de vérole, qu'ils pillaient, et bien entendu violaient les femmes. Le sexuel est bien sûr présent, mais à la mode du temps, voilé sous les figures de style. Quand vous expliquez les paroles de *La Marseillaise* à nos enfants, songez-vous à leur poser la question : qu'est-ce qu'un mercenaire a fait à une femme, avant de l'égorger ? « Égorger » est donc ici pour un autre mot, sexuel, auquel ces soldats pensent assurément. Bref : tout le monde comprend qu'une armée de citoyens libres, levée par la patrie en danger (innovation absolue) et capable d'épargner les innocents (strophe cinquième) se promet de verser le « sang impur » des « hordes d'esclaves », des « mercenaires » capables non seulement de commettre les pires violences, mais aussi d'infecter durablement le sang d'un peuple dont les mœurs sont pures.

Ces paroles improvisées étaient parfaitement claires pour ceux qui portaient au combat, et même pour les Parisiens qui les accueillaient au retour. Elles ne le sont plus : le langage poétique a changé (comme dirait Michel Serres, qui a tort de juger ignoble, à l'époque, l'expression « sang impur »), la France n'a plus que des mercenaires, même s'ils sont en majorité français, et personne ne se réjouirait d'être de la chair à canon pour les généraux. Mais de grâce ! Qu'on n'impute pas à nos sans-culottes les pensées racistes contre lesquelles ils étaient prêts à mourir. On peut certes se demander ce que de telles paroles viennent faire sur un terrain de football, mais c'est une autre question. NB Je cite les paroles telles que je les ai apprises, sous Pétain, d'enseignants qui en nous instruisant ainsi, prenaient des risques (seul l'hymne au Maréchal était permis et obligatoire). Je les ai chantées sous Pétain et à la Libération, **et jamais depuis**. Le plus beau titre de gloire de ce texte, à l'époque moderne, est d'avoir été chanté (en français !) par les bolcheviques prisonniers des sbires tsaristes quand ils voyaient par leur fenêtre l'un des leurs emmené au supplice ; puis quand ils sont montés à l'assaut du palais d'hiver.

Quant à Victor Hugo, puisqu'on parle de lui, il trouvait l'air très beau, mais les paroles lourdes et vulgaires.

Jean-Claude Fizaïne

2011 MARIO, « Ne vous déplaie, en chantant la Marseillaise... », *Sema-phores.info*, 14 novembre 2011 ☆:

* Disponible également en ligne : Jean Jaurès : *Marseillaise et Internationale* / Frédéric Robert ✨. Page 6/7, note 4 : Jaurès a d'abord affirmé, à juste titre, qu'il y a quelque « enfantillage à s'émouvoir de quelques expressions violentes » dans les paroles de *La Marseillaise* pour qui n'a pas oublié son rôle historique considérable. Mais il se contredit quand il bute sur l'expression « Qu'un **sang impur** », car il y voit l'anathème jeté sur les combattants des armées contre-révolutionnaires, des « esclaves » opposés aux républicains comme, d'ailleurs, dans le couplet des enfants du *Chant du Départ* : « Les républicains sont des hommes, / Les esclaves « sont des enfants ». Mais qu'on se souvienne du cinquième couplet de *La Marseillaise* : « Français, en guerriers magnanimes / Portes ou retenez vos coups ! / Epargnez ces tristes victimes / A regret s'armant contre nous ». L'attitude internationaliste avant la lettre qu'il exprime lui aura valu une faveur particulière sous la Révolution et Michelet s'y était attardé, avec émotion, au cours de sa belle page sur *La Marseillaise* dans son *Histoire de la Révolution Française*. Jaurès, lui, n'en souffle mot ! En revanche, il fait allusion à ceux qui rallient la Révolution dans les territoires où victorieuse elle s'établit. Qu'on se sou-

Sanglant, féroce, égorger, fers, outrage, impur, esclavage, cohortes, terrasser, enchaînées, joug, vil, despotisme, perfides, opprobre, parricides, coups, victimes, déchirer, vengeurs, venger, expirer, ennemis, cercueil... ¶ Cette suite de mots n'est pas la palette d'un polar ni le pitch d'un film gore. Ils sont tous extraits des premiers couplets de l'hymne national français connu sous le nom de *La Marseillaise*. Si vous en doutez, allez vérifier sur le site officiel de l'Élysée, vous y avez droit aux six premiers couplets. [...]

Ah ! ce fameux **sang impur** qui abreuve nos sillons et fait couler tant d'encre. Un débat qui n'est pas nouveau. Revisitons Jean Jaurès, déjà en 1903, faisant l'éloge de la *Marseillaise* dans le même temps qu'il s'interrogeait sur le sens des paroles : « Mais ce n'est pas seulement sur la forme que porte la controverse ; c'est sur les idées. Or, je dis que *La Marseillaise*, la grande *Marseillaise* de 1792, est toute pleine des idées qu'on dénonce le plus violemment dans *L'Internationale*. Que signifie, je vous prie, le fameux refrain du « **sang impur** » ? — « Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ! », l'expression est atroce. C'est l'écho d'une parole bien étourdissante cruelle de Barnave. On sait qu'à propos de quelques aristocrates massacrés par le peuple, il s'écria : « Après tout, le sang qui coule est-il donc si pur ? » Propos abominable, car dès que les partis commencent à dire que le sang est impur qui coule dans les veines de leurs adversaires, ils se mettent à le répandre à flots et les révolutions deviennent des boucheries. Mais de quel droit la Révolution flétrissait-elle de ce mot avilissant et barbare tous les peuples, tous les hommes qui combattaient contre elle ? » (Jean JAURÈS, « *Marseillaise et Internationale* », *La Petite République socialiste*, 30 août 1903. [Paroles également reproduites par : Frédéric ROBERT, dans *La Marseillaise...* 1989, p. 328-330* ; les *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n°s 33 à 35, L'Institut, 1988, p. 119 ; *L'Internationale* d'Eugène POTTIER et Pierre DEGEYTER, p. 41 ; etc. L'auteur cite d'autres versions... de la *Marseillaise*. Voir également : « Articles récents » de *marseillaise.over-blog.com* ✨.

vienne alors de ce couplet de la ronde la guerre / Quand ouvrirez-vous donc
populaire. *Les rois, les grands, les prêtres* les yeux ? / Quoi ! Votre sang rougit
de Cambini : « Peuples, qui nous faites la terre / Pour des despotes odieux ».

2012 CASALI Dimitri, *L'histoire de France interdite. Pourquoi ne sommes-nous plus fiers de notre histoire ?* Paris, JC Lattès, 2012 ✨ :

Le « sang impur » des Volontaires de 1792 ! Aujourd'hui, en période de paix, les paroles guerrières de *La Marseillaise* sont, en effet, mal interprétées. La phrase « qu'un **sang impur** abreuve nos sillons » est tout particulièrement déformée et vidée de son contexte. Elle signifie, en vérité, que les soldats de 1792 étaient fiers de verser leur propre sang pour leur patrie – « leur **sang impur** », par opposition au sang bleu des aristocrates, eux qui n'étaient pas nobles. Contrairement aux armées ennemies composées de mercenaires, les Volontaires de l'An II savaient pourquoi ils combattaient...

2 avril 2012 LINGS Christopher, « La Marseillaise expliquée aux cons » (les liens ne sont plus d'actualité ; remords ! ?) :

L'ORée des Rêves... lire, publier, poésie, art... ✨.

Comme l'a très bien expliqué François Asselineau dans sa **géniale conférence** sur l'Histoire de France, le « **sang impur** » est en réalité celui du peuple français. ¶ [...] Ici, le « **sang impur** » est une référence à celui du peuple, pauvre à la peau basanée, par opposition au « sang pur » – ou « sang bleu » – qui est celui de la noblesse. Ce sang du peuple martyr est voué à abreuver les « sillons » (tranchées creusées sur les champs de bataille) des armées révolutionnaires parties sur le front, et ainsi nourrir la terre de France. Pour confirmer cette interprétation, rien de plus simple. Le 4^{ème} couplet est on ne peut plus clair :

*Tout est soldat pour vous combattre, | S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux, | Contre vous tout prêts à se battre !*

C'est donc ici le sang de « nos jeunes héros » qui abreuve les sillons afin d'en faire germer de nouveaux irréductibles. En aucun cas il ne s'agit de sang étranger, et il n'est également nullement question de race ou d'ethnie. Ainsi, le « **sang impur** » est bien celui du peuple révolutionnaire. Les paroles parlent d'elles-mêmes.

Révélateur d'une époque sans repères ¶ Enfin, pour ce qui est des procès en « violence » qui sont faits à propos de cet appel à la défense nationale, ils sont bel et bien révélateurs

Le Bréviaire des Patriotes – Portail d'information et de réflexion patriotiques, 2 avril 2012 ✨.

Époque bien-pensante qui s'indigne à la moindre occasion, époque féminisée qui ne veut plus voir la réalité en face, époque amnésique qui ne sait plus d'où elle vient... De nos jours, *la Marseillaise* est attaquée de toutes parts, considérée par beaucoup comme un chant raciste et xénophobe, violent et haineux. Jusqu'où va-t-on descendre dans la stupidité et l'ignorance ? ¶ Comme l'a très bien expliqué François Asselineau dans sa **géniale conférence** sur l'Histoire de France, le « **sang impur** » est en réalité celui du peuple français. ¶ Ici, le « **sang impur** » est une référence à celui du peuple, pauvre à la peau basanée, par opposition au sang pur – ou sang bleu – qui est celui de la noblesse. Ce sang du peuple martyr est voué à abreuver les *sillons* (tranchées creusées sur les champs de bataille) des armées révolutionnaires parties sur le front, et ainsi nourrir la terre de France. Pour confirmer cette interprétation, rien de plus simple. Le 4^e couplet est on ne peut plus clair :

*Tout est soldat pour vous combattre, | S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux, | Contre vous tout prêts à se battre !*

C'est donc ici le sang de nos jeunes héros qui abreuve les sillons afin d'en faire germer de nouveaux irréductibles. En au-

d'une époque. Une époque qui ne sait plus d'où elle vient ni où elle va. Certains oublient peut-être que l'Histoire est faite de violence, de guerre et de sang. Que s'ils en sont là aujourd'hui, c'est justement grâce à ce « **sang impur** » et à cette violence qui les fait tant bondir. ¶ Oui, l'Histoire est cruelle. Aurait-on tendance à l'oublier ? Du haut de notre Occident pacifié, où la guerre économique a remplacé la guerre militaire, oublie-t-on que notre histoire repose sur un lit de cadavres ? Oublier les sacrifices passés en jouant les vierges effarouchées serait une insulte à leur mémoire, et à notre histoire. ¶ Quoi qu'on pense de la Révolution française et de ses nombreux travers, quoi qu'on pense de la République et de ses vices, la Marseillaise est un magnifique chant patriotique qui se doit d'être respecté... et surtout compris. ¶ Vu le niveau des programmes de l'Éducation Nationale et le matraquage idéologique de gauche, bien-pensant et antiraciste, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'hymne national soit ainsi dénigré à l'heure actuelle. Comme le révélateur d'une époque qui ne sait plus d'où elle vient ni qui elle est.

cun cas il ne s'agit de sang étranger, et il n'est également nullement question de race ou d'ethnie. Ainsi, le **sang impur** est bien celui du peuple révolutionnaire. Les paroles parlent d'elles-mêmes.

Nicolas CHAMPION – 19 mai 2014 : Non, Thomas a raison quand on connaît la réalité de la Révolution : régicide, génocide, dictature, guerre, assassinats... Ceux qui pensent que la Révolution s'est appuyé sur le peuple se trompent : le peuple a servi les intérêts de la bourgeoisie franc-maçonne, il a été endoctriné, brutalisé par ceux qui inspireront Lénine un siècle et demi plus tard. Le **sang impur**, c'est celui de tous les opposants au régime, les Vendéens, les royalistes, les étrangers, tous ceux qui s'opposent à la *République* doivent être éliminés. Il est beau l'esprit des Lumières ! Je recommande vivement la lecture de : Historiquement correct de Jean SÉVILLA, *Vendée, du génocide au mémoricide* de Reynald SECHER.

Les commentaires valent le détour. Exemple, ci-dessous (il s'agit d'une copie d'écran). Allez, courage !



patriote

8 juin 2014 at 13 h 25 min

alors la controverse existe est existera toujours mes il faut comprendre que le sang impure ne fait pas référence a celui du peuple français ni au révolutionnaire mais bien a ce qui se présenter comme sang pur donc au royaliste qui par leurre trahison avec c'est taxe imposer un peuple est absent de la cour du roi des réforme que le roi na jamais peu passer car la noblesse lui en a empêcher a plusieurs reprise. Maintenant m'été vous a la place des révolutionnaire qui on tuer tout les résistant a la révolution que se soi les vendéen ou les monarchie germano-autrichienne qui se revendique catholique donc de sang pur pour les salir de leur trahison du peuple qui devais les protégé mes qui on affamer leur on donner le nom de sang impur car non croyants revendiquer que leurre sang été aussi pur que se des croyants est pour donner au révolutionnaire une raison valable de se battre pour une revendication que eu aussi avais le sang pur car 3 ans a tuer des prêtre évêque femme enfant qui ne voulais pas se soumettre a c'est non croyants il commencer a devenir sale des bête féroce assoiffée de sang voulant faire couler le sang de leur ennemie catholique se son galvaniser en revendiquant que c'est traître catholique avais le sans impur car il faut pas oublier la franc maçonnerie qui a incité les foule a tuer tout croyants qui voulais gardé leurre roi mes avoir de meilleure privilège il a fallu salir la monarchie avec des Robespierre est compagnie donc les révolutionnaire ne parlé pas de leurre sang a eu qui été impure sa serai vraiment le comble que partant en guerre contre une monarchie catholique quand vous êtes non croyant dire que vous aller faire couler votre sang a vous sa me paré un peu ridicule est sa na aucun sens vous voulais vous faire peurs a vous même ou a votre ennemie si vous dite a votre ennemie que vous aller faire couler votre sang sa va le réjouir est pas lui faire peurs au contraire vous lui dite que son sang impur de catholique va abreuver vos sillons pour lui montré que en venant il vas mourir est pas vaincre (exemple vous dirai quoi a votre ennemie que aven la fin du jour c'est leurre sang qui sera versé sur le champ de bataille est non le votre ou vous leurre dirais avent la fin de la bataille votre sang sera déverser sur le champ de bataille je comprend pas pourquoi c'est si dure a comprendre pour certain qui veuille a tout pris que les païen de la révolution soi des personne gentille respectable intègre qui se sacrifierai pour la France arrêter un peu les royaliste les paysan on combattue les révolutionnaire mes avec très peu de moyen il se son fait tous tuer par les révolutionnaire financer par paris est les caisse du roi qui on décapiter c'est dans le sang que la franc maçonnerie a triomphé de la monarchie est de l'église jusqu'à que NAPOLÉON arrive est renoue avec l'Église car il a vue que son peuple été devenue des criminel boucher qui tuer tout se qui croyais en dieux il voulais retrouver un équilibre pour la France la réunifier est faire un pont entre les franc maçon et le pape pour une réconciliation pour l'unité de la France il n'orra pas peu avoir sa grand armer de conscrit de 300 000 homme si la guerre civil aurai continuer sur les 300 000 une bonne parti été des boucher sanguinaire qui on massacré les catholique avec du sang sur les main de femme et d'enfant donc qui avais un bonne expérience de la boucherie organiser qui ne croyais en rien a par au vin et au putain c'est homme la n'avais pas l'intention de parlé de leurre sang a eu qui verser mes se de leurre ennemie pour moi c'est logique on menace pas son ennemie en lui disant qui va vous faire couler votre sang mes en lui disant que pour vous son sang catholique est impur est que vous aller nourrie votre terre avec son sang se qui est plus dissuasif pour faire reculer votre ennemie se qui pence que la révolution c'est passer comme dit Éric Zemmour comme des bisounourse sérieux redescendez sur terre

- 2012 OZOUF Mona, «La fête révolutionnaire. Le renouvellement de l'imaginaire collectif», dans EHRARD Jean et VIALLANEIX Paul (sous la dir.) *Les Fêtes de la Révolution...* 2012, pages 303–322 ☆:

Pages 309–310 : *La Marseillaise* [«l'air chéri des Français»], dont Jean-Louis Jam étudie les raisons du succès, en posant une question essentielle : comment cet hymne, ce chant de guerre pour l'armée du Rhin, qui ne bénéficiait pas des moyens de diffusion officiels, connaît-il un succès tel qu'exécuté pour la première fois le 25 avril 1792 dans les salons privés du maire de Strasbourg, il est dès le 17 octobre 1792 qualifié d'hymne de la Révolution, de telle sorte «qu'il paraît inséparable d'elle et semble de surcroît avoir été élu par le peuple, dans une adhésion collective qui est plus une création qu'une réception? A cette foudroyante carrière, Jean-Louis Jam voit plusieurs raisons. D'abord la clarté de la langue (encore qu'on reste un peu rêveur en songeant au sens qu'à Locquirec ou à Sault-de-Vaucluse les frustes participants des fêtes peu ou pas du tout francophones, pouvaient bien donner à «qu'un sang impur abreuve nos sillons» ou à «contre nous de la tyrannie»); mais il est vrai au moins que le refrain reproduit la véhémence directe et la contagion émotive de la proclamation. D'autre part, la simplicité de l'écriture musicale contribue à l'expressivité : le timbre de *La Marseillaise* est presque totalement construit sur l'accord parfait, et l'orchestration de Gossec simplifie encore la version originale.

- 2012 PERETTI Nicolas DE, «Qu'un sang impur abreuve nos sillons», *Le Monde*, Chronique d'abonnés, Paris, 11 mars 2012 ☆.

En ces temps politiques où les débats prennent une hauteur rarement atteinte, il est parfois utile de prendre un léger recul. Si on peut faire un reproche à tous les candidats, c'est bien celui de ne pas expliquer ce que représente la France comme symbole dans le monde. ¶ Ce pays est loin de tout reproche, il a une histoire tourmentée et violente, il fut grand. L'hymne français reste une valeur refuge pour tous les révolutionnaires du monde. Pourtant dans son propre pays, il fait l'objet de débats malsains. ¶ En effet, notre époque qui a la chance d'avoir un accès quasi illimité à la connaissance est peuplée de gens refusant désormais de réfléchir. Nous préférons avoir une information continue à la pensée. Notre époque est surtout marquée par une défiance vis-à-vis de l'histoire. ¶ L'exemple que nous prendrons est le lien entre tous les citoyens de ce pays. Un vieux chant guerrier datant de 1792 écrit pour l'Armée du Rhin. Cette armée se devait de tenir le front est face à la coalition conservatrice de l'époque plus communément appelée royaliste. ¶ Son rythme est entraînant, la mélodie est facile à retenir. Dans l'un de ses couplets, une expression a scandalisé plus d'un esprit mal forgé : «qu'un sang impur abreuve nos sillons» ¶ La traduction qui en est faite depuis la fin du XX^e siècle serait risible si elle ne s'était pas autant généralisée. Rappelons dans un premier temps qu'en histoire il n'y a que deux crimes : l'anachronisme et jouer à l'«histoire-fiction». En l'occurrence, nos contemporains considèrent que cette phrase est proche de l'idéologie nazie. On considère le sang impur comme celui de l'étranger, les sillons devenant les tranchées des batailles. ¶ Il est triste de devoir faire un rappel historique basique. Avant la Révolution, la société est divisée selon l'origine familiale. Vous êtes nobles, car vous avez du sang noble, votre supériorité vis-à-vis du reste du peuple ne vient que de là. Un noble est supérieur à un paysan par son sang. Quand les soldats français s'époumonaient «qu'un sang impur abreuve nos sillons», ils ne parlaient pas des étrangers. ¶ Le sang impur ce n'était que le leur, les sillons n'étaient par ailleurs que des sillons, n'oublions pas que la France d'alors est agricole. Il s'agit d'une phrase symbolisant le sacrifice, les républicains d'alors étaient fiers de verser leur sale sang sur le champ d'honneur. Ils ne considéraient qu'une chose, mieux vaut tapisser tout le territoire national de sang plutôt que de se rendre. ¶ S'indigner de cette phrase est grave. Quitte à nous bombarder d'identité nationale et d'autres expressions grandiloquentes qu'on commence d'abord à enseigner la Marseillaise aux écoliers. Mais enseigner ne veut pas dire apprendre par cœur un chant, enseigner veut dire faire comprendre ce chant, ce qu'il représente. ¶ La chose la plus cocasse dans ce petit billet est que son auteur qui a l'air si franchouillard dans ses propos est un autonomiste corse. Aimer sa petite île ne veut pas dire qu'on a la haine pour la France. L'amour est un sentiment qui n'a pas besoin d'avoir une opposition pour exister, c'est pour cela qu'il est si fort.

- 20 mars 2013 ASSELINEAU François, *Extrait de la conférence «Où est passée la république française» de François ASSELINEAU. Le couplet soi-disant raciste expliqué à la population*, 20 mars 2013 ☆:



* GOBINEAU Arthur DE, *Essai sur l'inégalité des races humaines*... 4 vol. in-8°. Paris, Firmin-Didot frères, 1853-1855 🌟.

Je voudrais revenir et tordre le cou une fois pour toutes sur la désinformation concernant *la Marseillaise*. Je rappelle que la République était en armes en 1792 puisque, comme vous le savez, l'Europe coalisée s'est coalisée avec les nobles émigrés, donc les cours européennes [...]. Il y a donc eu l'appel au peuple en armes pour aller sauver la République. C'est dans cette conjoncture qu'intervient la création de *la Marseillaise*. [Tableau d'Isidore Pils...] L'étendard est sanglant, il est plein de sang. Du sang de qui ? Du nôtre [...]. Les Européens sont pleins de notre sang. [...] *Ils viennent jusque dans vos bras égorger vos fils et vos compagnes*. Ce sont les Français, les révolutionnaires, qui se sont égorvés. C'est leur sang à eux qui coule. Alors, bien sûr, il y a le refrain. Il y a le refrain avec *Qu'un sang impur abreuve vos sillons*. Alors c'est ça qui fait que les grandes consciences morales ont expliqué que c'était très très mal, et cetera. Le problème qu'il y a, c'est que les gens qui vous racontent ça se livrent à une désinformation totale. [Le conférencier fait état de la culotte, du sang bleu du roi, du sang pur des aristocrates...] Et donc le peuple français, au moment de la Révolution, revendiqua, de même qu'il revendiqua être sans-culotte, il revendiqua être de **sang impur**, par provocation. [...] Le sang impur signifie très exactement : le peuple français est prêt à nourrir de son propre sang – le sang impur, c'est pas du tout une théorie raciste, le peuple français est prêt à nourrir de son sang la terre de France pour défendre sa liberté et la République contre l'étendard sanglant, justement des Européens, qui viennent justement égorger vos fils et vos compagnes. D'ailleurs, ce sens est confirmé par le quatrième couplet de *la Marseillaise* : *Tout est soldat pour vous combattre*, tout est soldat, tous les Français sont des soldats pour vous combattre. Vous, les forces coalisées de l'Europe contre la France. *S'ils tombent, s'ils meurent, nos jeunes héros, la France en produit de nouveaux*. [...] Le **sang impur de la Marseillaise désigne le sang du peuple français, prêt à mourir contre la noblesse européenne coalisée**. Cette formule n'a strictement rien à voir avec une théorie xénophobe ou raciale, comme on veut vous le faire croire, constamment, dans toutes les télé, toutes les radios depuis maintenant des décennies, pour vous faire honte, pour que vous ayez honte de votre propre histoire alors que c'est une des plus belles histoires nationales du monde. Et la meilleure preuve d'ailleurs, c'est que les théories racistes débouchent, commencent, avec notamment... celles, fameuses, du livre du comte Arthur de Gobineau, *l'Essai sur l'inégalité des races humaines**, qui est paru en 1853 dans son édition originale, 64 ans postérieurs à *la Marseillaise*. [Là encore, les commentaires valent le détour.]

Mercredi 29 mai 2013 BAWEDIN V (son site), *La Sénatrice Marie-Christine Blandin (EELV) et les paroles de la Marseillaise*... mercredi 29 mai 2013 🌟 :

La sénatrice écologiste y voit « un appel à la xénophobie » et une « hérésie scientifique ». [...] Il serait inconvenant de demander à Madame Blandin, si à la Convention nationale, le 21 janvier 1793, elle aurait voté pour la décapitation de Louis XVI. Mais nous avons de quoi en douter...

Non seulement on assassine une seconde fois les révolutionnaires et les résistants avec les politiques menées actuellement, mais on voudrait en plus gommer les paroles des chants qui leur mettaient le cœur à l'ouvrage ! ¶ Alors que « la maison brûle et (que) nous regardons ailleurs » pour reprendre l'excellente formule de Chirac au IV^e Sommet de la Terre à Johannesburg (septembre 2002), les conséquences du dérèglement climatique étant une priorité qui devrait intéresser les écologistes ; alors que le monde de la finance étouffe les peuples, certains parlementaires ne trouveraient pas d'autre urgence (sic) que de changer les paroles de la Marseillaise ? ¶ L'inconsistance de ceux qui réclament des paroles de bisounours en sortant ce chant de son contexte est affligeante. A moins qu'il s'agisse d'une haine enfouie de la République et de l'histoire révolutionnaire. L'un n'empêche pas l'autre. Y compris à gauche visiblement...

2013 PIERRE, *Les hymnes nationaux ont une histoire*, 17 déc. 2013 🌟 :

Qu'un sang impur Abreuve nos sillons. Ce passage est souvent mal interprété. **Le sang impur n'est pas celui des ennemis mais bien celui des sans-culottes**. En effet, les aristocrates étaient censés avoir un sang pur. Par antagonisme, celui du peuple était impur mais le peuple était prêt à le verser pour sa révolution.

Vendredi 24 mai 2013 VIGNAL François, *La Marseillaise, « un appel à la xénophobie » selon la sénatrice Blandin qui souhaite la modifier*. Public Sénat... vendredi 24 mai 2013 🌟 :

Il y a cette fameuse phrase, « qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ». Il faut quand même que nous réfléchissions au fait que cette phrase véhicule vraiment

des messages d'un autre âge. Et **hors du contexte révolutionnaire**, c'est quand même une hérésie scientifique», affirme Marie-Christine Blandin.

Marie-Christine Blandin se « félicite » cependant « que dans la rédaction du texte il soit marqué : « l'apprentissage des valeurs et symboles, l'hymne national et son histoire ». Car les enseignants auront l'opportunité de [re]mettre cette phrase dans son contexte et qu'elle ne soit pas prise au premier degré ». La sénatrice ne dit pas si elle souhaite aussi changer l'air.

Le député UMP Eric Ciotti, soutien de François Fillon, affirme que « la gauche n'a pas fini d'abîmer la République et ses symboles ».

Le vice-président du Front national, Florian Philippot, a lui aussi réagi. Il demande carrément la démission du Sénat de Marie-Christine Blandin : « Si la sénatrice MC Blandin à un tel dégoût pour l'hymne national, qu'elle en tire les conséquences et quitte le Parlement. »

11 mars 2014 AYMARD Jane, *Le Monde selon Jane. Très politiquement et surtout très incorrect... Touche pas à ma Marseillaise!* 11 mars 2014 ✨:



Jane AYMARD
"on Twitter ✨.

* Voir aussi : *La Marseillaise: une importante précision...* vendredi 21 février 2014 ✨, etc.

Inventaire: inculte, ignare, bête, imposture, manipulation idéologique, tromperie, despotisme, ignorance, détricoter, perfide comploteur, illuminé, égocentrisme démesuré, idéologie sournoise et bien pensante, idéologie crasse... Ce type d'individu a son utilité: il permet de développer la patience, la charité, etc.

Texte (extraits)*

[...] même un enseignant, n'a pas su en comprendre le sens. ¶ [...] Alors, pour tous ces **incultes, ignares** de leur propre histoire [...] il m'a semblé nécessaire de leur prodiguer une petite leçon pour qu'ils se couchent **moins bêtes!**

Aujourd'hui, certains, déployant un tragi-comique émoi larmoyant, critiquent vertement les paroles de la Marseillaise, et notamment le vers **Qu'un sang impur abreuve nos sillons**. L'idée, développée selon eux, est que la référence au sang impur pour désigner le sang de l'ennemi venu de l'étranger, a une connotation sauvage et raciste insupportable. ¶ **Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une imposture! Une manipulation idéologique! Une tromperie!** ¶ En réalité, **le fameux sang impur, désigne le sang du peuple de France**. En opposition au sang pur ou bleu de la noblesse, venue en renfort de l'étranger, contre laquelle il se bat pour sauver la Révolution et la France. Rien donc de raciste ou de sauvage! Les vaillants révolutionnaires, paysans pour la plupart, se donnaient du baume au cœur, dans un chant qui exhorte au sacrifice de soi, pour défendre leur terre et leur liberté sur des champs de batailles labourés ou creusés de tranchées, les sillons. **C'est bien le sang des révolutionnaires** qui abreuve la terre de France, dans un sacrifice ultime, qu'il me semble totalement inconvenant de **de** dévoyer! ¶ Même Victor Hugo, le confirme indirectement dans son célèbre roman *Les Misérables*, quand le personnage Gavroche interprète « En avant les hommes! **Qu'un sang impur inonde les sillons!** Je donne mes jours pour la patrie, je ne reverrai plus ma concubine... Mais c'est égal, vive la joie!... **J'en ai assez du despotisme** ». ¶ Mais peu importe à nos nouveaux philosophes des « forces de progrès », et aux « chances pour la France »... Véhiculer sciemment une contre vérité donne de l'eau à leur moulin, alimente le fonds de commerce de **leur idéologie!** Déjà, Jaurès, publiait en 1903 dans *La Petite République Socialiste*, **une charge contre le sang impur de la Marseillaise**, lui préférant les paroles de l'Internationale, dont il faisait une promotion immodérée! Et pour nourrir la désinformation, toutes les références au sang impur, maniées par les orateurs lors de la Convention Nationale sont exhumées, comparant sans scrupule, dans un amalgame douteux, la parole politique et ses excès avec la pureté du sacrifice ultime de notre hymne! ¶ [...] quel est leur point commun à tous? **L'ignorance?** Pour ma part, je penche plus pour un activisme acharné, drapé d'une asepsie totalitaire, qui œuvre sans relâche à **détricoter** les valeurs de la France. Ainsi, pour eux, avoir le sentiment patriotique, c'est être « facho »! Être fiers du drapeau, c'est être passéiste! Défendre la famille, c'est être « réac »! Être catholique, c'est être intégriste! L'instruction civique, c'est le la morale de bigot! Chanter la Marseillaise, c'est être sauvage et raciste! ¶ C'est assez! Si je pardonne volontiers à l'**inculte**, le poison des **perfides comploteurs** me révolte.

Face à cette gangrène idéologue, qui déconstruit sournoisement notre modèle sociétal, qui va faire entrer un déserteur au Panthéon, j'espère que nous serons nombreux le jour où il faudra défendre notre patrimoine historique et culturel! A nous montrer dignes et fiers de **ceux qui ont sacrifié leurs vies en abreuvant la terre de France de leur sang impur!** A honorer ce peuple de France, nos ancêtres de souche, qui ont bâti la République! **Nos racines ont baigné dans ce sang impur des patriotes français pour notre liberté d'aujourd'hui!**

Commentaires

TAN: Non, le « **sang impur** » ne désignait pas les soldats républicains, mais bien les contre-révolutionnaires ; les soldats de la coalition, les rois, les prêtres,



les royalistes etc... Aucun historien ne défend votre théorie qui est d'ailleurs contredite par les textes de l'époque. Donc avant de traiter les autres d'**incultes**...

« J'ai démontré la nécessité d'abattre quelques centaines de têtes criminelles pour conserver trois cent mille têtes innocentes, de verser quelques gouttes de **sang impur** pour éviter d'en verser de très-pur, c'est-à-dire d'écraser les principaux contre-révolutionnaires pour sauver la patrie. » — Jean-Paul Marat, Journal de la République française, le 7 novembre 1792 [☆, etc. *].

« Cette partie de la République française présente un sol aride, sans eaux et sans bois; les Allemands s'en souviendront, leur **sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée. » — Discours de Dumouriez devant la Convention nationale, le 10 octobre 1792 [☆, ☆, etc.].

« Nous sommes ici à exterminer le restant des chouans, enfouis dans des bois; le **sang impur des prêtres et des aristocrates** abreuvant donc nos sillons dans les campagnes et ruisselle à grands flots sur les échafauds dans nos cités. Jugez quel spectacle est-ce pour un républicain animé, comme je le suis, du plus pur amour du feu le plus sacré de la liberté et de la patrie qui brûle dans mes veines. » — Lettre de Cousin à Robespierre, à Cossé le 27 nivôse an II (16 janvier 1794) [☆, etc.].

« Eh bien, foutez, il n'en coûtera pas plus pour anéantir les traîtres qui conspirent contre la République. La dernière heure de leur mort va sonner; quand leur **sang impur** sera versé, les aboyeurs de l'aristocratie rentreront dans leurs caves comme au 10 août. » — Jacques-René Hébert, Le Père Duchesne [☆, etc.].

« Quel espoir peut rester à l'empereur et au roi d'Espagne depuis que la justice nationale a scellé la liberté française par le **sang impur de ses tyrans**? » — Discours de Jacques Nicolas Billaud-Varenne devant la Convention nationale, le 20 avril 1794 [☆, ☆, etc.].

« C'est au Dieu des armées que nous adressons nos vœux: notre désir est d'abreuver nos frontières du **sang impur de l'hydre aristocrate** qui les infecte: la terreur est chez eux et la mort part de nos mains. Citoyens! nous serons vainqueurs. » — Lettre écrite par 45 volontaires du 3^e bataillon de la Meurthe à la municipalité de Lunéville, le 10 août 1792 [☆, etc.].

Jane Aymard: Recopier Wikipedia reste un argument un peu court! Surtout quand on sait le nombre incalculable d'énormités véhiculées par cette « encyclopédie » collaborative. Sur le fond, comme beaucoup, vous associez opportunément, le texte et l'esprit de l'œuvre avec la verve au sein de la Convention, ou chacun rivalisait d'excès dans **un égocentrisme démesuré**. Et c'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui, où nos parlementaires dérapent quotidiennement dans des propos souvent déplacés, très éloignés de la réalité! Enfin, si vous prenez la peine de vous renseigner un peu plus sur le sujet, vous découvrirez que les historiens qui mettent à mal votre croyance populaire sont légion, et que le nombre d'ouvrages qui traitent le sujet dans le sens de mon billet sont nombreux... Moins nombreux certes que les idéologues qui trouvent un intérêt à dénoncer la Marseillaise afin de faire vivre leurs fonds de commerce! Ne leur en déplaise, ne vous en déplaise, l'histoire ne se réécrit pas!

Pierre Ménager: Cher Janeaymard, ¶ Pouvez-vous donner vos sources: les noms des « historiens » qui soutiennent sérieusement cette théorie très nouvelle: le **sang impur** = le sang des patriotes défenseurs de la liberté. ¶ Je fais un travail de recherche depuis plusieurs années sur les origines de la création de la Marseillaise dans son contexte révolutionnaire et je n'ai jamais lu dans les centaines d'ouvrages et archives consultés de 1792 à 2003 cette hypothèse. Mais je reste très ouvert... ¶ Merci de ne pas oublier de me répondre. ¶ Bien à vous, ¶ Pierre Ménager

Jane Aymard: Bien cher Pierre, ¶ Je suis très étonnée que vos recherches auto-décrites comme assidues ne vous aient pas mené aux réflexions de:

– Dimitri CASALI, historien et essayiste. Spécialiste du Premier Empire, diplômé de Paris IV-la Sorbonne, directeur de collection dans la presse et l'édition.
– Frédéric DUFOURG, conférencier, Docteur ès Lettres, enseignant, éditeur, libraire, diplômé en Lettres modernes, Histoire de l'Art et Philosophie.

En quelques clics, vous pourrez aisément compléter la liste par des personnalités politiques, mais aussi des journalistes, des artistes... Bref, tous ceux qui refusent de se laisser enfermer dans l'idéologie sournoise et bien pensante qui prétend réécrire l'histoire à coups de symboles et de principes, guidés par un émoi ridiculement instrumentalisé! Les mêmes manipulateurs, pour mémoire, ont, toujours au nom de leur idéologie crasse, transformé la laïcité en religion et en arme de destruction massive des valeurs, de l'histoire et de l'identité française. Illustration de leur inutilité patente, cette bruyante poignée d'il-

* J'ai ajouté les liens pour le téléchargement des ouvrages.

luminés que je décris dans mon billet, est inaudible et n'intéresse personne. Hé oui... Cela fait plus d'un siècle que régulièrement la controverse est alimentée sur notre hymne, et aucun dirigeant en charge ne s'est risqué ne serait-ce que d'envisager le remettre en cause. Heureusement pour la France, malheureusement pour votre pathétique croisade, **l'actualité a réveillé la populace qu'il sera plus difficile de berner...** ¶ Salutations empressées, ¶ Jane

mai 2014 MÉNAGER Pierre, *Une autre Marseillaise pour la France*, mai 2014 ☆:

« **Le sang impur...** » ou le sens dévoyé ¶ Les « guides » de notre révolution (Danton, Saint-Just, Robespierre, Fouché... etc.) ont dévoyé dès le début le vers « qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ». Rouget de Lisle l'a emprunté à Claude-Rigobert Lefebvre de Beauvray (adresse à la nation Anglaise, publié en 1757) et utilisé dans un contexte précis de déclaration de guerre afin de galvaniser nos soldats aux frontières. Les meneurs fanatiques des comités révolutionnaires (appelés aussi « les purs ») vont reprendre partout cette expression pour désigner le sang de tous les opposants (ou déclarés suspects) à l'idéologie révolutionnaire et ainsi justifier tous leurs crimes. ¶ Si initialement « le **sang impur**... » de la Marseillaise désignait uniquement celui des ennemis extérieurs au pays, rapidement cette expression devenue très populaire dans toute la France en quelques mois, va désigner celui des français : hommes, femmes, enfants, vieillards... Soit toute personne ou tout groupe de « rebelles », suspects de propos ou d'attitudes contraires aux idées révolutionnaires. Il y a là un glissement de nature paranoïaque. Le sens initial est totalement détourné. Cette allégorie du « **sang impur** » déjà en elle-même terrible, synonyme de guerre totale (nous ferons de l'engrais avec nos ennemis), va se retourner contre des français de toutes conditions, du plus jeune au plus âgé. Le point d'aboutissement est la terreur révolutionnaire de 1793 à 1794. La Marseillaise accompagne les massacres et crimes imprescriptibles, commis « au nom du peuple français sur le peuple Français », individuels et collectifs. ¶ Notre histoire actuelle est toujours prisonnière du mythe de la pureté révolutionnaire. ¶ Nous nous disons libres et paradoxalement sommes entravés par le refrain du **sang impur**. Il est de fait, interdit de reconsidérer ce mythe sacré de la République. Difficile voire impossible d'affirmer son malaise devant certaines allégories sanglantes que nous sommes sommés d'apprendre aux jeunes enfants. ¶ Il se trouvera toujours un fat pour venir vous expliquer le vrai sens du « **sang impur** » : « *Rouget de Lisle désigne par là le sang des patriotes allant mourir pour la liberté* ». Ce contre sens historique très récemment répandu, béant, grotesque, n'effraye aucun historien gardien du mythe et prend aujourd'hui de l'ampleur... (sur le blog voir « [lettre aux archives de Dietrich](#) »). ¶ Affirmer sa position expose à être perçu comme un adversaire de la patrie, pire, trahir les soldats morts pour la France donc mon jeune poilu de grand-père et son frère (voir « [nos ancêtres et l'oubli](#) » dans le blog), devenir un individu suspect passible pourquoi pas du tribunal révolutionnaire (« *vous avez de la chance qu'il n'existe plus*... » sic). ¶ La psychanalyste Hélène Piralien l'exprime remarquablement dans son ouvrage : « génocide, disparition, déni » : « la mort de tous ceux qui sont désignés comme ayant failli à cet idéal étant le seul moyen de maintenir cet idéal en son point de pureté imaginaire extrême ». (...) « L'idéal de pureté devenant alors l'équivalent d'un délire démiurgique de toute puissance se croyant capable de créer un homme nouveau »... ¶ Personne ne veut se charger d'approfondir ce sujet car il est tabou pour nous Français et surtout va à contre courant de l'histoire officielle de la Marseillaise, ce mythe sur lequel repose une partie des fondations de la République. ¶ Maintenant peut-être, comprendrez-vous mieux pourquoi je propose d'autres paroles...

15 mai 2014 NOUVELLE LANGUE FRANÇAISE, *Qu'un sang impur abreuve nos sillons*, 15 mai 2014 ☆*:

* Articles du même type sur l'internet :
– DOLET Étienne, *Marseillaise : Cherchons, cherchons, qu'un savoir sûr raille leurs aversions !* 25 mai 2014 ☆.
– RIOUFOL Ivan, *Pourquoi La Marseillaise indispose certains...* 14 mai 2014 ☆.
– Etc., etc., etc.

Les **Bonobos** (ou « bourgeois no bohèmes ») ne se contentent pas d'être sociaux : il faut qu'ils érucient leur rage en toute occasion, de préférence contre les symboles de la France. Mais que ne mettent-ils pas leurs actes en accord avec leurs haines ? Qu'ils aillent vivre en Arabie, qu'ils prennent la nationalité soudanaise, qu'ils se convertissent à la religion des Patagons ! Wilson, le fils de son père, est de ceux-là : plus bonobo que lui, tu meurs. Tout lui est prétexte pour bien penser (penser est un trop gros mot pour lui être prédié, péter conviendrait mieux). Il marche sur les brisées de Taubira, de Trierweiler, de toute la **chausse pisser** aussi (féminin de show biz), de feu la femme Mitterrand...

La malheureuse *Marseillaise*, ce chant qu'entonnaient les résistants devant le peloton d'exécution, est la cible de leur ire. Se seraient-ils accommodés de « Maréchal, nous voilà », dont aucun mot ne les heurte apparemment ? Pour-

quoi ce **tintouin** ? C'est, entre autres, l'injonction « qu'un sang impur abreuve nos sillons » qu'ils ne supportent pas d'entendre. Il ne leur est pas demandé de la chanter, ni même de l'écouter, mais ils veulent la changer, sous le prétexte qu'elle serait raciste, xénophobe, haineuse. Ah bon, **que signifie raciste dans les quelques pois chiches qui, dans leur pauvre cervelle, tiennent lieu de neurones ?** « Qui est d'une sale race » ? « Qui est d'une race inférieure » ? « Qui est à exterminer » ? On est en droit d'en juger ainsi.

☞ Que les paroles de *La Marseillaise* soient de la très mauvaise poésie et de la piètre littérature, n'importe qui peut en convenir. Que la musique soit martiale et qu'elle soit à la musique ce que les tags sont à Raphaël, voilà qui est sans conteste. Mais cela ne suffit pas à en faire un chant raciste, sauf à donner à raciste le sens dans lequel l'emploient les antiracistes de profession et subventionnés, c'est-à-dire « d'une sale race ».

Tout **ce pastis** a pour source les deux mots **sang impur**. A la fin du XVIII^e siècle, quand *la Marseillaise* a été composée, que désignait-on par ces deux mots ? Il suffit d'ouvrir les dictionnaires pour mettre un peu de lumière dans cette prétendue obscurité qui suscite les éruclations des racistes à la Wilson et Taubira, qui croient appartenir à une race, religion, éthique, etc. supérieure... En 1762 et en 1798, dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, il est indiqué ceci : « On dit figurément et poétiquement qu'un homme est né d'un sang impur pour dire qu'il est né de parents notés », *notés*, c'est-à-dire ayant mauvaise réputation. Dans les éditions ultérieures (1835, 1879, 1932-35), l'adjectif *notés* est remplacé par *flétris* (« Figurément : être né d'un sang impur, être né de parents flétris, connus pour de malhonnêtes gens », 1835, 1879, 1935). Littré (*Dictionnaire de la Langue française*, 1863-77) reprend cette définition : « Être né d'un sang impur, être né de parents malhonnêtes, déshonorés ».

Il n'y a aucun racisme, aucune xénophobie, aucune haine dans *sang impur* ou, si racisme il y a, il est seulement dans la tête de ceux qui éruclent leur haine raciste à l'encontre de la France.

C'est Furetière qui, dans son *Dictionnaire universel* (1690), établit le sens « social » de *sang impur* et des mots *sang pur*, dont ils sont l'antonyme. Ce sens, pour le comprendre, est propre à la division de la « société » d'Ancien Régime en trois ordres ou états : noblesse, clergé, tiers-état, et aux vanités que cette division faisait naître chez ceux qui appartenaient à la noblesse. « On dit aussi, pour vanter une ancienne noblesse qui ne s'est point mésalliée, qu'il n'est point entré de *sang impur* dans cette maison » : autrement dit, aucun membre de cette lignée noble n'a eu d'enfant ou n'a fait d'enfant avec un homme ou une femme du tiers-état, qui, eux, sont d'un sang impur. C'est la définition que reprend Barré en 1842 dans le *Complément au Dictionnaire de l'Académie française* : « *Sang impur* s'est dit par opposition à *Sang noble* ». L'exemple qui illustre ce sens est extrait du dictionnaire de Furetière : « Il n'est jamais entré de *sang impur* dans cette maison », Furetière et Barré étant l'un et l'autre de sang impur. Dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), ce sens est exposé à l'entrée *pur* : « On dit qu'un prince est sorti du plus pur sang du monde pour dire du sang le plus noble et le plus illustre ». De même Littré : « La pureté du sang se dit d'une famille de haute extraction dans laquelle il n'y a point eu mésalliance ».

Les choses étant ce qu'elles sont, c'est-à-dire tout à l'opposé de ce que croient les bonobos, il est possible d'établir le sens de l'injonction honnie « **que le sang du peuple (du tiers-état, des sans grade, des non nobles, etc.) abreuve nos sillons** ». L'injonction consiste à appeler le peuple à verser son sang (son propre sang, jugé *impur*) pour défendre la France envahie par les armées ennemies. C'est un équivalent de « verser son sang pour la patrie » - non pas le sang des envahisseurs, mais celui des défenseurs de la patrie attaquée. Si cette injonction est raciste et xénophobe, alors il faut considérer les combattants de la France libre et de la Résistance comme des racistes et des xénophobes, et en retour les nazis (boches, chleuhs, frisés, etc.) pour des humanistes qui auraient été la cible de la haine rance de franchouillards avinés et drogués.

Conclusion : non seulement les bonobos à la Wilson sont racistes, mais en plus ils sont **plus ignares que des buses**.

15:06 Publié dans [Chroniques de la Restauration](#), [Mythologies intellectuelles](#), [Signes](#), [Vieille langue française](#) | [Lien permanent](#) | [Commentaires](#) (5) | Tags : [politique](#), [france](#), [ps](#)

[... Je ne crois pas devoir m'attarder sur les trois pages de diarrhé verbale qui suivent. Ci-dessous, le dernier commentaire, écrit par Bernard RICHARD le 1^{er} septembre 2014.]

Pas d'accord avec vous sur les sens des termes (voir le chapitre de mes « Emblèmes de la République » consacré à la Marseillaise, CNRS Editions 2012), mais tout à fait d'accord pour ne pas toucher aux paroles de l'Hymne ; Lambert Wilson s'inscrit dans une longue lignée, après par exemple l'abbé Pierre, voire Lamartine et sa Marseillaise de la Paix et il n'est que de lire sur internet le « Qu'un sang impur abreuve nos sillons » pour voir que les disputes continuent ; elles font, peut-on dire, partie du sport national. Si vous me donnez votre email, je vous enverrai mon chapitre Marseillaise, mais est-il vraiment utile, ce sport national ? Bien à vous, Bernard Richard, agrégé d'histoire et, comme je dis sur facebook je crois bien, chercheur-trouveur.

Septembre 2014 RICHARD Bernard (historien), *La Marseillaise, française et universelle*, septembre 2014 ☆ :



Pacifier la Marseillaise est un vœu souvent formulé. Chaque fois qu'en France un ministre préconise que la *Marseillaise* soit apprise à l'école (Jean-Pierre Chevènement dans les années quatre-vingt, Éric Besson en 2009), voilà que resurgissent des critiques contre les paroles guerrières, « haineuses », de l'hymne national, qu'il s'agisse des « féroces soldats », du « Aux armes, citoyens ! » et surtout du « Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ! » Dès fin janvier 1793, ce dernier sert de légende à une estampe montrant la tête tranchée et sanguinolente de Louis XVI, brandie par la main du bourreau (Musée Carnavalet). Certes l'image est violente, comme l'est aussi cette expression qui s'adresse aux tyrans, aux aristocrates, aux ennemis de la liberté. [...]

À propos du passage précis le plus souvent contesté, celui du « **sang impur** », voici l'explication donnée par Michel Vovelle et Jean-Clément Martin, historiens reconnus de l'époque révolutionnaire. ¶ On en trouverait l'origine dans les propos tenus fin juillet 1789 par Barnave, avocat grenoblois et député du Tiers aux états généraux, après que la foule eût tué, le 22 juillet, deux financiers considérés par elle comme des accapareurs, des affameurs du peuple, puis qu'elle eût brandi au bout d'une pique et promené dans Paris les têtes tranchées. Il s'agissait de Berthier de Sauvigny, intendant général de Paris depuis 1771 et de Foulon de Doué, intendant des finances et beau-père du précédent, tous deux chargés en particulier d'approvisionner les régiments formés de mercenaires étrangers massés par le roi autour de Paris depuis le 12 juillet. ¶ Barnave, en apprenant la nouvelle et son côté barbare, aurait dit : « Le sang qui coule était-il donc si pur ? », c'est-à-dire que, selon lui, les deux personnages exécutés étaient sans doute coupables et, par là, que le châtiment était mérité, qu'ils auraient payé le « prix du sang » pour leurs fautes. Trois ans plus tard les paroles de Rouget de L'Isle, si souvent chargées de « l'air du temps » ici comme dans d'autres passages de son texte, faisaient écho, référence à ces mots de Barnave, mots devenus comme une expression proverbiale. On comprend ainsi le sens pris dans la France en révolution par cette expression de « **sang impur** », **en tant que sang de coupable**. On peut rappeler encore qu'aux XVII^e-XVIII^e siècles, les partisans d'une théorie en vogue dans la noblesse, celle de Boulainvilliers, affirmaient que les nobles avaient le sang pur – et bleu – des Francs, tandis que les roturiers, descendants des Gaulois et Romains soumis par les Francs, avaient un sang impur, sang rouge, sang de vaincus. **Pourtant dans *Qu'est-ce que le tiers état*, l'abbé Sieyès retourne la théorie comme un gant, affirmant la fierté des roturiers de descendre des Gallo-Romains, sang pur du peuple contre sang impur des aristocrates et autres ennemis du peuple**¹. ¶ Si on ignore ce complexe contexte historique et si, au contraire, on transpose la phrase dans le monde d'après 1945, le « sang impur » dont la Marseillaise souhaiterait voir abreuver les sillons apparaît comme l'expression d'une férocité sanguinaire et surtout d'un racisme insupportable après les horreurs nazies. Supprimer l'expression, ce serait d'abord commettre un anachronisme. Ce serait aussi rompre d'une certaine façon le lien filial qui relie la République à sa mère, la Révolution française, et commettre ainsi un paricide. Il semble préférable, somme toute, d'éviter ces deux crimes, sans oublier celui de vandalisme que représenterait le saccage d'un objet appartenant au patrimoine français, et universel. Parole d'historien ou de citoyen ? ¶ Il reste que la *Marseillaise*, pour certains, est encore sanguinaire, tout comme l'est pour eux la Révolution française. La violence de la Révolution fut sans doute plus circonstancielle que choisie, intentionnelle et consubstantielle à toute révolution comme l'affirme une école historique, celle de François Furet. [...]

1. Ce n'est pas ainsi que les choses sont présentées. Page 17 ☆ : « En vérité, si l'on tient à vouloir distinguer naissance et naissance, ne pourroit-on pas révéler à nos pauvres Concitoyens que celle qu'on tire des Gaulois et des Romains, vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches, et autres Sauvages sortis des bois et des marais de l'ancienne Germanie ? [...] » Page 24, n.1 ☆ : « Je ne puis m'empêcher de marquer mon étonnement de ce que les Gentilshommes sont exempts de tirer à la Milice ! C'est mépriser bien haut le seul prétexte auquel on cherche à rallier tant de prétentions surannées ! De quoi demanderont-ils le prix, si ce n'est *du sang versé pour le Roi* ? M. C.... par sa citation, a frappé cet éternel refrain d'un ridicule ineffaçable : « **Le sang du Peuple étoit-il donc de l'eau !** ». » Voir : 1788 CERUTTI Joseph.

14 mai 2014 WILSON Lambert : « Les paroles de La Marseillaise sont racistes et xénophobes », *LeFigaro.fr*, ACTUALITE FLASH ACTU, publié le 14 mai 2014 ☆ :

L'acteur Lambert Wilson, maître de cérémonie du festival de Cannes qui s'ouvre ce mercredi, a réagi à la polémique autour de Christiane Taubira et l'hymne national [Taubira « atterrée » par la polémique sur « La Marseillaise »]. ¶ "Je suis extrêmement énervé que personne ne dise qu'il est temps de changer les paroles de *La Marseillaise* qui sont d'un autre temps. Quand j'entends 'Qu'un sang impur abreuve nos sillons', je suis sidéré qu'on continue à chanter ça", a affirmé Lambert Wilson au micro de RTL mardi. ¶ Avant d'ajouter: "Les paroles sont épouvantables, sanguinaires, d'un autre temps, racistes et xénophobes. La musique est fantastique. Il y a pas mal de paroles qui passent et certaines qui sont incoutables". [Vidéo.]

30 novembre 2015 CHRISTROI.OVER-BLOG.COM, "Qu'un sang impur abreuve nos sillons" 30 novembre 2015 ☆:

Le texte même de la « Marseillaise » qui est devenu l'hymne de la soi-disant « république » indique que le sang qui doit abreuver « nos sillons » est celui des « traîtres » (les nobles) et des « rois conjurés ». ¶ Or, une interprétation totalement incohérente par rapport au texte, au contexte et la conduite de la guerre fleurit sous la plume des philanthropes. Cette nouvelle interprétation s'appuie sur la tirade du Gavroche (1862) d'un Victor Hugo républicain: « qu'un sang impur inonde les sillons ! Je donne mes jours pour la patrie »*. ¶ Cette tirade est à l'origine d'une nouvelle interprétation qui tente de donner un sens admissible à la « Marseillaise » en éliminant ses caractères violents de guerre civile. ¶ En prétendant que le « sang impur » qui doit abreuver « nos sillons » serait non plus le sang des « rois conjurés » et des « traîtres » (nobles) comme le précise le texte de la « Marseillaise » (2^e couplet), mais celui des révolutionnaires eux-mêmes qui partiraient à la guerre en appelant à sacrifier leur sang « pour la Patrie », les soi-disant « républicains » falsifient l'histoire de la Révolution elle-même. Heureusement, l'historien sérieux aura gardé de côté les déclarations stupéfiantes des révolutionnaires eux-mêmes, pour rappeler aux soit-disant philanthropes d'aujourd'hui leurs crimes.

Rappelons enfin le lien entre le nazisme au XX^e siècle et les Lumières de 1789. Léon Poliakov, dont les travaux ont largement porté sur la Shoah et l'antisémitisme, a pu écrire: « Que l'idéologie raciale fût une fille des Lumières n'était pas une révélation pour les spécialistes. Mais en dépit des innombrables travaux qui y ont été consacrés depuis, l'intellectuel moyen continue de n'en rien savoir... » (Léon POLIAKOV, *L'Auberge des musiciens. Mémoires*, Paris 1981, page 220.)

12 juillet 2015 DICALE Bertrand, « C'est quand même très xénophobe, dans la Marseillaise, cette histoire de sang impur », Démêlons le vrai du faux dans les bruits et les rumeurs sur la musique. Aujourd'hui, une phrase de notre hymne national semble poser problème... *France TV info*, 12 juillet 2015 ☆:

Quand notre hymne national clame « Qu'un sang impur abreuve nos sillons », il parle des étrangers qui n'ont pas le sang purement français... Ça sonne faux ! [Vidéo]: Mais ce sang impur qui abreuve nos sillons, serait-ce le leur ? Et bien, non ! Il semble bien que ce sang soit celui des Français. [...]

18 novembre 2015 MEDIACLASSE.FR, *La Marseillaise, Rouget de Lisle – Analyse des Paroles*, 18 novembre 2015 ☆:



[vidéo]

Il faut comprendre *Contre nous de la tyrannie, | L'étendard sanglant est levé*: L'étendard sanglant de la tyrannie est levé contre nous. Le drapeau sanglant n'est pas celui de la France, c'est celui de la tyrannie. Et le sang versé ici, c'est celui des Français. On appelle donc les enfants de la patrie à combattre la tyrannie, et donc à défendre la liberté. La première valeur de la devise nationale apparaît ici.

La comparaison entre les termes *mugir* et *rugir* est pertinente.

Qu'un sang impur abreuve nos sillons: Il n'y a aucune notion de race dans ce passage. Le sang impur serait celui des roturiers, il s'opposerait en fait au sang pur, celui des nobles. [...] Il serait peu probable que cette interprétation soit l'intention de Rouget de Lisle lui-même, puisqu'il était noble et royaliste. L'interprétation du sang sacrificiel versé par les défenseurs de la patrie serait plutôt le fait d'une troisième vague d'interprétation, qui ne se base pas sur la vérité historique.

22 juillet 2016 GAM Albert (ancien biologiste à la retraite), « Haine, colère, Marseillaise, laïcité, et sens de la Nation », *Riposte laïque*, 22 juillet 2016 ☆:

* HUGO Victor, *Les misérables*. 8.2. 10 t. en 5 vol. 24 cm. Paris, Pagnerre, 1862, page 168 ☆: « En avant les hommes ! qu'un sang impur inonde les sillons ! Je donne mes jours pour la patrie, je ne reverrai plus ma concubine, n-i-ni, fini, oui, Nini ! mais c'est égal, vive la joie ! battons-nous, cre-bleu ! j'an ai assez du despotisme. »

Les paroles de la Marseillaise ne sont pas des paroles de haine ! Ce sont des paroles de patriotisme ! La Marseillaise ne devrait même pas être simplement jouée par des instruments, car les paroles sont infiniment plus importantes que l'air et notre Marseillaise devrait être OBLIGATOIREMENT chantée a cappella ! Se contenter de l'air est une fumisterie ! Les paroles de la Marseillaise ne doivent pas non plus être l'objet des pitreries des politiques qui la chantent comme sous léthargie ou sous autohypnose sans même avoir de façon parfaitement consciente le sens de ce qu'ils sont précisément en train de chanter au fur et à mesure des vers chantés (ils semblent être plus intéressés de simplement « chanter l'air de la Marseillaise » que de vibrer authentiquement à ses paroles et les traduire en actes dans leur vocation politique !), mais ces paroles de la Marseillaise DOIVENT être un rappel PUBLIC, permanent, de ce qu'est la Nation et sa farouche opposition à toute invasion ! Et je rappelle qu'elles sont d'utilisation OUVERTE A TOUS ! Les paroles de la Marseillaise sont l'expression de la citoyenneté et du patriotisme ! Elles devraient même être apprises à l'école, ce qui n'est aucunement le cas ! Une honte ! ¶ Mais il nous faut aussi être bien conscients que les paroles de la Marseillaise n'autorisent pas de déclencher une réaction purement ANARCHIQUE d'un peuple contre un autre peuple même infiltré dans le premier. Une révolte de la population tout comme une véritable Révolution DOIVENT être organisées par des hommes compétents pour être efficace ! L'organisation par des hommes compétents est aussi la garantie de limiter le plus possible le nombre de victimes parmi la population révoltée ! ¶ Mais accuser ou condamner des personnes au titre qu'elles proclament en paroles ou par écrit des vers extraits de la Marseillaise, c'est de la part de ces accusateurs une trahison de la Nation Française et son Histoire ! ¶ L'enjeu est aujourd'hui très grave... parce qu'il s'agit de préserver la laïcité de notre nation et d'éviter son remplacement par une culture (de surcroît religieuse) qui n'est pas la culture historique de la France ! Une Nation est une population avec SA culture issue de l'histoire de SON pays ! Une Nation n'est pas une population remplacée par une autre apportant la culture issue de l'histoire d'un autre pays et rasant lentement mais méthodiquement la culture du peuple d'origine !

- 2016** MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, 2016. *L'année de La Marseillaise*. Chemins de mémoire 🌟. Chemins de mémoire : dossier spécial 🌟 :

Voir les articles de Bernard RICHARD, Adeline POUSSIN, Laurent MARTINO, Thierry BOUZARD, Sylvie PICOLET, Aurore TILLAC (entretien), etc.

- 2016** MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE... 2016. *Année de la Marseillaise* : dossier de presse 🌟 : voir éducol 🌟, Réseau Canopé 🌟, la Ligue de l'Enseignement (Fédération de Paris) 🌟. — DOCTEUR Anne et SOUBISE Élodien Annexe 11. EPI : « dire, chanter, écouter, représenter la République », la place de la République et de ses valeurs aux XX^e et XXI^e siècles 🌟 :

Page 5 du PDF : Troisième partie : des paroles encombrantes. ¶ Document 5 : l'Abbé Pierre rejette les paroles de *La Marseillaise* ¶ « On m'a trop souvent dit qu'un hymne national faisait partie de notre culture, de notre histoire et qu'il n'était pas possible de le changer. Je m'inscris en faux contre cette idée. Plusieurs ont été modifiés et notamment les hymnes soviétiques et chinois avec de nouvelles paroles. Les aspects belliqueux en ont été gommés. C'est la preuve que de grandes puissances orgueilleuses qui évoluent lentement et qui ne se corrigent pas volontiers ont changé leur hymne. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire ? [...] Aujourd'hui je ne la chante pas [...] depuis que j'ai pris conscience de cette introduction dans les esprits d'une notion raciste, je ne peux absolument plus. [...] Enlevons le mot impur de **sang impur**. [...] Nous ne pouvons pas entretenir le culte de la pureté du sang après avoir vécu ce que nous avons vécu en France. Cette idée que nous pourrions avoir un sang pur et que celui des autres serait impur est tout à fait inacceptable. C'est du racisme. On nous fait chanter et célébrer du racisme. [...] Des parents d'élèves ou des associations de parents pourraient très bien attaquer en justice l'Etat ou ses instituteurs en argumentant qu'ils inculquent à leurs enfants depuis la petite école une notion raciste d'impureté du sang. » ¶ L'Abbé Pierre, cité dans *Pour une Marseillaise de la Fraternité* de Jean Toulat, 1992.

Reproduction du manuscrit de *La Marseillaise* de Rouget de Lisle acquis par Serge Gainsbourg.

Page 6 du PDF : Document 6 : l'attachement profond de Simone Veil ¶ « Je me

sens tout à fait incapable d'exprimer un point de vue objectif sur notre hymne national. Il fait partie de ma mémoire et ma culture. Les paroles et la musique n'ont, en fait, guère d'importance pour moi ; seules comptent, lorsque j'écoute la Marseillaise ou que je chante avec d'autres, toutes les références aux occasions dans lesquelles je l'ai entendue ou chantée dans le passé, depuis mon plus jeune âge. C'est pourquoi je n'imagine pas la modifier, même si les paroles ne correspondent plus à la situation présente et peuvent même paraître à certains malencontreuses. » ¶ Simone Veil, citée dans *Pour une Marseillaise de la Fraternité* de Jean Toulat, 1992.

Deux points de vue pour engager le débat avec les élèves : que penser des paroles de *La Marseillaise* ?

23 novembre 2016 ONESTPASDESLUMIÈRES, *La Marseillaise : sa VRAIE histoire*, 23 novembre 2016 ☆ :



Bienvenue sur *On n'est pas des Lumière*, la chaîne d'Art et d'Histoire qui nous éclaire sur le monde ! ¶ Êtes-vous sûr de bien connaître la Marseillaise ? Découvrez la troisième et dernière vidéo de notre série sur les artistes de la Révolution, consacrée à l'histoire de cette œuvre que nous connaissons tous, et à son mystérieux auteur : Rouget de l'Isle. ¶ Dans les vidéos *Question d'Histoire*, on se pose les questions que vous vous êtes sans doute déjà posées sur notre passé, et on éclaire nos lanternes en y répondant avec un tas d'anecdotes croustillantes et parfois surprenantes !

14 juillet 2016 TURBET Jean-Laurent, « *La Marseillaise* », hymne maçonnique ? *Chant national depuis le 14 juillet 1795*. Mis en ligne le 14 Juillet 2016 ☆ : *Commentaires* [ainsi composés] : [...]

– J.E. (14/07/2015) ¶ La Marseillaise est le symbole du sacrifice et du devoir pour la défense de la liberté, de l'égalité et de la Fraternité. La citation "qu'un **sang impur** abreuve nos sillons" n'est pas celle de l'agressivité mais celle du don de soi. En effet, à cette époque le sang pur était celui des nobles dit encore le sang bleu, et le **sang impur** était considéré comme celui du peuple, les non-nobles, ou se considérant comme tels qu'ils soient nobles ou non. C'était le combat entre les valeurs de l'universalisme et une forme de communautarisme social qu'il fallait transcender. ¶ Ceux qui pensent que c'est un chant guerrier, et qui veulent en changer les paroles, n'ont rien compris au sens symbolique de ce chant qui va bien au delà de son apparence guerrière.

2017 CHAKRA Gabriel, « [Révolution], après 1792 », *Musée d'histoire de Marseille : Le Mémorial de la Marseillaise* ☆ :

Page 10 : Lundi 2 juillet [1792], discours du président Maillet Cadet : « [...] vous défendrez ce drapeau tricolore confié à votre courage ; vous le reporterez **teint du sang de nos ennemis**. [...] »

s.d. *Ce que les Français connaissent de la Marseillaise*, s.d. ☆ :

D'après ce sondage [CSA], et plusieurs micro-trottoirs, il est en effet plus probable de conclure qu'environ 16 % des français sont capables de réciter le premier couplet et le refrain. ¶ En questionnant plusieurs députés, Yann Barthes de Canal + n'en a même trouvé aucun qui les connaissait ☆ !

La Marseillaise est pourtant l'un des hymnes les plus connus au monde, sauf en France ! Quand le français arrive à « arrivé », il s'arrête ! C'est normal, non ? Ainsi, pour quelques-uns, Séphéro est un célèbre guerrier ennemi (« Entendez-vous dans nos campagnes, mugir Séphéro, ce soldat. ») Posez la question autour de vous : Qu'y a-t-il après « Formez vos bataillons, marchons, marchons » ? Puis : Comment s'écrit et que signifie ce célèbre vers : « Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons » ? Voici quelques résultats, auprès de jeunes ou parmi l'élite « cultivée » de la nation :

· Pour deux étudiantes, ce vers s'écrit : « Quinze cent impurs. » ou « Qu'un sang gaïmpur. » (« gaïmpur » serait un mot utilisé au 18^{ème} siècle !)

· « Leur sang doit arroser le terrain pour que le match soit beau et viril » (Il s'agirait d'un hymne de sportifs, selon des enfants de 10 ans, et ce après l'avoir chanté en chorale devant un ministre).

· « Buons le sang des ennemis » (un élève de 5^{ème}, le seul de sa classe à connaître couplet et refrain).

· « Ils nous prennent de l'eau / ou nos provisions / ou le contrôle de notre territoire / ou la vie / Ils viennent laisser des traces sur notre territoire / Ils passent là où sont passés les français » (des lycéens de seconde).

· « Que le sang mêlé de sueur (donc impur) des soldats français inonde les rides de leur front » (une pédiatre).

- « Il y a un traître dans l'armée et il le faut le tuer » ou « Un étranger vient se battre pour nos couleurs » (des lycéens de seconde).
- « Ils massacrent nos récoltes / leur sang détruit nos sillons / ils prennent l'eau pour que les récoltes ne marchent pas » (des collégiens de troisième).
- « C'est mauvais pour la terre française que ces gens-là rentrent en France, car leur sang est impur » (lycéen de seconde).

Deux interprétations possibles pour cette phrase ?

« Que les soldats français versent leur sang pour la patrie ».

Ce sang serait « impur » parce que c'est le sang du peuple, par opposition au sang pur des nobles.

La seule référence pour cette interprétation est la phrase de Gavroche [...]. Selon *Wikipedia* c'est une réinterprétation qui n'a aucune référence historique. ¶ D'ailleurs les révolutionnaires n'auraient sûrement pas été galvanisés par une vocation de martyr !

« Que coule le sang des ennemis dans nos champs »

Ce sang est impur parce qu'il est celui des ennemis de la nation (à l'époque les royalistes au sang bleu), contrairement au sang rouge et pur des révolutionnaires ! ¶ Plusieurs sources semblent valider cette interprétation. [...]

Aujourd'hui, le langage a évolué, et l'affirmation qu'il existe un « sang impur » dans un texte actuel pourrait être condamnée par la loi française, en tant que délit d'incitation au racisme.

- « Sur la version langue anglaise du site de l'Élysée (Présidence de la République Française [🌐]), une traduction officielle de l'hymne en anglais est proposée, qui suggère que l'interprétation habituelle est sinon la bonne, du moins celle que l'État français, probablement bien informé, et vigilant à faire respecter la vérité historique en cette matière, lui reconnaît : [... *Page non trouvée.*]

On ne comprend rien à cette Révolution française, rien à ce qui distingue sa ligne « droits de l'homme » de sa ligne « guillotine », rien, non plus, à la façon dont elle anticipe d'autres types de désastre (nazisme, communisme), si l'on ne prend la mesure du dégât qu'y fit la volonté de pureté. »

s.d. CONTRECULTURE.ORG, *La Marseillaise*, s.d. 🌐:

- 👉 Le Français n'est jamais en retard pour dénoncer le repli communautariste, la névrose xénophobe et sanguinaire, le trouble obsessionnel compulsif. Cela relève de la démarche citoyenne. ¶ En revanche, quand la xénophobie sanguinaire fait partie du patrimoine national, la démarche citoyenne s'arrête et se met au garde-à-vous. ¶ Faire une critique de la *Marseillaise*, ou un commentaire déplaisant, refuser seulement de l'honorer, expose à une condamnation verbale de la part du bon citoyen, et plus concrètement à une condamnation pénale. ¶ [...] Le texte définitif de la *Marseillaise* a été établi en 1887 par une commission nommée par le général Boulanger, un populiste cocardier. Il était soutenu par les anti-républicains et les antisémites. Il était aussi soutenu par une extrême-gauche (Henri Rochefort en particulier) qui, à l'époque, n'était pas tentée par la démocratie. ¶ [...] Depuis 1795, sur tous les continents, *La Marseillaise* a été bien plus souvent le chant des envahisseurs que le chant des résistants à l'invasion.

L'analyse du texte : Le texte a été remanié plusieurs fois ; des couplets entiers ont été ajoutés, d'autres retranchés, d'autres ajoutés puis retranchés. ¶ Le texte officiel, comme nous l'avons vu, a été fixé sous la Troisième République. Une expression raciste comme « le sang impur » n'est donc pas une maladresse de langage liée à l'ivresse guerrière de 1792, une sorte d'aberration résiduelle. Les expressions du texte ont été étudiées et discutées. Celle-là a bel et bien été maintenue en toute connaissance de cause lors de la fixation du texte en 1887. Il faut sans doute rapprocher l'acceptation républicaine du concept de « sang impur » et le discours de Jules Ferry du 28 juillet 1885 (« Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit sur les races inférieures » ; voir Ferry).

s.d. FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, « *Au chant, jeunes citoyens !* » *À la découverte de la Marseillaise et des valeurs de la République*. Fiches pédagogiques d'accompagnement collège, réalisées par Kamel CHABANE... et par Thierry LEVASSEUR... s.d. 🌐:

Pour l'historien Bernard Richard dans les *Emblèmes de la République*, le **sang impur** correspondrait à celui des nobles par un retournement historique contemporain de la Révolution. Ainsi, le sang pur (« le sang bleu ») qui était celui des nobles durant l'Ancien Régime est transformé par les révolutionnaires en **sang impur**, celui des contre-révolutionnaires au sens large, c'est-à-dire des ennemis de la Révolution. Beaucoup plus récemment, dans les années 2000, ces paroles sont en fait perçues comme une invocation au sacrifice des soldats

français, des soldats du peuple en armes, pour la patrie : mieux vaut se sacrifier, quitte à répandre un **sang impur** (le sang du peuple par opposition au sang pur de la noblesse, le sang bleu) sur tout le territoire (les fameux sillons d'une France encore largement agricole) que de se rendre ou de céder face à l'envahisseur (pages 12-13).

s.d. " *Lettre aux archives De Dietrich*, s.d. ☆:

Le vers entier : « qu'un **sang impur** abreuve nos sillons »... est un emprunt à l'avocat Parisien : Claude-Rigobert Lefebvre de Beauvray (« adresse à la nation Anglaise » pendant la guerre des 7 ans : « ... **Armer** tes bataillons, **Et** de ton sang impur abreuve tes sillons... Publié en 1757). ➡ LEFEBVRE DE BEAUVRAY Claude-Rigobert.

Sur les blogs d'internet de plus en plus d'individus affirment maintenant que « le **sang impur** » de la Marseillaise désigne celui du peuple Français allant se battre pour la liberté ! Ce contre-sens historique béant ne les effraye pas, y compris au regard de la masse d'archives importante accessible pour tous par le numérique. Je n'entends aucun historien gardien des armoiries de la République se dresser devant ce révisionnisme de notre Histoire. Quelle n'a pas été ma surprise de découvrir que finalement très peu de personnes ont envie de connaître la réalité des événements surtout si elle devient urticante et s'écarte du mythe ...

s.d. *Marseillaise-ensemble.com/*, s.d. ☆:

La version complète de la *Marseillaise* compte pas moins de 15 couplets. Rouget de Lisle a écrit les 6 premiers et le refrain en 1792 à Strasbourg lors de la déclaration de guerre contre l'Autriche. C'était au départ le chant de guerre pour l'armée du Rhin. L'air serait inspiré de l'oratorio de Lucien Grisons. L'auteur du 7^e couplet est l'abbé Pessoneaux ou bien Marie-Joseph Chénier et Jean-Baptiste Dubois et il y a une incertitude sur les 8 derniers couplets. La *Marseillaise* devient l'hymne national en 1795. Interdite en 1815 pendant la Restauration elle redevient l'hymne en 1879 avec les arrangements de Pierre Dupont et une orchestration d'Hector Berlioz. J'ai voulu rajouter une Marseillaise complémentaire avec quatre versions différentes pour la paix : celles de Philippe Dac (2005), Paul Robin (fin du XIX^e), Muse Dalbray (1931) et Edith de Chalon (2006). L'idée c'est de montrer qu'un pays divisé ne peut pas vaincre la barbarie l'injustice et la misère. L'union sacrée, le rassemblement de tous les français, n'est-elle pas indispensable quand le malheur frappe la nation ?

Pour l'auteur, le **sang impur** est le sang de la haine.

<i>liberté</i> (thèse)	<i>égalité</i> (anti-thèse)	<i>fraternité</i> (synthèse)
Aux armes, citoyens !	Plus d'armes, citoyens !	Ensemble, citoyens,
formez vos bataillons !	rompez vos bataillons !	formons l'union sacrée !
Marchons ! marchons !	Marchons ! marchons !	Marchons ! marchons !
qu'un sang impur	qu'un chant nouveau	pour la nation
abreuve nos sillons !	rassemble la nation !	et la fraternité !



Peut-on modifier la Marseillaise ? ¶ Dans le 15^e couplet de la Marseillaise, on lit que le jour où nous vaincrons « alors les français cesseront de chanter ce refrain terrible ». N'est-ce pas un aveu qui légitimise ceux qui ont tenté depuis le début de changer ces paroles guerrières ? Mais la phrase si violente en question n'est évidemment pas xénophobe ni raciste. Une des interprétations affirme même que le **sang impur** était celui du peuple par opposition au sang pur de la noblesse. À moins que ce soit celui du drapeau de la tyrannie des ennemis de la révolution et des armées étrangères. Cependant il s'est avéré que le danger venait plus de l'intérieur et des ultra-révolutionnaires puisqu'au début de la 1^{re} République le pays a subi une politique de terreur. Alors je préfère dire que ce refrain était un appel à la mobilisation de tous les citoyens pour défendre la démocratie et la patrie contre une menace d'invasion et de guerre civile.

Beaucoup de personnes connues ou pas ont écrit leurs versions tels que Philippe Dac, Edith de Chalon, Pascal Lefèvre, Christian Guillet, Graeme Allwright, Pierre Ménager, Pierre Weil, Yannick Noah, Guitto'b Joseph, Gainsbourg, Pierre Régner, Daniel Pasquier, Gérard Woillet, Jean-Luc Christian, Ludmila Lobstein, Yvonne Androuin, Olga Behar, Annie Loyau, Corinne Mariennau, Marie Robert, etc. Il y a eu aussi dès le début le Réveil du peuple, la Marseillaise des Blancs, celle des sœurs Carmélites de Compiègne, des Francs-maçons, puis celles de la paix de Lamartine, Paul Robin, la Républicaine de Pierre Dupont, la Franceillaise d'André Breton, l'hymne pour la jeune Europe de Muse Dalbray, la Marseillaise noire de Camille Naudin, l'Internationale etc... Des parodies aussi ont été écrites dès le début, le Retour du soldat, la Marseillaise des cotillons, la Marseillaise anti-cléricale, celle des mineurs... ¶ Donc l'idée c'est de



plaider pour une Marseillaise à 30 couplets, c'est-à-dire les 15 de la version ori-

ginale + les 15 d'une version complémentaire puisant dans les meilleures versions pacifistes depuis le début. Au cas où le changement des paroles serait à l'ordre du jour j'ai voulu proposer une réécriture de sept couplets le 1^{er}, 2^e, 6^e, 10^e, 11^e, 12^e et 13^e-15^e couplet en changeant une trentaine de mots, et une version plus courte de trois couplets le 1^{er}, 6^e et 15^e couplet en changeant une vingtaine de mots. Pour la version la plus courte avec un seul couplet j'ai voulu mélanger ces trois couplets en changeant une quinzaine de mots et en gardant les accents guerriers. Mais de toute façon je sais très bien qu'une grande majorité n'acceptera jamais. D'ailleurs tout compte fait peut-être qu'il n'y a pas de problème dans la Marseillaise.

[Suivent les propositions de l'auteur : *La Républicaine*, sa réécriture version très longue – [...] version longue – *Mon beau pays*, sa réécriture sur l'air de Bonsoir m'amour (1911) ou La chanson de Craonne (1917) – *Vive la France*, sa réécriture du chant de Henri IV – ses modifications de *ma France* de Jean Ferrat – etc. L'auteur s'interroge : Pourquoi la Révolution française ? – Existe-t-il un lien entre la Révolution française et la Grande Guerre ? – ... et entre la Révolution russe et la Seconde Guerre mondiale ? – L'Union Sacrée aurait-elle pu sauver le monde ?] La perte de l'Alsace et de la Moselle.

s.d. PAROLES MARSEILLAISE ☆: Ajoutons à notre hymne des paroles qui nous réunissent!

L'hymne national, c'est l'âme d'un peuple!
Parce que nous aimons la France,
nous ambitionnons pour elle un message
qui s'harmonise avec son idéal
de Liberté, d'Égalité et de Fraternité!

Abbé PIERRE

... dès que les partis commencent à dire
que le sang est impur qui coule
dans les veines de leurs adversaires.
ils se mettent à le répandre à flots
et les révolutions deviennent des boucheries.

Jean JAURÈS

Inscrivons les mots

Liberté	Égalité	Fraternité
---------	---------	------------

dans notre hymne national
en ajoutant à la Marseillaise
un "hymne des enfants"



Notre souhait n'est pas de modifier ou supprimer les paroles actuelles de *la Marseillaise*, symbole historique et universel de résistance à l'oppression, mais symbole aujourd'hui méconnu au-delà des deux premiers vers. ¶ Notre objectif est de rappeler que le sens de cet hymne, derrière la violence des mots et de la guerre, est un appel à combattre pour les valeurs de la République. Or, ces valeurs n'y sont pas exprimées, à part la "Liberté", au 6^e couplet. [...]

s.d. WIKIPÉDIA, «Qu'un sang impur abreuve nos sillons», polémiques et critiques, s.d. ☆:

L'hymne national français est un chant guerrier hérité des guerres révolutionnaires et un hymne à la liberté. Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative déclare la guerre à l'empereur romain germanique Léopold II. Dans la nuit du 25 au 26 avril, Rouget de Lisle compose le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, destiné à encourager les troupes.

En France, certaines paroles de *La Marseillaise*, notamment le vers «Qu'un sang impur abreuve nos sillons», n'ont pas été sans susciter des polémiques et des critiques.

Selon une théorie défendue par Dimitri Casali⁶⁵ ou Frédéric Dufour^{66, 67}, ces vers font référence indirectement au «sang bleu» des aristocrates, sang «noble» et «pur»⁶⁶, les révolutionnaires se désignant par opposition comme les «sangs impurs», prêts à donner leur vie pour sauver la France et la République trahies par la famille royale^{68, 69}.

Cependant pour l'homme politique Jean Jaurès⁷⁰, et les historiens Jean-Clément Martin⁷¹, Diego Venturino⁷², Élie Barnavi⁷³ et Paul Goossens⁷³, aux yeux de Rouget de Lisle et des Révolutionnaires, le «sang impur» est celui de leurs ennemis. De même, les discours et les déclarations des révolutionnaires de l'époque attribuent le «sang impur» aux contre-révolutionnaires.

«C'est au Dieu des armées que nous adressons nos vœux: notre désir est d'abreuver nos frontières du de l'hydre aristocrate qui les infecte: la terreur est chez eux et la mort part de nos mains. Citoyens! nous serons vainqueurs^{74, 75}.» — Lettre écrite par 45 volontaires du 3^e bataillon de la Meurthe à la municipalité de Lunéville, le 10 août 1792.

«J'ai démontré la nécessité d'abattre quelques centaines de têtes criminelles pour conserver trois cent mille têtes innocentes, de verser quelques

Je n'ai pas reproduit les notes.
Citations à comparer avec celles
des ouvrages d'origine.

gouttes de **sang impur** pour éviter d'en verser de très-pur, c'est-à-dire d'écraser les principaux contre-révolutionnaires pour sauver la patrie⁷⁶. » — Jean-Paul Marat, *Journal de la République française*, le 7 novembre 1792.

« Cette partie de la République française présente un sol aride, sans eaux et sans bois ; les Allemands s'en souviendront, leur **sang impur** fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée⁷⁷. » — Discours de Dumouriez devant la Convention nationale, le 10 octobre 1792.

« Nous sommes ici à exterminer le restant des chouans, enfouis dans des bois ; le **sang impur** des prêtres et des aristocrates abreuve donc nos sillons dans les campagnes et ruisselle à grands flots sur les échafauds dans nos cités. Jugez quel spectacle est-ce pour un républicain animé, comme je le suis, du plus pur amour du feu le plus sacré de la liberté et de la patrie qui brûle dans mes veines⁷⁸. » — Lettre de Cousin à Robespierre, à Cossé le 27 nivôse an II (16 janvier 1794).

« Eh bien, foutre, il n'en coûtera pas plus pour anéantir les traîtres qui conspirent contre la République. La dernière heure de leur mort va sonner ; quand leur **sang impur** sera versé, les aboyeurs de l'aristocratie rentreront dans leurs caves comme au 10 août⁷⁹. » — Jacques-René Hébert, *Le Père Duchesne*

« Quel espoir peut rester à l'empereur et au roi d'Espagne depuis que la justice nationale a scellé la liberté française par le **sang impur** de ses tyrans⁸⁰? » — Discours de Jacques Nicolas Billaud-Varenne devant la Convention nationale, le 20 avril 1794.

« Par toute la France le sang a coulé mais presque partout cela a été le **sang impur** des ennemis de la Liberté, de la Nation et qui depuis longtemps, s'engraissent à leurs dépens⁸¹. » — Napoléon Bonaparte, lettre écrite à son frère Joseph, le 9 août 1789.

En 1903, Jean Jaurès publie une défense des chants révolutionnaires socialistes, et notamment de *l'Internationale*, à laquelle ses détracteurs opposent la Marseillaise. Admirateur de la Marseillaise, Jaurès en rappelle cependant la violence et critique le couplet sur le « **sang impur** », jugé méprisant envers les soldats étrangers de la Première Coalition : ¶ « Mais ce n'est pas seulement sur la forme que porte la controverse ; c'est sur les idées. Or, je dis que la Marseillaise, la grande Marseillaise de 1792, est toute pleine des idées qu'on dénonce le plus violemment dans *L'Internationale*. Que signifie, je vous prie, le fameux refrain du « **sang impur** » ? — « Qu'un **sang impur** abreuve nos sillons ! », l'expression est atroce. C'est l'écho d'une parole bien étourdiment cruelle de Barnave. On sait qu'à propos de quelques aristocrates massacrés par le peuple, il s'écria : « Après tout, le sang qui coule est-il donc si pur ? » Propos abominable, car dès que les partis commencent à dire que le sang est impur qui coule dans les veines de leurs adversaires, ils se mettent à le répandre à flots et les révolutions deviennent des boucheries. Mais de quel droit la Révolution flétrissait-elle de ce mot avilissant et barbare tous les peuples, tous les hommes qui combattaient contre elle ? ¶ Quoi ! tous ces Italiens, tous ces Autrichiens, tous ces Prussiens qui sous le drapeau de leur gouvernement combattent la France révolutionnaire, tous les hommes qui, pour obéir à la volonté de leurs princes, c'est-à-dire à ce qui est alors la loi de leur pays, affrontent la fatigue, la maladie et la mort ne sont que des êtres vils ? Il ne suffit pas de les repousser et de les vaincre ; il faut les mépriser. Même la mort ne les protège pas contre l'outrage ; car de leurs larges blessures, c'est « un **sang impur** » qui a coulé. Oui, c'est une parole sauvage. Et pourquoi donc la Révolution l'a-t-elle prononcée ? Parce qu'à ses yeux tous les hommes qui consentaient, sous le drapeau de leur roi et de leur pays, à lutter contre la liberté française, espoir de la liberté du monde, tous ces hommes cessaient d'être des hommes ; ils n'étaient plus que des esclaves et des brutes. (...) ¶ Et qu'on ne se méprenne pas : toujours les combattants ont essayé de provoquer des désertions chez l'ennemi. Mais ici il y a quelque chose de nouveau : c'est qu'aux yeux de la Révolution, le déserteur, quand il quitte le camp de la tyrannie pour passer dans le camp de la liberté, ne se dégrade pas, mais se relève au contraire ; le sang de ses veines s'épure, et il cesse d'être un esclave, une brute, pour devenir un homme, le citoyen de la grande patrie nouvelle, la patrie de la liberté, les déserteurs, bien loin de se méfier d'eux, elle les traite en citoyens. Elle ne se borne pas à leur jeter une prime, elle leur assure sur les biens nationaux des petits domaines et elle les inscrit, par là, dans l'élite révolutionnaire ; elle les enrachine à la noble terre de France, elle leur réserve la même récompense qu'elle donne aux vétérans de ses propres armées. Bien mieux, elle les organise en bataillons glorieux, elle les envoie en Vendée pour combattre la contre-révolution, non pas comme des mercenaires mais comme des fils en qui elle met sa complai-

sance. Seul Marat, avec son bon sens irrité et son réalisme aigu, rappelle la Révolution à plus de prudence. « Que pouvez-vous attendre, écrit-il, des hommes qui, quoique vous en pensiez, ne sont venus à vous que pour de l'argent⁷⁰? » — Jean Jaurès, *La Petite République socialiste*, 30 août 1903.



Selon Diego Venturino, l'expression « sang bleu » est inexistante au XVIII^e siècle, à cette époque avoir le « sang pur » est synonyme de vertu et le « sang impur » est synonyme de vice : « Lorsque les Révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle chantaient « marchons, marchons, qu'un **sang impur** abreuve nos sillons », voulaient-ils discriminer le sang pur de la race française du **sang impur** des étrangers ? ou bien évoquer les traîtres à la patrie et les ennemis des valeurs de la révolution en particulier, ces hommes qui sont devenus impurs par leur refus de la nouvelle religion révolutionnaire. Il s'agit là d'une genèse historique non biologique de la pureté ou de l'impureté »⁷².

Pour Élie Barnavi et Paul Goossens « Rouget de Lisle utilisera cette notion de **sang impur** (dans *La Marseillaise*) mais sans l'associer à un peuple. Pour lui, le **sang impur** est celui de l'ennemi »⁷³.

Pour Jean-Clément Martin, les paroles de *La Marseillaise* sont à replacer dans le contexte de l'époque, où les diverses factions révolutionnaires sont fortement divisées et rivales. Rouget de Lisle, révolutionnaire monarchien, surenchérit dans la violence des paroles pour s'opposer à Marat et aux Sans-culottes : « Le Chant de guerre de l'armée du Rhin, devenu quelques mois plus tard la Marseillaise, est une chanson initialement proposée en alternative aux couplets jugés dangereux de *La Carmagnole* qu'il fallait contrer dans l'esprit du compositeur Rouget de Lisle et de son promoteur le Strasbourgeois Dietrich. La chanson est popularisée, sur les routes vers Paris, par les fédérés marseillais, autant fervents patriotes que fermement opposés à Marat ! Selon un schéma fréquent au sein de toute période révolutionnaire, les divisions, d'origine politiques, sociales, culturelles, régionales aussi, ne jouent donc pas entre deux camps mais aussi à l'intérieur de chacun. Il faut ainsi comprendre la véhémence des paroles de la Marseillaise dénonçant la « horde d'esclaves » et poussant à répandre le « **sang impur** » des « complices de Bouillé » et des traîtres. Dans la lutte contre les « barbares », le plus révolutionnaire est le plus radical. On attend aussi que les troupes étrangères se rallient à la Révolution, rejoignant leurs frères véritables. Ce ne sera que par la suite que l'ennemi sera identifié à l'étranger et que la Révolution s'engagera dans une défense de l'identité nationale⁷¹. » — Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution: Essai sur la naissance d'un mythe national*.

Le ministre Éric Besson a rappelé le sens de ces paroles de la Marseillaise sur France-Inter le 8 février 2010⁸² : « Sur la Marseillaise, [...] je pense que tous nos concitoyens et notamment les plus jeunes d'entre eux, doivent comprendre et connaître les paroles de la Marseillaise, et notamment pour une raison qui ne vous a pas échappé, c'est que la formule, la phrase « qu'un **sang impur** abreuve nos sillons » en 2010, elle n'a rien d'évident. Qu'est-ce qu'il faut expliquer ? Que le **sang impur** ce n'est pas le sang des étrangers, c'est historiquement le sang de ceux qui voulaient abattre la Révolution française, le sang de ceux qui voulaient mettre fin à notre République. »

Propositions de révision du texte

Nombreuses furent les tentatives de réécriture du texte^{83, 84}. Ainsi peut-on citer la version d'Alphonse de Lamartine, celle de Victor Hugo, de Serge Gainsbourg, et de Graeme Allwright.

« Pour une Marseillaise de la Fraternité » fut une initiative conduite dans les années 1990 par le Père Jean Toulat pour obtenir une révision des paroles avec le soutien de personnes telles que l'abbé Pierre et Théodore Monod^{85, 86}.

En octobre 2007, Christine Boutin, présidente du Forum des républicains sociaux, a proposé de changer l'ordre des couplets de *La Marseillaise* en cas d'élection à la fonction présidentielle, afin de rendre l'hymne national « moins sanguinaire et moins révolutionnaire »⁸⁷.

Aujourd'hui, plusieurs personnes et associations proposent des textes de révision de *la Marseillaise*^{88, 89, 90, 91, 92, 93}.



L'opinion de quelques personnalités à propos de la modification de la Marseillaise [extraits]

Charles AZNAVOUR, chanteur : « Pour ma part, je garderais, en les remaniant, le premier et le dernier couplet, et je brûlerais le reste. Une *Marseillaise* humanisée serait plus à l'image de la France et des Français. »

Pierre BERGÉ, président des Opéras de Paris, président-directeur général d'Yves Saint-Laurent : « Dans mon enfance, mes parents m'interdisaient de chanter la *Marseillaise*. Ils trouvaient les paroles scandaleuses. J'ai toujours partagé ce point de vue et je n'ai jamais pu me résoudre à les prononcer. »

Jacques CHABAN-DELMAS, ancien premier ministre, compagnon de la Libération : « ayant appris au moins le refrain, et, sans doute, un ou deux couplets de la *Marseillaise* dans ma prime enfance, ayant été élevé dans la vénération de la France, la *Marseillaise* est pour moi un chant émouvant, entraînant et infiniment précieux. ¶ Heureusement qu'il n'est pas question de changer la musique; et je ne pense pas qu'il soit absolument nécessaire d'adapter les paroles à notre époque : le présent s'explique par le passé, et c'est le présent qui doit éclairer l'avenir. »

Bernard CLAVEL, de l'Académie Goncourt : « Il est certain que si l'on se donne la peine de lire le texte complet de la *Marseillaise*, on a peine à en croire ses yeux. Mais je ne pense pas : ¶ 1° que qui que ce soit puisse en proposer un que nous trouvions acceptable. Tout ce que j'ai vu dans ce domaine ne vaut pas trois sous ; ¶ 2° que, même si un poète pacifiste de génie se présentait, son œuvre puisse être acceptée par un peuple qui ne rêve que de cocardes et par des hommes politiques qui ne pensent qu'à vendre des armes. ¶ Je crois très sincèrement que ce combat qui vous honore est perdu d'avance. »

Solange FERNEX, députée des Verts au Parlement européen : « Alsacienne, je suis l'arrière-petite-fille du maire de Strasbourg, de Dietrich, Girondin, dans le salon duquel la *Marseillaise* fut chantée pour la première fois. Pauvre aïeul, lui qui chanta plein d'enthousiasme le nouvel hymne révolutionnaire, et qui, dix mois plus tard, mourut égorgé, non point par de « féroces soldats au sang impur », mais au cœur de Paris, en place de Grève, sous la guillotine d'Euloge Schneider et de Fouquier-Tinville... ¶ Par ailleurs, je suis orpheline de guerre. J'ai été accompagnée dans mon enfance par une grand-mère qui avait perdu deux fils sous l'uniforme allemand, et le dernier, mon père, sous l'uniforme français. Ayant réalisé très jeune le clinquant glacé de la « gloire » et l'incapacité des médailles, Croix de Fer ou Légion d'Honneur, à remplacer auprès d'un enfant un père de chair et de sang, je refusais l'image de « sang impur » qui devait « abreuver nos sillons ». Quel sang ? Celui des frères déchirés, enfants d'une même mère, d'une même terre ! Combats fratricides ! Caïn contre Abel !... »

Michèle GENDREAU-MASSALOUX, ancien porte-parole de la Présidence de la République, recteur de l'Académie, Chancelier des Universités de Paris : « La *Marseillaise* avec ses paroles historiques, appartient à la mémoire des Français, à leur patrimoine, comme les monuments anciens, châteaux, les palais, les églises, les maisons de simples citoyens. Et la mémoire doit être préservée. ¶ Mais son message, marqué par son époque, ne correspond pas à notre idéal de solidarité et de paix. C'est pourquoi je pense que l'idée n'est pas mauvaise d'écrire d'autres paroles qui expriment le meilleur des valeurs de notre pays dans le monde d'aujourd'hui. Une *Marseillaise* de notre temps. Une sorte de *Marseillaise bis*. Elle pourrait être mise dans des circonstances comme une fête européenne de la jeunesse, une exposition universelle, une réunion internationale. À l'école, les jeunes pourraient apprendre et comparer les deux versions. Pour obtenir un texte de valeur, un concours serait ouvert aux créateurs, et à tous les citoyens. »

Françoise GIROUD, journaliste et écrivain : « J'adore la *Marseillaise*. C'est peut-être le plus beau des hymnes nationaux, parce qu'il est vif et tendu, au lieu d'être solennel. Je trouve qu'il va bien à la France. Les paroles sont évidemment affligeantes. Mais cela aurait-il un sens de les changer ? Personne ne les connaît, en dehors du premier couplet et du refrain. Néanmoins si changement il y avait je m'en consolerais ! Mais

de tels changements doivent être faits avec précaution. Les deux premiers vers, en particuliers, sont intangibles. »

Martin GRAY, ancien combattant du ghetto de Varsovie et déporté à Treblinka. Écrivain : « Il m'est évidemment impossible de trouver exaltant le texte de la *Marseillaise*, alors que cet hymne n'est qu'un chant d'exaltation guerrière, créé en vue de galvaniser une population aux abois. Les paroles ne correspondent absolument plus au contexte de notre époque. Leur violence est d'ailleurs en parfaite opposition avec l'esprit généreux de la nation française d'aujourd'hui. ¶ Je souhaite donc que ce texte soit changé. Il devrait refléter, non plus la haine d'un conflit ponctuel, mais l'espoir d'une immortelle harmonie, comme un flambeau de lumière que porteraient les prochaines générations. »

Benoîte GROULT, romancière : « Ce que je pense de la *Marseillaise* ? J'en apprécie beaucoup la musique. Certaines strophes, il est vrai, sont inacceptables et ridicules. Mais notre hymne national étant trop long, on pourrait se contenter de la première strophe (en remaniant les trois derniers versets : ceux l'égorgement) et les deux dernières, qui sont lyriques, comme doit l'être un chant patriotique. Les enfants l'apprendraient plus facilement. Mais il faut se méfier des remakes. On a tué la magie de bien des cantiques en renonçant au latin, en les transcrivant en français moyen. Comment d'ailleurs modifier les paroles ? Il faudrait ressusciter Victor Hugo ou Claudel. »

François-Régis HUTIN, président-directeur général de Ouest-France : « Oui, il serait très opportun de changer les paroles de la *Marseillaise*, notamment pour tout ce qui appelle à l'extermination de l'ennemi ou à la vengeance. Toutefois, il me semble qu'il nous faudrait conserver au moins les deux premiers vers du premier couplet, car ils sont ancrés dans la mémoire de tous. ¶ Il sera sans doute bien difficile de trouver un texte qui allie enthousiasme, élévation de pensée, et soit susceptible de rassembler le plus grand nombre. Je vous souhaite bonne chance, en tout cas. »

Dominique JAMET, directeur de la Grande Bibliothèque de France : « Anachronique, pompeux et belliciste, le chant qui symbolise la France ne parle, en termes devenus incompréhensibles pour le grand public, que de couper un maximum de cous ou de percer le maximum de ventres au maximum de traîtres, de princes, de perfides, de traitres conjurés et de complices de Bouillé. Est-ce bien raisonnable, est-ce bien sympathique, est-ce bien conforme à l'image d'elle-même que veut et doit donner la France ? Enfants de la patrie que nous sommes, et fiers de l'être, est-il indispensable que nous mettions encore la baïonnette au canon pour aller aux chants dont un sang impur abreuve les microsillons ? Faire sa toilette à la *Marseillaise* s'impose. »

Sœur Yves LE GOFF, de la congrégation missionnaire de Saint-Joseph de Cluny : Certes, la *Marseillaise* est née dans le contexte de la Révolution française, à un moment crucial de notre histoire. Mais il y a des révolutions qui se réalisent sans violence, humblement, sans bruit. Anne-Marie Javouhey, fondatrice, de notre congrégation, en 1806, au service des populations d'outre-mer, a formé des « bataillons » de femmes qui se sont consacrées à l'émancipation des esclaves. Elles leur ont révélé leur dignité ; elles les ont réhabilitées à leurs yeux et aux yeux de ceux qui les exploitaient ; elles les ont éduquées à la liberté et conduites à la pleine citoyenneté. Elles aussi sont des femmes révolutionnaires. »

François LÉOTARD, député, président honoraire du Parti Républicain, ancien ministre de la Culture : « Je ne méconnaissais pas la noblesse des buts de votre association. Je n'ignore pas non plus comment certaines formules farouches de la *Marseillaise* peuvent choquer l'esprit du temps. Pourtant, je ne souhaite pas que l'on change la moindre formule, fusse une virgule, à notre hymne. Pour moi, la *Marseillaise* est une sorte de monument historique. Toute restauration ne peut se faire qu'à l'identique. S'il y a transformation, c'est du Viollet-Le-Duc, et rares sont les monuments qui y survivent. ¶ Il ne

déplaît pas, par ailleurs, que ce chant, dans ses vers abrupts, nous rappelle combien la frontière est fragile entre la recherche de la liberté et le basculement dans la violence. La révolution est un bloc : elle a été violence et elle a été liberté. Une « actualisation » des paroles de la *Marseillaise* gommerait l'histoire. Faut-il réécrire Shakespeare parce que ses pièces contiennent des notations antisémites ? Faut-il se priver des interprétations de Karajan puisqu'il dirigea devant Hitler ?

Jeannie LONGO, championne cycliste, recordwoman de l'Heure (dont les records ont été ponctués par la *Marseillaise*) : « En fait, je connais très mal les paroles de la *Marseillaise* (comme beaucoup !). Elles me semblent toutefois trop violentes et guerrières. Je souhaiterais qu'elles reflètent davantage le sens de l'honneur, la fierté dans la grandeur de l'action pour la patrie. C'est ce que je ressens sur le podium. »

Georges MARCHAIS, secrétaire général du Parti Communiste Français : « Il va de soi que la musique comme les paroles de la *Marseillaise* ne sont pas étrangères à l'époque et aux combats qui l'ont vu naître. N'en va-t-il pas ainsi pour toute œuvre humaine ? Pour autant, cet aspect des choses est loin d'épuiser la question. La Révolution française – et donc la *Marseillaise*, comme le drapeau tricolore, qui en sont issus – revêt en effet une portée qui dépasse largement les années de son déroulement effectif. Liberté, Égalité, Fraternité, ces trois grandes valeurs humaines que notre peuple proclama à la face du monde, conservent toute leur portée civilisatrice et humaine. C'est aux cris de « Vive la Nation » et en chantant la *Marseillaise* que fut remportée la victoire de Valmy en 1792. L'affirmation du droit des peuples à leur souveraineté a marqué notre siècle et, deux cents ans après, la volonté d'indépendance nationale conserve toute sa valeur. J'ajoute que la *Marseillaise* a acquis au fil des ans une dimension de symbole qui dépasse largement nos frontières ; bien des peuples l'ont chantée en accomplissant leur propre révolution. ¶ Bien entendu, cette position ne signifie pas que l'histoire s'est arrêtée. Des aspirations nouvelles s'affirment aujourd'hui. Rien n'interdit – et d'ailleurs beaucoup s'y emploient – d'en faire des paroles et des musiques inédites. Mais de là à instaurer un hymne national nouveau, non, je ne pense pas que cela soit juste. D'ailleurs, il ne viendrait à personne l'idée de changer le 14 Juillet, la prise de la Bastille, comme fête nationale, sous prétexte que le canon tonna alors, et que bien des gens – et sans doute vous comme nous – souhaitent et œuvrent pour un monde sans guerre et sans armes. Alors des chansons nouvelles, oui. Mais modifier notre hymne national, non. »

Général MASSU, général d'Armée (C. R.), Compagnon de la Libération : « Nous sommes habitués à la *Marseillaise* telle qu'elle est et nous n'avons d'ailleurs pas apprécié le changement de rythme que lui avait fait subir M. Giscard d'Estaing. Quant aux paroles, elles révèlent une certaine époque, différente de la nôtre. On ne connaît et ne chante guère que le premier et les deux derniers couplets – en en sourit parfois. Le total fait partie de l'histoire de France, puisqu'à l'origine, c'était le « chant de guerre pour l'armée du Rhin ». Si vous voulez faire un « chant de paix », libre à vous, mais ne visez pas sa musique à Rouget de Lisle. »

Danielle MITTERRAND, présidente-fondatrice de France-Libertés : « Il est vrai que les paroles de notre hymne national sont très guerrières et qu'elles peuvent choquer les esprits pacifiques, parmi lesquelles je me compte. ¶ Il est vrai aussi qu'il fait partie de notre histoire et fut composé à une époque où les Français devaient défendre nos frontières. Qui aurait pu penser à l'Europe en ce temps-là... ¶ Je ne rédigerai pas de texte, car je ne peux argumenter à la fois le pour et le contre. »

Théodore MONOD, membre de l'académie des Sciences, dans *le Monde* (1975 et 1977) : « Notre fête nationale va [...] nous régaler de défilés militaires et de ces flonflons guerriers dont Einstein disait : « Celui qui est capable de marcher derrière une musique militaire n'a pas besoin d'un cerveau : une moelle épinière lui suffit. » Elle va [aussi] nous gratifier d'une surabondante ration de *Marseillaise*, en nous obligeant à reconnaître, voire, pour beaucoup, à découvrir que la France, la France pacifique, lumière des nations, flambeau des peuples, avant-garde de la fraternité universelle, la France ceci, la France cela, n'a pas de chant plus officiel et plus sacré qu'un appel aux

armes, aggravé d'un refrain sanguinaire et raciste. [...] On serait d'ailleurs heureux de savoir combien il y a de par le monde d'hymnes nationaux osant faire de la guerre un idéal et du sang versé un quasi religieux sacrement. »

Professeur Claude OLIVENSTEIN, médecin-chef de l'hôpital Marmottan : « Pour moi, la *Marseillaise* reste l'hymne de la Révolution française, à laquelle s'identifient encore aujourd'hui des millions de personnes dans le monde. Elle est aussi le seul hymne qui m'ait fait pleurer dans des circonstances graves ou bêtes, notamment lorsque j'ai vu ou revu le film *Casablanca*. ¶ Il est vrai que certaines paroles sont archaïques et cruelles, et que nous pourrions les améliorer. Pourquoi ne pas organiser un grand concours dans les écoles (ce qui aurait le mérite de sensibiliser les jeunes) pour trouver les mots les plus justes et les meilleurs, non seulement pour aujourd'hui, mais pour demain ? »

Abbé PIERRE, ancien député, fondateur d'Emmaüs (dans *La Croix*, 22 juin 2002) : « On m'a trop souvent dit qu'un hymne national faisait partie de notre culture, de notre histoire et qu'il n'était pas possible de le changer. Je m'inscris en faux contre cette idée. Plusieurs ont été modifiés et notamment les hymnes soviétiques et chinois avec de nouvelles paroles. Les aspects belliqueux en ont été gommés. C'est la preuve que de grandes puissances orgueilleuses qui évoluent très lentement et qui ne se corrigent pas volontiers ont changé leur hymne. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire ? [...] C'est du racisme. On nous fait chanter et célébrer du racisme. [...] Des parents d'élèves ou des associations de parents pourraient fort bien attaquer en justice l'État ou ses instituteurs en argumentant qu'ils inculquent, à leurs enfants, depuis la petite école, une notion raciste d'impureté du sang. »

Michel PLATINI, footballeur, président de l'UEFA : « Je n'ai jamais chanté la *Marseillaise*. Même si je trouvais que c'était le plus bel hymne du monde, et que je le fredonnais de temps en temps, je n'ai jamais pu me résoudre à le chanter avant un match car c'est un chant guerrier et que pour moi, un match de foot, c'est un jeu et pas la guerre. « Aux armes, citoyens ! » : je n'arrivais pas à chanter ces paroles avant une rencontre. Mais ça ne veut pas dire pour autant que je n'étais pas fier d'entendre la *Marseillaise*. Ce n'est pas parce qu'un joueur ne chante pas l'hymne national qu'il n'aime pas son pays. »

Bernard PONS, ancien ministre, député, secrétaire général du Rassemblement Pour la République : « Sans méconnaître l'esprit de votre démarche, je tiens à vous indiquer que, pour ma part, une telle éventualité (le changement de paroles) ne saurait être envisagé concernant l'hymne national de la France. Ce chant, que nous avons hérité d'une grande période de notre histoire, constitue en effet à mes yeux un témoignage inaltérable de l'attachement de nos compatriotes à leur patrie et de l'adhésion de tous à une haute idée de l'identité nationale. »

Alain REFALO, Résistance pédagogique (*Libération*, 30 déc. 2009) : « Ce n'est pas l'étude en classe de la *Marseillaise* qui pose problème mais d'apprendre aux élèves à la chanter comme un hymne sacré et immuable. Cela s'apparente à de l'embrigadement ! Il est essentiel de resituer ce chant dans son contexte guerrier, mais également de dénoncer tout qui dans ce chant légitime la haine et la violence. C'est faire œuvre utile pour l'avenir que d'apprendre aux élèves à faire preuve de discernement et de pensée, tant vis-à-vis des paroles de la *Marseillaise* que des lois de la République, comme le préconisait d'ailleurs le ministre de l'instruction publique Paul BERT, en 1882. C'est pourquoi je suggère que nous rendions un grand service à la Nation en proposant aux élèves de réécrire certaines paroles de l'hymne national pour en faire véritablement un hymne à la fraternité. Car dans ce monde malade de la violence, c'est bien de fraternité dont nous avons besoin. »

Jean ROUAUD : « ... ce refrain pompier aux paroles dignes d'Al-Qaïda (qu'un sang impur abreuve nos sillons). »

Simone ROZES, premier président honoraire de la Cour de cassation : « La *Marseillaise* est un chant guerrier, appelant à la haine, à la lutte contre l'ennemi, destiné par ses images fortes – tyrannie, féroces soldats, égorger nos filles... – à entraîner le soldat vers l'anéantissement des adversaires. ¶ La musique est excellente. Bien rythmée, entraînante, elle se prête aux ensembles militaires, aux parades, aux cérémonies offi-

cielles. Les paroles devraient être modifiées, pour mettre en valeur les principes à défendre : la patrie, bien sûr, mais aussi l'amitié entre les peuples et leur nécessaire solidarité dans le monde d'aujourd'hui. »

Joseph ROZIER, évêque de Poitiers, président national de *Pax Christi* : « Je suis tout à fait d'accord pour un changement du texte de *la Marseillaise*, dont les paroles, quel que soit leur environnement historique, ont aujourd'hui un contenu, non seulement obsolète, mais intolérable (souligné dans le texte). Quand j'ai à m'associer au chant de *la Marseillaise*, je me contente, en conscience, d'un accompagnement de bouche fermée... J'apporte tout mon soutien, éventuellement ma collaboration, au projet. »

Edmond SCHWOB, grand rabbin de Nancy : « Oui, j'approuve l'action menée pour une révision des paroles de *la Marseillaise*. Les mots « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » sont en contradiction flagrante avec l'affirmation biblique de l'unité du genre humain. Ils m'ont personnellement choqué depuis toujours et, heureusement, ne traduisent plus l'esprit du Français de ce temps. ¶ Cela dit, n'oublions pas que nos valeurs les plus précieuses de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ne sont jamais acquises définitivement. Il importe que nous exalions le souvenir de ceux qui luttèrent jusqu'au sacrifice de leur vie pour une patrie qui est celle du droit. Dans l'ardeur du combat, des paroles excessives ont été sacralisées : comprenons-le, sans continuer de les chanter. »

Philippe SEGUIN, ancien ministre, député-maire d'Épinal : « Je comprends les raisons qui peuvent plaider en faveur d'une modification. Pour autant, mon souci d'authenticité l'emporte sur toute autre conviction. C'est sur ces paroles que nos ancêtres ont exalté et défendu la liberté. Elles gardent donc à mes oreilles une signification qui vaut par le rappel implicite de leur contexte. ¶ En chantant et en disant : « Aux armes, citoyens », je n'appelle évidemment personne à prendre les armes. Je célèbre plutôt un culte à des principes et à leurs défenseurs en prononçant des paroles qui ont une valeur quasi sacramentelle. Le prêtre n'est-il pas dans une situation analogue lorsqu'il prononce certaines formules transmises de siècle en siècle ? Pourquoi refuser au citoyen ce qu'on lui accorde ? »

Michel SERRES, philosophe et académicien (dans les *Vendredis de la philosophie*, du 9 mai 2008) : « Ces paroles ignobles de *la Marseillaise* où on parle du sang impur des ennemis, qui est un mot d'un racisme tel qu'on devrait avoir honte de l'enseigner aux enfants. Quels que soient les ennemis, qu'ils aient un sang impur, c'est quand même d'un racisme, j'aurais honte de l'enseigner à mes étudiants, ils ont tous un sang pur et l'impureté du sang est quelque chose qui me fait horreur. Ce n'est pas seulement un imaginaire raciste, c'est une tradition qui a été si longue qu'elle a fondé beaucoup de traditions politiques, beaucoup de philosophies du droit. »

Bernard STASI, député de la Marne, maire d'Épernay : « Je souhaite vivement que les paroles de *la Marseillaise* soient changées. En effet, l'hymne national d'un pays comme la France doit exprimer des sentiments de fraternité universelle et ne doit pas être porteur d'un discours nationaliste, belliqueux et xénophobe, comme celui qui s'exprime à travers les couplets d'origine. »

Henri TISOT, comédien : « Il serait peut-être opportun, en effet, de trouver pour *la Marseillaise* des paroles moins violentes et vindicatives. Quand on y pense, cela tombe sous le sens. Et puis on y repense, et on se dit qu'il n'est pas du tout prouvé que cela serait pleinement satisfaisant. Tout bien pesé, je crois qu'il faudrait des paroles pour le temps de paix, et le texte que nous connaissons pour le temps de guerre. N'oublions jamais que nos « compatriotes » sont le plus souvent tout, sauf « patriotes ». Par conséquent, il est nécessaire que l'hymne national comporte des phrases fortes pour les tirer de leur apathie naturelle. ¶ Bien sûr, on voit mal le Seigneur, notre Maître, crier à ses disciples endormis de tristesse : « Aux armes, citoyens ! » lui qui a dit : « Celui qui prend l'épée périra par l'épée. » »

Gilbert TRIGANO, président-directeur général du Club Mé-

diterranée : « Depuis ma plus tendre enfance, l'air de *la Marseillaise* m'émeut. Elle évoque toujours pour moi les récits de la guerre de mon père, la mort de mes oncles et « l'ennemi » d'hier. ¶ Et pour être plus précis, je ne connaissais par cœur que le premier et les deux derniers couplets et, bien sûr, le refrain. La lecture de l'intégralité du texte me confirme qu'il ne représente plus l'image de l'universalité de la France d'aujourd'hui et de demain. ¶ C'est la raison pour laquelle j'ai aussi rejoint Monsieur l'Abbé Pierre, qui est pour moi l'Homme de tous les combats généreux et fondamentaux. ¶ Un nouveau texte, respectant le passé et rempli d'espoir pour l'avenir, devrait s'inscrire dans une volonté commune de préparer l'avenir et d'en être les premiers artisans. ¶ Notre tâche, à tous, est lourde et difficile dans ce contexte, où hélas, on cherche plus à opposer qu'à unir. »

Simone VEIL, députée au Parlement européen : « J'ai le regret de vous faire savoir que je me sens tout à fait incapable d'exprimer un point de vue objectif sur notre hymne national. Il fait partie de ma mémoire et ma culture. Les paroles et la musique n'ont, en fait, guère d'importance pour moi ; seules comptent, lorsque j'écoute *la Marseillaise* ou que je chante avec d'autres, toutes les références aux occasions dans lesquelles je l'ai entendue ou chantée dans le passé, depuis mon plus jeune âge. ¶ C'est pourquoi je n'imagine pas de la modifier, même si les paroles ne correspondent plus à la situation présente et peuvent même paraître à certains malencontreuses. Un nouveau chant, aussi bien soit-il, ne saurait avoir la charge émotionnelle que *la Marseillaise* a acquise du fait de ce qu'elle représente depuis deux siècles pour la France et des générations de Français »

Paul-Émile VICTOR, explorateur : « Je suis d'accord avec vous. Il faut garder la musique de *la Marseillaise*, qui est magnifique et connue dans le monde entier. Pour le texte, il faudrait une seule strophe : de belles paroles pacifiques et qui aient une portée mondiale. La première initiative à prendre serait donc un concours pour cette strophe, pour ces paroles. »



Ci-dessous un extrait de *Culture et dépendances* du 3 novembre 2004. Thème : « La République, otage des religions ? » Franz-Olivier GIESBERT pose à tous ses invités la question suivante pour clore l'émission :

— Sur votre lancée, Nicolas SARKÖZY, vous n'avez pas envie de vous attaquer à un autre pilier de la République, du modèle républicain, c'est-à-dire *la Marseillaise*. Il y a un vers dans *la Marseillaise* : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » Pensez-vous qu'il faut garder ce vers ? »

— Nicolas SARKÖZY : vous trouvez que je n'ai pas assez d'ennuis, vous ?

— Père CEYRAC : J'aime beaucoup *la Marseillaise* mais je crois qu'il faudrait corriger cette phrase-là, oui. On ne peut plus dans un monde qui (?) mettre des choses comme ça.

— Dounia BOUZAR : Je suis tout à fait d'accord. Les jeunes disent que d'ailleurs ils seront considérés comme des citoyens comme les autres quand ils pourront justement revendiquer le changement de ces paroles.

— Alain MINC : Il vaudrait mieux apprendre à la siffler. Ça éviterait les paroles. [*Rires.*]

— Oh ! Bravo Alain MINC...

— Alain MINC poursuit : Non, à la siffler au sens musical du terme...

— Marcel GAUCHET : On ne réécrit pas l'histoire. On peut juger déphasé par rapport à nos sensibilités actuelles ce vers mais notre effort intellectuel doit être de le replacer dans son contexte, de comprendre le sens qu'il pouvait avoir pour nos devanciers vis-à-vis duquel nous pouvons nous retrouver avec respect sans du tout partager les idées qui sont derrière ce vers malheureux.

— Nicolas SARKÖZY : Qu'est-ce que dit Marcel GAUCHET ? C'est qu'il ne faut pas avoir une lecture littérale des textes religieux et des textes républicains.

— Franz-Olivier GIESBERT : Voilà, ce sera le mot de la fin. ■